REVUE

DES

DEUX MONDES

LIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1889

LES

FIANCÉS DE RADEGONDE

QUATRIÈME PARTIE (1).

XVII.

L'époque de la session approchait. Gaudru était suffisamment gorgé de jouissances locales; sa maison ne désemplissait pas de demandeurs venant réclamer le prix de leur dévoûment, on payait en promesses à bouche ouverte. La porte du Bournais était assaillie de mendians : les uns emportaient quelques sous, d'autres se contentaient d'une espérance; la matinée des deux hommes était employée à répondre aux lettres reçues. Gaudru, la main dans son gilet, dictait, comme Napoléon. Laglaine mettait en français le fatras informe de son maître; mais Gaudru le grainetier voulait un champ plus vaste. Il s'endormait le soir sur une pile de journaux de toutes nuances, sans être jamais parvenu à les distinguer entre eux : son éducation politique s'était bornée jusqu'ici aux quelques mots dont il avait augmenté son vocabulaire.

La date du départ fut fixée; il fallait choisir un appartement, marquer sa place à la chambre, prendre enfin l'air du bureau.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 1er et du 15 février.

Laglaine comptait beaucoup sur ce changement d'habitude pour guérir ce qu'il appelait la maladie de Radegonde. La petite provinciale se griserait vite de l'atmosphère parisienne ; ses enfantillages ne résisteraient pas à cet enivrement, elle songerait alors à épouser l'homme digne d'elle, en dépit du lourdaud oublié dans sa province avec ses vieilles robes et ses chaussures de campagne. Un beau matin, le bruit se répandit dans la rue du Parvis-Saint-Hilaire que le nouveau député avait quitté la ville.

Sosthène ne fut pas surpris : il s'attendait à cette séparation ; il eut pourtant une vraie douleur quand l'omnibus de la gare emporta vers l'inconnu celle qu'il aimait. La surveillance des derniers jours, le changement qu'avait apporté l'élément politique dans les habitudes de la maison, n'avaient pas permis à Radegonde de se dérober une minute pour dire adieu à son ami.

Sosthène désormais se rendait presque chaque soir à Brémailles ; la ville lui paraissait vide. C'était sa seule distraction.

La santé de Pierre déclinait de jour en jour et, par cette solidarité des existences longtemps confondues, les souffrances de l'un rendaient mortelles les inquiétudes de l'autre. Jeannette dépérissait ; malgré son énergie, elle était à peine en état de donner des soins à son mari. Le jeune homme passait souvent la nuit à Brémailles. Sa vieille mère avait des étouffemens suivis de syncopes. Pierre n'appelait même plus le père Piolant. Comme tous ceux de son espèce, il était réfractaire aux soins de la faculté. Superstitieux comme les gens du peuple, il méprisait tout remède qui n'était point enveloppé de merveilleux ; mais il était plein de confiance pour les empiriques ou les demi-sorciers guérissant par des paroles, des exorcismes ou des simples : il faisait venir ceux qu'on lui indiquait et se conformait à leurs prescriptions. A la demande pressante de Sosthène, il consentit pourtant à voir un médecin pour sa femme. Le jour même, le jeune homme ramena un docteur de sa clientèle. Il ne fallait pas un long examen pour constater la maladie de la pauvre vieille ; sa respiration haletante, sa maigreur, la transparence de son teint étaient autant de symptômes alarmans. La pauvre femme était usée, toute sa vie elle avait fait un peu plus que ses forces, brûlé plus de charbon que sa nature n'en comportait : la machine était à bout et ne donnait plus de chaleur. Le jeune docteur prescrivit tout ce qui pouvait ranimer cette existence presque éteinte, mais sans espoir de succès ; il ne dissimula pas son inquiétude. Sosthène aurait bien désiré que Pierre le consultât, mais il n'y voulut consentir, il avait peur des médecins, peur surtout de connaître la vérité. Les empiriques lui promettaient la guérison, et à défaut d'autres remèdes, ils lui donnaient l'espérance. Toute-

fois, le docteur l'examina à la dérobée pendant la consultation. En regagnant sa voiture, il dit à Sosthène :

— Vos deux vieillards sont aussi malades l'un que l'autre; je ne saurais dire lequel arrivera le premier dans cette course vers la tombe; la femme est absolument détruite, l'homme a une hypertrophie du cœur, et l'enflure des extrémités indique qu'il n'ira pas loin. Souhaitons qu'il meure le premier : dans l'état de la pauvre femme, les facultés morales sont bien émoussées; chez l'homme, au contraire, la tête est restée vivante, et par affection, par habitude, par égoïsme peut-être, il ressentira vivement la perte de sa compagne. Un changement dans la forme des soins lui portera le dernier coup. Je reviendrai si vous le désirez, mais je ne puis rien ni pour l'un ni pour l'autre; c'est un acte de conscience de vous en avertir.

Une nuit, la vieille paysanne qui gardait les vieillards appela Sosthène. Jeannette était toute blanche et respirait à peine; elle était en syncope. On employa tous les moyens, mais la pauvre femme s'éteignit dans ses bras sans avoir repris connaissance.

Pierre, à côté, ne se rendait pas compte de ce qui se passait, il s'éveilla pour s'informer. On éteignit les lumières pour le rendormir. Au petit jour, Sosthène fut obligé de lui faire connaître la vérité, le moribond ne la devinait que trop. Il ne manifesta aucune douleur; pas un mot, pas une larme, il pâlit affreusement et eut peine à reprendre sa respiration. Il demanda à voix basse qu'on soulevât ses oreillers, puis, s'étant presque assis, il regarda le visage blanchi de sa pauvre compagne. Comme Sosthène voulait baisser le rideau du lit :

— Laisse, dit-il, j'ai encore bien des choses à lui dire.

Il demanda si on avait fait prévenir à l'église. On n'avait point encore eu le temps. Une heure après, le fermier ramenait le curé de la paroisse dans sa carriole.

Le prêtre était un gros homme âgé; sa face rubiconde était encore engourdie de sommeil. Il commença ses prières avec la voix indifférente et professionnelle de ceux qui ont la grande habitude de voir mourir : l'émotion ne saurait atteindre ceux dont le rôle est de secourir les maux de ce monde et de soutenir les défaillances à l'heure suprême. Sosthène, debout, tenait la main de la morte; la vieille servante, agenouillée, répondait à haute voix aux prières du prêtre; les paysans de la ferme étaient venus prier. Par la fenêtre ouverte, un âcre parfum de terre humide pénétrait dans la chambre; le soleil se jouait sur les courtines du lit. Le vieillard, impassible, la tête sur la main, regardait le spectacle avec des yeux sans larmes. Les prières terminées, il donna d'une voix claire ses in-

structions : bien que ne pratiquant pas d'ordinaire, il voulait une cérémonie luxueuse ; rien ne devait être épargné.

Quand le curé fut parti, il appela Sosthène :

— Prends mes clés sous mon oreiller, dit-il, et écoute-moi.

Après avoir plongé à plusieurs reprises sous le traversin du vieillard, Sosthène ramena un trousseau de clés de différentes grandeurs. Pierre en choisit une.

— Ouvre le secrétaire, dit-il ; tu trouveras dans le premier tiroir à droite un sac de toile plein d'or. Compte cinq mille francs ; tu les remettras au curé, il paiera la cérémonie, le surplus sera pour les pauvres. Le sac contient le double de la somme ; dans quelques jours, le reste servira pour moi, et, puisque nous sommes sur ce chapitre, épuisons-le. Écoute : le tiroir de gauche renferme des papiers ; quand j'aurai rejoint ta mère, tu y trouveras les instructions qui te concernent.

Sosthène compta la somme, s'assura que les papiers étaient en place, referma le secrétaire et remit les clés sous le traversin du mourant.

— Maintenant, retirez-vous tous : je la veux toute à moi pendant cette dernière journée.

Sosthène insista pour arracher son père à ce douloureux spectacle ; mais la volonté du vieillard était immuable, il ne voulut pas quitter sa chambre ; il fallut l'y laisser seul. La vieille femme vint pour allumer un cierge et placer un rameau dans un plat rempli d'eau bénite :

— Laissez, dit-il, je veux que rien ne soit changé jusqu'à la dernière minute. — Et le cadavre, déjà rigide sous la couverture, resta éclairé par le jour cru de la fenêtre entr'ouverte.

Le vieillard assista du lit, sur lequel il était inerte, aux apprêts funèbres, et, le matin, il vit partir celle qu'il n'avait pas quittée depuis quarante ans. Au moment où le cercueil passa la porte, il envoya de sa main velue et noueuse un baiser d'adieu à sa compagne.

— Le seul reproche que j'aie à lui faire, dit-il, c'est de partir la première.

Quand Sosthène revint après la cérémonie, il le trouva debout. Par un suprême effort de volonté, il était parvenu, malgré sa garde, à descendre sur sa bergère ; il s'était fait rouler jusqu'à la fenêtre. Depuis près de deux mois, il n'avait tenté cet effort ; il était épuisé. Le soleil éclairait sa face exsangue, accentuait les rides profondes et la transparence blême de sa chair sans vie.

Sosthène lui fit de timides reproches sur cette imprudence.

— A quoi bon, répondit-il, j'ai déjà trop lutté ; j'aurais dû partir avant elle, le ciel ne l'a pas voulu ; maintenant je me laisse

couler, j'en ai assez, mon garçon. Partout je serai mieux qu'ici... tout seul. J'ai voulu voir le ciel et la terre avant de descendre sous l'une et de monter dans l'autre. Tout s'est bien passé? On a eu l'air content?

— Oui, tout, monsieur Pierre.

— Écoute encore, mon enfant, tu vas t'en aller, tu es nécessaire là-bas, et moi je n'ai plus besoin de personne; je veux être seul, tu reviendras demain.

Comme la bonne rentrait :

— Vous allez me préparer son lit, je veux mourir dans le même, j'y tiens.

Sosthène aida à le recoucher et partit; il savait que jusqu'à la dernière minute il faudrait lui obéir.

La semaine s'écoula sans changement sensible dans l'état du malade. Le vieux Pierre, depuis la mort de sa femme, semblait avoir perdu la parole; il vivait en lui; la vie extérieure n'avait plus aucun intérêt, il cherchait seulement à se rappeler. Le plus souvent, appuyé sur son coude, il laissait échapper des mots isolés, jamais liés en phrases; c'étaient des jalons plantés dans ses souvenirs; il évoquait mentalement les faits et repassait sa vie : l'avenir était fermé, il retournait en arrière.

Un soir il fit approcher Sosthène :

— Et les Gaudru? dit-il.

— Ils sont partis, répondit le jeune homme.

— Tu aimes toujours la petite?

— Oui et non, elle m'a quitté sans me rien dire.

— Oublie-la, tu vaux mieux que ces imbéciles; ils te regretteront, souviens-toi de ce que je te dis. Ne perds pas de vue mes papiers dans le secrétaire; tu trouveras là mes dernières volontés.

Huit jours après cet entretien, par une belle après-midi de novembre, le vieillard s'éteignit lentement, sans souffrance et sans regret; en foulant son lit avec ses deux mains raidies, il prononça ces dernières paroles : « Moi aussi, là,.. » exprimant ainsi la joie de mourir où sa femme s'était éteinte.

Le docteur ne s'était point trompé : quinze jours avaient suffi pour effacer ces deux existences. Le départ de Pierre eût peut-être laissé vivre Jeannette, mais, Jeannette morte, Pierre devait la suivre. Sosthène, désormais, était bien seul au monde. Aujourd'hui, il était privé de toute affection.

Il obéit de point en point aux prescriptions imposées par son père adoptif : la cérémonie réglée pour la femme fut exactement reproduite pour le maître. Le jeune homme sentait s'éveiller en lui un sentiment nouveau; pour agir, il n'avait plus à consulter personne,

au contraire on prenait son avis pour la moindre chose : il avait une importance qu'il n'avait jamais soupçonnée. La fortune de Rabazou, dissimulée avec soin, devait être grosse ; certaines expressions lui revenaient à la mémoire, la résistance inexplicable à son mariage lui donnait à réfléchir.

Quel pouvait être l'héritier? Pour la cérémonie, les fermiers avaient pris ses ordres; le curé de la commune s'inclinait tout bas en lui parlant. Il respirait une atmosphère de puissance inconnue. Il se sentait quelqu'un subitement.

Aussitôt après la mort, Mélin-Changobert, l'homme de confiance du drapier, était accouru et l'avait aidé dans tous les détails. Quand Pierre fut en repos dans le cimetière du village, le notaire prit le bras de Sosthène et, l'abritant sous un vaste parapluie de cotonnade, le brouillard commençant à tomber :

— Mon garçon, lui dit-il, nous avons beaucoup à causer; il faut te mettre au courant de ta nouvelle situation et, par ce fait, me décharger à ton profit de la gérance d'une fortune importante et très compliquée dans sa forme.

Sosthène quitta le bras de son interlocuteur, pâlit, chancela, et serait certainement tombé si le vieil homme ne l'eût appuyé contre la muraille du château.

La confirmation de ses espérances lui causait un profond bouleversement; un arrêt du cœur lui avait donné un vertige subit. Il ne fut pas long à se remettre, et reprenant le bras du notaire :

— Vous dites?

— Je dis, mon garçon, que les affaires de la succession doivent être réglées le plus promptement possible, dans ton intérêt et dans le mien. On t'a élevé sous un boisseau ; c'était un principe absolu chez le pauvre défunt. J'ai souvent combattu ses idées à cet égard, sans pouvoir jamais les modifier; aujourd'hui je suis appelé à juger les conséquences de cet entêtement, je ferai du moins tous mes efforts pour les atténuer.

Cette idée entrait difficilement dans la tête du jeune homme: s'endormir commerçant modeste et s'éveiller millionnaire, c'était trop brusque.

— Écoute-moi bien, mon ami, continua le notaire; la plupart des titres de propriétés et les valeurs de Rabazou sont à mon étude; j'ai un testament olographe des deux époux, mais tu dois avoir ici même un double de ce testament et des papiers concernant des instructions personnelles.

— Oui, lors de la mort de ma mère, en me remettant l'argent destiné à ses funérailles et aux siennes, car il avait tout prévu, il m'a désigné un tiroir du secrétaire contenant ses papiers. Je n'ai pas voulu en prendre connaissance sans vous.

— Tu as bien fait, mon enfant; maintenant rien ne nous empêche de procéder.

Le jour baissait rapidement; les deux hommes rentrèrent dans la chambre mortuaire par la porte latérale du château.

La vieille servante les précéda avec une lumière. La pièce se ressentait du désordre de la dernière heure; rien n'avait été remis en place : près du lit, sur une petite table, le buis baignait encore dans l'écuelle d'eau bénite; les cierges éteints laissaient après eux une vague odeur de sacristie, mélangée de chlore et de médicamens. Les fleurs d'automne, dont la couche était jonchée, répandaient un parfum fade; le sol était couvert de boue apportée par les prêtres et les assistans.

Sosthène ouvrit la fenêtre; une bouffée d'air fit vaciller la lumière. Le jeune homme prit dans la poche de son vêtement le paquet de clés que lui avait remis Pierre avant de mourir. Il en essaya plusieurs, abaissa la planche du secrétaire, puis, sortant le tiroir qui renferme les papiers, il vint le déposer sur la table. Le notaire en connaissait, à peu de choses près, le contenu. Pierre écrivait très difficilement; il avait constamment recours à son homme de confiance pour rédiger les pièces dont il avait besoin; quelques-unes étaient écrites par Jeannette d'une main tremblante de vieil écolier.

Mélin-Changobert prit une liasse, la feuilleta rapidement et, tirant une lettre cachetée de cire noire imprimée d'une croix, il la tendit à Sosthène; elle portait sa suscription.

— Ferme la fenêtre, lui dit-il, mets-toi près de moi et lis.

Sosthène fut pris d'un tremblement involontaire; il ferma, et vint s'asseoir. Le notaire, accoudé à la table, les yeux dans le vide, attendait la main à l'oreille en forme d'entonnoir. Sosthène rompit le cachet : l'enveloppe contenait une feuille simple écrite d'un seul côté de la main de Pierre; la date était postérieure à la mort de Jeannette.

« Sosthène, mon enfant, j'ai jamais voulu que tu croies que tu étais riche, et ça parce que je voulais t'amener à l'âge de raison, si le bon Dieu voulait, élevé dans la modestie et le travail. Si tu avais connu ta position à venir, tu aurais peut-être fait un mauvais sujet, je ne le voulais pas; aujourd'hui que tu es en âge de comprendre, que tu connais le prix de l'argent, puisque tu as su en gagner toi-même, tu cours moins de risque de faire des sottises; ta vieille mère t'a élevé chrétiennement, moi je t'ai élevé honnêtement, avec ça tu dois aller tout seul et tout droit. Ne te monte pas la tête; jouis de ce que tu possèdes pour toi et pour le bien de tous; tâche de rester utile et jamais sans rien faire. Pas haut avec les petits, pas plat devant les grands. Tu vas avoir à te défendre contre la po-

litesse de tous ceux qui t'ont méprisé jusqu'à cette heure : ne sois ni trop sévère n trop accueillant. Quand on a beaucoup d'argent, ça donne beaucoup de mal pour s'en bien servir ; c'est peut-être pour ça que je n'ai jamais su qu'en gagner ; après, j'étais trop vieux pour en faire usage, mais tu me remplaceras : moi je l'ai amassé, à toi d'en jouir ; tu es assez jeune pour apprendre.

« Je n'ai pas besoin de te dire d'être honnête, j'ai confiance en toi, et ordonné, c'est la seule façon de se servir de ce qu'on a. Marie-toi vite : une famille, c'est le premier luxe que doit se donner un homme. Si j'ai détourné ton mariage avec la fille de cet imbécile de Gaudru, c'est que j'ai pensé que tu pouvais faire mieux.

« Donne ton commerce à ton premier commis ; j'exige qu'il laisse sur son enseigne : « Successeur de Pierre Rabazou. » Ça te rappellera, si tu l'oubliais, l'origine de ta fortune.

« J'ai longtemps hésité à t'adopter et à te donner mon nom ; ta pauvre mère me l'avait demandé bien souvent, je n'ai jamais voulu. Si tu avais été mon fils, tu aurais soupçonné ton avenir et tu n'aurais plus travaillé ; j'ai voulu que ce que j'avais amassé restât à quelqu'un qui sût bien s'en servir. Ne fais jamais de politique, c'est l'affaire de ceux qui ne savent pas faire autre chose ; ne renie jamais tes égaux, n'oublie jamais les malheureux, prends conseil en toutes choses de mon ami Mélin-Changobert ; il est dépositaire de toute ma fortune, tu peux et tu dois te fier à lui.

« Tu feras élever dans le cimetière du village une belle pierre sur laquelle on écrira mon nom : Rabazou, et celui de ma pauvre Jeannette, avec la date, le tout simple, mais riche : la modestie affectée, c'est encore de l'orgueil.

« J'entends que tu prennes le rang que comporte ta fortune ; tu rouvriras le château en respectant, sans y rien changer, la chambre où nous avons vécu.

« Adieu, mon garçon ; tâche d'être aussi heureux dans ta richesse que je l'ai été moi-même dans ma médiocrité. Je t'embrasse.

« Ton vieux père : PIERRE RABAZOU. »

Sosthène put à peine achever sa lecture ; ses yeux étaient inondés de larmes ; elles coulaient lentement le long de sa moustache brune et tombaient sur ses mains.

Outre cette lettre, le casier contenait des instructions sur le rendement et sur la culture, un inventaire détaillé du mobilier du château et un plan cadastral du parc et de la terre. Sosthène fut étonné de son étendue : elle comprenait plus de seize cents hectares, divisés en une infinité de petites fermes dont la gérance était

confiée à Mélin-Changobert. On pensait que Rabazou avait vendu les terres en détail pour conserver uniquement le château et le parc, d'une contenance de soixante hectares ; il avait, au contraire, constamment acheté tout ce qui pouvait l'arrondir.

Parmi les papiers, un petit portefeuille en peau de requin vert à fermoir d'argent attira l'attention de Sosthène ; il contenait une note écrite au crayon : « Mon garçon, comme il est essentiel que tu aies de l'argent liquide pour les frais de succession, comme, d'autre part, je t'ai fait tort en te faisant héritier au titre le plus onéreux, j'ai mis de côté à peu près la somme nécessaire. Tu trouveras dans la cave, en descendant par l'escalier, sous le grand pavillon de droite, une caisse remplie de bouteilles vides et cassées ; tu soulèveras le verre et, sous une couche de sable, tu trouveras l'argent en pièces et en billets ; joint au revenu que je n'ai pu encaisser et que conserve Mélin, tu réaliseras ce qu'il faut pour acquitter à peu près les droits de succession.

Monte-Cristo, en découvrant la grotte, fut certainement moins surpris. Sosthène remit les papiers en place, ferma le secrétaire et resta abîmé dans la bergère.

Mélin-Changobert se leva, tendit la main au jeune homme et lui donna rendez-vous pour le lendemain à son étude.

XVIII.

Quand Sosthène eut mis son vieil ami en voiture, il rentra dans l'unique chambre du château. Il se sentait incapable de mettre ordre à ses idées ; elles se succédaient si rapidement dans sa cervelle qu'il en ressentait une fatigue extrême, comme s'il eût suivi sa pensée en courant ; la tête lui tournait au moral et au physique.

La bonne entra pour lui offrir ses services ; il tressaillit douloureusement comme quelqu'un qui vient d'être subitement éveillé :

— Vous n'allez pas rester sans manger, lui dit-elle, faut se faire une raison. — Puis, attirant vers le jeune homme une petite table recouverte de toile, elle apporta de sa cuisine la maigre pitance qu'elle avait préparée, s'assit en face de son maître, suivant l'usage de la maison, et il fit avec elle son dernier dîner de pauvre.

Après le repas, Sosthène fut saisi d'une agitation fébrile ; il commençait à comprendre, le rêve prenait consistance ; son étonnement, presque pénible au début, devenait agréable. « Je suis riche, se disait-il, très riche, libre, jeune, je vais pouvoir... » Ici le souvenir de Radegonde lui remonta violemment au cœur ; son premier mouvement était de courir à elle pour lui faire partager sa joie et

tenter une nouvelle démarche. Mais elle était partie sans lui dire adieu. A cette heure, il n'était pas fâché de tirer du père une innocente vengeance. Le regret de ceux qu'il venait de perdre lui faisait venir des larmes où la reconnaissance avait sa part, puis son imagination repartait à la conquête de la vie.

La vieille femme s'était retirée dans le taudis qui lui servait de chambre; on entendait son ronflement sonore : la pauvre servante avait passé bien des nuits au chevet de ses deux malades.

Sosthène était seul, bien seul; il regrettait de n'avoir personne avec qui s'épancher. C'était le mauvais côté de l'éducation des vieux : il était sans amis; dans la crainte de le perdre, on avait pris soin de l'isoler.

Le vent s'était élevé au dehors, la pluie frappait violemment contre les vitres; la bise d'automne, en passant sous les portes disjointes, avait des sifflemens aigus, des bruits d'orgues d'une douceur de plainte, suivis de rugissemens de bêtes fauves.

Sosthène ferma les contrevens rouillés; la bougie s'éteignit, dans l'obscurité il eut peur : les secousses qu'il venait d'éprouver avaient ébranlé ses nerfs.

Après avoir barricadé la porte de la cuisine, il rouvrit le secrétaire et se mit de nouveau à fouiller les différens tiroirs; la petite glace, tachée par l'humidité, lui renvoyait son image : il avait peine à se reconnaître. Le meuble était rempli de choses sans valeur en apparence : une pierre ramassée un certain jour, une fleur séchée, un bout de ruban, des graines, un fruit bizarre, quelques photographies, le livre des récoltes de chaque année, le carnet de comptes des vignerons et des entrepreneurs à tâche, des morceaux de meubles cassés, un portefeuille bourré de quittances; dans un casier du haut, l'instrument en fer dont se servent les ramoneurs pour racler la suie et une date collée au dos : 3 novembre 1820, celle de l'arrivée en Poitou; un bouquet de mariage, des fleurs jaunies, ornées de petites boules en verre étamé.

Sosthène ne se lassait pas de fouiller dans ces souvenirs d'un autre; il avait souvent vu le vieux Rabazou ouvrir le meuble; mais c'était l'arche sainte : jamais la clé ne restait à la serrure, il ne la confiait à personne. Le jeune homme ressentait le plaisir qu'on éprouve à pénétrer dans des lieux dont on a toujours vu la porte close. Il éprouvait une joie d'enfant indiscret à lire les lettres. Des faits restés obscurs lui étaient expliqués; il découvrit des papiers ayant trait à sa naissance : il était bien le fils d'une paysanne morte en couches, Clorinde Goulu, du village de Saint-Julien. Ce souvenir n'éveillait aucun regret; il n'est pas naturel de chérir ceux qu'on n'a pas connus : la voix du sang est une invention de dramaturges. L'acte de mariage des vieux sans contrat, — ils n'avaient rien à cette

époque, — l'image de sa première communion, quand il allait chez les frères pour apprendre à lire.

Comme il se disposait à refermer le tiroir et rejeter dans le silence de la tombe tous ces souvenirs évoqués, Sosthène avisa un papier jauni : c'était un plan des sous-sols. Les caves très vastes, taillées dans le tuf, s'étendaient non-seulement au-dessous du château, mais encore sous les communs et une partie de la cour d'honneur. Du temps du marquis de Boursonne, des compartimens avaient été murés pour conserver des vins et éviter qu'on y touchât avant certaine époque. Sosthène avait souvent entendu dire qu'au-dessus des voûtes était écrite la date de la fermeture. Les souterrains qui s'étendaient sous la cour et sous les communs avaient une entrée particulière. Pierre n'était point à même d'opérer une surveillance constante ; redoutant, d'autre part, qu'on pénétrât sous lui, il avait muré et terrassé cette issue ; de ce fait, une grande partie du sous-sol était impraticable.

Sosthène ne voulut point attendre au lendemain pour s'assurer que la somme était à sa place ; son imagination surexcitée lui fournissait l'énergie nécessaire. En plein jour, sa démarche pouvait être observée ; il importait qu'elle ne fût pas connue : l'heure était des plus propices à cette excursion mystérieuse.

Il prit le trousseau de clés et les enveloppa dans son mouchoir. Il agissait comme un malfaiteur, prenant autant de peine pour entrer en possession de son bien qu'un voleur pour s'emparer de celui d'un autre.

Après avoir ouvert avec peine la porte de communication, le jeune homme s'engagea dans le corridor. Ses pas sur la dalle se répercutaient longuement comme dans une église déserte ; sa lumière tremblante projetait une lueur incertaine sur les objets et sur les glaces. Les portes des salons étaient soigneusement fermées. Il arriva au bout de la galerie et recula d'épouvante. Quelqu'un venait à lui. Un frisson affreux lui parcourait les membres et le paralysait. Quel pouvait être cet inconnu, un revenant ou un voleur? Il haussa sa bougie ; l'homme reproduisit le même geste ; alors seulement il se reconnut ; lui-même venait à sa propre rencontre : une glace immense garnissait le fond. La secousse avait été si douloureuse qu'il n'avait pas la force d'en rire ; il se hâta. Il était trop nerveux ; il fallait en finir avec cette expédition nocturne.

Le château se terminait à l'aile droite du nord par un pavillon carré faisant saillie sur la façade ; la pièce du rez-de-chaussée contenait la cage d'un escalier montant au premier étage. Sous les marches de pierre s'ouvrait une porte basse. Sosthène posa sa bougie pour chercher la serrure ; il eut la plus grande peine à la faire mouvoir ; enfin la porte céda : un second escalier de pierre, étroit et glissant, descendait

jusqu'au sous-sol. Une première cave régnait sous l'antichambre; le jeune homme en fit rapidement le tour; elle était vide. Par le soupirail garni de fer, un vent glacial menaçait d'éteindre la lumière. Sosthène la protégeait de sa main ouverte. Une porte également fermée à clé faisait communiquer avec une autre pièce souterraine. Cette seconde cave contenait des vieux meubles, des caisses, des bois de toute espèce et des tonneaux vides; une descente bardée de fer permettait d'encaver. Sosthène avait oublié les indications du papier, la crainte de se tromper lui causait une terreur vague; pourrait-il se souvenir? Qu'allait-il trouver? Il cherchait en vain la caisse de verre cassé; ne voyant rien, il ouvrit une troisième porte. En pénétrant, l'air du soupirail souffla sa lumière. Le frisson douloureux qu'il avait ressenti dans le couloir l'étreignit de nouveau à la gorge. Il cherchait d'une main maladroite sa boîte d'allumettes; il l'avait prise, il en était certain, pourtant il ne la trouvait pas; il l'avait à la main qu'il cherchait encore. Son énergie, dont il faisait usage pour la première fois de son existence, lui faisait défaut. Il n'était pas brave, il dut se l'avouer; mais le but poursuivi avait trop d'intérêt pour ne pas l'emporter sur la crainte : il parvint à rallumer sa bougie et la protégea cette fois avec les pans de sa veste.

La troisième cave ne contenait que des tonneaux; en les frappant, Sosthène s'aperçut qu'ils étaient remplis. Il ouvrit successivement six caves, dont trois étaient garnies jusqu'à la voûte de barriques pleines. A la dernière, il reconnut la porte murée qui séparait celles du château. Malgré son attention, Sosthène n'avait rien vu qui ressemblât à la caisse précieuse : il commençait à douter; pourtant la note était affirmative. Il revint sur ses pas; la peur avait disparu; il n'avait plus qu'une crainte : ne pas retrouver l'argent.

Dans la quatrième cave, il n'avait pas remarqué, dissimulée entre deux tonneaux, une petite porte basse, au point qu'il fallait s'incliner à mi-corps pour passer sous la voûte. Sosthène approcha sa lumière et aperçut des verres dont les facettes brillaient dans l'obscurité comme des pierres précieuses; il pénétra dans le caveau étroit dont la voûte surbaissée permettait à peine de se tenir debout. Dans un angle, se trouvait une vaste caisse remplie de tessons de bouteilles. Sosthène dut s'appuyer à la muraille pour reprendre haleine. A côté, un gant de daim tailladé indiquait suffisamment sa destination; le jeune homme y introduisit sa main et commença à déblayer les morceaux de verre; il les mettait de côté doucement pour ne pas faire de bruit. Il atteignit bientôt une couche assez épaisse de cendres mélangées de charbon; à l'aide d'un tesson, il fit un trou et rencontra le fond. « Rien, se dit-il, on m'a trompé; » pourtant, en mesurant la profondeur, il constata qu'entre la planche et la dernière paroi, il existait certainement une

cavité ; il la retira et, sous cette dernière barricade, apparurent des sacs d'or et d'argent.

Il lui semblait toujours entendre des bruits de pas, mais il était bien seul et en possession de son trésor ; chaque sac avait au cou, attaché par une ficelle, la note de son contenu.

Il eût voulu tout emporter immédiatement ; mais, après avoir soulevé un premier sac, il reconnut l'impuissance de ses efforts et remit l'argent en place.

Le seul parti sage était de laisser les choses en l'état ; depuis longtemps il en était ainsi ; il fallait patienter quelques jours encore, il consulterait Mélin. Il remit la planche, la couche de cendre et les tessons de bouteilles ; et, après avoir successivement fermé les portes avec le plus grand soin, Sosthène remonta à la chambre. La vieille femme ronflait toujours. La pluie frappait les volets, le vent ébranlait les cheminées ; mais Sosthène était aguerri, sa pensée, maintenant tout à sa découverte, était trop absorbante pour laisser place à aucun autre sentiment. La fatigue, au petit jour, finit par l'endormir.

XIX.

Nestor Mélin-Changobert était un homme sur les limites indécises de l'âge mûr et de la vieillesse. Grand, maigre, avec beaucoup de distinction, son visage rigoureusement rasé était empreint d'une douceur vague due à de grands yeux bleus d'un charme féminin. De longs cheveux gris, déjà rares, s'étalaient sans ordre sur son crâne et descendaient sur le collet de sa redingote noire. Sa bouche était ordinairement plissée par un sourire ironique. Il parlait peu, achevait rarement ses phrases, ne disait jamais sa pensée et se contentait de sourire à ce que disaient les autres. Il passait dans sa clientèle pour un notaire instruit et un homme intègre. Il avait la confiance de la plupart des riches familles du pays, et gérait leurs biens avec une grande prudence ; mais quand l'un de ses cliens faisait une mauvaise affaire sans l'avoir consulté, il réprimait mal un mouvement de satisfaction : c'était sa vengeance. Il était d'une discrétion à toute épreuve ; il lui arrivait parfois de prêter l'argent du père au fils, du frère au frère ; jamais il ne l'avait révélé.

Il était mystérieux pour lui-même comme pour ses cliens ; personne ne connaissait sa fortune et son chiffre d'affaires.

Il avait une famille, mais il n'en avait nul souci. Sa femme, bien qu'ils vécussent officiellement sous le même toit, avait sa maison absolument distincte ; une incompatibilité d'humeur les sé-

parait aussi sûrement qu'aucune loi : sans affection et sans haine, ils semblaient s'ignorer. Les enfans qu'ils avaient eus, au début de leur mariage, vivaient au loin; aucun lien de tendresse ne les rattachait à cette maison étrange.

Le vieil hôtel qu'ils habitaient place Saint-Pierre-le-Puellier avait deux issues et deux corps de bâtimens séparés par une cour humide et encaissée, dont les pavés symétriques étaient plantés en rayons de roues. Mme Mélin habitait sur la place; l'appartement et l'étude de son mari donnaient sur la rue. Par ce fait, ils n'étaient que voisins; une petite grille, à claire-voie, isolait la maison. L'étude était au premier étage; un escalier en bois conduisait directement à la pièce où travaillaient les clercs; à la suite, se trouvait le cabinet du notaire. Son bureau, près de la fenêtre, était entouré d'un grillage en bois blanc pour le tenir à l'abri de ses cliens importuns; c'était un aristocrate et un délicat à sa manière : il avait horreur que les paysans lui parlassent de trop près.

Une petite servante infirme faisait son ménage et servait le déjeuner dans une grande pièce, lambrissée de chêne, au rez-de-chaussée de l'hôtel.

La maison de la place Saint-Pierre-le-Puellier était exclusivement réservée aux affaires et à la vie courante; mais, pour son existence privée et un peu mystérieuse, le notaire avait un second domicile dont l'accès était interdit. Mélin-Changobert, dès l'époque où les premiers différends s'étaient élevés entre sa femme et lui, avait acquis une vaste *clôture* dans laquelle il faisait du jardinage et autre chose,.. disait-on. Excepté le dimanche, où il appartenait exclusivement à sa clientèle campagnarde, chaque jour, à partir de quatre heures, quelque temps qu'il fît, on le voyait descendre vers la rivière. Son jardin était situé entre le Clain et la rue du Chat-Rouge, avec entrée sur les boulevards extérieurs; le pavillon qu'il occupait donnait directement sur la rue. Là encore, une vieille servante faisait son ménage et son dîner.

Pendant les beaux jours, à dater du printemps, il mettait habit bas et s'occupait d'horticulture avec un aide; celui-ci n'avait jamais pénétré dans l'habitation : il arrivait par la porte du boulevard, se reposait et mangeait sous un petit hangar qui servait de serre. Le pavillon du notaire semblait inhabité : sur la rue, les volets étaient soigneusement cadenassés, et sur le jardin, d'épais rideaux, constamment baissés, ne laissaient pénétrer aucun regard. Le rez-de-chaussée se composait d'une cuisine, où couchait la bonne, et d'une salle à manger. Au premier étage, il y avait deux chambres confortablement meublées : des vases remplis de fleurs, des gravures, des tableaux, témoignant un certain goût; par-dessus tout, un parfum de distinction, de jeunesse et de vie élégante qui tranchait

singulièrement avec les allures ordinaires du tabellion. Ici s'écoulait la seconde moitié de l'existence de Mélin-Changobert. Sous prétexte de jardinage, et avec la discrétion qu'exigeait son état, l'homme, sur cet autel mystérieux, venait sacrifier à ses passions secrètes, car il adorait les femmes. La rue, déserte et mal famée, le mettait à l'abri des yeux indiscrets : il ne courait aucun risque de rencontrer ici quelqu'un de sa respectable clientèle ; l'éloignement du quartier permettait de croire qu'il avait choisi ce terrain pour se livrer à son goût favori. On le savait riche, généreux et discret ; plus d'une femme, qui n'aurait osé contracter un emprunt à l'étude, acceptait ici un cadeau dont le reçu ne laissait pas de traces.

On disait tout cela vaguement par les faubourgs : chacun racontait des anecdotes ; personne ne les avait jamais contrôlées. Le notaire faisait ses affaires avec intelligence et honnêteté ; il importait peu que l'homme privé fût plus ou moins dissolu.

Quand il traversait le faubourg, remontant chez lui le matin avec un melon sous le bras, ou de beaux fruits dans un panier, il avait surtout l'air d'un bon bourgeois rentrant de sa maison de campagne. De plus, il était obligeant, donnait souvent de bons conseils, sans en tirer bénéfice. On disait de lui : C'est un brave homme.

XX.

Sosthène s'éveilla brisé ; son sommeil avait été souvent troublé après son excursion nocturne. Dans son cauchemar, les chauves-souris lui apparaissaient comme autant de mauvais génies préposés à la garde du trésor. Au jour, il se leva et partit pour la ville.

La pluie avait cessé, il faisait froid ; le soleil, un soleil pâle, se montrait par intervalles à travers les nuages ; les prairies étaient givrées. Sosthène avait hâte d'entrer dans sa vie nouvelle ; il voulait avoir la preuve officielle de la révélation intime de Mélin-Changobert. Il voulait être riche pour tout le monde : jusqu'ici, il l'était seulement pour lui et pour son notaire ; il désirait surtout que Radegonde l'apprît. Gaudru serait bien attrapé ? Son amour, à cette heure, se mêlait d'un besoin de représailles.

Ses commis finissaient de retirer les volets du magasin quand il arriva rue du Parvis. Il éprouva un grand plaisir à comparer ce qu'il était hier et ce qu'il allait être demain. En attendant l'heure d'aller chez le notaire, il trompait son impatience en visitant la maison, son berceau. Il monta à sa chambre pour prendre des habits de deuil ; il visita le réduit où sa vieille mère avait mis sa couchette

pendant sa première enfance, la petite chambre qu'il avait habitée plus tard, et enfin celle qu'occupaient les deux époux. Il avait rêvé d'y vivre un jour avec Radegonde; son ambition alors ne dépassait pas cette espérance; aujourd'hui, tout cela était oublié. Les cliens arrivaient; il descendit au magasin : il voulait être petit marchand jusqu'au bout, la transition serait plus sensible. Il mettait du raffinement dans sa jouissance; peut-être aussi voulait-il trouver les heures moins longues; le notaire avait dit dans la matinée. Vers dix heures, Sosthène prit son chapeau et des gants pour avoir l'air d'un monsieur. En passant devant le magasin de Gaudru, il marcha plus lentement. Malgré sa préoccupation, une bouffée de souvenirs amoureux lui remonta au cœur.

Quand Sosthène traversa la place Saint-Pierre-le-Puellier, Mélin-Changobert sortait de table : il entrait dans ses habitudes de déjeuner de bonne heure, en venant de son jardin, avant de se mettre au travail. La servante infirme introduisit le jeune homme dans la salle à manger. Le notaire se rôtissait les jambes devant un feu de sarmens, en achevant des marrons grillés qu'il prenait dans un vase de terre devant la cheminée.

— Mon garçon, assieds-toi; tu vois, je t'attendais. Tu as déjeuné, je suppose?

— Non, répondit le jeune homme, mais je n'ai pas faim.

— En effet, tu es tout pâle. Ce n'est pas le moment d'être malade; mais il y a là-haut de quoi te guérir : montons.

Mélin grimpa à l'étude par l'escalier de bois. En traversant la pièce où se tenaient les clercs, le principal se leva pour regarder Sosthène comme une bête curieuse.

— Collet, dit le notaire, veillez à ce que personne ne me dérange; je suis absent pour tout le monde. Prétextez un inventaire, ce que vous voudrez; si vous avez quelque chose à prendre ici, faites vite, je ferme ma porte.

Le jeune clerc, grand garçon décharné à tournure de séminariste, promit de se conformer aux ordres, et, après être entré, Changobert poussa le verrou intérieur.

Sosthène tremblait. Le tabellion lui répéta trois fois de s'asseoir; il regardait d'un air hébété.

Mélin, ayant ouvert sa caisse, en retira une liasse de papiers, prit au milieu une grande enveloppe cachetée de noir et vint se mettre à son bureau en face du jeune homme.

Mélin était méthodique; il coupa l'enveloppe avec un canif, la mit de côté, déplia lentement le contenu et commença sa lecture.

Sosthène était en nage.

CHATEAU DE BRÉMAILLES

11 juin 187...

CECI EST MON TESTAMENT :

« Je soussigné, Pierre Rabazou, natif du Cantal, sain de corps et d'esprit, lègue en toute propriété à Jeannette Sacré, ma femme, tout mon avoir. Si, contre mon attente, elle succombait la première, je lègue à Sosthène Goulu, mon enfant d'adoption, pour en jouir au jour de mon décès, la totalité de mes biens meubles et immeubles, terres, valeurs, hypothèques, argent en caisse ; enfin ma fortune telle qu'elle se comporte, à charge pour lui de : 1° donner à mon excellent ami et conseiller dévoué, pour ses peines et soins, 50,000 francs ; à la maison de l'orphelinat qui l'a recueilli, à titre de don perpétuel, 60,000 francs pour fonder une rente de 2,500 fr., qui servira chaque année à l'éducation et à l'apprentissage d'un garçon choisi dans l'établissement; plus une rente perpétuelle de 5,000 francs pour l'entretien de la maison. Le don portera le nom de ma femme, en capital, 120,000 francs; à la vieille bonne qui nous a servis jusqu'à la fin, une rente viagère de 1,000 francs; au fermier Bussereau, qui m'aura conduit au cimetière, 5,000 francs; à ma paroisse de Brézé-sur-Miosson, une rente perpétuelle de 1,200 francs; plus, pour l'entretien de nos tombes confiées à la fabrique, une rente perpétuelle de 3,000 francs; à la ville, ma maison de la rue du Parvis, pour en faire un refuge pour les pauvres enfans de l'Auvergne tombés malades dans le pays; en plus, pour les soins et le rapatriement, une rente perpétuelle de 3,000 francs. »

Le testament contenait en outre quelques dons insignifians à d'anciens serviteurs, à un commissionnaire de la rue du Parvis.

Quand Mélin-Changobert eut achevé la lecture de la première partie du testament, il fit une pause et regarda Sosthène :

— Maintenant, mon garçon, je t'ai lu les charges, il est juste que je t'énumère les bénéfices :

« ... Ma fortune à l'heure de mon décès, se compose ainsi qu'il suit : 1° ma terre de Brémailles, comprenant le château, le parc et les dix-sept fermes, d'une contenance totale de 1,600 hectares, ainsi que le constatent les titres de propriété attenans. »

Le notaire prit une liasse de titres, et, l'élevant à la hauteur de son visage. — En ordre, dit-il; — 2° ma forêt de Champ-Morand, située aux confins de la Vienne et de l'Indre, d'une contenance de 1,400 hectares, suivant titres de propriété y attenant; 3° plus, dix immeubles neufs construits rue des Arènes; 4° 1,200,000 francs d'hypothèques légales sur les terres du département de la Vienne et des

Deux-Sèvres, suivant détail; 5° 80,000 francs de rente 3 pour 100 converti; 6° 20,000 francs de rente en consolidé anglais; 7° 5,000 actions gaz; 8° 10,000 obligations et actions des différentes compagnies; 9° enfin, une encaisse dont le montant, connu de Mélin-Changobert et devant varier jusqu'à mon décès, est confié à sa bonne foi. »

Sosthène n'entendait plus depuis longtemps. Il avait eu des éblouissemens; sa cervelle s'était refusée à suivre les détails de cette énumération féerique. Il n'avait jamais soupçonné cette fortune colossale. Il s'était rapproché de la table et restait la tête appuyée sur ses mains.

Le bonhomme le secoua :

— Tu as bien entendu?

— Oui, mais laissez-moi me remettre.

— Oh! tu as le temps, mais moi j'ai besoin d'achever, j'ai autre chose à faire. Allons, secoue-toi et écoute :

Ainsi donc, mon garçon, d'après les comptes établis et dont tu peux prendre connaissance, — les pièces sont en règle, — la fortune laissée par ton père, — donnons-lui ce nom, bien qu'aucun titre n'y autorise, — la fortune, dis-je, s'élève, tant en meubles, immeubles, hypothèques et valeurs diverses, déduction faite des différens legs, à la somme totale de neuf millions quatre cent soixante-dix mille francs en chiffres ronds, qui représentent un revenu approximatif de quatre cent cinquante mille livres de rente.

En acceptant d'être l'exécuteur testamentaire de mon vieux client, j'ai pris l'engagement, non-seulement de rester ton notaire, mais encore ton ami, ton tuteur et un peu ton guide dans la vie peu ordinaire que tu entames et à laquelle, contre mon avis, tu as été si mal préparé; il te faut maintenant apprendre ce que tu devrais connaître depuis longtemps : à gouverner une grande fortune.

Rabazou était en affaires l'une des plus grandes intelligences que j'aie rencontrées, mais il péchait par un vice originaire : le défaut d'éducation. Il était resté, en dépit de tout, paysan auvergnat. Je suis son notaire depuis vingt-cinq ans. Mon prédécesseur, M° Baudin, avait fait son premier contrat vers 183... Tu ne soupçonnes sans doute pas comment cette fortune colossale a été amassée par un homme sachant à peine lire et écrire, et n'ayant d'autre industrie qu'un petit commerce dont tu as pris la suite? Je puis t'éclairer sur cet étrange phénomène, et comme il pourrait s'élever dans ton esprit des doutes sur la légitimité de ces biens, il est de mon devoir de t'en faire connaître l'origine.

Pierre Rabazou est venu à Poitiers vers l'année 1820.

— Oui, dit Sosthène, il m'a souvent raconté ses débuts; il était de ceux qui sont fiers d'avoir fait leur chemin en sabots.

— Tu connais ce détail, mais à cause du mystère dont il s'entourait, tu dois ignorer bien des choses. J'y vais suppléer autant que possible.

Les braves gens qui avaient recueilli Pierre lors de sa maladie s'appelaient Charcelet; ils faisaient le commerce des laines. Pierre prit chez eux le goût et un peu la pratique des affaires; sans quitter précisément ses bienfaiteurs, il fit pour son compte un petit commerce de peaux, de chiffons et de ferraille. A vingt et un ans, il était en mesure de s'acheter un homme; délivré de cette préoccupation, il fonda, rue du Parvis-Saint-Hilaire, sa boutique de draperies; en 1830, il épousait Jeannette Sacré, une paysanne sans famille comme lui, et qui l'a singulièrement aidé dans son entreprise gigantesque. Ils étaient du même âge, de la même race pour ainsi dire; après de longues années de mariage, ils t'ont recueilli. Tu te demandes sans doute pourquoi les braves gens ne t'ont pas adopté. Je me suis moi-même souvent posé cette question. Je n'ai jamais partagé la manière de voir de Pierre à cet égard, sa femme non plus, je dois le dire. Sa fortune a été amassée avec une intelligence et une volonté peu communes. Avant les chemins de fer et les actions des diverses grandes compagnies, l'épargne ne sortait guère du département et se plaçait sur hypothèques par l'entremise des notaires. De là l'origine de ses hypothèques. Quand les chemins de fer ont émis des titres, avec un flair étonnant, Rabazou a mis tout ce qu'il a pu réaliser en actions au pair; de là date la seconde phase de sa fortune.

J'ai succédé à Me Baudin le 9 avril 184.. Les différentes révolutions avaient jeté un grand désordre dans les fortunes territoriales du département. Rabazou sut en tirer profit: il prit des hypothèques sur nombre de terres qu'il a pu vendre en détail depuis; c'est sa dernière manière, celle que je connais le mieux. Quand j'ai racheté l'étude, personne de nous ne soupçonnait la fortune de Pierre; nous traitions le drapier de vieux gêneur, qui dérangeait les clercs pour un sac de noix: grande fut ma surprise en constatant qu'il était un des gros cliens de la maison. Après sa vente aux jésuites et sa spéculation des casernes, il entreprit le quartier neuf de la rue des Arènes, dont il possédait une grande partie. Personne autre que nous n'a jamais su qu'il en fût propriétaire. J'achetais, je faisais les traités, j'hypothéquais en mon nom. On soupçonnait vaguement que Pierre était riche, mais on lui supposait à peine quelques centaines de mille francs.

Quand il acheta en 185.. la terre du marquis de Boursonne, pour la première fois je l'ai vu perdre la tête; il avait éprouvé subitement pour Brémailles un amour de vieillard. Il en avait comme toujours dissimulé l'acquisition, afin de la détailler sans sortir de

mon étude; mais quand il eut visité le château, il n'eut pas le courage de le vendre. Tu ne saurais te faire une idée du génie déployé pour déguiser sa terre : contrats de vente fictifs, baux au nom d'un tiers, morcellement des fermes, il employa tous les moyens; nous avons même dû en inventer. Enfin, il parvint à conserver, ou plutôt à paraître ne conserver que le château, qu'il masqua, démarqua, aveugla, comme tu peux le voir, afin d'y vivre et d'y mourir. Il s'est beaucoup servi de ce fait pour exploiter sa médiocrité apparente : —Cette maison me ruine, disait-il constamment. Enfin, mon garçon, pour me résumer, la fortune de Pierre Rabazou est le résultat d'un travail opiniâtre, d'une intelligence des affaires toujours en éveil; avec cela, aucun besoin et aucune distraction. Sa femme et lui n'ont jamais dépensé huit mille francs par an ; tu juges, avec un pareil avoir, combien la boule de neige peut être grosse !

Au point de vue moral, quelques soins que j'y aie mis, je n'ai jamais pu découvrir le principe de ce caractère, je dois l'avouer. Pierre n'était point un avare dans la véritable acception; c'était un artiste à sa manière. Il poursuivait des combinaisons d'affaires comme un auteur dramatique cherche un sujet de pièce. Il travaillait de la même façon, et quand il avait un gros succès, il en était plus fier comme preuve d'intelligence que pour les bénéfices qu'il en tirait. La fin le prouve. Il aurait pu t'adopter, te procurer l'alliance qu'il eût désirée; il a préféré le coup de théâtre dont la pensée l'a rendu heureux pendant les dernières années de sa vie. Évidemment, Rabazou a voulu faire un roman en action; tu n'as point à t'en plaindre; il te reste maintenant à faire bon usage de la fortune qu'il a si habilement amassée. Il m'a chargé de guider tes premiers pas. Je vais faire pour toi comme je ferais pour un fils, après, tu voleras de tes propres ailes.

Ta position nouvelle sera connue demain; tu vas devenir légendaire. Il faut redouter pour toi ce qui arrive à l'homme affamé en face d'une table bien servie : l'indigestion. Dans ce cas, on recommande de manger avec prudence ; je t'engage à agir de même. Il existe deux autres dangers contre lesquels je dois te mettre en garde : les femmes et les aventuriers.

Pierre te conseille le mariage le plus tôt possible ; ici encore je ne suis pas de son avis. Il te faut acquérir, acheter, pourrais-je dire, l'expérience qui te manque avant de tenter un établissement définitif; à cette heure, tu serais certainement victime d'une combinaison intéressée. A moins que ton amour pour Radegonde ne persiste, ceci te regarde ; mais là encore, avant de rien conclure, je t'engage à réfléchir : ce qui était très bien pour un commerçant peut n'être plus à la taille d'un millionnaire.

Le monde est rempli de gens sans présent et sans avenir, dont le passé douteux éteint toute délicatesse; ceux-là sont à l'affût des gens comme toi. Ils leur vendent le plus cher possible la science qu'ils ont acquise. Incapables de rien faire, avides de jouissance, sans courage et sans résignation, ils trompent, par quelques heures d'orgie, la faim ou leur misère. Flatteurs par état, mauvais conseillers pour mieux pêcher en eau trouble, ils vont s'abattre sur toi comme la puce sur le chien. Faisant bénéfice de tout, ils toucheront une double commission de toi et de tes fournisseurs; ils monteront tes chevaux, boiront ton vin, se chaufferont à ton feu, commanderont tes domestiques, tireront profit de tout pour te lâcher et te renier à la fin, s'ils y trouvent avantage. Méfie-toi de ceux-là; cherche des amis dans tes pairs, si tu en trouves. Sois généreux, ta fortune t'y autorise; mais jamais dupe : le ridicule ne se rachète pas. Ceci pour les hommes. C'est le moindre danger.

Les femmes sont plus à craindre, et, dès demain, elles assiégeront ta porte. Depuis la douairière faiseuse de mariage jusqu'aux filles qui se vendent, depuis les marchandes d'amour jusqu'aux demoiselles de famille en quête d'un séducteur responsable, toutes vont viser au cœur; prends-les pour ce qu'elles valent. Aie de l'amour si tu peux, du plaisir si tu veux, mais n'engage jamais ta vie; quand tu te donneras tout entier, assure-toi à l'avance que celle que tu as choisie est digne de porter ton nom.

En un mot, mon garçon, aime tant que tu pourras, dépense largement ton cœur, ta personne et ta bourse, mais ne confonds pas : ne donne jamais ton cœur à celles qui ne méritent que ton argent. Use de tout dans la mesure du possible, mais garde une part, la meilleure, pour celle qui viendra à toi avec une étoile au front. Ne confonds jamais l'amour et le plaisir.

Tu vas faire bien des écoles; je pourrais te les épargner que je ne le tenterais pas : la vie se paie, paie donc et vis. Maintenant je n'ai plus rien à te dire; à mesure que les faits se produiront, s'il y a lieu, je te donnerai mon avis. Je te mets la bride sur le cou, et de loin je t'observe...

Sosthène n'était pas mûr pour cet enseignement; il avait trop à apprendre. A cette heure, il était ivre; un vertige intolérable lui tournait la tête; obéissant à un besoin d'expansion enfantine, il se jeta dans les bras du notaire et l'inonda de larmes.

Mélin-Changobert ne s'était pas trompé. Le lendemain, les journaux de la localité répandaient à profusion l'histoire de Sosthène, en la poétisant, il va sans dire : un vieil Auvergnat avait laissé vingt millions cachés dans une paillasse, disaient les uns; d'autres, un petit mercier laissait pour dix millions d'immeubles à son premier commis. On avait découvert, après décès, une cave pleine d'or;

l'héritier, un enfant recueilli, se trouvait subitement à la tête d'une fortune colossale.

Laglaine était accouru; aussitôt débarqué, il avait pris ses informations et rédigé lui-même la note pour son journal. La chose avait son importance : il était à craindre que la résistance de Gaudru ne tombât vite devant l'héritage fabuleux de Sosthène, il fallait faire naître d'autres difficultés et, au besoin, tirer parti de cette nouvelle situation pour hâter la conclusion de ses projets. Gaudru avait voulu accompagner son secrétaire; Laglaine s'y était opposé. Il s'était engagé à le tenir au courant des besoins de ses électeurs. Il apportait en son nom quelques récompenses honorifiques : une croix de chevalier pour Colasson et des rubans d'officier d'académie et du Mérite agricole autant qu'il en avait pu obtenir.

Après avoir préparé ses batteries, fait paraître ses articles, il écrivit au député :

« Quelle aventure! Qui se fût jamais douté que ce petit boutiquier, votre voisin, allait devenir un Crésus? Aussi quelle folie de la part de ce vieux marchand d'habits de choisir un pareil pot pour mettre d'aussi bon onguent. Le pauvre garçon n'a rien de ce qu'il faut pour tenir l'emploi de millionnaire.

« Je doute qu'il sache de longtemps manger son bien avec propreté; on parle déjà de femmes du meilleur monde qui le recherchent en sevrage et se chargent de son éducation. Je ne vous dis pas les noms : en cherchant dans vos souvenirs, vous les trouverez sans aucun doute.

« Vos rubans ont fait le meilleur effet. Je serai de retour prochainement. Assurez ces dames de mon profond respect,

« LAGLAINE. »

En lançant la nouvelle des femmes du monde, le journaliste n'avait fait que devancer les événemens. Le notaire l'avait bien prévu : dès le lendemain de leur conversation, la rue du Parvis-Saint-Hilaire était assaillie par des mendians de tous ordres, et le facteur déposait sur le comptoir du magasin un formidable paquet de lettres, les unes déguisées, les autres brutales, toutes visant à la bourse par des procédés différens.

Le premier commis avait beau répondre que M. Sosthène ne paraissait pas rue du Parvis, le magasin ne désemplissait pas. Pourtant il disait vrai. Sosthène, par la crainte d'être suivi comme une bête curieuse, s'était retranché à Brémailles; il avait besoin de se recueillir.

L'argent de la cave l'embarrassait beaucoup. Mélin-Changobert vint l'aider un soir. Ils passèrent à eux deux une partie de la nuit

à déménager ce trésor, dont le poids eût fait couler un navire : les deux tiers étaient en pièces de cent sous. Ils remontèrent les sacs dans une des chambres du rez-de-chaussée et les chargèrent sans bruit dans une vieille berline, épave de la prospérité des Boursonne, que Sosthène avait préparée à l'avance.

Avant le jour, comme des voleurs, ils prirent le chemin de la ville ; les nuits sont heureusement longues en novembre. Au milieu de la route, Changobert, accroupi sur le tas d'or comme un Bouddha indien, sentit le plancher de l'antique voiture céder sous le poids ; il prévint Sosthène, qui était sur le siège. Il était temps ; un premier sac était déjà tombé sur la route. On alluma la lanterne, et les deux hommes, avec les planches du siège et le drap de la doublure, parvinrent à masquer cette voie d'or. Il fallut aller au pas jusqu'à la barrière ; on la passa heureusement avant qu'il fît jour, et la ville était encore endormie quand les sacs furent bien et dûment emmagasinés dans la caisse et dans les armoires de l'étude. Les affaires de la succession pouvaient suivre leur cours, Sosthène avait de quoi payer les frais.

Laglaine continuait à tenir Gaudru au courant de l'affaire ; il voulait amener lentement Radegonde à considérer Sosthène comme perdu pour elle, il ne voulait pas rentrer à Paris sans avoir consommé leur brouille ; il comptait sur le premier mouvement de dépit de la jeune fille pour se faire accepter.

Un matin, en entrant dans le cabinet du préfet, il croisa M. de Champereux qui sortait ; le comte prit familièrement le bras du journaliste et l'entraîna dans un coin de l'antichambre :

— Vous êtes pressé ? lui demanda-t-il.

— Non, pas précisément ; je vous écoute.

— Vous connaissez, mon ami, notre rôle actif, compromettant pour ainsi dire, dans l'élection Gaudru. Mme de Champereux et moi, nous nous sommes littéralement jetés à l'eau pour lui ; je ne le regrette pas, j'ai agi selon mes convictions, mais nous nous sommes aliéné nos meilleurs amis et nos derniers soutiens. Vous n'ignorez pas les difficultés de ma position ; Gaudru m'a formellement promis au moins la place d'inspecteur d'agriculture ; le préfet, je viens de l'interroger, n'a encore rien reçu. Je vous demande en grâce de ne point m'abandonner et de rafraîchir la mémoire à notre cher député.

— Mais on ne vous oublie pas : j'ai obtenu pour vous le Mérite agricole.

— Oui, je vous en remercie ; mais maintenant que j'ai le Mérite, ne vous semble-t-il pas juste de m'en accorder les privilèges ? Mon Dieu ! je le sais, ce n'est pas le Pérou ; mais les terres rendent si mal en ce moment, que le moindre petit bénéfice serait précieux... Et puis je voudrais faire quelque chose pour mon pays.

Une idée subite traversa le cerveau de Laglaine :

— Au fait, dit-il, j'ai peut-être mieux à vous offrir; attendez-moi un instant.

— Faites, faites, cher ami.

Laglaine entra chez le préfet, comme il le faisait d'ordinaire, sans se faire annoncer; il en ressortit après cinq minutes d'entretien.

— Voulez-vous m'accompagner au journal? nous causerons en chemin, dit-il à M. de Champereux.

— Volontiers, répondit le comte. — Et les deux hommes s'engagèrent dans un dédale de petites rues aboutissant à la Prévôté.

— Il vous reste un château? demanda brusquement Laglaine.

— Oui, une terre dont je porte le nom et qui m'est précieuse à ce titre.

— Elle est située près de Brémailles et pour ainsi dire enclavée.

— C'est la vérité, hélas! ce vieux drôle de Rabazou s'est emparé de mes terres, sous prétexte de m'obliger. Je me suis aperçu trop tard du tour que m'a joué Mélin-Changobert en me rendant de prétendus services; on va toujours sans méfiance et, un beau matin, on est exécuté!..

— A votre place, je me dédommagerais en me faisant l'intendant, le conseiller, si vous aimez mieux, de l'héritier de ses biens.

— Y pensez-vous? Moi, M. de Champereux, me mettre aux gages de ce vilain petit drapier!

— Vous consentez bien à vous mettre au service du gouvernement : quelle différence?

— Ho! ce n'est pas tout à fait la même chose.

— Vous avez peut-être raison; je vous disais ça en l'air : j'entrevoyais par là un moyen d'utiliser votre grande expérience, car la terre en vaut la peine, dit-on.

— Mon Dieu! je suis loin d'être féroce. Si, par le fait du voisinage, des relations venaient à s'établir, il se pourrait que j'aidasse le jeune homme de mes conseils, mais rien de plus.

— Bien! n'insistons pas, reprit le journaliste. Dès mon retour, je parlerai de vous à M. Gaudru.

Laglaine, en tout ceci, était d'une perfidie noire; il savait, à n'en pas douter, que l'idée germerait vite dans la cervelle du gentilhomme ruiné : il voulait surtout introduire la comtesse chez Sosthène; une fois dans la place, elle ferait, à coup sûr, assez de tapage pour amener Radegonde à oublier son fiancé.

A la porte de l'imprimerie, les deux hommes se séparèrent; ils ne devaient plus se revoir; Laglaine repartait, disait-il, le jour même pour Paris.

M. de Champereux, comme l'avait prévu le journaliste, n'était pas homme à laisser tomber une aussi bonne semence en terre

stérile; tout en marchant, il mûrissait l'idée : le ménage n'en était plus à considérer la légitimité des moyens. Appuyés l'un sur l'autre avec une fidélité touchante, ils avaient descendu de compagnie les rudes pentes de la misère : l'union, commencée avec un luxe et un appétit de plaisir que ne comportait pas leur modeste fortune en terre, les époux n'avaient pas tardé à être aux expédiens. Ils avaient les mêmes aspirations et une égale indépendance morale; ils s'étaient donné mutuellement le champ libre pour chasser sur toutes terres, chacun à sa façon, se réservant de goûter les bénéfices en commun. Depuis près de dix ans, cette association fonctionnait sans entraves : le comte faisait feu de tout bois et mangeait à plus d'un râtelier; pour comble d'industrie, il rabattait le gibier de toute sorte dans les filets de la comtesse. Celle-ci, non moins adroite, promettait toujours, donnait seulement quand elle y était contrainte, et si discrètement, que la médisance tenait des propos vagues, sans pouvoir citer avec certitude aucun fait. On parlait en ce moment de Colasson, mais sans preuves; sa position lui servait surtout à tirer parti d'une sorte d'entremise entre les différens mondes de la ville. « Je ne suis d'aucune coterie, disait-elle; mon mari et moi tenons à rester bien avec tout le monde; il y a des braves gens partout. » Son salon servait parfois de terrain neutre pour des rencontres politiques ou matrimoniales; par ce fait, le couple jouissait d'une considération douteuse, mais rien n'était assez apparent pour autoriser la rupture ouverte avec aucune famille du pays. Comme les affaires dont ils se mêlaient n'étaient jamais très propres, ceux-là mêmes qui les employaient étaient les premiers à se taire.

Ils avaient depuis longtemps hypothéqué, puis vendu l'hôtel de la rue du Gervis-Vert. Ils n'avaient plus qu'un pied-à-terre à Poitiers; leur principale habitation était à Champereux, disaient-ils. A la campagne, où ils laissaient tout tomber, ils prétendaient que leur vrai domicile était la ville. De fait, ils vivaient d'expédiens entre ces deux misères. Ils habitaient, rue des Écossais, une ancienne porte de ville dont la voûte était surmontée d'un pavillon à deux étages. Grâce aux épaves du passé, la comtesse avait arrangé une installation originale avec plus de goût que de confort; elle prétextait du pittoresque qui l'avait séduite pour s'excuser de la modestie de sa demeure. « Nous sommes, disait-elle, souvent dans la rue et toujours sur la porte. » Elle se payait d'esprit.

Quand les fournisseurs montraient les dents à la ville, on se sauvait à Champereux; la campagne n'offrait-elle plus de ressources, on revenait à la ville; et, discrètement, on se fournissait pendant quelques jours dans les quartiers excentriques. L'argent qui pas-

sait par la maison suffisait à peine à la toilette du ménage et à l'entretien d'une voiture indispensable pour les voyages entre Champereux et Poitiers.

Les robes de madame en absorbaient une grande partie, bien qu'elle dépensât, pour se faire habiller à crédit et à bon compte, plus de diplomatie qu'il n'en faut à un ambassadeur. Elle savait découvrir des modistes et des couturières à leurs débuts, leur promettait une clientèle et leur en donnait parfois; elle les aidait de ses conseils, leur amenait ses amies; et, quand la note était trop grosse, elle disparaissait pour en chercher d'autres.

Par de faibles acomptes distribués chaque année à leurs créanciers, ils parvenaient à parer le scandale; mais cet exercice constant sur une corde raide ne pouvait être indéfini. La comtesse arrivait à l'âge où l'on regarde les femmes avec moins d'indulgence : elle frisait la quarantaine; on la trouvait déjà moins spirituelle parce qu'elle était moins fraîche et un peu moins désirable. Que de femmes paraissent intelligentes qui ne sont que jolies! Au printemps, on leur accorde tous les dons, pour leur refuser à l'automne la moindre qualité.

XXI.

Mme de Champereux avait à peine quitté son lit quand le comte entra dans son appartement. Une petite servante, en costume du pays, mettait le couvert sur un coin de table encombrée, dans la chambre même de sa maîtresse.

Ellen de Champereux, frileusement enfouie au fond d'un grand fauteuil, se rôtissait les jambes devant un feu de sarmens allumé pour son réveil. Ses longs cheveux châtains pendaient en désordre au fond d'une résille de nuit. Un observateur eût découvert aux tempes quelques fils blancs que la coiffure n'avait pas encore dissimulés. Malgré cet abandon matinal, la comtesse était belle de cette beauté de fruit mûr si séduisante pour les hommes jeunes. L'embonpoint ne l'avait point encore touchée; elle était sur la juste limite de la plénitude. Sa robe de chambre de peluche vieil or, trop luxueuse pour sortir du lit, laissait deviner, sous l'épaisseur de l'étoffe, des richesses soutenues sans artifice. A travers des bas de fil percés, on voyait la peau blanche d'un pied gras, chaussé de pantoufles éculées. Tout, dans cet intérieur, depuis la femme jusqu'au mobilier, sentait le luxe et la misère. C'était plutôt un campement qu'une installation définitive.

Le papier, en lambeaux, était caché en partie par des portraits de famille d'assez bonne peinture, à côté de photographies récentes

et de gravures sans valeur. A la poutre maîtresse pendait un lustre en cristal de Venise; sur la cheminée, des lampes huileuses; près du lit, un bougeoir de cuivre vert-de-grisé; sur le carreau, des loques dépareillées tenaient lieu de tapis.

A côté de cette chambre, une petite pièce carrée montrait encore un certain luxe : on avait réuni là les meilleures pièces du mobilier restant des deux habitations. C'était le salon; il était ouvert un jour par semaine, le soir, quand la comtesse donnait le thé à ses intimes du moment. C'était la seule pièce présentable de cet intérieur : le reste de la maison était indescriptible.

En entendant marcher, la comtesse se retourna avec un geste nonchalant de jolie femme :

— C'est vous, Hector?

— Oui, je viens de la préfecture, je voulais savoir où en est notre affaire. Laglaine est ici.

— Vous l'avez vu?

— Oui, je l'ai saisi au passage; pendant son séjour, il vient chaque matin à la préfecture. Mais déjeunons, je vous raconterai à table ce que nous avons dit.

La comtesse retourna sa bergère, se rapprocha par de petites secousses, et, dépliant sa serviette, appuya ses deux coudes sur la toile cirée. La servante mit sur un réchaud sans feu un plat fumant et se retira.

— Voyons, que vous a dit Laglaine?

— Il croit nous avoir suffisamment payés avec le Mérite agricole.

— L'imbécile, c'est vous qui lui faites bien de l'honneur. Enfin, que lui avez-vous répondu?

— Je lui ai rappelé ce que nous avons fait pour sa cause; mais quand on n'a plus besoin de vous, c'est s'aliéner les gens que de leur rappeler les services rendus; aussi ai-je glissé rapidement. Ce qui est fait est oublié; il faut trouver maintenant une utilité quelconque à faire valoir.

— Oui, mais laquelle?

— Peut-être ai-je trouvé.

La comtesse s'était arrêtée; elle avait posé sa fourchette.

— Mais quoi?

— Il m'a parlé du nouveau Crésus, du petit marchand, notre voisin; c'est à voir. Pour lui, pas d'erreur : c'est une façon de se débarrasser de nous. Il a insinué qu'avec mes connaissances en agriculture, nos relations étendues, nous pouvions être utiles à ce garçon : c'est la Providence qui l'a mis sur notre chemin. Il me conseille, au lieu de chercher une position variable et toujours

aléatoire, de m'attacher à cette fortune solide et à l'étoile qui se lève.

La comtesse dressait l'oreille comme un chien en entendant le lancer.

— Eh bien! dit-elle, ce n'est peut-être pas si bête; en tout cas, c'est une idée; je ne dis pas qu'il faille lui en savoir gré, mais ça mérite réflexion.

Les époux avaient une façon particulière de se comprendre. Comme tous ceux qui ont l'habitude de travailler en commun, ils se devinaient à certains signes, sans qu'il fût nécessaire d'employer des mots toujours difficiles à prononcer. Le comte était compris, et, sans pousser plus loin leur plan de campagne, ils commençaient l'un et l'autre à disposer leurs batteries.

Le repas terminé, le comte alluma un cigare et sortit, laissant la comtesse procéder à sa toilette de jour.

M. de Champereux passait sa vie dehors et ne rentrait au logis qu'à l'heure des repas, encore fallait-il qu'il ne rencontrât pas un déjeuner d'occasion. Ce qui avait été, au début de son mariage, une distraction de gentilhomme oisif, était devenu, par la suite, une nécessité d'homme besogneux. Comme les chiffonniers s'en vont par les rues, tête basse, le crochet à la main, en quête d'un morceau de papier ou d'un bout de cigare, ainsi s'en allait le comte, le nez au vent, à la recherche d'une idée, d'un événement mprévu qui lui donnât un profit quelconque, ne fût-ce qu'un déjeuner. Il connaissait tous les fournisseurs de la ville, depuis les maquignons et les carrossiers jusqu'aux tailleurs et aux marchands de bric-à-brac; il leur conduisait les flâneurs. « Vous qui savez tout, lui disait-on souvent, vous ne connaîtriez pas?.. » Il connaissait toujours, et de petites commissions timidement offertes et discrètement acceptées constituaient pour lui ce qu'il appelait une part dans les bénéfices. Il continuait ainsi à s'habiller avec l'élégance indispensable à son crédit. Tous les jeunes gens à leurs débuts passaient par ses mains. Ceux qui n'étaient point encore cotés dans un certain monde étaient fiers de leur intimité avec le comte de Champereux; il était le compagnon de leurs fêtes et le conseiller doublement intéressé de leurs dépenses.

Sosthène rentrait tout à fait dans les attributions du comte; il y avait songé tout d'abord, mais il le trouvait encore un peu trop imprégné de parfum de boutique pour le lancer sans préparation dans la vie élégante. L'idée de la campagne ne lui était pas venue; là, il y avait moins d'inconvéniens, il saurait l'y maintenir, la comtesse aidant, jusqu'à ce qu'il fût présentable.

Après le départ de son mari, la comtesse sonna et fit enlever

le déjeuner, puis retourna son fauteuil pour présenter au feu ses pieds refroidis. On avait mis à côté d'elle, sur un guéridon, du café dans une tasse ébréchée; elle buvait à gorgées lentes tout en réfléchissant. « Retourner à la campagne en ce moment, se disait-elle, quand je rentre à peine,.. c'est dur, et sous quel prétexte?.. La chasse, je le sais bien... On trouve toujours en cherchant un peu;.. il le faut!.. Hector peut avoir là une situation inespérée. On dit ce garçon immensément riche... » Elle ne s'avouait pas le vrai but qu'elle poursuivait; comme beaucoup de gens, elle pratiquait l'hypocrisie pour elle-même. Il fallait voir, sonder le terrain, préparer l'opinion, toutes choses dans lesquelles la comtesse était de première force.

Au milieu de ses réflexions, elle bondit de son fauteuil, comme soulevée par une résolution subite; elle étira ses beaux bras, dont la robe de chambre en s'abaissant laissait voir la blancheur, cambra sa belle taille et se précipita vers son cabinet de toilette. Au bout d'une heure, la comtesse Ellen en sortait armée de pied en cap. Aux yeux d'une Parisienne, elle eût paru trop habillée pour sortir à pied à cette heure; mais l'usage de la province n'est pas de faire les visites en voiture : les provinciales n'ont pas le respect de certaines nuances, elles ne connaissent pas la demi-toilette; pour faire des visites, même intimes, elles se mettent sous les armes. La comtesse, en outre, avait les mêmes raisons que son mari pour paraître constamment dans ses atours; les gens à fortune solide ont seuls le droit de montrer certaines négligences. On dit tout au plus d'eux : Sont-ils simples! Devant les autres, on dirait : Doivent-ils être bas pour être aussi mal mis! Quelque critique qu'on pût faire, la comtesse était réellement superbe ainsi; elle avait cet air modeste et vainqueur de la femme qui part pour des conquêtes assurées.

A Paris, la variété des faits divers et la nouvelle du jour fournissent ample matière à la conversation. Un événement quelconque ne saurait rester sur la brèche plus de vingt-quatre heures. En province, il en est autrement. Un incident, un scandale vient-il à se produire, la conversation générale s'en empare, depuis la boutique du marchand jusqu'au paveur dans la rue; du coiffeur au café, du cercle à l'hôtel aristocratique, de l'antichambre au salon, il n'y a qu'un seul sujet : on peut aller n'importe où, au hasard, et finir la phrase commencée, et cela pendant des jours, des semaines, des mois, quelquefois des années. Ellen de Champereux était donc assurée, quel que fût le salon où elle se présenterait, d'entendre parler de Sosthène Goulu, le héros du moment.

Elle débutait chaque jour par ses visites de fournisseurs; elle allai s'asseoir familièrement chez sa modiste, causer avec une cou-

turière nouvelle, écouter les cancans, en faire elle-même. Elle accrochait en passant quelques friandises chez le marchand de comestibles; elle se montrait aimable et familière pour tous : elle appelait cela payer ses dettes. Le moyen de demander de l'argent à une femme aussi aimable et si peu fière!

A quatre heures, à la tombée du jour, elle commença ses visites du monde, allant du faubourg Saint-Hilaire à Blossac, de la riche bourgeoisie au salon aristocratique. A six heures, après de nombreux détours, elle entra à la préfecture; c'était le jour de M[me] Colasson. Là, comme partout, on parlait de Sosthène.

— Cette petite Gaudru a été sotte, disait la préfète quand la comtesse entra. On dit que ce garçon, lorsqu'il était drapier, se pâmait tout le jour devant ses sacs de farine. Après tout, on ne peut pas deviner. Si on pouvait le marier dans notre monde, ce serait pour nous une bonne recrue; mais vous verrez qu'une fille sans le sou descendra tout droit des croisades pour mettre la main sur le magot, et on le coiffera d'une couronne de marquis, pour la plus grande gloire des ancêtres de la demoiselle. Mais, j'y songe, ma chère amie, Champereux touche Brémailles; vous devriez entreprendre cette conquête et nous amener ce jeune Crésus; le préfet, je suis sûr, vous en serait reconnaissant.

— Vous plaisantez, ma chère; je ne connais pas ce garçon. M. de Champereux était en mauvais termes avec le vieil Auvergnat. Il nous avait dépouillés, je ne sais sous quel prétexte, d'une partie de nos terres. Il faudrait que son héritier fît de profondes courbettes pour que mon mari le reçût. Pourtant, nous avons pour principe de nous montrer accueillans avec nos voisins. Moi, je me désintéresse de la question; plus tard on verra. Pour le moment, chère amie, je viens prendre congé de vous; nous avons beaucoup à faire à Champereux, et mon tyran m'emmène faire ses plantations et fermer la chasse : les hommes ne savent jamais s'ennuyer seuls.

— Eh bien! adieu; mais, dans votre solitude, songez à mon idée: c'est un roman à lire... à la campagne, par cette température.

Partout, dans les mêmes termes, la comtesse avait annoncé son départ. C'était une sage précaution. Par cela même qu'on n'a pas beaucoup à voir, tout le monde, en province, regarde la même chose. Au commencement de la semaine suivante, le départ des Champereux fut décidé.

Champereux avait été, avant 1789, le centre d'une terre importante. Les marquis de Boursonne et les comtes de Champereux possédaient une grande partie de la commune de Brezé. Les deux familles avaient émigré; mais les châteaux n'ayant point trouvé acquéreur dans la vente des biens nationaux, les propriétaires

avaient pu rentrer, à leur retour, en possession de leurs biens. Nous avons vu que le marquis de Boursonne, absolument ruiné, avait dû vendre sa terre à Rabazou; les Champereux avaient été moins vite; ils étaient plus modestes et s'étaient usés plus lentement. Pourtant, peu à peu, la propriété s'était dispersée par lambeaux, et Pierre l'avait en grande partie jointe au domaine des Boursonne.

A cette heure, le château était réduit à sa plus simple expression : à peine restait-il dix hectares autour; l'ombre des tourelles, au soleil couchant, devait s'allonger sur les terres du voisin. L'ancien château n'existait plus; à peine avait-on conservé les fondations et une tour ronde pour faire une cage d'escalier. C'était actuellement une maison simple, datant de Charles X. La façade principale regardait la vallée du Miosson. La petite rivière arrosait à la fois le parc de Brémailles et servait de limite à celui de Champereux.

Le château n'avait point été réparé depuis longues années; les toitures montraient les lattes, et les murs décrépis étaient marbrés de salpêtre. Le jardinier était parti depuis longtemps, laissant les pelouses et les allées confondues. Un vieux serviteur, ankylosé dans ses habitudes, s'employait à tout et ne suffisait à rien; il se payait en denrées et consommait ses gages en boissons.

Comme à la ville, M. et Mme de Champereux avaient restreint leur logement aux pièces strictement nécessaires : le grand salon avait été démeublé au profit de celui de Poitiers, la salle à manger en tenait lieu; c'était la seule pièce chauffée l'hiver.

Au premier étage, les époux avaient deux chambres contiguës, garnies l'une et l'autre de meubles de l'empire, usés, cassés et jamais réparés. Celle de la comtesse Ellen avait eu, au moment de son mariage, quelques pièces de mobilier moderne qui faisaient d'autant plus jurer la vétusté de l'ancien. Les papiers étaient défraîchis; les rideaux, brûlés par le soleil, restaient pliés pour ne pas montrer leur détresse; la garniture de cheminée avait disparu; partout on sentait la gêne. L'écurie seule était presque en ordre; le comte y entretenait deux chevaux. Il était connaisseur et savait s'en servir; c'était son dernier luxe. Il maquignonnait un peu pour les conserver : « L'homme n'est rien, disait-il, s'il n'est placé sur un piédestal. »

Le comte avait dit dans son cercle qu'il allait fermer la chasse, et la comtesse qu'elle voulait surveiller les plantations d'automne.

XXII.

Sosthène avait peine à s'habituer à sa fortune subite. Il restait à Brémailles au milieu de ses richesses comme un enfant gorgé

d'étrennes, ne sachant à quel jouet donner la préférence. Il suffisait d'éveiller ce château princier pour y retrouver le luxe et le confort d'une grande habitation, mais il était incapable d'en faire usage. Pourtant il avait fait venir le maçon du pays pour déboucher les ouvertures. Mélin-Changobert lui avait envoyé un architecte et, pendant une semaine, ils combinèrent un projet de restauration provisoire. M. Bonneau fit ouvrir au rez-de-chaussée les fenêtres d'un appartement occupé jadis par la dernière marquise. En attendant la réfection générale, Sosthène pouvait s'en contenter. C'était une grande pièce de l'époque de Louis XVI, dont les boiseries disparaissaient sous une bibliothèque treillagée à rideaux de percale verte. A la suite venait une chambre dont le mobilier semblait dessiné par Moreau; au pied du lit, une porte sous tenture conduisait dans un petit salon d'atours entresolé, muni de toutes les élégances de l'époque; une table de toilette en bois des îles faisait face à une baignoire en marbre blanc encaissée dans le sol.

Le mobilier n'avait aucunement souffert; tout semblait ancien sans être vieux, dans ce château de la Belle au Bois-Dormant. Pendant que le père Bonneau, un savant modeste chargé de la restauration des monumens religieux de la contrée, réparait, déblayait l'intérieur, Sosthène, aidé du maître clerc de Mélin et guidé par les fermiers, parcourait les terres et prenait connaissance de ses états. Il fut surpris de trouver les fermes relativement en ordre. Rabazou n'avait jamais voulu réparer le château qu'il habitait, mais pour les fermes, il faisait secrètement le nécessaire. Mélin-Changobert avait un crédit spécial à cet effet.

Un jour, pendant l'une de ses tournées de propriétaire, Sosthène vint à passer devant le château de Champereux. Bien qu'à une faible distance de Brémailles, il n'était jamais venu de ce côté. Il s'informa des habitans; le fermier le renseigna : il n'y donna pour l'instant d'autre attention.

Le comte se tenait sous sa tente. Un autre, moins adroit, aurait brusqué les choses en faisant naître une occasion d'aller à Brémailles. M. de Champereux jugeait sagement qu'un homme de son monde et de son âge allant le premier à un voisin plus jeune et plus riche ferait une faute; il préféra s'en remettre au hasard : un voisinage aussi rapproché devait nécessairement lui fournir un prétexte.

Le Miosson, la petite rivière qui bordait Champereux et traversait le parc de Brémailles, n'avait point été curée depuis longtemps. Sur la limite des deux propriétés, il y avait un moulin appartenant à Sosthène. Le meunier exigeait pour continuer son bail que la rivière fût mise en état. Ce travail devait être fait en com-

mun par les propriétaires riverains. Sosthène écrivit au comte pour lui soumettre la question.

M. de Champereux répondit aussitôt qu'il était prêt à se rendre sur les lieux pour examiner le travail; il serait heureux, ajoutait-il, de cette occasion de faire sa connaissance. Avec son zèle de nouveau propriétaire, Sosthène fixa le rendez-vous au jour suivant. Le comte ne manqua pas de s'y rendre; il mit son fusil sur son épaule, siffla son chien et marcha le long de la rive jusqu'au moulin de Mazerai.

Sosthène était arrivé le premier. Sur la porte du moulin, le meunier Doury lui expliquait le mécanisme de la vanne. En apercevant le comte, il marcha vers lui; mais, pris d'une timidité subite, il ne sut que dire. Celui-ci le mit vite à l'aise en lui tendant la main. Le comte Hector avait au plus haut point ce charme particulier à ceux qui dans la vie ont eu souvent besoin des autres; il y ajoutait une rondeur distinguée.

— Mon cher voisin, dit-il, enchanté de vous connaître; je m'empresse d'ajouter que je suis tout à votre service. Voulez-vous vous charger de l'affaire? Je m'en rapporte entièrement à vous.

Sosthène répondit que cela ne lui semblait pas équitable, et les deux hommes, précédés du meunier, s'engagèrent dans les prés sur la rive du Miosson.

— Comptez-vous fixer votre résidence à Brémailles? demanda le comte.

— Oui, provisoirement, répondit le jeune homme, au moins pendant mon deuil; j'ai beaucoup à faire pour rouvrir le château et prendre connaissance du domaine.

— Je comprends, mais vous n'allez pas enfermer à perpétuité votre jeunesse à la campagne. Avec votre tournure et votre... fortune, on doit faire figure dans le monde, morbleu!

Sosthène confessa qu'il aimerait à faire des connaissances, mais il n'en avait aucune. Ses affaires en règle, il comptait voyager.

Arrivé au point limitrophe des deux propriétés, le comte, très coulant, approuva sans réserve l'entreprise, et les deux fermiers se retirèrent après avoir pris congé.

Sosthène prenait un plaisir extrême à la conversation de M. de Champereux. Il était dans une période de transition difficile; ses anciens camarades, rares du reste, ne venaient plus le voir; sa position nouvelle imposait une grande réserve. Il restait dans la solitude; aussi accueillait-il avec empressement cette compagnie imprévue.

Il y eut hésitation après le départ des paysans; le comte se demandait s'il était préférable d'amener le jeune homme chez lui

ou de le reconduire lui-même à Brémailles; ce dernier parti l'emporta. Il ne le connaissait pas assez pour montrer sa détresse : il fallait un apprentissage; aussi offrit-il de remonter vers le château; il pouvait tirer une bécassine le long de la rivière.

— Croyez-vous, dit-il, que je ne connais pas votre habitation?

Sosthène exprima son étonnement.

— Mon Dieu! vous allez comprendre; j'étais au collège et plus tard à Paris pendant le règne des Boursonne, quand j'ai pris possession de Champereux; votre... père avait acquis Brémailles, et l'occasion ne s'est jamais présentée d'échanger des visites. Quand je dis... échanger des visites, autant avouer que les difficultés ont commencé presque avec notre mutuelle prise de possession. Je suis aussi négligent en affaires que votre père était minutieux. Je dois le confesser, j'aime la campagne pour le plaisir qu'elle donne, mais je la déteste pour les charges qu'elle entraîne. Quand une affaire litigieuse apparaît, je m'empresse de fuir. Je vous avoue mes défauts, ma franchise peut-être me vaudra votre indulgence, car je n'espère pas changer. Le père Rabazou ne m'a jamais pardonné; il m'avait voué une haine invincible et, malgré mes connaissances en agriculture, il me tenait en faible estime. J'ai tout lieu d'espérer que vous n'accepterez pas sans réserve cette partie de son héritage.

Sosthène, jusqu'ici, avait plié l'échine devant tout le monde; il éprouvait une gêne en même temps qu'un plaisir à voir quelqu'un se courber devant lui.

Il ne savait comment s'y prendre pour inviter le comte à entrer chez lui; pourtant il eût été fier de le recevoir.

— Si monsieur le comte voulait me faire l'honneur;.. ma maison n'est pas digne encore de lui, mais... enfin, je serais bien heureux. Peut-être me donneriez-vous quelques bons avis.

— Mais comment donc! Je suis curieux de voir ce diamant dans sa gangue; j'ai souvent entendu dire à mon père que c'était une merveille.

Les deux hommes s'éloignèrent du ruisseau pour rejoindre la route. Durant la marche, M. de Champereux continuait son rôle de séducteur; il avait l'art de s'emparer des gens par une bonhomie apparente et un tact digne d'une cause plus élevée. Quand il avait trouvé le défaut de la cuirasse, il frappait sans relâche à la même place. Il s'était bien aperçu que la timidité de Sosthène cachait une vanité immense. Il mit à profit sa découverte, ne parlant jamais de lui et de ses affaires que pour les abaisser et en faire un piédestal à l'autre. En entrant dans la cour d'honneur déserte, le jeune homme était conquis.

— Oui, c'est bien ça, dit le comte en s'arrêtant : grande tournure. Quel parti on peut tirer de tout cela avec votre fortune! Ah! jeune homme, marchez avec précaution ; vous avez un trésor, ne le gâchez pas.

Sosthène, ravi, voulut tout montrer. Le comte, en dehors de son but, était réellement séduit. Le château commençait à recouvrer la vue; le jour entrait à flots dans les salons du rez-de-chaussée. Le mobilier, les tentures, les tableaux semblaient secouer leur poussière et s'éveiller d'un long sommeil. M. de Champereux connaissait les belles choses, ça faisait partie de son état. Il se fit le cicerone de Sosthène pour lui faire apprécier toutes ses richesses ignorées. Le jour commençait à baisser que le comte était encore au château. Il ne pouvait rassasier ses yeux; son instinct de bibelotier lui montrait tout remis en place et en valeur.

Les deux hommes se séparèrent en se serrant les mains.

— Si j'osais, monsieur le comte, vous demander des conseils? dit Sosthène.

Le comte n'attendait pas moins.

— Comment donc! mais ce sera un véritable plaisir pour moi. — Et il disait vrai. — A votre tour, vous me devez une visite. Mme de Champereux sera charmée de vous connaître; elle aussi pourra vous être utile. Au revoir. — Le comte appela son chien et reprit par le plus court le chemin de Champereux.

Ce soir-là, les trois nouveaux voisins firent à la veillée le même rêve sous des formes différentes.

Le jour suivant, Sosthène songea à rendre sa visite, mais il fut pris au moment du départ d'une hésitation invincible ; maintenant qu'il connaissait le comte, il était moins embarrassé ; mais la comtesse, comment l'aborder, que lui dirait-il? Cette rencontre avec une grande dame inconnue lui semblait la conquête de la Toison d'or. Il se donna une semaine encore ; il avait besoin de se familiariser avec cette idée. En parcourant le château à la suite des ouvriers, il se posait des problèmes, s'efforçait de les résoudre. Son costume l'embarrassait ; surtout il ne savait pas encore être simple, où l'aurait-il appris? En tout ceci, l'intimité du comte pouvait lui être précieuse.

Après plusieurs jours d'hésitations, presque douloureuses, entre son désir et ses craintes, il partit enfin pour Champereux. Le ciel était superbe; la route par un beau soleil d'été de Saint-Martin était poudreuse ; les troupeaux en la suivant soulevaient des nuages à l'odeur de vanille.

Il arriva au château par la cour et ne fut pas surpris de l'air d'abandon ni du désordre général, il était habitué à cet état de

choses; du reste, l'émotion ne lui laissait guère le loisir d'observer; il souhaitait surtout être plus vieux d'une heure.

Le chien d'arrêt qui sommeillait au pied du perron l'annonça en aboyant; la petite bonne entrevue à la ville parut au sommet des marches; elle avait sa consigne, elle fit taire le chien et ne demanda pas le nom du visiteur.

— M. le comte est chez lui? demanda-t-il. Voulez-vous lui dire que c'est M. Sosthène Goulu, son voisin.

— Montez, monsieur, répondit la soubrette en réprimant mal un sourire à l'énoncé du nom; et, précédant le jeune homme, elle l'introduisit brusquement dans la salle à manger servant de salon.

Le comte, en costume de chasse, se chauffait les jambes en fumant une longue pipe.

— Ah! ah! enfin, vous voilà, jeune sauvage! Je vous avais annoncé à ma femme, depuis une semaine; elle a gagné un torticolis à retourner la tête au moindre aboiement du chien. La Fine, monte prévenir madame.

Joséphine, familièrement appelée La Fine, disparut aussitôt.

Sosthène, embarrassé, finit par s'asseoir. Il avait un chapeau haut de forme dont il ne savait que faire et des gants noirs comme pour suivre un enterrement. Il regardait sans rien dire. Il attendait la comtesse; l'émotion lui serrait un peu la gorge.

— Vos travaux avancent-ils? demanda le comte. Comme tout cela doit vous intéresser! Si j'avais eu dans ma vie pareille bonne fortune, je serais mort de joie. Ici, vous le voyez, cela diffère de Brémailles; mais nous habitons si peu et tout est si cher qu'on regarde à deux fois avant d'entreprendre une restauration. Ma femme n'aime guère la campagne; aussi sommes-nous toujours en camp volant; et puis, vous l'avouerai-je? le régime qu'on nous impose nous oblige à beaucoup de prudence. Avec l'incertitude actuelle, on n'a pas le cœur de faire des travaux : on vit au jour le jour.

Sosthène ignorait l'intimité de M. de Champereux avec la préfecture. Ce langage ne pouvait pas l'étonner. Le comte lançait ce ballon pour savoir sur quel terrain marcher. La réserve de Sosthène le laissa dans le doute; son silence, dans ce cas, n'était point une opinion.

On entendit un froufrou de robe dans l'antichambre; la porte s'ouvrit et la comtesse parut. Elle avait mis pour la circonstance toutes voiles dehors. Avec son tact habituel, elle avait habilement combiné ce qui devait séduire un garçon jeune et sans expérience; pour un autre, un costume élégant de campagne eût été la note : pour celui-ci, elle voulait être plus solennelle. Elle portait un corsage de satin noir sur une jupe de faille; ses beaux cheveux bruns, re-

levés en casque sur la nuque, retombaient sur le front en frisures légères; ses pieds étaient chaussés de bas de soie foncés. Elle n'avait pas un bijou, et ses mains nues pendaient sans autre ornement qu'un gros cercle d'or.

Le comte s'était levé :

— Notre voisin dont je vous avais annoncé la visite, ma chère amie, dit-il.

La comtesse éclaira sa belle figure de son meilleur sourire, ce qui ne l'empêcha pas de regarder Sosthène comme un cheval qu'on veut acheter. Rien ne lui échappait : ni la beauté banale, ni la timidité, ni le costume révélant un défaut absolu du monde. La redingote de séminariste, les gants noirs et le chapeau de soie étaient des indices certains. La rougeur répandue sur les joues du jeune homme à son entrée dénonçait une candeur qu'elle jugea de bon augure.

— M. de Champereux, en effet, monsieur, m'avait annoncé votre visite, et, je dois l'avouer, je l'attendais avec impatience. Il n'est pas donné tous les jours de voir de près le héros d'un roman, d'un conte de fées, pourrais-je dire.

— Madame la comtesse, vous êtes bien bonne.

— Mon mari est revenu émerveillé de sa visite à Brémailles, et il se connaît en belles choses.

Sosthène avait la langue collée au palais ; il faisait des gestes, mais il ne pouvait trouver un mot. Il avait entrevu plusieurs fois Mme de Champereux dans la rue, à Blossac, mais il ne l'avait pas jugée aussi belle; le charme opérait du premier coup d'œil. Elle avait mis à ce dessein toute sa force de séduction sous une réserve étudiée.

— Vous avez l'intention de vous fixer dans votre château, m'a-t-on dit ; pour mon compte, monsieur, je m'applaudis fort de cette détermination : votre voisinage sera une grande ressource pour notre maison. Puissiez-vous en dire autant du nôtre !

Le comte vint au secours de Sosthène. Le malheureux rougissait, pâlissait et faisait peine à voir. Il se confondait en révérences sans pouvoir rien exprimer.

— Monsieur Goulu, je vous l'ai dit, ma chère amie, doit passer le temps de son deuil à Brémailles; il a de quoi occuper ses loisirs, je vous assure. Il m'a promis de nous visiter souvent, car nous serons retenus ici nous-mêmes une partie de l'hiver.

Sosthène confirma par des mots entrecoupés les paroles du comte, et la conversation se continua par des lieux-communs, des racontages sur le pays, sur la propriété, la chasse, et les projets de réunion.

Quand Sosthène se leva pour prendre congé, M[me] de Champereux lui tendit sa belle main. Sous son gant noir, il en sentit la souplesse et la chaleur; elle la laissait dans la sienne; lui la gardait par gaucherie. La jeune femme soulignait chaque mot d'une pression accentuée.

— A bientôt, monsieur, n'est-ce pas? à bientôt! N'oubliez pas votre promesse, sous peine de vous la voir rappeler durement. Je compte, du reste, aller bientôt faire la connaissance de vos trésors, avant même que vous les ayez dépoussiérés.

Sosthène répondit qu'il en serait très fier. Le comte le reconduisit jusqu'à la grille de la cour, et on se sépara enchantés les uns des autres.

— Quel nom difficile à prononcer! dit la comtesse quand son mari rentra; j'ai failli rire en l'entendant. Être Goulu, passe; mais on ne l'avoue pas devant M. le maire! Bien décrassé, il ne serait pas autrement mal, ce garçon. Il est bêtement superbe!

— Pour le nom, ma chère, nous n'y pouvons rien. En ce moment, il est Goulu; plus tard, on pourra lui insinuer d'être Goulu de quelque chose. En attendant, il faut le supporter ainsi.

M[me] de Champereux avait vu d'un œil sûr l'effet produit sur le jeune homme; elle songeait déjà au parti qu'elle en pouvait tirer. Elle l'avait dit, elle le trouvait bêtement superbe; elle l'eût préféré moins beau, mais elle n'en était plus à tenir compte de ses préférences: elle était depuis longtemps résignée à faire flèche de tout bois. Le râtelier était vide: l'industrie du ménage ne trouvait pas souvent une aussi belle occasion de s'exercer.

ADRIEN CHABOT.

(La dernière partie au prochain n°.)

LORIS-MÉLIKOF

NOTES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Le général comte Loris-Mélikof vient de s'éteindre à Nice, où il finissait malade et oublié. L'excès de l'oubli a presque égalé l'excès récent de son insigne fortune. Le temps n'est pas loin où sa mort eût fait l'entretien de toute l'Europe, où elle eût paru une catastrophe nationale pour la Russie. Depuis trois quarts de siècle, depuis Spéransky, nul n'était monté si haut dans ce pays, nul n'y avait reçu des pouvoirs aussi étendus, avec un blanc-seing pour entreprendre une réorganisation de l'état.

Il resta fidèle alors aux amitiés nouées en des jours plus modestes. J'en puis témoigner, ce souvenir m'oblige envers le mort furtif et solitaire; mais je n'en ressens aucune gêne pour parler de lui avec impartialité. Spectateur de sa tentative, j'ai gardé des doutes sur la valeur pratique des idées qui la dirigèrent : je n'ai jamais eu un doute sur la bonne volonté de l'homme. Il a pu se tromper; il n'a jamais fait le mal sciemment.

Cette esquisse sera forcément incomplète. Si reculés que paraissent les événemens auxquels elle nous reporte, ils sont encore trop proches pour que l'histoire y moissonne en toute liberté. En retraçant le rôle de Loris, on devra taire des circonstances qui achèveraient d'en éclairer les côtés obscurs. On évitera autant que possible de nommer ses collaborateurs encore vivans. Quelques-uns d'entre

eux eurent une part considérable dans les luttes soutenues par leur ami; ils interprèteront peut-être ma réserve comme un manque de mémoire ou d'équité; je préfère ces reproches à celui d'indiscrétion. Le personnage principal nous occupera seul. Il serait injuste de laisser s'évanouir cette figure sans que quelqu'un essayât d'en fixer les contours.

I.

Loris-Mélikof appartenait à une famille noble du Caucase, de souche géorgienne suivant les uns, arménienne suivant les autres, rattachée en tout cas à cette dernière communauté par la religion et les affinités. Ce petit peuple arménien, dispersé sur toute l'Asie, a donné ou opposé à ses divers maîtres quelques politiques de premier ordre; j'en ai connu deux à l'œuvre : l'évêque Azarian et Nubar-Pacha; ils m'ont paru égaux sinon supérieurs aux hommes d'état que j'ai vus jouer sur de plus grands théâtres. Toute la personne de Loris criait son origine; du premier coup d'œil on reconnaissait en lui le montagnard du Caucase, croisé de Géorgien et d'Arménien. Les traits caractéristiques de la race étaient fortement accusés sur son visage; le teint, le regard achevaient de trahir l'Oriental. L'empreinte européenne se retrouvait dans l'intelligence malicieuse qui animait cette physionomie, un peu trop mobile, mieux faite pour séduire dans la conversation que pour s'imposer dans la représentation. Au temps de ses grandeurs, quand il apparaissait aux cérémonies en tête des hauts fonctionnaires du Palais d'Hiver, sa figure n'était pas à l'ordonnance, pour ainsi dire; elle tranchait trop vivement sur le type ethnographique, sur l'habitude physique des grands seigneurs russes. Cela lui a nui.

Entré tout jeune au service militaire, il fournit au Caucase une carrière utile, brillante si l'on veut, mais de cet éclat amorti qu'ont les carrières provinciales, faites loin de la cour. Il apprit son métier sous les ordres de Voronzof, dans les luttes quotidiennes contre les insoumis du Daghestan; en 1855, il tâta de la grande guerre avec les Turcs. Général-major dès 1856, l'âge lui apporta lentement les hauts grades. Sa renommée ne sortait pas des montagnes où elle avait grandi, où il se confina durant trente ans, négligeant de venir la soigner à Pétersbourg. Quand éclata la guerre turque de 1877, quand on apprit qu'un général Loris-Mélikof commandait une des armées d'Asie, ce nom inconnu dans la capitale ne dit rien au grand public. Les événemens l'apprirent vite à toutes les bouches. Loris entrait dans ses courtes années de chance, dans cette clairière illuminée de soleil où l'homme public

passe un moment, après être sorti de l'ombre et avant d'y rentrer. Victorieux à Ardahan, à Avliar, il relevait le premier la fortune des armes russes, qui pliait à cette époque sur toute la ligne des opérations, du Danube au Caucase. Il attachait son nom à la prise de Kars, la citadelle turque réputée imprenable, au pied de laquelle s'usaient depuis un siècle les efforts de la Russie. De tous les faits de guerre en Asie, ce fut le plus flatteur pour l'orgueil national. Le lendemain, le « héros de Kars » était populaire en bas, désigné en haut à la faveur et aux dignités. Il reçut après la paix le titre de comte; il se décida enfin à venir gérer sa gloire à Pétersbourg, au printemps de 1878.

Loris débuta timidement sur ce terrain inconnu et malaisé. Il y arrivait à cinquante ans, dénué de tous les appuis qui préparent et assurent la marche d'un ambitieux : liens de parenté, relations anciennes, science exacte de la cour et de la société, toutes choses plus nécessaires que l'esprit et que la gloire elle-même à qui veut manœuvrer dans ces régions. Il y reçut l'accueil froid et dédaigneux que les aristocraties dirigeantes réservent d'habitude aux intrus qui viennent leur disputer une part de la faveur et des places. Qu'on s'imagine, en se reportant dans un milieu social identique, un soldat de fortune signalé dans le Piémont ou dans la Biscaye, et apparaissant sur le tard à Versailles pour y faire de grands établissemens; il n'est pas difficile de deviner comment Saint-Simon eût parlé de cette espèce. C'est ainsi qu'on parlait de « l'Arménien » dans les salons de Pétersbourg, quand on y vit se lever son étoile. Loris s'étudia à désarmer ces hostilités par beaucoup de simplicité et de bonne grâce; le charme de sa conversation lui rattacha bientôt des partisans.

Cette conversation montrait un esprit aussi nouveau que le visage du causeur dans le monde où il se révélait : plein de feu, d'originalité, de vues personnelles, avec un singulier mélange de finesse pratique et d'idéalisme. Elle témoignait de vastes lectures, de réflexions accumulées, d'une instruction solide, mais tout abstraite et livresque, telle qu'avait pu l'acquérir un soldat du Caucase travaillant à part lui dans la solitude intellectuelle des campemens. Ce soldat parlait souvent comme un professeur; il se plaisait aux rapprochemens historiques, aux échappées sur les systèmes philosophiques, économiques. Il savait toutes choses comme notre langue, dont il connaissait à merveille le mécanisme et les ressources sur le papier, mais qu'il n'employait pas volontiers, ne l'ayant jamais pratiquée. Par la suite, avec les responsabilités du pouvoir, sa parole se fit plus contenue ; ceux-là en ont goûté seuls toute la séduction, qui l'ont entendue à ce premier moment, alors que Loris pensait et s'exprimait comme un homme du XVII[e] siècle,

avec un abandon généreux et spirituel, avec une confiance juvénile dans l'infaillibilité des principes. Il n'était pas encore rompu aux affaires.

Qu'elle est juste et éloquente, cette expression consacrée par l'usage! Il y a en effet quelque chose de rompu chez celui qui a fait l'effort de manier les hommes; il apprend aussitôt à limiter son espoir, il monte d'un mouvement plus timide et plus sûr. Quand un politique affronte les grosses parties avant d'avoir subi cette rupture, il a tout son vol, mais sur des précipices; les grandes réussites n'appartiennent qu'à celui-là, qui sait encore oser; elles sont rares; plus fréquentes et très meurtrières sont les chutes qui l'attendent. Ce fut le cas de Loris. Les gens de cour l'écoutaient développer ses idées avec le respect involontaire que la supériorité intellectuelle leur impose, avec le sourire rassuré de l'expérience. Ils estiment que les principes abstraits, thèmes de spéculations intéressantes après dîner, n'ont rien à démêler avec la conduite des intérêts quotidiens. Ils accordent aux idées la même attention qu'au feu central qui bout incessamment sous nos pieds; on en parle avec curiosité, sans crainte, on n'en sera jamais incommodé : les tremblemens de terre ne comptent pas dans les accidens prévus par le plus habile architecte. Les gens de cour pensent comme M. Thiers, le jour où il disait à un intime : « Il n'y a eu de tout temps, il n'y a encore qu'un certain nombre de ficelles pour gouverner les hommes; et je les connais toutes. » Ils ont raison neuf fois sur dix; la dixième, l'idée novatrice fait irruption dans leurs affaires et trompe tous leurs calculs; blessés, ahuris, ils se relèvent après la catastrophe, ils renouent les ficelles et reprennent vite confiance dans la vertu éprouvée de ces bonnes directrices. Ils savent qu'elles finiront toujours par étrangler les idées et l'imprudent qui tente de les réaliser; qu'elles ralentiront du moins la marche de cet audacieux, jusqu'au jour où il renoncera à la plupart de ses idées et fera un compromis avec les intérêts; jusqu'au jour où on le proclamera « rompu aux affaires. »

Tout en s'affermissant dans la coulisse, le général guettait l'occasion d'entrer en scène. Elle lui vint, comme il arrive toujours, sous une forme inattendue. Au mois de janvier 1879, la « peste de Vetlianka » éclatait. Dieu! que c'est déjà loin, ces choses d'il y a dix ans! Qui se souvient aujourd'hui de la peste de Vetlianka, du paysan Naoum Procofief, de la panique indescriptible qui affola durant quelques semaines toute la Russie, et bientôt toute l'Europe? Une maladie contagieuse s'était déclarée dans les *stanitzas* cosaques du bas Volga; les médecins de l'endroit avaient cru reconnaître la peste; les dépêches parlaient de cadavres tout noirs après quelques heures de souffrances. Des régimens par-

taient en hâte pour renforcer le cordon de troupes autour du lieu maudit ; l'Allemagne établissait des quarantaines rigoureuses sur les frontières russes ; toutes les transactions étaient suspendues. Dans l'hôpital de Pétersbourg, les sommités médicales constataient un premier cas, celui du paysan Naoum Procofief. Pendant trois jours, le nom du mort fut célèbre, il n'y eut pas d'autre sujet d'articles et de conversation, chacun faisait ses malles en tremblant. L'alerte pétersbourgeoise finit par un éclat de rire homérique, le rire des gens qui ont eu bien peur ; le 16 février, le *Moniteur officiel* annonçait en termes embarrassés qu'après enquête et contre-enquête, le décès de Naoum Procofief devait être attribué à un mal venu d'Amérique et non du Volga. Néanmoins les nouvelles de Vetlianka étaient chaque jour plus effrayantes. Le premier remède à tous les fléaux, c'est la nomination d'un général-gouverneur avec de pleins pouvoirs. Le gouvernement résolut d'administrer ce remède. La commission ne tentait personne : Loris la sollicita, et tous les regards suivirent le vainqueur de Kars qui partait pour combattre la peste.

Arrivé sur les lieux, il trouva un village de pêcheurs comme on en voit aux environs d'Astrakhan, bâti littéralement sur des monceaux de poisson pourri. Des fièvres très malignes décimaient ces pauvres Cosaques. Quelques mesures d'assainissement eurent assez vite raison de l'épidémie. Il y avait deux jeux pour le général-gouverneur. Le vieux jeu administratif eût été de faire durer sa fonction, de grossir les alarmes, puis de les dissiper lentement, et de revenir à Pétersbourg avec le prestige de la victoire, après une lutte héroïque où il aurait risqué cent fois sa vie. Loris préféra le jeu moderne, la vérité dite simplement. Quatre ou cinq télégrammes d'une gradation savante, des modèles du genre, suffirent pour apaiser la panique, pour faire pénétrer dans tous les esprits la conviction qu'il n'y avait jamais eu de peste. De ce jour, le général devint l'idole des marchands russes, gravement éprouvés par l'arrêt des affaires. Il avait en outre pris le contact direct avec l'opinion, il l'avait habituée à se régler sur des communications signées par lui.

Rentré à Pétersbourg, il y trouva les imaginations troublées par un autre fléau, plus sérieux que la peste : le nihilisme. C'était le moment où les attentats se multipliaient. Celui de Solovief, qui tira cinq coups de revolver sur l'empereur, le 2 avril 1879 (1), mit le

(1) Il m'a paru préférable de maintenir à l'ancien style toutes les dates mentionnées dans ce récit. Plusieurs sont liées à des événemens historiques pour la Russie ; leur transposition aurait l'inconvénient de changer des désignations traditionnelles. On sait qu'il faut les majorer de douze jours pour les rapporter à notre calendrier.

comble au désarroi dans les régions gouvernementales. On proclama « l'état de siège renforcé, » on désigna des gouverneurs-généraux chargés de l'appliquer dans les principales villes de l'empire, avec des pouvoirs discrétionnaires. Loris fut investi de ces pouvoirs à Kharkof, un des foyers les plus actifs du nihilisme. Il se rendit à son poste vers la fin d'avril.

La Petite-Russie attendait un pourvoyeur de gibets, un proconsul qui organiserait la terreur suivant les vieilles pratiques. Quand on vit un administrateur affable, accessible à tous, attentif aux intérêts en souffrance, n'usant de sa toute-puissance que pour corriger des abus, appliqué surtout à donner une haute idée de sa modération, l'effet de détente fut instantané. Au bout de quelques semaines, la popularité de Loris alla aux nues, non-seulement dans la région où il commandait, mais dans toute la Russie. On opposait ses procédés à ceux de ses collègues : de là à faire de lui l'espoir d'abord, et bientôt le chef du parti libéral, il n'y avait qu'un pas, qui fut vite franchi. Ce parti n'avait jamais parlé si haut que durant cette période de compression, où toutes les lois étaient suspendues ; il s'enhardissait chaque jour, parce que derrière les manifestations extérieures de la force il sentait l'irrésolution et le découragement du pouvoir central. Les journaux, le *Golos* en tête, réclamaient à mots couverts une constitution, comme le seul remède capable d'enrayer le mal ; ils insinuaient que le ciel avait enfin montré un homme apte à la faire et à l'inaugurer.

Par quels gages, par quelles promesses le gouverneur-général de Kharkof avait-il acquis cette situation ? On eût été fort embarrassé de le dire. Quelques mesures favorables au commerce et des attentions personnelles prodiguées à propos lui avaient gagné les cœurs des marchands ; il se servait de son ascendant sur cette classe riche, généreuse par ostentation, pour faire souscrire de grosses sommes aux fondations universitaires qu'il encourageait. A leur tour, les étudians s'étaient donnés à un gouverneur préoccupé de leurs besoins, passionné de mouvement intellectuel, et qui ne les traitait pas en suspects. Loris soignait ses rapports avec la presse, avec ses admirateurs du *Golos*. Dans l'intimité, il continuait de philosopher en termes généraux sur la nécessité d'une réorganisation administrative. Mais personne n'eût pu citer de lui une déclaration conforme au programme libéral ; mais tout cela ne l'empêchait pas d'appliquer ses instructions rigoureuses, de mettre sous jugement et d'expédier en Sibérie les fauteurs d'idées subversives. — Qu'importaient ces contradictions ? En des momens pareils, quand l'esprit de critique s'éveille, confus encore et surpris lui-même de son audace, ce n'est point un ensemble de doctrines ou d'actes définis qui fait d'un homme en place le représentant du libéralisme ; c'est

un effet de relation et de nuance, le je ne sais quoi de plus humain, de plus facile, qui le distingue de ses pairs. Dans cette administration russe fortement militarisée, l'évolution rêvée par les constitutionnels ne pouvait s'accomplir que sous la protection d'un sabre libéral. L'opinion le comprit d'instinct, elle assigna ce rôle au général Loris-Mélikof; toutes les espérances en suspens, qui cherchaient où se poser, vinrent se cristalliser sur son nom. Nous savons comment se font ces réputations, dont le pourquoi est quelquefois inexplicable; nous savons aussi comment l'homme désigné par ce consentement de tous entre insensiblement dans le rôle qu'on lui attribue et prend les inclinations dont on lui a fait crédit.

Le 5 février 1880, la salle à manger du Palais d'Hiver sautait, à côté de la chambre où agonisait l'impératrice. L'empereur n'échappait que par un hasard, — le retard d'un hôte princier attendu ce soir-là, — à la catastrophe qui ensevelissait sous les décombres trente soldats de sa garde. Ceux qui ont vécu ces journées peuvent attester qu'il n'y aurait pas de termes assez forts pour traduire l'épouvante et la prostration de toutes les classes de la société. On annonçait pour le 19, anniversaire de l'émancipation des serfs, des explosions de mines dans plusieurs quartiers de la capitale; on désignait les rues menacées, des familles changeaient de logement, d'autres quittaient la ville. La police, convaincue d'impuissance, perdait la tête; l'organisme gouvernemental n'avait plus que des mouvemens réflexes; le public s'en rendait compte, implorait un système nouveau, un sauveur. Ce sauveur, les voix libérales crièrent son nom dès le lendemain avec un redoublement d'instances. Les conspirateurs qui terrifiaient la Russie semblaient promettre eux-mêmes de désarmer devant lui. Le 7, on trouva sur la glace de la Néva un agent de police percé de coups; la proclamation clouée sur sa poitrine décrétait de mort tous les gouverneurs-généraux, à l'exception de Loris-Mélikof.

Appelés à Pétersbourg, ces gouverneurs-généraux furent convoqués, avec tous les hauts fonctionnaires de l'empire, à un conseil extraordinaire présidé par le souverain. Si l'on s'essayait à reproduire la physionomie de cette séance mémorable, telle que plusieurs des témoins l'ont retracée par la suite, on serait accusé d'exagération dramatique. Au dire de ces témoins, le spectacle qu'ils eurent alors sous les yeux leur suggéra à tous une même comparaison, celle d'un équipage en détresse sur un vaisseau qui sombre. Miné par le chagrin, souffrant de sa crise d'asthme, Alexandre II entr'ouvrait à fréquentes reprises la porte de son cabinet, demandant les retardataires; ses aides-de-camp le voyaient apparaître sur le seuil, fantôme inquiet, appelant d'une voix enrouée les serviteurs

préférés, les compagnons de ses belles années, les chefs de la police en qui il avait le plus de confiance. Il appelait avec impatience les noms qui le rassuraient jadis, comme un mourant invoque les figures accoutumées, dans l'ombre qui le gagne. Puis, il rentrait interroger ses conseillers. Les uns se taisaient, mornes et vides d'idées; d'autres ressassaient des systèmes dont l'expérience avait démontré l'inanité; les avis et les renseignemens contradictoires se croisaient, chacun plaidant pour son département contre les fautes du voisin; on récriminait au lieu de résoudre.

Loris prit la parole le dernier. Il la garda longtemps, avec son éloquence habituelle, avec cette netteté de forme qui fait quelquefois illusion sur l'obscurité du fond. Il développa un plan aux lignes fuyantes, un exposé d'idées générales; mais il conclut en proposant une mesure précise, urgente, d'où tout le reste dépendait selon lui : il fallait avant tout assurer l'unité de direction, et pour cela investir de pleins pouvoirs un homme ayant l'entière confiance de sa majesté. Alexandre interrompit l'orateur, et, le désignant du doigt, il leva la séance sur ces mots : « C'est vous qui serez cet homme. »

II.

Le 13 au soir, Loris fit part à quelques intimes des dispositions qu'un ukase devait révéler à la Russie deux jours plus tard. On lui conférait un titre aussi vague, aussi large dans ses promesses que la fonction nouvelle pour laquelle ce titre était créé : « Président de la commission suprême pour l'établissement de l'ordre gouvernemental en Russie. » La commission ne figurait là que pour la forme; dès le lendemain, le public remplaçait cet intitulé laborieux par une désignation plus brève : le dictateur. Quel autre nom donner au grand-vizir, au grand-juge, qui recevait des pouvoirs illimités : direction supérieure de la police et des gouverneurs-généraux, droit de réquisition sur toutes les troupes, citation directe devant lui des personnes quelconques décrétées de prise de corps, travail particulier avec l'empereur sur toutes les affaires de l'état? — Celui qui assumait ce lourd fardeau nous parut ce soir-là très calme, confiant sans forfanterie dans l'avenir qu'il allait faire. Il gardait sa bonne humeur et sa simplicité. Comme on lui demandait ce qu'il comptait entreprendre, il fit une réponse dont la convenance me frappa; malaisée à traduire, elle signifiait à peu près ceci : « Avec le peuple russe, il ne faut pas s'agiter (1). »

L'ukase parut, suivi d'une proclamation du général à la nation,

(1) *S rouskim narodom nié souiétitsia.*

fait extraordinaire en un pays où le tsar a seul qualité pour parler à son peuple. Comparée à notre langage politique, cette proclamation ne ressemblait guère à un manifeste constitutionnel; mais pour qui tenait compte des nuances discrètes auxquelles est condamnée toute parole publique en Russie, certaines expressions calculées, adoptées depuis longtemps par le vocabulaire libéral et précisées par l'usage, trahissaient des préférences significatives. Ainsi le comprirent la plupart des journaux, qui saluèrent des plus chaleureuses acclamations l'avènement de leur porte-drapeau. Le *Golos* se chargea d'éclaircir, avec des commentaires qui en forçaient le sens, les phrases du document qu'on pouvait appliquer aux espérances libérales. Il ne fut pas démenti.

Durant ces premières heures de crédit, tout semblait sourire à la bienvenue de l'astre nouveau : faveur de la cour, faveur de l'opinion. Pourtant il montait sur un horizon noir. Les temps étaient tristes et difficiles. Le 19 février, on eut le spectacle de ce soleil levant sur des ruines. La Russie devait fêter ce jour-là les vingt-cinq ans de règne d'Alexandre II et l'anniversaire de l'émancipation des serfs. On avait projeté des solennités exceptionnelles pour cette commémoration: les projets s'évanouirent d'eux-mêmes au milieu des angoisses générales, après l'attentat du 5; on en redoutait la répétition, et les pamphlets nihilistes fixaient à cette date la réalisation de leurs menaces. Le jour attendu avec tant de crainte se leva. Ce fut un des plus maussades de l'hiver de 1880; la nature elle-même paraissait consternée; un jour glauque, navré, un ciel honteux comme une muraille de prison, une lumière sale sur les boues grises du dégel; les bannières et les pavois pendaient aux fenêtres avec des mines blafardes, transies. Le peuple se portait en masse devant le palais; mais ces foules pétersbourgeoises ont le mouvement lent, sans tumulte et sans joie. Tous ceux qui avaient entrée à la cour se pressaient dans les salles, avec précaution, pour ne pas troubler le repos de l'impératrice mourante; avec de vagues appréhensions personnelles, comme sur un terrain miné qui tremble.

L'empereur parut, traversa les galeries; sa fatigue était visible, et aussi l'émotion qu'il partageait avec les courtisans; émotion accrue des marques d'affection sincère qui arrêtaient au passage cet homme excellent et malheureux. La froideur habituelle de l'étiquette avait fait place à une communication plus libre, plus tendre, entre le monarque et ses sujets. Dans la salon de Pierre le Grand, il reçut les complimens des hauts dignitaires et des représentans des puissances. L'oppression nerveuse qui étouffait sa voix lui permit à peine de répondre quelques mots. Dans un angle de ce salon, un revenant symbolisait par son attitude la pensée de tous : le vieux

chancelier, retiré du monde et des affaires actives, absent depuis plusieurs années de toutes les cérémonies de cour, avait tenu à figurer aux côtés de son maître dans cette occasion suprême. Trahi par ses forces, appuyé sur une console, Gortchakof semblait se retenir de tomber, comme l'empire qu'il dirigeait; il reconnaissait mal des visages devenus étrangers, cette bouche naguère si spirituelle s'embarrassait et répondait à toutes les félicitations: « Je suis fini, je suis fini! » On lisait le même sentiment sur les traits de tous ces anciens serviteurs, témoins vingt-cinq ans auparavant de l'explosion d'espérances qui avait accueilli l'avènement d'Alexandre; leurs fronts penchans se remémoraient cette aurore brillante, tandis qu'ils regardaient, à travers le voile des tristesses actuelles, leur maître vieilli, défait, frappé physiquement et moralement par tant de coups, enfermé dans ce palais où il n'était plus en sûreté.

Une seule tête se redressait, ferme et satisfaite, pour soutenir toutes ces choses croulantes. Tous les yeux cherchaient l'élu de la veille; on se montrait sa figure neuve, inconnue à beaucoup. Celle-là, du moins, respirait la confiance, l'ascension morale que donne le succès. Quand le cortège impérial eut défilé, les courtisans s'empressèrent autour de Loris, les physionomies chagrines s'illuminèrent à son approche. On pouvait mesurer sa hauteur à la profondeur des salutations. Après les fonctionnaires, les membres de l'aristocratie commencèrent à se faire présenter; ils arrivaient lentement, avec l'allure du lion qui se rapproche en grommelant du dompteur, mais qui se rapproche, parce que cette main nourrit. Ce jour vit consacrer publiquement la grandeur de « l'Arménien; » c'était le sobriquet murmuré derrière lui par les envieux, quand ils ne disaient pas : le *Vrémenchik* (1).

Le lendemain 20, un accident heureux mit le sceau à la popularité du général, tout en prouvant qu'elle ne désarmait pas les nihilistes. Au moment où il sortait de l'hôtel ministériel, dans la rue la plus fréquentée de Pétersbourg, un jeune Juif de Minsk, Molodetzky, tira sur lui deux coups de revolver. Les balles se perdirent dans sa pelisse. Loris arrêta l'assassin de sa main et le remit aux gendarmes. Il montra à la foule assemblée ce qu'elle aime en pareil cas chez ses préférés, de la force physique, de la repartie gouailleuse dans le danger; il sut trouver la phrase de rigueur, une variante sur la balle qui n'était pas encore fondue pour lui. Quand

(1) Le favori, littéralement : *le momentané*. Terme consacré par l'histoire et passé dans l'usage pour désigner les hommes élevés successivement aux plus hautes situations par les faiblesses de l'impératrice Catherine. La malignité publique applique fréquemment ce qualificatif aux personnages qu'un crédit rapide et exclusif porte au premier rang.

nous allâmes prendre de ses nouvelles, quelques heures après, il parla de cette alerte avec une indifférence qui n'était pas feinte, du ton qu'on avait droit d'attendre chez un vieux soldat du Caucase. Depuis lors, le Président eut presque toujours la coquetterie de sortir seul, en congédiant l'escorte de cosaques et de policiers que les circonstances avaient imposée à ses prédécesseurs. Il procéda lui-même à l'interrogatoire de Molodetzky et le fit pendre dans les quarante-huit heures, en plein jour, sur une des places de la capitale. On augura bien de cette fermeté expéditive; elle accentua le prix des réformes libérales qu'il laissait entrevoir. Une concession libérale paraît toujours plus large quand elle suit une pendaison.

Quelles allaient être ces concessions? Qu'y avait-il au fond du libéralisme dont on faisait crédit à Loris-Mélikof? Chacun parlait avec confiance de l'ère nouvelle; mais on aurait également embarrassé les « organes de l'opinion » et les détenteurs du pouvoir, si on leur eût demandé une formule pratique, des programmes définis. D'un côté, des aspirations vagues; de l'autre, la bonne volonté vague de satisfaire ces aspirations. Jamais on n'entendit un plus grand bruit de mots creux. Mots obscurs, en outre; ce que l'on concevait mal ne s'énonçait pas clairement; une longue habitude de crainte empêchait la presse russe de nommer par leurs noms les choses désirées. Un lecteur mal initié à son vocabulaire cauteleux n'eût pas compris ce qu'elle demandait, dans un déluge de circonlocutions et d'euphémismes. On nous empruntait « le couronnement de l'édifice; » comme le faisaient remarquer avec une certaine raison les journaux de Moscou, champions de l'école traditionnelle, il était assez difficile de couronner un édifice qui n'existait pas. On réclamait « le développement légal, » et cela signifiait une constitution. Quelle constitution? Peu importait : pour les commençans politiques, ce terme a une vertu cabalistique, indépendante du sens qu'on lui donne. Nous sommes toujours esclaves du *baralipton;* un jour les historiens de l'esprit humain constateront que l'instrument scolastique a reparu de notre temps, remis à neuf pour de nouvelles applications; le XIXe siècle l'a ajusté aux idées sociales avec autant de naïveté et d'excès que les écolâtres du moyen âge, quand ils l'adaptèrent aux idées philosophiques et religieuses.

Ne pouvant changer tout d'un coup la forme du gouvernement, Loris en changeait du moins les procédés. Dans la pratique, il se montrait libéral au sens ancien du mot, c'est-à-dire humain, accommodant, soucieux des droits de chacun. Il s'efforçait de limiter les vexations qu'entraîne l'état de siège, de restreindre les poursuites exercées contre les gens suspects de nihilisme; il relâchait tous ceux qui n'avaient pas à leur dossier des charges précises. Les

prisons se vidaient, les convois acheminés sur la Sibérie étaient contremandés, les universités rouvraient leurs portes aux nombreux étudians qu'elles avaient chassés. Le Président donnait une publicité rapide aux mesures de rigueur qu'il se voyait contraint de prendre; cette publicité de la répression, c'était du fruit nouveau, les Russes s'en enchantaient. Tout est relatif; c'est déjà une liberté de pouvoir dire tout haut qu'on a mis le voisin en prison. Les rapports avec la presse formaient la partie la plus épineuse de sa tâche. Loris souffrait la gêne de tous les hommes que la presse a poussés au pouvoir; pour courir plus vite à leur but, ils ont monté un cheval qui les emporte et n'obéit plus au mors, alors qu'ils ont atteint ce but et qu'ils voudraient ralentir l'animal indocile. Le général s'attacha à retenir son alliée par des caresses; au lieu de frapper à coups d'avertissemens et de suspensions, il négociait en personne avec les directeurs des grands journaux, il les gagnait à ses vues, les priant de lui faire grâce d'un court répit, jusqu'au moment où il pourrait satisfaire des désirs qu'il partageait.

Il savait qu'on gouverne les peuples par l'imagination, qu'on peut tromper un certain temps la soif de réformes avec des mots, et que des choses odieuses deviennent indifférentes pourvu qu'on en change le nom. Il eut une trouvaille de génie, le jour où il abolit bruyamment la « troisième section. » C'était la Bastille russe. Ces deux mots d'apparence inoffensive, qui désignaient à l'origine une des sections de la chancellerie privée du tsar, étaient devenus depuis le règne de l'empereur Nicolas un épouvantail public. Les journaux n'osaient pas les imprimer, il n'était pas reçu de les prononcer dans un salon, on baissait machinalement la voix quand on les murmurait en tête-à-tête. Sous les ordres du chef des gendarmes, la troisième section avait droit de justice sommaire sur tous les sujets de l'empire; elle évoquait les affaires de haute police et les litiges de famille, elle les expédiait en secret, sans contrôle et sans appel. Bref, c'était la fabrique aux lettres de cachet pour la forteresse ou pour la Sibérie. Mille légendes avaient embelli et dramatisé les abus de pouvoir trop réels qui s'étaient commis à l'hôtel de la Fontanka; nul n'en franchissait le seuil sans un battement de cœur. Quand un ukase annonça que la troisième section et l'office de chef des gendarmes étaient à jamais supprimés, ce fut une explosion de joie dans toute la Russie, chacun se sentit respirer plus à l'aise et bénit le libérateur. Personne ne fit réflexion sur un point : les attributions exorbitantes de la défunte étaient simplement transportées à la chancellerie du Président, sans autre garantie que la modération du titulaire actuel. Ainsi les démolisseurs de la Bastille ne s'avisèrent pas qu'il y a toujours une Bastille; elle s'appelle le lendemain Saint-Lazare ou la Conciergerie, et un autre ar-

bitraire y accomplit les mêmes besognes. Qu'importe? Les révoltes s'accumulent sur les mots, sur les hommes ; on refait volontiers un nouveau bail avec les choses, dès qu'elles passent sous d'autres noms en d'autres mains.

Un second coup de théâtre réussit à souhait. Le « dictateur » abdiqua spontanément ; il demanda à l'empereur, au mois d'août, d'abroger la haute commission et de le décharger de son fardeau. Aux termes de l'ukase qui faisait droit à sa requête, le Président échangeait son titre d'exception contre l'appellation plus effacée de ministre de l'intérieur. Les services de haute police étaient subordonnés à son ministère. Bien entendu, ces modifications d'étiquettes n'enlevaient rien aux pouvoirs de l'homme nécessaire, pouvoirs attachés à sa personne, à son crédit sur l'esprit du souverain, et non à une qualification de fantaisie. Le public fut dupe d'une substitution de termes ; on crut à un apaisement des esprits qui permettait le retour à l'organisation régulière, on s'extasia sur le désintéressement et la modestie du ministre.

Tandis qu'il amusait les imaginations par ces changemens de décors, Loris nourrissait les espérances avec des études préliminaires qui semblaient annoncer les grandes réformes. Les commissions consultatives étaient à l'ordre du jour. Le régime défectueux des chemins de fer provoquait des plaintes nombreuses ; sa réorganisation fut confiée à une commission où l'on appela des ingénieurs, de grands industriels. La presse avait eu jusqu'alors le choix entre la censure préalable et une législation calquée sur notre décret de 1852 ; elle réclamait avec énergie une loi organique. Un comité de fonctionnaires, chargé d'élaborer cette loi, convoqua à ses séances des directeurs de journaux et reçut leurs dépositions. Chaque jour l'esprit inventif de Loris découvrait un nouveau dérivatif aux exigences du libéralisme. L'enquête sénatoriale fut un des plus efficaces. On choisit dans l'empire quatre grandes régions, on désigna quatre sénateurs parmi les plus capables ; on rédigea pour eux un questionnaire comprenant quarante-neuf articles, qui fournissaient le thème d'un examen général sur la condition du peuple et le fonctionnement de l'administration dans les provinces. Ces *missi dominici* partirent avec les plus larges pouvoirs inquisitoriaux et disciplinaires. L'enquête n'eut guère de résultats pratiques, sauf le déplacement de quelques fonctionnaires décriés ; mais les mémoires rapportés par ces hommes distingués demeurent des documens inappréciables pour l'étude de la Russie contemporaine.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'on parlait beaucoup, dans les sphères officielles et dans les journaux, de décentralisation administrative, d'une extension d'attributions pour les conseils provinciaux? Nul n'ignore que partout et toujours, ces logogriphes poli-

tiques ont la spécialité d'occuper l'opinion entre l'instant où elle s'éveille et celui où on lui donne le grand joujou, la tribune publique. Ils caractérisent la première période d'un état pathologique bien connu, en attendant la seconde, celle où la tribune entreprend de jeter bas le gouvernement qu'il s'agissait d'abord de réformer.

III.

Si inventif et si habile que fût Loris, les espérances qu'il avait déchaînées marchaient plus vite que lui. On peut fixer à six mois environ la durée de son bail avec la faveur unanime du public. Jusqu'à l'automne de 1880, il sut enchanter les impatiences, garder la tête du mouvement et le maintenir sur place. Après, pour lui aussi, « l'ère des difficultés » commença. Tout contribuait à les aggraver. Les diverses oppositions conjurées contre sa rapide fortune avaient été abattues un moment par le succès : elles reprirent courage et haussèrent leurs voix. L'aristocratie et les mécontens de la cour ne perdaient pas une occasion de ridiculiser « l'Arménien. » Le vieux parti moscovite lui faisait la guerre avec les feuilles de Katkof et d'Aksakof, où l'on dénonçait « le libéral. » Les nihilistes mettaient leurs adeptes en garde contre « le Renard; » c'était le nom allégorique sous lequel on le désignait toujours dans les pamphlets insaisissables de la secte terroriste. Elle ne s'avouait pas vaincue, elle multipliait ses attentats; des fonctionnaires tombaient sous le poignard, on découvrait des imprimeries clandestines et des laboratoires de chimie criminelle, à Pétersbourg, à Kief, à Odessa. L'agitation des esprits trouva un nouvel aliment dans le procès d'octobre; on vit réunis sur le banc de la haute cour les principaux conspirateurs capturés depuis deux ans : les révélations de ce procès et les supplices qui le suivirent accrurent l'épouvante inspirée par le fantôme nihiliste. La session des *zemstvos* (conseils provinciaux) rendit manifestes les tendances progressistes qui travaillaient les élémens les plus actifs de ces assemblées; des orateurs, pressés de se signaler pour la tribune future, firent des incursions hardies sur le terrain politique; à Kharkof, l'un des centres du mouvement, à Pskof, à Pétersbourg même, on put voir au ton des doléances que les délégués provinciaux se croyaient appelés à rédiger leurs « cahiers. » La presse créait des difficultés quotidiennes à son favori de la veille, à son prisonnier du lendemain; elle le couvrait de fleurs, mais de fleurs empoisonnées. Le nombre des grands journaux avait doublé en quelques mois; les nouveaux-venus, enchérissant sur leurs aînés, se jetaient tous dans le courant qu'ils précipitaient. Ils remuaient les questions les plus ar-

dues avec l'audace de l'ignorance, avec la hâte bruyante de l'enfant; ils s'attaquaient impitoyablement aux administrateurs impopulaires, ils choisissaient leurs victimes jusque dans le comité des ministres. La réussite les encouragea, quand ils purent s'attribuer la chute des deux personnages qu'ils avaient traqués avec le plus d'acharnement, le général Tchertkof, gouverneur de Kief, et l'amiral Greigh, ministre des finances.

Pour comble de malheur, les fléaux du ciel semblaient se liguer contre Loris. La récolte de 1880 avait été insuffisante; un hiver précoce et irrégulier rendait les communications difficiles dans le sud-est de la Russie; les barques chargées de grains ne pouvaient plus descendre les fleuves, tour à tour pris et débâclés. La famine sévit sur le Bas-Volga, elle fit des victimes à Simbirsk, à Saratof, à Samara. Dans cette dernière ville, des bandes de paysans affluaient de la campagne et parcouraient les rues en demandant du pain. Sous cette rubrique menaçante : « Pour les affamés, » les colonnes des journaux se remplissaient d'appels désespérés à la pitié publique, de listes de souscription, et aussi de déclamations où grondait le souffle révolutionnaire; des pièces satiriques représentaient le *moujik* mourant de faim et de froid devant les tables luxueusement servies des hauts dignitaires. Bientôt commencèrent les dénonciations contre les accapareurs, contre l'agiotage des marchands de grains, qui aggravaient la crise dont ils bénéficiaient.

Je me souviens qu'à cette époque, entrant un jour chez une personne d'une rare distinction d'esprit, je la trouvai occupée à lire le livre de M. Taine sur l'ancien régime. « Je l'ai jeté plusieurs fois avec terreur, me dit-elle, et je le reprends comme s'il me brûlait les doigts : c'est trop semblable, c'est la peinture de tout ce que nous voyons autour de nous ! » Vers le même temps, un sénateur qui voulait faire sa cour à Loris lui ayant demandé : « Qu'arriverait-il de nous, si vous tombiez aujourd'hui sous la balle d'un nihiliste? » le général répondit gravement : « Ce serait une révolution. »

Il y avait dans ce propos un peu de l'infatuation inévitable chez l'homme auquel tous les autres remettaient leurs destinées. Il y avait surtout une erreur que nous partagions tous alors, une erreur de mesure sur l'épaisseur de la petite écorce cultivée qui recouvre la profonde terre russe. La classe moyenne, agitée par l'esprit progressiste et par l'ambition de jouer un rôle, était trop insignifiante comme nombre, trop séparée des masses paysannes, pour réussir à troubler leur sommeil séculaire. Le ferment n'était pas en rapport avec l'immensité et la pesanteur de la pâte qu'il prétendait faire lever. En Russie, l'équilibre instable d'où naissent les révolutions n'est pas près de s'établir entre la poussée de quelques

centaines de nihilistes, de quelques milliers de libéraux, et la résistance de 80 millions de paysans, immobilisés par la force de l'habitude, par un respect religieux pour les formes du passé, par un sentiment de résignation et une capacité de souffrance dont les races de l'Orient offrent seules le spectacle.

On pouvait s'y méprendre dans la tourmente de 1880. Loris traversa des heures cruelles. Il n'avait pas vécu près du peuple qu'il voulait gouverner. Il était arrivé de sa bibliothèque de Tiflis avec un idéal métaphysique tout d'une pièce, tempéré seulement par l'expérience incomplète que donne le commandement des armées. Un coup de fortune lui avait mis la Russie dans les mains; le peu qu'il entendait et voyait de cette muette voilée souriait complaisamment à son rêve; il s'était joyeusement mis à l'œuvre pour réaliser ce rêve. Aussitôt la réalité se dressa devant lui avec sa lourde ironie; dès ses premiers efforts, il dut s'avouer que la machine primitive sur laquelle il travaillait n'était pas prête pour les expériences délicates, pour « le jeu des institutions libres; » il aperçut la faiblesse des idées quand elles entrent en lutte contre les mœurs; il vit que les instrumens secondaires lui manquaient partout, qu'il devait tout faire de sa main, et qu'une main d'homme n'est pas assez forte pour changer les rouages énormes d'un vieil empire; il comprit qu'à ébranler une seule pièce, fût-ce pour la réparer, on risquait de faire crouler toute la vénérable mécanique. Il n'avait pas le grain de folie mystique et l'audace de regard d'un Skobélef; celui-là, son œil s'allumait quand on ouvrait devant lui ces perspectives, et semblait dire : « Tant pis,.. tant mieux... je resterai seul debout sur les ruines de tout... » Loris n'était qu'un Lafayette; pour affronter de pareilles destinées, son génie était trop honnête ou trop limité : je laisse le choix de l'épithète aux moralistes qui ont des théories sur les ambitions majeures. — Ainsi, la prudence lui conseillait d'enrayer, après avoir tâté le terrain; le principe qu'il personnifiait et les alliés qui faisaient sa force le tiraient en avant; son honneur était engagé à l'action. Il dut subir alors de rudes perplexités, dissimulées sous son calme habituel et sous sa résolution apparente.

Le 6 septembre, il joua bravement sa popularité sur un coup de dés. Les directeurs de tous les journaux et revues de Pétersbourg furent convoqués au ministère de l'intérieur. En un langage ému, Loris leur exposa les difficultés de sa tâche, le danger de se laisser aller à des chimères énervantes; il exprima son désir de marcher d'accord avec une presse libre, « qui aurait la possibilité de juger les actes du gouvernement, sous la seule restriction qu'elle n'agiterait pas l'esprit public. » Les autres déclarations qu'il fit en développant son programme politique n'étaient pas plus compromet-

tantes : ce programme se réduisait à des intentions très libérales, il n'énonçait pas des mesures effectives. Le point précis et capital, celui qui retint l'attention des auditeurs mieux que tous les précédens, ce fut cette conclusion catégorique : « Nous ne projetons rien de semblable à un appel à la nation, sous forme d'assemblées représentatives comme celles de l'Occident; la Russie doit travailler durant une période de cinq à sept années avant de sortir de ses anciens cadres; tout le reste n'est que rêveries et illusions. » Quelques jours plus tard, le directeur des *Annales de la patrie*, qui avait eu au cours de l'entretien une vive altercation avec le ministre, publiait le programme du 6 septembre et l'allocution de Loris; le journal ne reçut ni démenti ni rectification. — Il y eut un moment de stupeur dans l'opinion libérale : le désappointement se traduisit par des récriminations, des insinuations fâcheuses. Mais bientôt l'équivoque recommença de plus belle; on tortura les paroles ministérielles pour en tirer un sens exactement contraire à celui qu'elles renfermaient. Loris se trouvait dans cette situation, assez fréquente en politique, où un homme n'est pas cru quand il essaie de réfréner les espérances placées sur son nom. On avait décidé qu'il aurait certaines pensées; lorsqu'il s'en défendait, on souriait comme à une feinte habile, on n'admettait pas qu'il pût tromper l'attente du parti qui l'avait fait ce qu'il était.

Il le comprenait bien, malgré ses dénégations. Il se sentait le Juif errant du libéralisme, condamné à marcher, à guider vers le mirage ceux qui l'y poussaient. Tous affirmaient qu'il y avait là-bas, à l'horizon, des eaux-vives, des ombrages, une heureuse oasis. Lui qui avait pu regarder le pays de haut, il savait bien que ce n'était qu'un mirage; mais il ne pouvait pas abandonner dans le désert sa troupe révoltée : il fallait l'acheminer sur la vision fuyante. Le ministre et ses collaborateurs mirent à l'étude un projet qui devait donner quelque satisfaction aux idées de contrôle, sans rien sacrifier des droits essentiels de la couronne.

Au sommet de l'administration russe, le conseil de l'empire joue un rôle assez analogue à celui du conseil d'état sous Napoléon Ier. Les lois, les budgets, les actes du gouvernement sont élaborés dans cette haute assemblée, divisée en sections de législation, de finances, des affaires civiles et religieuses. Le tsar donne ou refuse sa sanction aux propositions du conseil; elles n'ont jamais qu'une valeur d'avis. Il compose ce corps à son choix; en dehors de quelques juristes, généralement pris dans le sénat, les membres se recrutent parmi les grands dignitaires en exercice ou à la retraite, ministres, ambassadeurs, gouverneurs de provinces, généraux en chef. La majorité du conseil est formée de gens avancés en âge, qui ont résigné leurs fonctions actives et trouvé là un dédomma-

gement très envié. Ils apportent aux délibérations l'expérience, mais aussi la fatigue de l'extrême vieillesse. Les réformateurs résolurent d'infuser au conseil de l'empire un sang nouveau, en demandant au souverain d'y appeler quelques hommes jeunes, recommandés par des connaissances spéciales ou par la faveur de l'opinion, et pris en dehors des cadres administratifs. Deux ou trois nominations de cette nature furent faites durant l'hiver de 1880-1881, au grand scandale des gardiens de la tradition. Mais là ne devait pas se borner la transformation; on délimiterait en l'augmentant la part d'initiative dévolue au conseil; le « couronnement de l'édifice, » ce serait la présentation par les *zemstvos* d'une liste de délégués, sur laquelle l'empereur choisirait un certain nombre de représentans des provinces, qui siégeraient au conseil avec voix consultative. Tel était, dans ses grandes lignes, le projet qui occupa Loris pendant les derniers mois de son ministère.

Il fallait gagner beaucoup de récalcitrans, vaincre les hésitations d'Alexandre II, uniquement occupé alors d'arrangemens domestiques très délicats, et qui n'étaient pas un des moindres soucis du « Grand-Vizir. » En outre les affaires quotidiennes ne laissaient guère de loisir à celui qui concentrait dans ses mains tous les services publics. Avant de philosopher, il s'agissait de vivre, et pour cela de se défendre contre les conspirateurs dont on sentait le travail invisible. La direction de la police eût suffi à absorber le temps et les facultés de l'homme qui succombait sous une aussi lourde responsabilité. A cette époque troublée, l'inquiétude universelle enflait les moindres incidens; on fut longtemps à se remettre d'une sédition d'étudians à l'université de Moscou; ces jeunes gens s'étaient portés à des voies de fait sur le ministre de l'instruction publique. Les funérailles de Dostoïevsky donnèrent d'autres soucis, en rendant sensible à tous les yeux le chaos d'idées où la Russie se débattait; on vit le désordre des âmes prendre corps dans un cortège où passaient confondus les élémens officiels, religieux, révolutionnaires, ces derniers en majorité. La crise économique appelait des remèdes immédiats. De ce côté, le collaborateur du général aux finances appliqua quelques mesures excellentes, l'abolition de l'impôt sur le sel, la limitation du papier-monnaie.

Dès les premiers jours de février 1881, des bruits vagues se répandirent dans les cercles de la capitale : la « constitution » était prête et allait voir le jour. Bien entendu, chacun mettait sous ce vocable toutes les imaginations politiques qu'il avait dans la cervelle. L'énormité des espérances, des assurances même que donnaient les nouvellistes, discréditait à l'avance les réformes très modestes consenties par le pouvoir. Les on-dit se précisèrent; la « constitution » devait être promulguée le 19 février, jour anniver-

saire de l'émancipation des serfs. Ce jour passa sans rien apporter. Les prophètes, démentis, fixèrent alors l'échéance au 5 mars. Loris, persécuté de questions, demeurait impénétrable.

Il venait en effet de soumettre à la signature du tsar le statut qui élargissait les attributions des *zemstvos* et ouvrait à leurs délégués le conseil de l'empire transformé. C'est, je crois, tout ce qu'on peut avancer. Le statut contenait-il d'autres nouveautés plus hardies? C'est peu probable, c'est possible. Un mystère que le temps n'a pas découvert plane encore sur la teneur de ce document, sur les dernières circonstances de son acceptation. Une seule chose est absolument certaine : il existait, il fut approuvé par l'empereur pendant les heures suprêmes qui lui restaient à vivre. Les témoins les mieux placés pour ne rien ignorer au palais ont affirmé depuis qu'Alexandre II, après une dernière lutte intérieure, signa le 28 février l'acte limitatif de son autocratie; en posant la plume, il fit le signe de croix qui accompagne chez les Russes toute détermination grave. Le papier, ajoute-t-on, serait resté sur son bureau, pour être transmis le lendemain au sénat, qui devait selon l'usage pourvoir à la promulgation de l'ukase.

Le lendemain, c'était le 1er mars 1881! L'infortuné souverain sortait le matin pour se rendre à la parade de la garde montante; une heure après, on le rapportait baignant dans son sang, mutilé par la bombe de Ryssakof. Avant la chute du jour, le drapeau qui s'abaissait sur le Palais d'Hiver annonçait à la foule anxieuse, avec la fin de son empereur, la fin des rêves libéraux et de la « constitution » mort-née.

Loris devait être la victime expiatoire de cette tragédie et du déchaînement de colères qui la suivit. Ses ennemis, et à leur tête les anciens directeurs de la police écartés par lui comme incapables, eurent beau jeu contre ce successeur qui avait laissé le tsar s'aventurer dans des rues minées, remplies d'assassins. On vit se reproduire, dans des circonstances toutes semblables, les rancunes et les insinuations sous lesquelles avait succombé M. Decazes, après le meurtre du duc de Berry; on vit reparaître sous toutes les formes le mot historique : « les pieds lui glissèrent dans le sang. » La justice ne retrouva son heure que plus tard, quand l'histoire de ces journées dramatiques fut mieux connue. On sut alors que le ministre responsable tenait depuis l'avant-veille quelques-uns des fils du complot. Le hasard avait fait tomber l'un des conjurés dans les mains des gens de police; l'homme refusait d'avouer, mais divers indices trahissaient les machinations ténébreuses auxquelles il était mêlé. Loris, mis sur ses gardes par des révélations incomplètes, avait supplié son maître de ne pas sortir le 1er; il avait fait parler une voix à laquelle l'empereur ne refusait rien : toutes

les supplications avaient échoué contre la bravoure insouciante d'Alexandre.

Le soir de ce jour douloureux, tout le monde sentit que c'en était fait du *Vrémenchik*. Il avait pris à forfait la sécurité de la famille impériale et le rétablissement de l'ordre; en permettant cette effroyable banqueroute, la fortune lui signifiait un congé définitif. Il fit tête à l'orage, il dura encore quelques semaines, tant que l'incertitude fut possible sur la direction du nouveau règne. Les deux partis en présence se livrèrent alors un combat suprême et acharné, chacun espérant confisquer cette direction à son profit. L'école nationale de Moscou avait un argument sans réplique: elle dressait le bilan des tentatives libérales et montrait à leur actif, en tout et pour tout, un tsar assassiné. Les progressistes se défendaient en répondant que l'expérience de leurs doctrines n'était pas faite, que la mise en pratique de ces doctrines pouvait seule éviter d'autres malheurs. Jamais leurs revendications n'avaient été plus pressantes et plus hardies; ils comprenaient que l'instant était décisif, que la partie gagnée la veille serait perdue pour longtemps s'ils laissaient déchirer le testament d'Alexandre II.

Un moment, on put croire à leur triomphe. Le nouveau souverain nomma à divers emplois quelques hommes agréables à l'opinion libérale. Le 1er avril, le *Moniteur officiel* annonça la convocation d'un conseil électif de 25 membres auprès du préfet de police de Pétersbourg; chaque quartier de la capitale devait élire un de ces délégués, tous les domiciliés votaient. Les journaux prirent feu pour ce « pas en avant, » ce « premier essai de suffrage universel. » On vit à cette occasion comment fonctionnerait le suffrage universel dans la bonne Russie. Le jour de l'élection, le commissaire de police de mon quartier se présenta chez moi, avec le registre où il recueillait les *oui* sur le nom du candidat désigné. J'eus grand'peine à lui faire comprendre que ma qualité d'étranger ne me permettait pas de voter; ce brave homme se retira tout contristé de mon mauvais vouloir, avec la conviction que je refusais de l'aider dans l'exécution d'une consigne. Pour me déterminer, il avait fait valoir l'exemple de plusieurs de mes compatriotes, les actrices françaises toujours nombreuses à Pétersbourg. Moins cruelles, ces dames avaient usé des droits civiques qu'on leur offrait (1). Les méchantes gens prétendirent que l'élection du 1er avril n'était qu'un adroit prétexte pour déguiser un recensement de police et des visites domiciliaires dans toutes les maisons.

Ce fut la dernière satisfaction accordée aux libéraux. Le général

(1) On sait que les femmes ont le droit de vote, en Russie, dans certaines occasions où ce droit s'exerce.

Ignatief, appelé à la direction d'un département ministériel, introduisait dans le cabinet un élément réfractaire à ceux que Loris avait groupés. Pour battre en brèche ses collègues, il demandait beaucoup plus qu'eux, la réunion à Moscou d'états-généraux, sur le modèle des anciennes assemblées connues dans l'histoire russe sous le nom de *sobor*. On lui prêtait l'idée d'écraser ainsi la minorité progressiste sous la masse des représentans ruraux, qui ne viendraient au *sobor* que pour y acclamer le tsar autocrate. Au même moment, M. Katkof arrivait à Pétersbourg; il allait travailler à Gatchina, il jetait dans la balance le poids de son influence autoritaire. Le 21 avril, le comité des ministres discuta les grosses questions à l'ordre du jour dans une séance solennelle. Loris parla avec son habileté accoutumée; il entraîna l'adhésion des hésitans, il interpréta le silence du monarque comme un assentiment muet, il se flatta d'avoir gagné sa cause. Nous le vîmes rayonnant, ce soir-là. Pendant les quelques jours qui suivirent, il se crut et on le crut plus puissant que jamais. Le 28, l'histoire enregistra une nouvelle « journée des dupes, » digne de faire pendant à celle qui a gardé cette appellation fameuse. Le comité se réunit à nouveau pour arrêter les décisions en projet. Loris reprit la parole afin d'achever sa victoire, il eut l'impression qu'il l'achevait. Quand il se rassit, le ministre de la justice se leva, tira de sa poche un papier, et le communiqua à ses collègues de la part de l'empereur. C'était le manifeste rédigé par le procureur du saint-synode et qui fut publié le surlendemain. Ce document fixait la politique du règne : il réintégrait la Russie dans ses voies traditionnelles, il indiquait nettement que les destinées de l'empire seraient désormais débattues entre le tsar et Dieu.

Le jour même, Loris et ses amis adressaient leurs démissions au palais. C'était un acte sans précédent; je n'en veux d'autre preuve que le langage, le meilleur témoin des mœurs : les Russes disent toujours d'un fonctionnaire qu'il « prend sa démission ; » tant il ne vient à l'idée de personne qu'un fonctionnaire puisse la donner. Du régime constitutionnel qu'il voulait fonder, le ministre libéral n'a pu accomplir pleinement qu'un seul rite, le dernier : il eut la consolation de finir selon les règles de son art. Peu de jours après, le disgracié repartait pour le Caucase; il allait s'y faire oublier, ce qui est facile, et chercher à oublier, ce qui l'est moins.

IV.

L'heure n'est pas venue de juger sur toutes pièces l'essai de libéralisme dictatorial auquel le nom de Loris-Mélikof restera attaché.

L'historien qui le fera un jour voudra d'abord étudier l'essai tout semblable tenté au commencement de ce siècle par Spéransky. Sous la diversité des circonstances et des génies, il trouvera des analogies frappantes entre les deux momens, entre les deux hommes, le général arménien et le petit séminariste de Tcherkoutino. Tous deux eurent la même fortune rapide et éblouissante, le même pouvoir, tel qu'aucun particulier n'en disposa jamais dans l'état russe. Tous deux appliquèrent ce pouvoir au même objet, la transformation constitutionnelle de l'autocratie moscovite. Spéransky, celui que Napoléon eût appelé un idéologue, s'il l'eût mieux connu, mais de qui il disait à Alexandre, pendant l'entrevue de Tilsitt : « Donnez-moi cet homme, et je vous cède deux provinces,» — Spéransky, le disciple de Rousseau et l'imitateur de Siéyès, apporta à sa tâche un génie bizarre, une foi mystique dans la puissance de l'idée abstraite. Ses contemporains crurent un instant qu'il allait réussir et changer toute l'histoire de son pays. Loris reprit après un long intervalle la même œuvre, sur un terrain mieux préparé, avec plus de tempéramens, plus de soutiens, moins de foi et d'audace. L'un et l'autre exercèrent la même fascination sur les esprits mobiles et généreux des deux Alexandre, l'un et l'autre tombèrent d'aussi haut, de la même chute soudaine, dans une disgrâce irrémédiable. Ils ont introduit deux parenthèses dans la politique tout extérieure de la Russie, ils l'ont forcée à se replier un moment sur elle-même, à oublier ses vastes et tenaces ambitions, pour travailler sur son propre organisme.

Loris se désintéressa de la politique étrangère; il en laissait le soin aux collaborateurs commis à cette gestion. On a dit qu'il était « allemand. » C'était un propos de gazette, aussi naïf que la question d'un de nos ministres, qui demandait à cette époque, en interrogeant sur l'homme du jour un arrivant de Pétersbourg : « Est-il *français?* » Singulier indice de l'aptitude de ce ministre à traiter les affaires européennes ! Loris n'était ni l'un ni l'autre; il était ce que sera toujours un homme d'état digne de ce nom : dévoué aux intérêts de son pays, indifférent à ceux des autres, prêt à exploiter ces derniers suivant les circonstances au profit de sa politique. Quand il reçut le pouvoir, le refus d'extrader Hartmann avait indisposé Alexandre II contre nous; le premier ministre dut caresser les sentimens de son maître, pour ménager un crédit indispensable à la réussite de ses desseins; mais il n'eut ni le goût ni le loisir d'entreprendre au dehors.

L'historien qui retracera cette période ne pourra pas refuser à Loris la sincérité, la bonne volonté. Ses ennemis l'accusèrent de charlatanisme, quand ils le virent capter la faveur publique par les expédiens que j'ai rapportés. Je ne pense pas qu'il ait dépassé la

limite de l'habileté nécessaire à celui qui veut faire triompher une idée, et qui doit d'abord séduire les imaginations pour les asservir à son idée. Cette utilisation de la crédulité humaine n'est répréhensible que lorsqu'elle constitue à elle seule tout le programme d'un politique, lorsqu'elle n'est pas mise au service d'une conception désintéressée. Il devra enfin, notre historien, tenir compte au vaincu des difficultés inextricables du moment, de toutes les mauvaises chances conjurées contre un bonheur apparent. Quant au verdict qu'il portera sur le fond même de l'entreprise, je n'aimerais pas à le préjuger. On a toujours mauvaise grâce à légiférer pour un pays étranger, très difficile à connaître; et les esprits de ce temps sont de moins en moins portés aux spéculations vaines sur ce qui serait arrivé, si les choses avaient tourné autrement, dans l'hypothèse d'une histoire idéale. En raisonnant sur l'expérience des dix dernières années, et d'après le *criterium* du succès, il faut bien avouer que les faits ont donné tort à Loris, puisque la politique traditionnelle a apaisé l'agitation libérale, comprimé les explosions du nihilisme, grandi le rôle de la Russie et relevé sa prospérité matérielle. Au reste, les jugemens doctrinaux sur ces matières ont peu d'intérêt pour le lecteur; ils n'indiquent en dernière analyse que l'opinion individuelle d'un écrivain sur le gouvernement des sociétés. J'ai consigné ici les événemens, tels qu'il m'a été donné de les voir: cette tâche comporte déjà assez de chances d'erreur, sans y ajouter celles qui proviennent de l'imagination métaphysique et des passions instinctives, c'est-à-dire ce que l'on est convenu d'appeler une opinion politique.

Loris voulait s'établir au Caucase. Bientôt il se sentit mal à l'aise dans un empire où aucune place n'était plus à sa taille, depuis qu'il y avait occupé la première. Il n'avait pas les consolations d'une retraite fastueuse; son ambition était probe, ce favori n'emportait aucune fortune personnelle du domaine public qu'il avait géré sans contrôle. Sa santé, qui inquiétait déjà son entourage à Pétersbourg, déclina rapidement; c'était un de ces organismes vivaces et frêles que la maladie respecte dans l'action, qu'elle ressaisit au repos. La sienne prit le caractère d'une consomption lente. Il vint la soigner sur notre littoral. Après quelques réapparitions en Russie, où il ne rencontra pas les encouragemens qu'il attendait peut-être, il se fixa complètement à Nice. Il y vivait très retiré. Je le revis là pour la dernière fois, il y a deux ans. Je retrouvai la même aménité d'accueil, la même vivacité de conversation, la même finesse joviale; il lisait beaucoup, il suivait attentivement les affaires du monde et celles de son pays; il parlait de ces dernières sans aigreur, avec une nuance de sévérité pour le présent. On

devinait la plaie toujours ouverte. Il faut croire que le temps, qui cicatrise les blessures des autres passions, élargit celles de l'ambition ; chez ceux qui ont possédé le pouvoir, le veuvage est inconsolable, les années semblent augmenter le regret de ce qu'ils ont perdu.

La mort ne paraissait pas si proche. Elle a pris Loris-Mélikof à soixante-trois ans, sans grande lutte. Quelques lignes dans les journaux en ont instruit le monde ; elles auront rencontré une attention distraite, chez ceux-là mêmes qui firent de lui pendant une année l'objet de leurs espérances ou de leurs craintes. Nos soldats ont salué la dépouille du vainqueur de Kars. Salut mélancolique des armes étrangères ! Ce n'était pas le bruit de sa poudre, à lui. Quand on songe qu'il y a dix ans, à Pétersbourg, ce mort eût été escorté par les armées impériales et par un peuple en deuil ! Au Caucase, ses compagnons lui eussent fait des funérailles fraternelles, avec des canons habitués à son commandement et des drapeaux tout glorieux de ses exploits de jeunesse. On dit que ses restes iront reposer à Tiflis, dans le petit monastère arménien de Sour-Stephanos ; lieu silencieux d'où l'on voit les montagnes. Il n'y entendra que la psalmodie des diaconesses, qui officient là comme au temps de saint Paul, vêtues de dalmatiques et la tête voilée.

Loris aura eu du moins l'illusion de son Caucase, en s'endormant sur notre plage, entre nos Alpes et notre mer, toute pareille à la douce mer qui bat la grève de Batoum et le pied des monts de Géorgie. En attendant la terre natale, il campe dans le cimetière de Nice ; l'ironie du formidable Shakspeare qui invente l'histoire l'a couché là, à quelques pas de Gambetta, de l'homme qui partagea avec lui les regards du monde, qui poursuivit une entreprise semblable, au même moment, avec le même éclat, la même ambition et le même malheur. Loris-Mélikof et Gambetta ! Souvenez-vous de l'année où l'écho ne renvoyait que ces deux noms, d'un bout à l'autre de l'Europe. S'ils s'entretiennent, ces morts rapprochés par un caprice étrange, ils peuvent se demander quel est le plus oublié, après tant de bruit et de puissance, hier encore. Les oisifs qui promènent leur ennui devant ces tombes accusent volontiers la vie d'être sotte et plate. Que font-ils donc de leurs yeux ? Quelles plus grandes merveilles veulent-ils ? Qu'ils regardent le réel : ses surprises défient l'imagination la plus fantasque. Chaque soir, en quelque coin de la terre, la nuit tombe sur un drame qu'il faudrait applaudir à genoux.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

UN

ROI DE L'INDE

AU III[e] SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE

AÇOKA ET LE BOUDDHISME.

L'Inde passe pour n'avoir pas de chronologie, pas d'histoire; cette réputation n'est pas tout à fait imméritée. A défaut d'historiens et de chroniques, — qu'elle n'a guère, — elle possède des monumens. Par malheur, les monumens sont moins accessibles que les livres. L'étude de l'Inde remonte à quelque cent ans; il y en a cinquante à peine qu'a commencé l'exploration archéologique, épigraphique. C'est d'hier que l'effort des travailleurs se porte avec une sorte de prédilection sur ces témoins du passé, dont le silence ou les confusions de la littérature doublent le prix.

Dans les premiers temps, l'enthousiasme de la découverte, la surprise de la nouveauté, avaient fait exagérer singulièrement l'antiquité des traditions et des livres qui passaient pour nous révéler les mystères de « l'antique sagesse des Indous. » Ainsi le voulait le tempérament romantique des premiers explorateurs; telle était la tournure d'esprit du moment, que l'on n'aimait à s'approcher qu'avec un frisson religieux de ces choses lointaines de l'Orient; on transportait dans le temps la perspective de la distance. Ne

fallait-il pas un digne pendant à l'Égypte, qui, elle aussi, s'ouvrait à la curiosité passionnée de la science européenne? Depuis, on a dû en rabattre : mais c'est le sort des démentis de ne déraciner qu'avec peine les préjugés qu'ont accrédités les affirmations hâtives. La critique a souffert ici d'un double désavantage : c'est par de lents efforts qu'elle s'est frayé un chemin; quels qu'aient été ces efforts, si certaines que puissent être ses conclusions négatives, elle n'est pas encore, elle ne sera peut-être jamais en état d'opposer aux fantaisies séduisantes ces résultats catégoriques, précis, dont la lumière crue dissipe sans retour les complaisantes illusions de la première heure.

Au temps qu'elles commençaient à perdre de leur empire, les esprits se tournèrent à l'étude nouvelle du Véda, aux théories et aux déductions brillantes de la mythologie comparative. C'était par la haute antiquité de ses traditions, par ses aspects en quelque sorte préhistoriques, ou réputés préhistoriques, que l'Inde reparaissait à l'horizon des lettrés. Cette fois encore, la séduction des combinaisons ingénieuses, des thèses vastes, faisait tort à la curiosité des faits définis.

Aujourd'hui que le bouddhisme attire surtout vers l'Inde les lecteurs européens, les rapprochemens suspects, les témérités d'une vulgarisation aussi ambitieuse que mal informée, nuisent une fois de plus à la diffusion de connaissances nettes. Égaré à plaisir, le public est chaque jour exposé à prendre au sérieux les thèses les plus étranges, et jusqu'aux mystifications du théosophisme et du « bouddhisme ésotérique. » Aux plus circonspects, l'Inde, je le crains, n'apparaît souvent que comme le lieu isolé dans l'histoire où flottent sans date, sans personnalité, sans forme, des imaginations fantastiques et nébuleuses. Ne fût-ce que par le contraste, il sera peut-être reposant d'y envisager quelques monumens parfaitement tangibles, dûment datés, d'une inspiration simple et pratique, quoique religieuse, où des noms étrangers attestent des rapports curieux avec le dehors. Ce sont les monumens mêmes qui, à plusieurs égards, sont devenus le point d'appui initial pour la reconstitution historique du passé.

Les documens épigraphiques ne manquent pas dans l'Inde : inscriptions votives retrouvées parmi les ruines des vieux monumens bouddhiques, stèles gravées dans les temples de toute date et de toute secte, plaques de cuivre restituées par les archives des familles brahmaniques et par le hasard des fouilles, où sont consignées les libéralités des rois envers les brahmanes dont ils voulaient honorer la science ou récompenser les services. La moisson est riche. Les monumens d'Açoka y tiennent sans comparaison la première place.

I.

A son entrée dans l'Inde proprement dite, au-delà de l'Indus, Alexandre se heurte surtout, dans des rapports tour à tour hostiles et pacifiques, à deux souverains : l'un, Taxiles, est le roi d'une ville de Takshaçilâ, alors l'une des plus importantes du Pendjab : le nom revient souvent dans la tradition des bouddhistes; l'emplacement, marqué par de vastes débris, en a été déterminé avec beaucoup de vraisemblance; l'autre, le fameux et chevaleresque Porus, représentait, en continuant vers l'est, un royaume connu aussi de la tradition indoue, et qui, à en juger par le nom, devait se rattacher, au moins par des liens légendaires, à la race épique de Pourou, Pauras ou Pauravas. C'est au-delà de ses domaines, sur les rives de l'Hyphase, la Vipâçâ des Indiens, qu'Alexandre suspend sa marche et se décide au retour. Les régions plus lointaines qu'il renonçait à conquérir étaient, d'après les renseignemens qu'il recueillait, soumises à un maître puissant, le roi des Prasiens, c'est-à-dire des Prâtchyas ou « Orientaux. » Les Grecs touchaient en effet au plus étendu, au plus populeux des états de l'Inde. Il était à cette époque gouverné par le dernier prince d'une dynastie des Nandas. Les jours de cette famille étaient comptés.

Comme on devait s'y attendre, la retraite des Macédoniens fut le signal de mouvemens intérieurs. Un rôle important y est attribué à un aventurier que les Grecs nomment Sandrocottos ou Sandrogyptos. Il avait vu Alexandre et vécu dans son camp; mais, condamné à mort pour offense au conquérant, il avait cherché son salut dans la fuite. Il s'engagea dans la vie de partisan; elle le mena loin : quelques années plus tard, il avait renversé le pouvoir des Nandas, avait pris leur place et étendu son empire jusque sur le Pendjab. Cette élévation rapide dut frapper vivement les imaginations. Les informations trop courtes que nous donnent sur lui les historiens d'Alexandre sont déjà pénétrées d'exagération légendaire; dans la tradition même de l'Inde, le souvenir de Tchandragoupta, car telle est la forme exacte de son nom, s'entoura vite de récits merveilleux. Ce souvenir fut durable ; à une époque beaucoup plus moderne, il se reflète encore dans une sorte de drame historique qui nous est parvenu et qui met en scène, — nous ne pouvons juger avec quel degré d'exactitude, — l'histoire de l'entreprenant aventurier. Solidement installé dans son vaste domaine, Tchandragoupta se trouva en contact avec Séleucus, le successeur d'Alexandre dans l'Orient. Un traité intervint entre eux, des échanges d'ambassades et de présens. Un Grec, Mégasthène, alla

représenter Séleucus à la cour de Palibothra, c'est-à-dire Pâtalipoutra, la Patna moderne. De son séjour, il rapporta une ample moisson d'informations curieuses, dont de trop rares fragmens sont venus jusqu'à nous. Par lui, la dynastie nouvelle des Mauryas fut connue des Grecs, et nous trouvons les *Morieis* cités par eux comme des « rois de l'Inde. »

Cette puissance se consolida; les relations avec l'Occident se renouvelèrent. Le fils et successeur de Tchandragoupta recevait tour à tour un envoyé d'Antiochus, Daimachos, et un Dionysios dépêché par Ptolémée Philadelphe. Son petit-fils fut notre Açoka.

Les dates approximatives se trouvent donc fixées d'abord avec certitude. En plaçant l'avènement de ce prince aux environs de 275 avant Jésus-Christ, nous sommes assuré de ne nous tromper que de bien peu.

Açoka nous a laissé de précieux monumens qui nous ouvrent, sur l'état d'esprit et sur la condition religieuse de l'Inde à une époque capitale de son histoire, des jours curieux. Je voudrais en donner quelque idée.

Ce n'est pas d'hier que ces monumens ont attiré l'attention.

Dehli, la résidence des souverains mogols de l'Inde, s'élève dans une plaine immense où la vieille ville impériale a, comme il arrive aux capitales d'Orient, promené son existence errante au gré de ses maîtres et des vicissitudes de l'histoire. Là dorment, dans une décadence profonde, les débris entassés de bien des splendeurs : forteresses ruineuses, mosquées délabrées, tombes d'empereurs et de poètes, de saints et de soldats. D'un côté, le Koutoub-Minar dresse sa svelte silhouette à côté des arcades gigantesques de la mosquée où les empereurs pathans ont entassé, suivant un plan nouveau, les colonnes arrachées à plus d'un temple et décorées avec une patience indienne. A l'horizon, les vieux remparts afghans de Toughlakabad étagent leur masse morose, redoutable d'aspect jusque dans sa ruine. Les coupoles de marbre de la tombe d'Houmayoun couronnent de leur blancheur riante les solennelles murailles de grès rouge où courent les arabesques précieuses. Le vieux fort d'Indraprastha ouvre aux troupeaux paresseux de chèvres et de buffles sa porte énorme, plus grandiose dans sa solitude morne que dans sa nouveauté éclatante. Parmi les débris sans nombre, deux colonnes, hautes de 14 ou 15 mètres, monolithes énormes de 3 mètres de diamètre à la base, polies avec le plus grand soin, mais brisées au sommet et privées de couronnement, tranchent par leur nudité sévère. L'une domine les restes de la forteresse de Firouzabad et regarde au loin, par-dessus le lit voisin de la Jumna; l'autre se dresse sur cette arête de rochers qui contourne la Dehli moderne : de là, le regard embrasse les murailles

de la citadelle mongole et les minarets de la grande mosquée, qui développe son enceinte ajourée au sommet de ses parvis géans. Ces colonnes n'ont pas toujours occupé leur place présente. Au milieu du XIV[e] siècle, l'empereur Firouz-Shah les avait trouvées, l'une à Mirath, l'autre aux environs de Khizrabad. C'est lui qui les fit transporter sur l'emplacement qu'elles occupent. Il avait été frappé de leur aspect, intrigué par les caractères gravés sur leur fût; il en voulut savoir le sens. Aucun des brahmanes ni des savans auxquels on s'adressa ne les put lire. On raconte pourtant que tous ne restèrent pas muets; plusieurs Indous, plus courtisans que philologues, y découvrirent une prophétie : elle annonçait que personne ne serait capable de déplacer la colonne jusqu'au jour lointain où un empereur musulman, du nom de Firouz, était destiné à lui assigner un site nouveau.

L'embarras des savans européens ne fut guère moindre que celui des Indous quand, au commencement de ce siècle, l'attention se porta sur ces monumens. Ils furent des premiers connus, dessinés, décrits, copiés. Les colonnes de Dehli n'étaient point uniques; on en signala successivement trois autres, dont une à Allahabad, au confluent de la Jumna et du Gange; toutes portaient des caractères exactement semblables à ceux de Dehli. Ils restaient cependant lettre close. Le récit des efforts qu'ils ont coûtés ne serait pas dans l'histoire scientifique de ce temps un des épisodes les moins dignes d'intérêt. On me permettra d'en rappeler les premières étapes.

En 1833, la Société asiatique du Bengale, fondée à la fin du siècle dernier par les pionniers des études indiennes, en particulier par William Jones, choisissait pour secrétaire, pour éditeur de son journal, l'homme dont le nom reste glorieusement lié à cette exploration. James Prinsep n'était point un philologue de profession; sa connaissance des langues anciennes de l'Inde était sommaire; son ardente et universelle curiosité, servie par une admirable vivacité d'intelligence, par une pénétration presque divinatrice, suppléait aux lacunes et l'armait merveilleusement pour le premier travail de découverte.

De la rapide conquête d'Alexandre, il resta un souvenir durable au nord-ouest de l'Inde, dans le royaume de Bactriane, et dans les dynasties grecques qui étendirent la main sur le Pendjab. De deux de ces princes, il nous est parvenu des monnaies bilingues; la légende grecque du roi Agathoclès permit à Lassen de reconnaître la valeur des lettres de la légende indienne; Prinsep, mis sur cette voie, élargit la trouvaille; il appliqua la même méthode aux monnaies du roi Pantaléon. Les caractères gravés sur ces médailles

étaient sinon identiques, au moins strictement analogues à ceux des mystérieuses colonnes.

L'une d'entre elles, celle d'Allahabad, outre les édits d'Açoka, contenait une inscription qui, tout en résistant à la lecture, tout en accusant une parenté certaine avec le type ancien, se rapprochait un peu plus des écritures modernes; c'était un acheminement, un commencement de pont jeté sur l'abîme. Prinsep, sans parvenir à la déchiffrer, l'avait analysée avec un soin minutieux; quelques signes lui avaient livré leur secret. Tout un trésor d'observations, de pressentimens indécis, de conjectures hésitantes, s'était accumulé dans son esprit. Ces demi-clartés sont l'aurore des découvertes. La sienne put paraître aussi soudaine qu'éclatante; elle était préparée de longue main, méritée par un persévérant effort. Il reçut coup sur coup, en mai 1837, des dessins qui reproduisaient, les uns des légendes de monnaies anciennes et jusqu'alors inexpliquées du Guzerat, les autres, de courtes épigraphes relevées sur des ruines bouddhiques assez voisines, à Santchi. Les monumens étaient d'antiquité inégale : les deux alphabets n'étaient pas identiques. Le premier, un peu moins ancien, contenait plusieurs élémens qu'éclairait la comparaison des alphabets modernes; la lumière se fit tout à coup dans l'esprit de Prinsep : en peu d'heures, avec une sorte d'irrésistible spontanéité, avec une sûreté merveilleuse, il déchiffrait les légendes. Le second était très semblable à l'alphabet réfractaire des colonnes. Prinsep nous a raconté lui-même comment, en lithographiant ces courtes inscriptions dispersées sur un grand nombre de pierres sculptées ou de stèles, il avait été frappé de l'idée qu'elles devaient rappeler des donations : elles se terminaient toutes par deux caractères identiques; il admit qu'ils représentaient le mot *don :* en sanscrit *dânam,* le latin *donum;* du même coup il enrichit de deux lettres nouvelles, qui jusque-là avaient dérouté ses tentatives, la liste encore courte des faits acquis. Il sembla que la dernière barrière fût tombée; du même élan qui lui avait livré les monnaies du Guzerat, il pénétra les inscriptions de Santchi; il était du même coup maître de l'alphabet des colonnes : peu de jours après il en avait lu, et, avec l'aide de ses assistans natifs, traduit une première fois les textes si longtemps rebelles.

Mais les inscriptions des colonnes ne sont pas, il s'en faut, les seuls monumens que nous ait légués Açoka. Assez près de la côte méridionale de la presqu'île du Kathiawar, qui se rattache au Guzerat continental, s'élève brusquement, au milieu de la plaine infinie, une haute montagne au profil ferme et hardi; elle est tout enveloppée à la base d'un bassin couvert de jungles que ferme une chaîne

circulaire de collines moins élevées. C'est le mont Girnar, un lieu consacré depuis des siècles par la piété des Jaïnas (1); sur les cinq crêtes qui s'étagent au sommet, leur zèle religieux a entassé, au prix d'un labeur surprenant, des temples qui restent le but d'incessans pèlerinages. La ligne de circonvallation des collines n'est guère percée qu'en un endroit par où la rivière qui sort de la montagne s'est frayé un chemin. Sur le bord de la route qui, par ce passage, mène de la ville voisine de Jounagar à la montagne sainte, est accroupi un bloc rocheux dont la face principale, assez soigneusement dressée, est couverte de caractères parfaitement semblables à ceux d'Allahabad et de Dehli. Une copie en parvenait à Prinsep en 1837, à l'heure même où il venait d'achever la découverte qui en mettait la clé entre ses mains. Dans le même temps, une autre série était révélée à l'autre bout de l'Inde, à Dhauli, sur la côte de l'Orissa. Prinsep eut encore le temps d'étudier ces trouvailles; il déchiffra les textes, en publia une interprétation. Ce fut son dernier triomphe. Sa santé était profondément atteinte; quelques mois plus tard, il repartait pour l'Angleterre, où il mourait l'année suivante, à peine âgé de quarante ans, après une longue agonie, rançon d'un labeur sans mesure.

Il avait eu, avant sa fin, quelque connaissance, mais générale et vague, d'une dernière série d'inscriptions dont l'exploration devait clore, mais clore après lui, la première période de ces études. Ici encore il fut l'initiateur. Dès 1836, Court, un de ces Français qu'avait attirés le service de Rundjet-Singh, le roi sikh, avait révélé l'existence d'une inscription gravée sur deux faces d'un bloc de rocher, tout près du village de Shahbaz-Garhi, sur la frontière du pays afghan, entre Peshawar et l'Indus. Mais c'est en 1838 seulement que furent relevés les premiers *fac-simile*, au moment où Prinsep s'éloignait définitivement de l'Asie. Sa première grande découverte, en 1835, avait porté sur les monnaies bilingues des rois grecs et indo-scythes du Caboul et sur le déchiffrement de leurs légendes indiennes. Elles étaient gravées dans un alphabet tout différent de celui des médailles d'Agathoclès et de Pantaléon, que je rappelais tout à l'heure. Il avait établi la valeur exacte d'un bon nombre de lettres. Il se trouva que les inscriptions nouvelles étaient, sauf des modifications secondaires, écrites dans les mêmes caractères. Ses travaux servirent de point de départ à MM. Norris et Dowson, quand, en 1845, ils s'attaquèrent aux *fac-simile* transmis par M. Masson à la Société asiatique de Londres. Leur tâche

(1) Secte qui, par ses croyances, est assez analogue au bouddhisme dont elle paraît à peu près contemporaine par ses origines. Plus heureuse que le bouddhisme, elle conserve aujourd'hui encore dans l'Inde d'assez nombreux adhérens.

restait encore délicate et malaisée. Elle fut vite achevée quand ils eurent découvert l'identité du texte inexpliqué avec ceux de Girnar et de Dhauli gravés en lettres différentes et traduits par leur illustre devancier.

Nous ne saurions oublier la part qui revient dans l'œuvre commune à notre grand indianiste Eugène Burnouf, ce qu'il a, le premier, porté de précision et de rigueur dans l'intelligence générale et dans l'interprétation minutieuse de ces monumens. Il s'en est fallu d'assez peu qu'il n'eût l'honneur de les lire le premier. Au lendemain de la découverte de Prinsep, et lui écrivant pour l'en féliciter, il lui racontait comment lui-même il s'était essayé sur les copies anciennes qui lui étaient accessibles; il avait lu huit lettres, il n'avait pu passer outre. Qui sait si, mieux servi par des copies plus exactes, stimulé, éclairé, par l'afflux continuel de monumens similaires, il n'eût pas été jusqu'au bout et devancé Prinsep dans cette glorieuse concurrence?

Plus de détail serait ici hors de place. Qu'il suffise de constater que ni le travail des explorateurs, ni le travail des interprètes, ne s'est arrêté depuis cette époque. Des séries nouvelles d'inscriptions, plusieurs d'une importance capitale, sont venues fortifier le faisceau; l'inspection renouvelée des monumens, le progrès général dans notre connaissance de l'Inde, ont tour à tour servi l'intelligence de ces textes précieux. Jamais l'étude n'en a été plus active que depuis quelques années. Le dernier mot n'est jamais dit en pareille matière. Des hasards heureux, non immérités, nous viennent encore enrichir parfois. L'hiver dernier, j'avais la bonne fortune de voir l'un des premiers la pierre que le capitaine Deane, un de ces officiers énergiques et instruits qui font tant d'honneur au service de l'Inde, venait, peu de semaines auparavant, de découvrir à Shahbaz-Garhi, tout près de l'inscription connue depuis cinquante ans. Après l'avoir retrouvée, il dut la disputer à l'ignorance et à la cupidité des Afghans musulmans qui habitent les abords de la montagne. La pierre porte les cicatrices que lui ont laissées leurs tentatives de martelage. On lisait encore quelque méfiance, avec beaucoup de curiosité patiente et grave, dans les regards dont me suivaient les natifs, serrés en longues lignes sous leurs burnous blancs, tandis que je copiais l'inscription et que j'en relevais l'estampage. Ironie du hasard : c'était à un édit de tolérance que leur fanatisme s'était attaqué!

En somme, nous possédons actuellement, gravées en deux alphabets différens, les unes sur des piliers, les autres sur le roc, isolées ou groupées en séries, de nombreuses épigraphes que l'on s'est accoutumé à désigner par le nom assez impropre d'*édits*. La série des quatorze édits sur rocher, connue en six reproductions plus ou

moins complètes, sur la côte de l'Orissa, vers les abords de l'Himalaya, au sud du Guzerat et jusqu'au-delà de l'Indus, dans la vallée du fleuve de Caboul; la série des sept édits sur piliers, à Allahabad, au confluent de la Jumna et du Gange, plus au nord à Radhia, plus à l'ouest autour de Dehli; puis des édits détachés, soit isolés comme à Sahasaram, vers la limite septentrionale du Dekkan, soit rapprochés des séries plus étendues, comme à Dhauli dans l'Orissa. On voit que ces monumens jalonnent les frontières d'un vaste empire, embrassant au moins l'Inde du nord tout entière.

En présence de textes écrits dans une langue indéterminée et avec des alphabets inconnus, c'était un beau succès de retrouver la clé de l'écriture, d'identifier l'idiome et de le remettre à sa place historique. Ce n'était pas tout, il s'agissait d'en déterminer l'auteur.

N'est-il pas étrange que la question ait pu seulement se poser, que des documens si authentiques et relativement si étendus n'aient pas, dès le premier jour, fait à cet égard la lumière?

Les inscriptions plus modernes sont pleines de généalogies, de détails hyperboliques, mais circonstanciés. Tel n'est pas le ton de notre roi. Sa préoccupation est si uniquement tendue vers son but, si détachée de sa personne, qu'il ne nous a laissé aucune indication sur ses origines ni sur sa famille. Chose qui paraîtra plus bizarre, le nom même d'Açoka que nous lui donnons n'est prononcé en aucun passage! Le goût des titres pompeux, des noms de bon augure, est très vif chez les rois de l'Inde. Leur puissance, souvent moins solide que fastueuse, semble devoir mieux miroiter dans les facettes des épithètes laudatives. La multiplicité des noms royaux devient ainsi de bonne heure une habitude qui, en bien des cas, contribue fâcheusement à embrouiller les souvenirs qui, par une voie ou par l'autre, nous sont parvenus du passé. Dans le cas présent, c'est peut-être un excès de modestie qui a fait ce qu'a fait ailleurs un excès de prétention. Le fait est que, dans nos inscriptions, le roi se nomme du seul nom de Priyadarçin (1), « aimable à voir, bienveillant. » Inconnu à la tradition littéraire, il commença par déconcerter beaucoup Prinsep. Heureusement la date certaine des monumens, la puissance exceptionnelle de leur auteur, circonscrivaient le champ des recherches. Des chroniques religieuses compilées à Ceylan, qui embrassent l'histoire générale des premiers temps du bouddhisme, et qui constituent la source d'informations historiques la plus riche et la plus sûre que nous ait transmise la littérature de l'Inde, furent retrouvées et étudiées très opportunément au moment même où la lumière se faisait sur nos inscriptions. L'analogie des situations,

(1) *Piyadasi* dans le dialecte des inscriptions.

l'emploi accidentel de l'épithète *Priyadarçin*, firent vite reconnaître dans l'auteur des édits le prince désigné dans la tradition par le nom d'Açoka. Depuis, les documens nouveaux n'ont fait que révéler dans des traits significatifs des coïncidences nouvelles. L'identification ne saurait plus être mise en doute. On me pardonnera ces détails : il m'a paru qu'on pourrait être curieux d'entrevoir au prix de quels tâtonnemens et de quels efforts la science contemporaine arrive à reconstituer par fragmens la série du passé de l'Inde.

II.

Maintenant que nous savons qui est notre roi, à quel moment et dans quelles circonstances il paraît sur la scène, j'ai hâte de lui laisser la parole.

« Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. Les rois qui ont gouverné dans le passé ont bien souhaité de faire faire à la religion des progrès dans le peuple ; mais la religion n'a pas fait dans le peuple des progrès conformes à leur désir. Voici donc ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. J'ai réfléchi que les rois qui ont gouverné dans le passé ont bien souhaité de faire faire à la religion des progrès dans le peuple, mais que la religion n'a pas fait dans le peuple des progrès conformes à leur désir, et je me suis demandé : par quel moyen amener le peuple à suivre la bonne voie ? par quel moyen faire faire au peuple dans la religion les progrès que je désire ? par quel moyen le faire avancer en progrès religieux ? Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. J'ai pensé que je promulguerais des instructions religieuses, que je répandrais l'enseignement de la religion, et que, en entendant cette parole, le peuple entrerait dans la bonne voie, avancerait dans le bien, qu'il marcherait rapidement dans le progrès religieux. Telle a été la raison pour laquelle j'ai promulgué des exhortations religieuses et donné sur la religion d'abondantes instructions. J'ai institué sur le peuple de nombreux fonctionnaires pour répandre l'enseignement et développer mes pensées. Des rajjoukas (1) ont été aussi institués par moi sur bien des centaines de milliers d'hommes avec mission d'enseigner en telle et telle façon le peuple fidèle. Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. C'est en vue du même but que j'ai élevé des colonnes religieuses, que j'ai créé des officiers religieux. Voici ce que dit le roi Piyadasi aimé des dieux. Sur les routes j'ai fait planter des figuiers pour assurer aux hommes et aux animaux le bienfait de leur ombre ; j'ai planté des

(1) Je reviens plus loin sur cet ordre de fonctionnaires.

jardins de manguiers, et, de mille en mille, j'ai fait creuser des puits, j'ai établi des piscines, j'ai créé un grand nombre d'hôtelleries pour le bien-être des hommes et des animaux. (Mais ce n'est point assez de songer au bien-être matériel.) Les rois mes prédécesseurs ont, et j'ai moi-même travaillé au bonheur des hommes par des améliorations diverses; mais il s'agit de les faire entrer dans la voie de la religion; c'est sur cette fin que j'ai réglé mes actions. Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. J'ai créé aussi des officiers religieux: ils sont préposés à des œuvres charitables diverses; ils sont préposés à la surveillance de toutes les sectes monastiques ou vivant dans le monde. J'en ai préposé aussi aux affaires du clergé bouddhique; j'en ai préposé aux brahmanes, aux ascètes mendians, aux nirgranthas (religieux jaïnas). Des officiers particuliers ont été préposés chacun à une de ces catégories, et les officiers religieux en ont la surveillance générale comme aussi des autres sectes. Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. Ces fonctionnaires et beaucoup d'autres intermédiaires s'occupent de la distribution des aumônes en mon nom et au nom des reines. Dans tout l'appartement des femmes, ils exercent leur surveillance en diverses manières, chacun dans son département. J'ai réglé que, soit ici, soit dans les provinces, ils aient à s'occuper des aumônes de mes enfans et des princes royaux pour favoriser les actes de religion, la pratique de la religion. La pratique de la religion, c'est à savoir: la pitié, l'aumône, la véracité, la pureté, la douceur, la bonté, se développera de la sorte. Voici ce que dit le roi Piyadasi, aimé des dieux. Les hommes se règlent sur les bonnes actions que je puis faire; ils suivent ces exemples. C'est ainsi que se sont développés, que se développeront encore l'obéissance aux parens, l'obéissance aux maîtres spirituels, le respect des vieillards, les égards envers les brahmanes et les çramanas (religieux bouddhistes), les pauvres et jusqu'aux esclaves et aux serviteurs. Voici ce que dit le roi Piyadasi aimé des dieux. Le progrès de la religion parmi les hommes ne se fait que de deux façons: par l'observance des règles restrictives et par le zèle personnel. Mais, entre les deux, les restrictions légales sont peu de chose; c'est le zèle qui fait plus. Par restrictions légales, j'entends les règles que j'ai édictées, comme celle-ci: il est interdit de tuer telles et telles espèces d'animaux, et beaucoup d'autres. Mais c'est beaucoup plus par le zèle personnel que la religion progresse parmi les hommes, par le respect de la vie, le souci de n'immoler aucun être. C'est dans cette vue que j'ai posé ces inscriptions, afin qu'elles passent à mes descendans, qu'elles durent autant que le soleil et la lune, et que l'on se conforme à mes enseignemens. Car, en s'y conformant, on s'assure le bonheur en ce monde et dans l'autre. »

Tel est le ton habituel d'Açoka, et ce passage touche à la plupart des sujets qui reviennent ailleurs. Le tour a rarement la précision d'un ordre ; ses vœux les plus chers prennent la forme du conseil. La langue est lourde et lente ; cette prose n'a point encore été assouplie par une longue pratique. Coupé par l'incessant retour de la formule initiale, embarrassé de répétitions, le discours marche d'une allure archaïque. Mais la pensée est assez nette, simple en tout cas. Une seule inspiration pénètre et anime toutes les parties : répandre les vertus et les pratiques que le roi considère comme l'expression la plus haute de la loi religieuse. Ces édits sont, comme il les appelle lui-même, des « écrits de religion. » Ils surprendront sans doute les lecteurs qui seraient accoutumés à n'envisager l'esprit religieux de l'Inde que dans le cadre exubérant, toujours étrange, souvent grotesque, qui en accompagne les manifestations plus modernes. Leur importance pour l'histoire religieuse est d'autant plus haute que l'heure où ils paraissent est plus décisive.

Quand Mégasthène, l'ambassadeur de Séleucus, résidait à Palibothra, les hommes voués à la profession religieuse se divisaient en deux grandes catégories : brahmanes et çramanas. Le fait semble l'avoir particulièrement frappé ; c'est justice, car il marque une des évolutions principales dans l'état religieux du pays : en signalant les çramanas, les ascètes disciples du Bouddha, il constate l'existence du bouddhisme. La date précise de la mort du Bouddha Çâkya-Mouni laisse prise à la controverse ; les traditions des diverses écoles bouddhiques varient, les divergences des critiques modernes, moins considérables, sont encore sensibles. On s'est cru assuré pendant un temps que la date de 543 qui résulte des chroniques cinghalaises était définitive ; on a pensé ensuite pouvoir la rectifier avec certitude en 477 ; d'autres tentatives d'ajustement ont abouti à la date de 380. Il suffit que personne n'ait jamais été tenté de la ramener plus bas. A coup sûr, à l'époque où Açoka arrivait au pouvoir, le bouddhisme comptait depuis la mort de son fondateur au moins cent ans d'existence.

Quel progrès il avait fait pendant cette période, à quel point il était parvenu dans cette évolution périlleuse et décisive qui substitue un corps de doctrine et de tradition à la parole vivante, à la libre inspiration du maître, il n'est pas aisé de le mesurer. Il se donne, bien entendu, comme achevé et immuable au lendemain de la mort du Bouddha. Un concile se rassemble, tout l'enseignement est fixé, le canon des écritures arrêté dans sa teneur invariable. On nous apprend le nom des saints personnages qui se sont transmis en une succession ininterrompue une sorte de patriarcat. Certaines écoles nous peignent en grand détail les circonstances

dans lesquelles se serait tenu, cent ans avant notre Açoka, un second concile; la discussion y aurait porté sur de si minces objets, qu'elle supposerait tous les points essentiels, toute l'organisation, assis dès longtemps. Par malheur, trop de contradictions, d'impossibilités ou d'invraisemblances déparent ces traditions et ruinent leur autorité. Le langage d'Açoka est, lui, un document direct, irrécusable. Quel prix n'a-t-il pas, intervenant à une époque d'autant plus intéressante que, voisine encore des origines, elle est à la fois plus caractéristique et plus malaisée à reconstituer sur les ressources de la tradition littéraire! Ce témoignage n'est pas aussi explicite que le souhaiterait notre curiosité; où nous voudrions un exposé complet, nous ne trouvons que des allusions rapides; les questions se pressent, nombreuses, complexes, dans notre esprit; les réponses sont, dans les textes, rares et indirectes. Mais ici tout indice est précieux; et n'est-ce pas la tâche de la critique d'entendre à demi-mot, de compléter avec tact les demi-confidences des documens trop discrets?

Açoka a pris soin de nous apprendre la date et les causes de sa conversion. Cette confession vaut d'être citée :

« Dans la neuvième année après son sacre, le roi Piyadasi aimé des dieux fit la conquête des immenses territoires du Kalinga (Orissa). Des centaines de milliers de créatures furent alors enlevées, cent mille tombèrent sous les coups; il y eut bien d'autres morts encore. C'est alors, après la conquête du Kalinga, que le roi aimé des dieux se tourna avec ardeur vers la religion, qu'il conçut le zèle de la religion et s'appliqua à la répandre, si grand fut le remords qu'il éprouva des violences commises dans la conquête du Kalinga. Les meurtres, les morts, les enlèvemens qui accompagnent la conquête, j'ai ressenti de toutes ces misères une vive peine. Voici ce que j'ai ressenti plus douloureusement encore: partout résident des brahmanes, des çramanas ou d'autres sectes d'ascètes ou de gens vivant dans le monde. . . . .
Ces hommes, dans la conquête, sont exposés à la violence, à la mort, à la séparation d'avec ceux qui leur sont chers. Quant à ceux mêmes qui n'éprouvent aucun dommage, leurs amis, leurs parens trouvent la ruine; de la sorte, eux aussi sont atteints. Toutes ces violences, le roi aimé des dieux les a douloureusement ressenties... En effet, le roi aimé des dieux souhaite de voir régner la sécurité pour toutes les créatures, le respect de la vie, la paix, la douceur. C'est là ce qu'il appelle les conquêtes de la religion; ce sont ces conquêtes de la religion qu'il aime à poursuivre, et dans son empire et au dehors sur de vastes étendues. »

Cette conversion change ses habitudes et sa vie; il nous l'explique par une comparaison avec ses prédécesseurs :

« Autrefois, les rois sortaient pour leur plaisir : c'était la chasse et d'autres amusemens de ce genre. Moi, le roi Piyadasi aimé des dieux, dans la onzième année après mon sacre, je me suis mis en route pour l'Illumination parfaite. C'est, dès lors, dans une pensée religieuse qu'ont été dirigées mes sorties : la visite et l'aumône aux brahmanes et aux çramanas, la visite des vieillards, les distributions d'argent, la visite du peuple de l'empire, l'enseignement de la religion, les consultations sur les choses religieuses. Tel est, depuis lors, le grand plaisir du roi Piyadasi aimé des dieux. »

Le premier passage ne s'expliquait point sur la confession nouvelle adoptée par le roi; celui-ci tranche la question : c'est bien le bouddhisme qu'il a embrassé : il s'est « mis en route pour l'Illumination parfaite. » La *Sambodhi*, c'est-à-dire l'illumination de la sagesse absolue, est le but même, le but le plus sublime du bouddhisme, cette perfection de l'intelligence qui n'assure pas seulement le salut individuel, mais qui constitue la dignité de Bouddha, qui, récompense suprême de longs efforts et de mérites infinis, transfigure un homme par un rare privilège en dispensateur infaillible de la vraie loi. « Se mettre en route pour la *Sambodhi*, » c'est, dans la langue et dans le sens des bouddhistes, « entrer dans les voies de la perfection. » Ici, le roi rapporte ce pas décisif à la onzième année de son sacre ; tout à l'heure, c'était dans la neuvième qu'il plaçait sa conversion. D'où vient cette contradiction apparente? Un autre édit nous en donne la clé :

« Voici ce que dit le roi aimé des dieux. J'ai, pendant plus de deux ans et demi été *oupâsaka* (c'est-à-dire j'ai fait profession de bouddhisme, *oupâsaka* est le nom des fidèles laïques), mais sans déployer grand zèle. Voici plus d'un an que je me suis rendu dans l'assemblée du clergé; et, depuis lors, des hommes qui étaient les véritables dieux de l'Inde, j'ai fait des faux dieux. Ce résultat est le prix du zèle; la puissance n'y suffit pas. Le plus humble avec du zèle peut s'assurer le ciel. De là ces exhortations. Que petits et grands déploient du zèle, que les peuples étrangers eux-mêmes soient instruits de mes sentimens; que le zèle soit durable, et il se fera un progrès, un grand progrès, un progrès infini... »

Açoka distingue donc deux dates dans sa vie religieuse : il fait d'abord acte d'adhésion aux idées bouddhiques ; mais c'est seulement plus de deux ans et demi après qu'il affirme ses sentimens par une sorte de profession solennelle dans l'assemblée du clergé, qu'il commence à se mettre entièrement au service de ses idées nouvelles, à les recommander de ses avis, à les répandre par ses institutions. Un peu plus tard, il s'adresse directement à ce clergé avec lequel il est entré en relations intimes. C'est par ce que nous appelons l'édit de Bhabra :

« Le roi Piyadasi envoie à l'assemblée du clergé du Magadha (c'est la région où est située sa capitale, Pâtalipoutra, au confluent de la Jumna et du Gange), avec son salut, ses souhaits de santé et de prospérité. Vous savez, seigneurs, quels sont, à l'égard du Bouddha, de la Loi et du Clergé, mon respect et ma foi? Tout ce qui a été dit par le bienheureux Bouddha, tout cela est bien dit, et aussi ce que j'ordonne moi-même; je souhaite, seigneurs, que cette loi soit de longue durée. Voici, par exemple, seigneurs, des enseignemens de la loi : « L'exposé de la discipline, » les « pouvoirs surnaturels, » les « terreurs de l'avenir, » les « stances du solitaire, » le « soutra de la perfection, » les « questions d'Oupatishya, » le « sermon à Râhula, « prononcé par le Bouddha bienheureux au sujet du mensonge. Ces enseignemens, seigneurs, je désire que beaucoup de bhikshous (religieux) et de bhikshounîs (religieuses) les entendent, les méditent, et aussi les laïques des deux sexes. C'est pourquoi, seigneurs, je fais graver ceci, afin que l'on connaisse mes intentions. »

Les protestations de respect pour le Bouddha, la loi et le clergé reproduisent la formule même de l'acte de foi bouddhique; il consiste, dans la terminologie consacrée, à proclamer sa confiance aux « trois joyaux, » le *Bouddha*, le *Dharma*, c'est-à-dire la loi qu'il a enseignée, le *Sangha*, c'est-à-dire l'assemblée du clergé monastique qu'il a fondé.

Sous l'empire de sa croyance nouvelle, la première préoccupation d'Açoka est très caractéristique; il songe d'abord à protéger la vie des animaux :

« Il ne faut, dit-il, immoler aucune vie dans des sacrifices; il ne faut pas faire de festins. Car le roi Piyadasi aimé des dieux y voit un grand mal. Il est vrai que bien des festins ont été tolérés par le roi Piyadasi aimé des dieux. Autrefois, chaque jour, dans ses cuisines, des centaines de milliers de créatures étaient tuées pour sa table. Au moment où cet édit est gravé, on tue seulement trois animaux pour ma table, deux paons et une gazelle, et encore la gazelle pas régulièrement. Ces animaux mêmes ne seront plus tués à l'avenir. »

On ne saurait mettre dans ses exhortations plus de simplicité et de bonhomie. Plus tard, le roi s'efforce d'être plus précis, de réglementer davantage. Un édit de sa vingt-septième année énumère les espèces d'animaux dont la vie doit être invariablement sauvegardée, d'autres dont les femelles doivent être épargnées, soit quand elles sont pleines ou qu'elles ont des petits; il indique les jours de fête religieuse auxquels il est interdit de tuer aucun animal, d'en mutiler, voire même d'en marquer au fer. Tout cela, du reste, sans

une sanction, sans une menace. Comme type de réglementation, c'est bien l'enfance de l'art : une extrême complication combinée avec une parfaite impuissance. Mais ce qui nous importe, c'est de connaître les sentimens du roi, comme le reflet et l'expression des sentimens et des principes propres à la religion qu'il professe. Le respect de la vie animale y tient une large place. Les hommes ne sont pas oubliés. Il se félicite à l'occasion d'avoir assuré partout des soins médicaux aux hommes et aux bêtes, d'avoir répandu en tous lieux les plantes, les fruits utiles.

Nous l'avons entendu résumer les devoirs qu'il considère comme les plus pressans : un respect inviolable pour l'âge, pour les chefs de famille, pour les représentans de la religion ; des égards pour tous jusqu'aux plus humbles, l'aumône aux brahmanes et aux ascètes ; il y revient à dix reprises, sans se lasser, et sous les formes les plus diverses, y ajoutant d'ordinaire l'aumône des conseils religieux, ce devoir d'édification mutuelle qui lui tient tant au cœur.

En avançant dans sa carrière, il semble s'élever à un langage plus théorique, à des considérations plus générales et plus compréhensives. Il s'essaie dans un des édits sur colonnes à donner une définition de cette loi religieuse, le *dharma,* qu'il s'épuise à prêcher :

« La loi religieuse (*dharma*) est excellente. Mais, dira-t-on, quelle est cette loi ? Elle consiste à commettre très peu de mal, à faire beaucoup de bien, à pratiquer la pitié, la charité, la véracité, la pureté de vie. J'ai fait beaucoup d'aumônes : sur tous les êtres, hommes, animaux de toute sorte, j'ai répandu toute sorte de faveurs, jusqu'à prendre soin de leur assurer de l'eau potable... Qui agira de la sorte fera le bien... On est trop porté à ne voir que ce que l'on fait de bien ; on se dit : J'ai fait telle bonne action ; on ne voit pas le mal ; on ne se dit pas : J'ai commis telle action mauvaise. Sans doute, cet aveu est pénible ; il faut pourtant se surveiller soi-même, se dire : Tels actes sont des péchés, comme l'emportement, la cruauté, la colère, l'orgueil. Il faut bien se dire : Je ne céderai pas à l'envie, je ne calomnierai point ; par là j'assurerai mon bonheur ici-bas et dans l'au-delà. »

Ici apparaît la seule sanction que, avec l'avantage de lui plaire et d'entrer dans ses vues, le roi offre en perspective à ses sujets. Elle complète ses enseignemens. Il y insiste souvent : c'est le bonheur ici-bas, et, après la mort, le *Svarga,* le ciel, c'est-à-dire le ciel tel que le conçoit l'imagination populaire des Indous, la renaissance dans un de ces étages célestes où se continue pour de longues périodes la vie terrestre élevée en quelque sorte à une puissance supérieure, élargie par des facultés plus subtiles, comblée de plaisirs sans dégoût et sans lassitude.

III.

Tel est, en raccourci, le bouddhisme d'Açoka. Il ne peut manquer de charmer par sa douceur pénétrante, de frapper par son élévation; peut-être aussi déconcertera-t-il par sa simplicité même. Cet aperçu paraîtra maigre à qui connaît, du bouddhisme, surtout sa diffusion immense. Cette maîtrise exercée sur une large portion de l'humanité suppose, semble-t-il, une rare profondeur de doctrine. L'ampleur de la littérature qui, en tant de régions diverses, s'est élaborée autour du bouddhisme, paraît promettre une vigueur de pensée proportionnée à cet effort. Prenons garde de confondre les temps, de transporter dans des milieux très différens du nôtre nos sentimens et nos besoins.

Développée par l'effort continu de la réflexion philosophique, notre conscience cherche dans une religion un enchaînement de dogmes essentiels, des clartés sur la nature des choses, une réponse à ces problèmes fondamentaux qui se sont posés peu à peu en dehors même du mouvement religieux proprement dit. Nous attendons un système pondéré, relié par une suite logique. Cette métaphysique peut devenir le dernier terme d'un mouvement religieux; elle n'en est pas l'origine. Cela est vrai, surtout dans l'Inde, et particulièrement à l'époque où nous reportent les commencemens du bouddhisme. L'esprit, moins ferme et moins exigeant, n'y éprouve guère le besoin d'asseoir les déductions, d'harmoniser les ensembles. La logique, moins substantielle, raisonne souvent sur les idées moins que sur leurs signes, les mots, moins sur des principes que sur des formules traditionnelles. Nous sommes en un pays de civilisation incomplète; l'enseignement y est étroitement restreint, les idées générales y sommeillent dans une demi-inconscience.

On nous a trop habitués, en nous entretenant du bouddhisme, à des généralités aventureuses et à des rapprochemens suspects. Les retours qu'elle ouvre sur le présent sont, dans l'étude du passé, une grande séduction. Encore ne faut-il pas que des altérations inconscientes faussent les couleurs. La méthode comparative a, de notre temps, mené de beaux triomphes; la comparaison a apporté à la recherche scientifique beaucoup de lumières et beaucoup d'agrément; il faut prendre garde que l'agrément ne fasse tort aux lumières. Les mots, les mots abstraits, sont des vêtemens flottans qui peuvent habiller également des idées fort différentes. Il n'est pas aisé de transposer avec rigueur dans notre milieu d'esprit les modes de penser et de dire d'époques lointaines, moins avancées que la nôtre dans la conscience affinée des idées et de leurs nuances. Au moins ne faut-il pas aggraver, comme il arrive, les illusions que

favorise l'insuffisance du langage par la coquetterie trop facile des assimilations arbitraires.

A propos du bouddhisme, les grands mots d'athéisme, de pessimisme, reviennent sans cesse. Est-ce à tort? Assurément non, à condition que l'on marque soigneusement les nuances. Une certaine vue pessimiste pénètre évidemment le bouddhisme; encore sa défiance des sens, ses conseils de détachement, se retrouvent-ils dans d'autres religions, où l'on ne souligne pas ce caractère avec tant d'insistance. Le trait, du reste, est beaucoup plus « indien » qu'il n'est spécialement bouddhique. Oui, dans notre logique, le bouddhisme aboutit à une doctrine athée; il ne faudrait pourtant pas croire qu'un bouddhiste ressemble de si près à un athée de notre temps. L'Indou est fort rebelle à l'athéisme. Prompt à transfigurer les objets de son admiration, il divinisera sous nos yeux quelque saint problématique, au besoin quelque officier anglais entouré d'un prestige exceptionnel; comment, bouddhiste, se serait-il senti sans dieu avec ce panthéon, subalterne mais infini, qu'il acceptait des mains de la tradition? avec ce saint Docteur à la sagesse infaillible qu'il suivait par-delà la tombe de la dévotion la plus attendrie? L'athéisme enfin peut être ici une conséquence logique; ce n'est pas une notion consciente, un sentiment actuel. Évidemment, le nirvâna, l'extinction finale, flotte comme un idéal lointain, devant les nouveaux convertis : c'est une notion traditionnelle acceptée de tout temps; mais ils n'ont nul souci d'en analyser la signification précise; c'est le ciel qu'Açoka fait envisager aux fidèles, le Svarga, avec ses avantages tangibles et ses plaisirs médiocrement quintessenciés.

Un texte canonique du bouddhisme cinghalais (1) semble garder le souvenir présent de cet état des esprits. Le moine Mâloukya s'approche un jour du Bouddha; il s'étonne que l'enseignement laisse sans réponse les questions les plus importantes et les plus obscures. L'univers est-il éternel ou limité dans le temps? Le Bouddha parfaitement accompli vit-il par-delà la mort ou cesse-t-il de vivre? Il déclare qu'il est venu vers le Maître pour le questionner sur ces doutes. Que le Bouddha daigne répondre s'il le peut. « Mais quand il est interrogé sur des choses qu'il ignore, un honnête homme répond : « Je ne sais pas cela. » Que répond le Bouddha? « Que t'ai-je dit autrefois, Mâloukyapoutta? Ai-je dit : « Viens, et sois mon disciple; je t'enseignerai si l'univers est éternel ou non, si l'univers est limité ou infini, si la force vitale est identique au corps ou en est distincte, si le Bouddha parfait continue ou non de vivre après la mort, s'il continue à la fois et ne continue pas de vivre,

(1) Je l'emprunte au livre de M. Oldenberg, *Buddha*, p. 281 et suiv.

ou s'il ne continue pas de vivre ni ne cesse de vivre? — Tu n'as point parlé ainsi, Seigneur. — Un homme, répond le Bouddha, frappé d'une flèche empoisonnée, refuse-t-il de laisser soigner sa blessure jusqu'à ce qu'il sache quel est l'homme qui l'a frappé, s'il est noble ou de basse extraction, s'il est grand, petit ou de taille moyenne, comment était faite l'arme dont il s'est servi? Cet homme mourrait de sa blessure. Pourquoi le Bouddha n'a-t-il point enseigné à ses disciples si l'univers est fini ou infini, si le nirvâna est ou non l'anéantissement? C'est que la connaissance de ces choses n'importe pas à la pratique de la sainteté, c'est qu'elle ne donne pas la paix ni la sagesse. »

Un pareil texte ne fait pas foi historiquement; tout prouve que l'impression qui se dégage de celui-ci est juste. Si le bouddhisme eût été à ses débuts empêché de la dialectique nihiliste et creuse de sa tradition septentrionale, des raffinemens du midi sur le nirvâna, sur la personnalité humaine, sur la théorie du *Karman,* du mérite moral, sa fortune eût été moins brillante.

A coup sûr, le bouddhisme d'Açoka est essentiellement pratique. Et c'est déjà le bouddhisme complet, achevé dans ses idées maîtresses et dans son organisation. Il est en possession de son symbole résumé : l'acte de foi triple au Bouddha, à sa loi, à l'assemblée du clergé. Les fidèles se partagent en laïques des deux sexes que le roi désigne d'ordinaire par le nom « d'unis dans la loi, » et en communautés monastiques d'hommes et de femmes. Le dogme du Bouddha, homme privilégié, qui, à force de bonnes actions capitalisées pendant d'innombrables existences, mérite d'atteindre à la sagesse absolue et de montrer aux hommes la voie de la perfection, est dûment établi. Cet enseignement du Bouddha se résume en une morale élevée, pleine d'une mansuétude qui s'étend jusqu'au respect de la vie animale. Il a une sanction, c'est le bonheur en cette vie, c'est après la mort les joies du ciel. Le culte est réglé, et les fêtes hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, sont celles que consacre la pratique plus moderne. Sur quoi se fonde cet édifice religieux? Sur la parole du Bouddha. Elle passe pour être incorporée dans des morceaux qu'avait conservés la tradition (1).

(1) Açoka en cite quelques titres qui se retrouvent dans des parties diverses des écritures acceptées comme canoniques par les bouddhistes de Ceylan. Est-ce à dire que le canon fût dès lors consacré, qu'il existât sous la forme qui nous est connue? C'est une conclusion qu'on a prétendu tirer de cette rencontre. Je la crois inadmissible. Les termes dont se sert le roi visent une tradition orale : il s'agit d'*entendre,* de confier à la mémoire. Les textes qu'il cite, très simples par le sujet, sont très médiocres d'importance et d'étendue. Si un canon eût existé dès lors, ce serait, sinon par une mention générale, à coup sûr par des titres plus compréhensifs que le roi l'eût désigné. Des raisons trop techniques pour que j'y puisse appuyer ici, et empruntées à

C'est bien, dans tous ses traits essentiels, le bouddhisme tel qu'il nous apparaît dans la littérature. Où trouver là le secret de sa fortune?

Apporte-t-il de frappantes nouveautés spéculatives? Toutes les thèses fondamentales sont simplement empruntées, comme choses qui vont de soi, aux idées régnantes : la métempsycose, la notion du mérite ou du démérite accumulé, l'attente de récompenses et de châtimens temporaires, le nom et la conception générale de l'affranchissement final, le nirvâna. Réduisez son enseignement à l'expression la plus simple, la plus primitive, vous arrivez à la formule des « quatre vérités. » Débarrassez cette formule de son vêtement scolastique, vous n'y trouverez rien que ces deux propositions : que l'existence humaine est traversée de beaucoup de maux, et, sous la loi de la mort, transitoire et instable, que c'est l'enseignement du Bouddha qui seul peut mettre un terme au mal, — une simple affirmation d'existence. La morale du bouddhisme est assurément haute et pure. Encore n'en a-t-il pas le privilège. Aucune de ses maximes qui ne se retrouve dans des œuvres ou didactiques ou poétiques qui ne relèvent pas de son influence. Quant à sa légende, elle puise à pleines mains dans le bagage mythologique de l'état religieux qu'il prétend supplanter. La création d'une communauté monastique a dû être pour le bouddhisme une force. Ce n'est point le seul attrait de ce cénobitisme, auquel l'immense majorité de ses partisans restaient étrangers, qui a fait son ascendant et étendu ses conquêtes.

Mais est-ce nécessairement par des innovations radicales que se doivent expliquer les succès d'un mouvement large et puissant comme fut le bouddhisme? Une sève si active ne se peut alimenter que par des racines profondes, plongeant dans un sol préparé de longue main. Rien de plus attaché que l'esprit indou aux formes, aux idées, aux récits traditionnels; la nouveauté ne s'y insinue qu'en se masquant d'apparences familières. N'y cherchez point un calcul; c'est un trait de nature. Je ne voudrais ni contester ni même circonscrire à l'excès la part de l'action personnelle du Bouddha, Çâkya-Mouni, ou quel qu'ait été son vrai nom. N'oublions pas pourtant que le bouddhisme n'est point une secte philosophique comme tant d'autres; c'est une religion. A le trop considérer comme un système neuf sorti tout armé de l'initiative d'un penseur profond, on risquerait de tout brouiller; on se tromperait à la fois et sur le doc-

la langue même des livres qui nous ont été transmis, ne permettraient en tout cas d'assigner à la rédaction dernière que nous en possédons qu'une date beaucoup plus récente.

teur et sur les fidèles. L'esprit indou n'était préparé ni à fournir ni à s'approprier un pareil effort de réflexion logique et personnelle. A mon avis, c'est dans la genèse même du bouddhisme, dans le mécanisme de ses origines, qu'il faut chercher surtout le secret de ses succès. Me permettra-t-on d'en dire brièvement mon opinion?

Un système se connaît autant par les pratiques qu'il réprouve que par les idées qu'il proclame, par les adversaires qu'il combat que par les sentimens qu'il professe. Le zèle d'Açoka se tourne à la propagande; contre qui s'échauffe-t-il? Le roi s'efforce, c'est lui qui nous le déclare, de détrôner « les hommes qui étaient les véritables dieux de l'Inde. » Qu'est-ce à dire? On sait quelle suprématie s'attribuent les brahmanes, les membres privilégiés de la caste supérieure; ils se classent fort au-dessus de tous les autres hommes; ils revendiquent des respects presque divins; aussi sont-ils dans des livres de toutes les époques appelés les « dieux terrestres. » C'est bien eux que vise Açoka. Ils sont les représentans du ritualisme le plus exigeant, le plus compliqué; cérémonies et pratiques ne sont pour lui que superstitions pures. Nous l'avons entendu proscrire tout sacrifice sanglant. Ailleurs, il condamne jusqu'à des observances plus usuelles.

« Voici ce que dit le roi Piyadasi aimé des dieux. Les hommes observent mille pratiques diverses dans la maladie, au mariage, à la naissance d'un enfant, au moment de se mettre en voyage. Dans ces circonstances, dans d'autres encore, les hommes observent diverses pratiques; les femmes surtout en observent de nombreuses et variées : efforts mesquins et sans valeur! On peut bien observer ces pratiques, mais elles sont de peu de fruit; une seule est féconde, la pratique de la loi religieuse... »

Le bouddhisme, en effet, dans ses prescriptions, dans l'organisation de son clergé, fait complète abstraction de la caste. Ici il mène, au nom d'une inspiration purement morale, la lutte contre l'exclusivisme dominateur et contre le ritualisme absorbant de la caste brahmanique. Açoka se pose en adversaire des brahmanes; cela ne l'empêche pas de prêcher avec insistance le respect pour les brahmanes, la libéralité envers les brahmanes. Il condamne des épithètes les plus dédaigneuses les cérémonies qui relèvent de leur rituel; il ne s'aventure pas jusqu'à leur dénier toute efficacité; il assure seulement qu'elles n'en ont qu'une bien petite, fort inférieure à celle des vertus qu'il recommande. Sa tolérance, — nous y reviendrons tout à l'heure, — y peut être pour quelque chose. Il est sûr aussi que toute affirmation trop absolue répugne à l'esprit indou; le précepte chez lui ne se présente guère que sous la forme, avec l'allure du conseil. Mais il y a ici autre chose. Évidemment, entre les deux partis, la rivalité est d'une nature fort particulière;

c'est la nature même des systèmes qui commande le caractère de leurs rapports. On a présenté le bouddhisme comme une sorte de réformation se détachant du vieux tronc de l'orthodoxie brahmanique. Défions-nous de ces comparaisons boiteuses : elles sont plus fécondes en confusions qu'en lumières.

Si l'on se figure le brahmanisme comme un système religieux inflexiblement arrêté dans son dogme, dans ses pratiques, dans sa tradition, on est assurément loin de compte. Rien de plus complexe, de plus fluide que l'état religieux qu'embrasse ce nom. Il désigne moins un système qu'il ne résume une situation. C'est l'état religieux de l'Inde en tant qu'il est accepté par les brahmanes et par la tradition littéraire dont ils ont le dépôt, en tant qu'il ne relève pas de doctrines nettement caractérisées comme hétérodoxes pour l'opposition qu'elles font à leurs prétentions dominatrices.

Tel qu'il constitue aujourd'hui encore le régime religieux du pays, le brahmanisme a reçu sa forme définitive au moyen âge de l'Inde dans une littérature contemporaine, par sa rédaction sinon par ses origines, du déclin et de la ruine du bouddhisme. A ne considérer que la théorie, le Véda y est tout : les hymnes védiques sont la parole éternelle qui règle tout, qui décide de tout ; le culte réglé par le rituel védique est la source de toute prospérité en ce monde et dans l'autre. En fait, la tradition védique, — les hymnes comme élément ancien, et, comme développement plus moderne, la littérature sacerdotale qui décrit et commente les cérémonies,— si elle règne, ne gouverne guère. Les sacrifices védiques sont peu ou point célébrés ; les pratiques védiques négligées par tous n'ont, en dehors de la caste brahmanique, nul caractère obligatoire. Le texte sacré des hymnes, propriété exclusive des brahmanes, est peu ou mal compris par ses dépositaires mêmes. La métempsycose est la pierre angulaire de tout l'édifice religieux : or elle est non-seulement étrangère, elle est contraire aux notions védiques. L'organisation des castes est le cadre de l'ordre social ; c'est à peine si dans les hymnes il s'y rencontre une allusion accidentelle et tardive. Les plus grands dieux de la tradition védique sont ou tombés dans l'oubli ou relégués à un rang secondaire ; la plupart de ceux auxquels s'adresse de préférence la dévotion publique lui sont totalement inconnus ou n'y tiennent qu'une place subalterne. Si on lui attribue toute autorité, c'est fiction pure. On l'assoit sur un trône, mais elle est morte. Enfermée dès longtemps dans un cercle restreint, sans prise directe sur la masse des consciences, elle n'est plus guère au fond qu'un instrument de règne dans les mains de la caste privilégiée, qui fonde sur sa possession ses prétentions et son pouvoir.

C'est au-dessous, dans l'indouisme populaire, qu'est la vraie vie

religieuse du pays, y compris les brahmanes eux-mêmes, dans cette végétation touffue d'idées et de cultes, de pratiques et de légendes qui se rattachent aux noms de Çiva, de Vishnou, de Krishna, de Râma, à cent autres. Cette tradition a sa littérature : la poésie épique, et, sous une forme plus avancée, les pourânas. Le tableau est de la main des brahmanes. Ils y ont mis un certain ordre apparent, des vues d'ensemble, des spéculations mystiques, ils l'ont surtout comme pénétré d'un respect hyperbolique pour le Véda, — autant de traits étrangers à l'inspiration primitive. Ni les retouches ni l'esprit de système ne peuvent dissimuler ici un dualisme profond : védisme, indouisme, — l'état religieux est fait de ces deux courans; ils demeurent nettement reconnaissables et séparés.

Est-ce là une situation nouvelle?

On ne peut douter, à vrai dire, que l'état religieux dont la tradition védique représente les restes plus ou moins fossilisés, n'ait été, à un moment donné et dans un cercle plus ou moins étendu, l'expression directe, sincère, de la conscience religieuse. En tout cas, l'indouisme ne se peut expliquer comme un développement organique du védisme, tel qu'il nous est connu par la tradition brahmanique. On a admis cette dérivation; on a cherché même à en suivre les étapes; la tentative est vaine, les divergences sont trop essentielles dans les doctrines, dans le personnel divin, dans la matière légendaire. Qu'il y ait parenté, que les deux courans tendent à se rapprocher vers leurs sources lointaines, je n'y contredis pas; l'idée d'une filiation directe est exclue. A coup sûr, — et c'est là ce qu'il nous importe de constater, — la division remonte très loin.

Si haut que notre regard pénètre dans l'âge vraiment historique de l'Inde, le védisme n'est déjà plus une religion vivante, obéissant à une évolution normale : la sève est arrêtée, l'évolution est enrayée. Ce n'est plus qu'une tradition littéraire doublée d'un rituel que les efforts de dépositaires intéressés tendent à combiner avec un état religieux en réalité fort différent.

Le bouddhisme suppose la croyance universelle, absolue, à la métempsycose ; sa légende indique un état du panthéon et de la légende populaires très analogue à celui de l'indouisme. En même temps, le Véda s'y montre environné déjà du plus puissant prestige; l'organisation des castes est complète, les prétentions de la caste brahmanique partout évidentes. Aucun doute n'est possible. Dès l'époque de l'établissement du bouddhisme, la situation religieuse était essentiellement semblable à ce que révèle la littérature dix siècles plus tard. Elle pouvait être moins accusée, moins développée : l'élaboration scolastique du védisme n'était sans doute pas achevée encore, la légende indoue n'avait pas pris de tous points la forme dernière sous laquelle elle nous est connue ; les ambitions

brahmaniques étaient peut-être plus contestées. Mais les deux courans existaient. Si la synthèse en était moins avancée, la situation n'en restait que plus ouverte au libre jeu des deux influences.

Entre les deux, on voit aisément de laquelle relève le bouddhisme. Il bat en brèche la suprématie exclusive de la caste brahmanique. Il fait plus : en atteignant le ritualisme, il mine sa puissance par la base. La tradition brahmanique ne cherche de salut que par la contemplation ou le sacrifice; c'est dans la pratique des vertus morales qu'il en place l'unique ressort. Or le trait, s'il n'est point brahmanique, est bien indou. En dehors de l'influence du bouddhisme, les œuvres où nous avons le plus de droit de chercher le reflet du sentiment populaire font à la morale, aux préceptes moraux, — souvent du caractère le plus élevé, — une très large place; la sentence morale est dans l'Inde une des formes caractéristiques de l'esprit littéraire. Le respect de la vie animale qu'il préconise avec tant d'insistance est demeuré et demeure dans l'Inde un trait saillant bien des siècles après que les enseignemens du Bouddha ont cessé d'y être écoutés.

La conclusion est claire.

S'il est vrai, et, à mon avis, la chose est certaine, qu'il ait *de tout temps* existé dans l'Inde, au-dessous du niveau brahmanique, une couche profonde d'idées, de croyances, de traditions, résultat d'un long développement spontané, résultat aussi du mélange des races, qui, au prix de bien des retouches, ont conquis finalement leur place dans le cadre officiel de la constitution religieuse, il est clair que c'est dans ce sol de l'indouisme populaire que le bouddhisme plonge ses racines, et cela dès une époque antérieure aux remaniemens et aux transactions qui en assurèrent finalement la direction aux brahmanes. Le bouddhisme se montre ainsi, comme une forme spéciale de l'indouisme ancien, plus fidèle aux origines en ce sens qu'elle est organisée en dehors des brahmanes et même contre les brahmanes. Quelque part d'originalité que puisse revendiquer le fondateur du bouddhisme, il avait besoin d'un point d'appui. Je le trouve dans cette poussée populaire, naturellement puissante par sa masse. Même détournée par lui dans une direction un peu particulière, elle devait imprimer à son œuvre cette vigueur d'expansion dont il faut bien rendre compte.

C'est peut-être dans les mêmes ressorts qu'il faut chercher l'explication d'un fait encore plus surprenant. Singulière destinée que celle du bouddhisme dans l'Inde! Après une fortune rapide et brillante, au bout de quelques siècles, sans grandes secousses apparentes, lentement, sûrement, il s'alanguit, il se meurt, il disparaît sans retour de son pays d'origine! Comment? Pourquoi? Je suis frappé d'une coïncidence : la vie semble se retirer de lui au fur et

à mesure que se constitue dans la littérature le brahmanisme moderne, c'est-à-dire le vieil indouisme endigué par les brahmanes, régularisé par eux sous une forme qui, en lui superposant la tradition védique, sanctionne le privilège de leur caste. Ne serait-ce pas que le courant qui avait d'abord soutenu le bouddhisme se trouva par là enrayé d'abord, puis détourné? Ce support manquant, ce que le bouddhisme possédait de doctrines propres et d'organisation originale ne suffit plus à le soutenir.

IV.

A cette heure où, appuyé sur la faveur royale, il prend son grand essor, le bouddhisme exerce sur les âmes une action morale bienfaisante et profonde. S'il inspire le zèle, c'est en le tempérant de douceur, de miséricorde. Açoka, ce prince si religieux, si activement dévoué à la propagande religieuse, est avant tout un prince tolérant.

« Piyadasi, le roi aimé des dieux, souhaite que toutes les sectes vivent librement partout. Toutes se proposent l'asservissement des sens et la pureté de l'âme; mais l'homme est mobile dans ses volontés, dans ses attachemens. Ils pourront pratiquer ou toute la loi ou seulement une partie de la loi. Mais au moins celui dont l'aumône n'est pas abondante possédera la domination sur les sens, la pureté de l'âme, la reconnaissance, la fidélité dans les affections, ce qui est toujours excellent. »

Ce n'est point là une inspiration fugitive; il y consacre un rescrit spécial que l'on peut véritablement appeler son édit de tolérance :

« Piyadasi, le roi aimé des dieux, honore toutes les croyances, qu'il s'agisse d'ascètes ou d'hommes vivant dans le monde; il leur fait l'aumône et leur rend toute sorte d'honneurs. Mais le roi aimé des dieux attache moins de prix à l'aumône et au respect extérieur qu'il ne se préoccupe du progrès de leur enseignement fondamental. Sans doute, le progrès parallèle de toutes les croyances ne va pas sans bien des divergences. Mais pour toutes il a une source commune, la modération dans le langage; c'est-à-dire qu'il ne faut pas exalter sa croyance en décriant les autres, qu'il ne faut pas les déprécier sans juste motif, qu'il faut au contraire, en toute occasion, marquer de toute façon son respect pour les autres croyances. En agissant ainsi, on travaille pour sa croyance tout en servant les autres. En agissant autrement, on compromet sa propre croyance en desservant les autres : quiconque exalte sa croyance aux dépens des autres le fait par attachement à sa foi dans l'intention de la mettre en lumière; mais, agissant ainsi, il ne fait que

porter à sa croyance les coups les plus sensibles. C'est pourquoi la concorde seule est bonne, de telle sorte que l'on sache entendre, que l'on aime à écouter les croyances les uns des autres. C'est, en effet, le vœu du roi que toutes les sectes soient instruites et professent des doctrines pures. Tous, quelle que soit leur foi, se doivent dire que le roi aimé des dieux attache moins d'importance à l'aumône et aux démonstrations extérieures qu'il ne tient à voir régner les enseignemens essentiels et le respect de toutes les religions. »

Un pareil langage n'est-il pas une surprise à pareille époque et en pareil lieu? Un langage d'allure si moderne que, avec bien peu de changemens, il paraîtrait naturel dans la bouche d'un homme du dernier siècle ou du nôtre? Il ne faudrait pas croire que de tels sentimens fussent dans l'Inde si imprévus. Les traces authentiques de persécution religieuse y sont rares. Les mêmes souverains s'y montrent tour à tour bienveillans pour des croyances diverses, à telles enseignes qu'il n'est pas toujours facile de décider celle que personnellement ils confessaient. Dans une même dynastie, les changemens de secte d'un roi à l'autre sont si fréquens qu'ils excluent toute idée d'opposition violente. L'esprit de tolérance a ici des racines profondes. Et je ne songe pas seulement à cette sorte de mansuétude quiétiste qui est naturelle à la race.

De sa nature, le polythéisme naturaliste des anciennes religions aryennes doit être accommodant. Il n'a guère d'enseignement orthodoxe, pas de dogme positif; il reste ouvert à l'afflux constant des superstitions nouvelles, des cultes locaux, dépourvu de cette unité d'impulsion, de cette fixité de doctrine qui est capable d'enflammer les âmes d'un zèle intempérant. En Grèce et à Rome, le culte national, fondement de la cité, garantie nécessaire de sa cohésion, a pu se tourner en violence contre les nouveautés intransigeantes qui, par le culte, semblaient menacer l'état. Jamais dans l'Inde la religion n'a joué un pareil rôle.

De ce côté, la situation est pacifique. Elle ne l'est guère moins du côté des brahmanes. Héritiers d'une tradition qui se réduit à un ritualisme sans sève propre, pénétrés par le flot montant de la religion vivante et populaire, ils portent en eux, nous l'avons vu, un dualisme plus ou moins avoué, mais qui, en tout cas, ne les prépare pas à un exclusivisme outré. La tendance même qu'ils éprouvaient à le réduire, à en opérer la synthèse, rendit la spéculation plus libre, libre, à vrai dire, sans limite, sauf un hommage très platonique à l'autorité suprême des textes traditionnels du Véda. Sur le terrain théorique, ils étaient préparés à bien des compromis.

De bonne heure, le sacrifice avait été présenté dans les hymnes sous le jour d'une puissance absolue, magique en quelque sorte,

parfaitement indépendante des sentimens de foi et de piété qui le peuvent accompagner. Cette conception se fortifia d'autant plus que le ritualisme védique cessa davantage de se rattacher à un système religieux homogène. Elle s'étendit à d'autres notions. Comme dans le sacrifice, on chercha dans l'ascèse l'opération d'une force mystérieuse inhérente à l'austérité, indépendamment des sentimens qui l'inspirent. Qu'un ermite perdu dans la jungle se refuse toute nourriture, qu'il s'expose au soleil et au feu, debout sur un pied, les bras élevés, pendant un temps que la légende développe en longs siècles, les dieux tremblent sur leurs trônes, l'ordre universel est compromis ; il faut que les maîtres du ciel avisent à quelque ruse qui interrompe ces exercices menaçans. A son tour, la contemplation, l'abstraction mystique fut considérée comme souveraine. Toutes ces thèses contradictoires et pourtant parallèles, également enveloppées dans le large manteau du système réputé orthodoxe. Une pareille orthodoxie était trop flottante pour s'irriter des nouveautés.

Tout inclinait ainsi à l'esprit de tolérance. Est-ce à dire qu'il fut sans réserve ? que l'Inde n'ait jamais connu les luttes religieuses violentes? Non, certes. A défaut d'une orthodoxie stricte, les brahmanes entendaient assurer leur suprématie. Qui la reconnaissait était assuré pour ses vues spéculatives d'une large indépendance, qui la contestait était un adversaire. Cet empire de la caste brahmanique, le bouddhisme le lui disputait indirectement par cette organisation nouvelle qui opposait au principe de l'hérédité et de la caste le recrutement libre du clergé. L'histoire religieuse de l'Inde est pleine de rivalités de cette sorte. Mais l'âpreté du fanatisme était brisée d'avance. Notre moyen âge a vu des oppositions acharnées, séculaires, entre de puissans ordres religieux. Si ardentes que fussent les animosités, elles ne pouvaient pas aisément prendre le caractère des grands conflits qui ont accompagné la propagation du christianisme ou suivi la réforme. Ce sont luttes d'intérêt et d'école plus que de principes et de croyances. Elles ne peuvent que rarement armer le bras séculier. C'est un peu sous ce jour que se présentent dans l'Inde les luttes religieuses. Si la tolérance y trouvait dans l'état général des esprits un sol favorable, comment le bouddhisme, messager d'une doctrine de pitié et de paix, eût-il pu se déshonorer par un exclusivisme persécuteur?

Le langage d'Açoka n'en reste pas moins, par sa simplicité touchante, par sa précision et sa fermeté, bien admirable et bien curieux. Les bizarres détours de l'histoire! et par quels chemins étrangement divergens le langage d'un philosophe de notre XVIIIe siècle et le langage d'un roi indou vieux de deux mille ans arrivent à se rencontrer! La pensée d'un chrétien détaché par le

rationalisme et la pensée d'un bouddhiste fervent; la thèse d'un incrédule et l'appel d'un dévot, presque d'un apôtre!

La tolérance d'Açoka ne fait pas tort à son zèle.

Il a de ses devoirs un sentiment très vif; il l'exprime heureusement : il veut « payer sa dette » à ses sujets. Le devoir capital à ses yeux, c'est de propager ces vertus où il voit l'essence même de la loi religieuse, du *dharma*. Il s'y ingénie avec une ardeur naïve, touchante jusque dans ses inexpériences. Le long édit que j'ai cité d'abord résume la plupart des mesures, des institutions qu'elle lui a inspirées, celles au moins dont nous avons quelque connaissance.

On ne saurait témoigner d'une foi plus robuste dans l'empire de l'exhortation. Il y a là un souvenir de la carrière du Bouddha, de son enseignement dispensé sans réserve et sans apprêt. Le procédé était consacré par ce précédent souverain; il se recommandait par sa nouveauté même. Ce dut être toute une révolution que cette prédication publique ouverte à tous. Un tel contraste avec les habitudes brahmaniques dut singulièrement frapper les esprits et gagner les volontés; ses premiers succès, sous des mains habiles, devaient inspirer dans sa vertu une confiance sans bornes. La première pensée que suggère à Açoka son zèle religieux est de multiplier les sermons, de les éterniser sur le roc. Dès son plus ancien édit, son plan est arrêté à cet égard : « Faites, dit-il à ses officiers, faites graver ces choses sur les rochers, et partout où il existe des stèles de pierre, faites-les-y graver. » — « C'est dans la douzième année après mon sacre, dit-il plus tard, que j'ai fait graver des édits religieux pour le bien et le bonheur du peuple. Je me flatte qu'il en emportera quelque chose, qu'ainsi, à tel ou tel égard, il avancera dans la vie morale. » Il ne se contente pas de mettre sur la pierre ses édits à la portée de ses sujets; il veut qu'à certaines fêtes ses instructions soient lues solennellement au peuple par les dépositaires de son pouvoir; ils doivent d'ailleurs en toute occasion les répéter individuellement à chacun.

Il faut au roi un autre levier que son action directe, un peu perdue dans un empire si vaste. C'est sur ses officiers qu'il compte pour seconder sa mission.

« Ce que je crois, je désire le faire pratiquer, et je veux prendre pour cela les moyens efficaces. Or, le moyen principal, ce sont, à mon avis, les instructions que je vous confie. Vous êtes préposés à des centaines de milliers de créatures pour gagner l'attachement des hommes de bien. Tout homme est pour moi un fils. Comme je désire pour mes enfans qu'ils jouissent de toute sorte de biens en ce monde et dans l'autre, je le désire de même pour tous les hommes... Tel individu respecte tel de mes commande-

mens, mais non pas tous; surveillez-le et dirigez bien sa conduite. Tel individu est mis en prison et torturé. Soyez là pour mettre un terme à un emprisonnement qui ne serait pas motivé. Bien des violences se produisent dont les gens ont à souffrir. Là aussi vous devez souhaiter de mettre chacun dans la bonne voie. Mais il est des dispositions qui ne permettent pas de réussir : l'envie, le manque de persévérance, la rudesse, l'impatience, le défaut d'application, la paresse, l'indolence. Vous devez vous efforcer d'en être exempts. Le point capital est ici la persévérance et la patience dans la direction morale. L'indolent ne se met point en branle, et pourtant il faut se remuer, il faut marcher. De même dans la surveillance que vous avez à exercer. C'est pourquoi je vous répète : faites prendre mes ordres à cœur ; dites bien que telles et telles sont les instructions du roi aimé des dieux. Agir ainsi, c'est s'assurer de grands fruits ; ne pas le faire, c'est s'attirer de grands maux. Pour ceux qui négligeraient cette direction du peuple, il n'est ni faveur du ciel, ni faveur du roi... »

Sa sollicitude ne s'étend pas moins sur les populations frontières plus ou moins indépendantes de son pouvoir. A leur intention, il a créé des fonctionnaires spéciaux.

« Qu'elles se persuadent que le roi aimé des dieux entend qu'elles soient, autant qu'il est en lui, à l'abri de toute inquiétude, qu'elles aient confiance en lui, qu'elles ne reçoivent de lui que du bonheur et point de mal. Qu'elles se persuadent de ceci : le roi aimé des dieux sera pour nous plein de bienveillance. Que pour s'assurer ma bienveillance, pour répondre à mes vues, elles pratiquent la loi religieuse et s'assurent le bonheur en ce monde et dans l'autre. Pénétrez-vous de cette pensée, remplissez votre fonction, et inspirez confiance à ces gens, afin qu'ils sachent bien que le roi est pour eux comme un père, qu'il se préoccupe d'eux comme de lui-même, qu'ils sont pour lui comme ses propres enfans. »

C'est le soin de l'enseignement religieux qui lui inspire une institution curieuse, sur laquelle nous voudrions qu'il fût plus explicite. Il ordonne qu'il soit tenu dans tout son empire, tous les cinq ans, soit sous sa direction personnelle, soit sous la direction des représentans du pouvoir, des réunions qu'il appelle *anousamyânas*, spécialement destinées aux fidèles de sa foi et à ses fonctionnaires. L'objet principal en sera de rappeler aux assistans les préceptes de la moralité religieuse. L'assistance y sera pour ses fonctionnaires un devoir aussi strict que leurs autres fonctions. Sur certains points, à Takshaçilâ, à Oujjayinî, il multiplie ces assemblées, il veut qu'elles soient sans faute convoquées tous les trois ans.

Le rôle principal paraît y avoir été réservé à un ordre d'agens dont nous avons déjà rencontré le nom, les rajjoukas. Par malheur,

le sens du titre est obscur : leur caractère, leur mode d'action très sommairement indiqués. Étaient-ce des fonctionnaires ordinaires? Avaient-ils un caractère strictement religieux? Ils semblent avoir été constitués en collèges. A coup sûr, leur destination spéciale était la prédication; ils la devaient distribuer d'abord aux fidèles bouddhistes, mais aussi à tout le peuple de l'empire. Ils sont, dans la pensée du roi, destinés à entretenir le zèle des autres fonctionnaires; ils sont leurs catéchistes et leurs surveillans attitrés; de leur zèle dépend le zèle de tous les autres. « Comme un père est rassuré quand il a remis son enfant aux soins d'une nourrice expérimentée, c'est ainsi que j'ai institué les rajjoukas pour le bien et le bonheur de l'empire. » Aussi ont-ils entre tous une situation privilégiée. Pour qu'ils puissent vaquer sans inquiétude à leur ministère, ils ne dépendront que du roi directement : à lui seul il réserve toute poursuite qu'il y aurait lieu d'exercer contre eux. C'est à leurs soins qu'il semble confier une mesure digne de son esprit charitable. Il veut que désormais un délai de trois jours soit, avant l'exécution, laissé aux condamnés à mort; il veut ainsi leur donner le temps de faire quelque aumône, de pratiquer quelque jeûne qui les serve pour l'autre vie. Son désir est que, même au fond de leur cachot, ils puissent travailler pour l'au-delà. Mais c'est le rôle des rajjoukas dans l'*anousamyâna* qui paraît avoir constitué la plus solennelle, sinon la plus importante, de leurs attributions.

Neuf cents ans plus tard, quand le pèlerin Hiouen-Thsang venait, du fond de la Chine, visiter les lieux sanctifiés par la présence du Bouddha et consacrés par sa légende, il retrouvait, pratiquées encore, non-seulement dans l'Inde, mais dans les pays bouddhiques qu'il traversait au nord-ouest pour s'y rendre, ces assemblées quinquennales, devenues annuelles en plusieurs lieux. Le temps en avait plus ou moins altéré le caractère. Les moines et les libéralités faites aux moines y tenaient la place importante. Celle qui y était laissée encore à l'exhortation religieuse, à la discussion théologique, restait comme une marque d'origine. C'est un bel exemple de vitalité; il fait honneur à l'institution et à son fondateur.

A côté de l'enseignement, la surveillance; l'action à côté du conseil. On peut croire que Açoka, tel que nous le connaissons, ne la négligea point. A vrai dire, je ne doute pas qu'il ne l'ait exagérée. Nous l'avons entendu parler de ces « officiers de la religion » (*dharmamahâmâtras*) qu'il créa dans la quatorzième année de son règne. Ils s'occupent de tout, se mêlent à tout. Toutes les sectes, tous les corps religieux sont sous leur contrôle. Ils ont à veiller sur tous les malheureux, tous les faibles, tous les déshérités. Ils exercent leurs fonctions à Pâtalipoutra et dans les provinces, jusque dans les demeures des frères, des sœurs, des autres parens du roi. C'est

aussi dans leurs mains qu'est remise la protection des fidèles chez les Grecs (Yavanas), les Kambodjas, les Gandhâras, c'est-à-dire en dehors même des limites de l'empire.

Cet empire, si vaste qu'il fût, était un théâtre trop étroit pour le zèle du maître. Sous son impulsion, la propagande, inspirée par une pensée purement charitable, rigoureusement désintéressée, déborde les frontières de la nationalité et de la langue, par delà cet horizon que les obstacles physiques semblaient avoir fait infranchissable pour les Indous. Dès son premier édit, il stimule le dévoûment des apôtres : « Munis de ce viatique, il faut vous expatrier en tous lieux, aussi loin que vous trouverez votre subsistance. C'est par (le missionnaire) qui s'expatrie qu'est répandu l'enseignement. » Les actions suivent les paroles. Il atteste qu'il y a eu déjà deux cent cinquante-six départs. Il faut que les étrangers (*antas*), il le répète à plus d'une reprise, soient instruits comme le doivent être dans l'Inde même les plus humbles et les plus grands.

C'est au lendemain de la guerre du Kalinga que les « conquêtes de la religion » lui étaient apparues les seules dignes d'être tentées, seules fécondes, seules exemptes de remords.

« Les conquêtes de la religion, voilà le bonheur du roi aimé des dieux, non-seulement ici, mais sur toutes les frontières, sur bien des centaines de milles. C'est Antiochus, le roi grec, et, au-delà, les quatre rois, Ptolémée, Antigone, Magas, Alexandre ; au sud, les Colas et les Pândyas jusqu'à Ceylan... Chez les Grecs et les Kambodjas, les Nabhakas et les Nabhapantis, les Bhojas et les Petenikas, les Andhras et les Poulindas, partout on suit les enseignemens religieux du roi aimé des dieux. Là où ont paru des envoyés du roi, on écoute ses instructions religieuses, on s'y conforme et on continuera de s'y conformer. C'est ainsi que la conquête s'étend en tous lieux... » Ce ne sont pas seulement des enseignemens que le roi prétend avoir portés si loin, mais des marques plus tangibles encore de sa charitable prévoyance. Partout, jusque chez « Antiochus, le roi grec, et chez les rois qui sont voisins d'Antiochus, » il se flatte d'avoir répandu des remèdes, des plantes médicinales.

Qu'il y ait de l'exagération dans ces triomphantes assurances, que l'excellent Açoka ait pris trop vite son désir pour une réalité, ou des rapports trop flatteurs pour la vérité, personne n'en doutera ; personne ne s'en peut étonner. L'illusion serait vénielle partout : elle est inévitable dans un esprit indou où la réalité et l'imagination ne sont pas séparées par une démarcation nette, où le fait et le rêve semblent toujours se pénétrer dans une conscience mal assurée. Pour Ceylan, une tradition indépendante, si chargée qu'elle

soit d'exagération et de prodiges, confirme le dire du roi. Elle nous montre Mahendra et Sanghamitrâ, le fils et la fille d'Açoka, entrant dans les ordres et apportant à l'île lointaine l'évangile de la bonne loi. Sur les terrasses étagées d'Anourâdhapoura verdoie encore le rejeton planté, dit-on, par leurs mains, du fameux arbre de Gayâ, à l'ombre duquel le Bouddha, dans la légende, obtient la suprême sagesse. Pour les Grecs, la correction des noms, le fait que, en l'année 258, Antiochus II de Syrie, Ptolémée Philadelphe d'Égypte, Antigone Gonatas de Macédoine, Magas de Cyrène, et Alexandre d'Épire, étaient tous cinq vivans et régnans, ne permettent pas de douter qu'Açoka n'ait eu d'eux une connaissance directe, n'ait entretenu avec eux quelques rapports.

On imagine avec quel enthousiasme Prinsep salua jadis la découverte de pareils noms dans le texte, mystérieux la veille, qu'il épelait péniblement. Aujourd'hui nous sommes loin de la première surprise; ces fragmens nous laissent encore une impression singulièrement vive. C'est justice; dans ce peu de lignes, avec le prestige qui appartient à un monument antique, à un témoignage direct, avec une force d'autant plus saisissante qu'elle s'ignore elle-même, se manifestent deux grands faits : le premier épanouissement d'une religion universelle, — nos inscriptions nous en laissent deviner le mécanisme avec quelque précision; — la première pénétration de deux des civilisations les plus disparates du monde antique, — et ici malheureusement Açoka est d'un laconisme que nous ne pouvons assez regretter.

Partout où les Grecs se sont rapprochés des peuples étrangers, leur passage a laissé des traces durables. Nulle part elles ne sont plus malaisées à démêler que dans l'Inde. Si rapide qu'ait été la conquête d'Alexandre, le contact direct s'est prolongé grâce au royaume de Bactriane né des débris de son empire; le contact indirect par la navigation et le commerce entre la côte occidentale et l'Égypte hellénisée est devenu de plus en plus fréquent. Par malheur, si les Indous sont en toute matière historique de médiocres témoins, c'est surtout vis-à-vis de l'étranger que leur insuffisance éclate. Mystique, insoucieux de la précision, du relief individuel, leur esprit était fermé à l'intelligence du dehors par les penchans et les préjugés les plus forts. On a souvent observé combien les emprunts les plus certains perdent tôt dans l'Inde leur aspect original, se colorent promptement des teintes propres au milieu nouveau. On a cru dans certains récits retrouver l'écho de l'épopée ou des contes grecs; et c'est une conjecture qui se défend. On a cherché, dans le spectacle des représentions théâtrales des Grecs, l'impulsion première qui aurait abouti à la création du

drame indou; les plus ingénieux rapprochemens n'ont pas conduit encore à une preuve décisive. L'astronomie indoue s'avoue l'élève des Yavanas, des Grecs; les noms qu'elle cite, les termes techniques qu'elle s'approprie sont les témoins irrécusables de ses emprunts. Mais ils nous ramènent à une date trop basse de plusieurs siècles pour intéresser l'époque des premières relations. Les curieuses sculptures que nous rendent les ruines bouddhiques de la vallée du Caboul portent la marque saisissante de l'influence occidentale appliquée à des sujets indous. Mais, Fergusson l'a très bien vu, c'est l'art byzantin, ce n'est pas l'art des grandes époques de la Grèce qui a laissé son empreinte sur ces œuvres.

Pour les temps qui nous occupent, pour la période antérieure à l'ère chrétienne, il reste pourtant un témoin. C'est des Grecs que l'Inde a appris à frapper des monnaies. Un emprunt de cette importance ne va pas sans beaucoup d'autres. Ménandre, vers la fin du IIe siècle avant notre ère, est celui des souverains grecs qui a pénétré le plus avant dans l'intérieur de l'Inde, celui dont les monnaies s'y retrouvent en plus grand nombre. Sous la forme « Milinda, roi des Yavanas, » son nom a passé dans un ouvrage bouddhique : *les Questions de Milinda*, dont le cadre est un dialogue qui s'engage sur des sujets métaphysiques entre le roi et un célèbre docteur du nom de Nâgasena. La date du livre, encore indéterminée, est certainement postérieure de plusieurs siècles au temps où vivait Ménandre. Le souvenir qu'il garde en est plus significatif. Fergusson a démontré que l'architecture en pierre n'a été pratiquée dans l'Inde qu'après les incursions des Grecs. Comment n'en pas rapporter les commencemens, sinon à leurs enseignemens, au moins à leurs exemples? Les formes, le style des sculptures, n'ont rien d'hellénique; c'est qu'on était habitué à construire, à sculpter en bois; la tradition de ce passé se trahit dans l'assemblage, dans les formes des plus vieux monumens; la matière a changé, tout y reflète encore la technique ancienne. Les ruines de Gayâ, probablement contemporaines de notre Açoka, nous mettent en présence d'un Hélios tout semblable aux représentations classiques du Dieu-Soleil; l'influence grecque peut être dissimulée, elle n'est pas loin.

Ce IIIe siècle, ce siècle d'Açoka, n'est pas seulement le temps où, avec Tchandragoupta et ses successeurs, s'établit dans l'Inde une puissante concentration du pouvoir politique. C'est l'heure où, dans nos inscriptions, apparaît pour la première fois l'usage officiel, public de l'écriture. Dans le domaine religieux, l'activité est extrême. Même sur le terrain littéraire, une vie nouvelle se prépare : c'est la première aurore de la littérature profane de l'Inde.

Tout s'agite. La conquête grecque n'est sûrement pas étrangère à cet ébranlement. Les échappées qui s'entr'ouvrent sur un monde nouveau, les enseignemens qu'apporte le voisinage d'une habileté technique supérieure, le spectacle d'une activité universelle, ont fait l'éveil. Dans le monde indou de cette période, on peut dire que la signature de la Grèce n'est nulle part; on peut croire que son action est partout. Mais que les Indous, hélas! sont oublieux! De ces relations d'Açoka avec l'Occident, rien ne se retrouve dans les traditions littéraires qui restent attachées à son nom.

C'est par d'autres aspects que ces traditions méritent de nous arrêter. Ne vaut-il pas la peine d'entrevoir à quel point, en quelques siècles de transmission orale, la légende s'est emparée de l'histoire, l'a amplifiée, dénaturée, et sous quelle inspiration?

V.

Entre les monumens d'Açoka et les traditions relatives à Açoka, on ne sait vraiment ce qu'il faut le plus admirer : de concordances qui se vérifient jusque dans de minces détails, ou de divergences qui s'étendent à presque tous les faits.

De part et d'autre, le roi se convertit aux doctrines du Bouddha, et de part et d'autre sa conversion s'achève, si je puis dire, en deux étapes, séparées par un intervalle d'un peu moins de trois ans; c'est sous son règne que la chronique religieuse place les premiers essais de diffusion générale du bouddhisme; il marque Ceylan comme le terme extrême de sa propagande vers le Midi. On a vu comment les chroniques de Ceylan confirment sa parole.

Que de différences aussi! De la conquête du Kalinga, pas un mot; des mesures qu'il décrète, des fonctionnaires qu'il institue, pas un souvenir. Ce n'est pas que la mémoire populaire soit si courte; mais elle ne se souvient qu'en revenant sans cesse sur son objet : elle l'orne, elle l'étend au gré de l'idée maîtresse à laquelle elle l'associe. Elle ne conserve qu'en retouchant; elle ne transmet qu'en défigurant.

Le règne d'Açoka est devenu pour elle une sorte d'âge d'or. « Son royaume était riche, florissant, prospère, fertile, peuplé, abondant en hommes; on n'y voyait ni disputes ni querelles; les attaques, les invasions et les brigandages des voleurs y étaient inconnus; la terre y était couverte de riz, de cannes à sucre et de vaches. Ce monarque juste, roi de la loi, gouvernait suivant la loi son royaume. » La « loi, » c'est le *dharma* dont parlent les inscriptions. On perçoit ici un écho lointain de leur langage. Les légendes cependant présentent ses débuts sous un jour moins favorable. Il n'ar-

rive au trône qu'en massacrant quatre-vingt-dix-neuf de ses frères; un seul survit, Tishya, destiné à entrer dans la vie religieuse. Cette boucherie n'a rien d'historique : nous avons entendu Açoka parler de ses frères et de ses sœurs, de leurs résidences dispersées dans tout l'empire. La légende, du reste, prend ailleurs une autre forme : il n'est plus question que de six frères : ils ont assis leur pouvoir dans six capitales séparées; Açoka entre en lutte avec eux, les défait, les tue, eux et leurs ministres.

C'est le moindre trait de sa cruauté furieuse. Il ordonne un jour à ses officiers de détruire les arbres à fleurs et à fruits, de ne conserver que les arbres à épines; et, irrité de leurs remontrances, il tire son épée et fait tomber la tête de ses cinq cents ministres. Une autre fois, il était dans un parc avec le harem. Les femmes, faisant entre un arbre açoka tout fleuri et leur époux Açoka des comparaisons peu obligeantes, profitent du sommeil du roi pour mettre en pièces l'arbre et ses fleurs. A son réveil, le roi, transporté de colère, fait brûler ses cinq cents femmes.

Sa violence est telle qu'elle lui inspire les plus bizarres inventions. Il place un tourmenteur à gages dans un édifice dont l'apparence est pleine de promesses, mais qui, à l'intérieur, copie les variétés de tortures consacrées par les descriptions infernales : chacun y peut entrer librement, mais c'est pour y subir les supplices les plus épouvantables; personne n'en doit sortir vivant.

Quant à sa conversion, elle est attribuée à des mobiles divers. D'après un récit, il est un jour tellement frappé de l'aspect d'un jeune moine bouddhiste qu'il aperçoit de son palais, de la tenue décente et grave par laquelle il se distingue des mendians brahmaniques, qu'il fait introduire près de lui le jeune prodige qui, à sept ans, a déjà atteint les perfections les plus hautes. Cet enfant n'est autre que le fils d'un de ses frères qu'il a si cruellement exterminés. Il s'appelle Nigrodha, du nom de l'arbre qui, dans la solitude, a abrité sa naissance. Amené devant le roi, il se contente de prononcer une stance : « Le zèle conduit à l'immortalité, la tiédeur à la mort; les zélés ne meurent pas; les tièdes sont pareils à des morts. » Aussitôt Açoka est touché de la grâce; il se fait, avec les siens, recevoir dans la communauté bouddhique. Ailleurs, il n'y faut rien moins qu'un miracle, qui sort de l'excès même de ses cruautés. Le moine Samoudra entre un jour dans l'enfer qu'a fait édifier le roi. Le bourreau s'apprête à le martyriser; cependant le saint homme obtient un sursis de sept jours. Les spectacles qu'il voit, les réflexions qu'il fait dans cet intervalle, le mènent à un degré de perfection qui lui assure des pouvoirs miraculeux; quand le tourmenteur veut enfin le mettre à mort, il le trouve

tranquillement assis sur un lotus d'or, dans la cuve même où il prétendait le faire bouillir. Le feu s'éteint, tout demeure impuissant contre le saint. Averti, le roi accourt. Frappé du spectacle, ému des exhortations du moine, il le salue et cherche à l'apaiser : « Pardonne-moi, ô fils du Sage aux dix forces (le Bouddha), pardonne-moi cette mauvaise action. Je m'en accuse aujourd'hui devant toi et je cherche un refuge auprès du Bouddha, auprès du clergé, auprès de la loi sainte. Et je prends cette résolution : aujourd'hui plein de respect pour le Bouddha et plein de foi en lui, j'embellirai la terre en la couvrant des tchaityas (sanctuaires) du Bouddha, qui brilleront comme l'aile du cygne, comme la conque et comme la lune. »

En effet, dans tous les récits, c'est par la construction de quatre-vingt-quatre mille stoupas, élevés dans l'Inde entière sur des reliques du Bouddha, que se manifeste d'abord le zèle religieux du royal néophyte. Les stoupas sont ces monumens hémisphériques, tantôt châsses, tantôt cénotaphes, qui sont la création monumentale la plus caractéristique de l'architecture des bouddhistes. Il en existe de toutes les époques et de toutes les dimensions. Les ruines de quelques-uns, soit dans l'Inde, soit à Ceylan, avec leurs appendices décoratifs, balustres et porches sculptés, sont les restes les plus anciens de constructions en pierre que l'Inde nous ait gardés. Ceux de Gayâ, de Bharhut, peuvent fort bien être contemporains d'Açoka. Les nombres ne gênent jamais la légende. Il lui était aisé d'attribuer un nombre infini d'ouvrages à un roi pour qui les dieux et les génies, d'après elle, travaillent en serviteurs obéissans. Un autre fait signale la conversion du roi : jusque-là, il avait de ses aumônes quotidiennes nourri soixante mille brahmanes ; de ce jour, il les chassa et nourrit à leur place soixante mille religieux bouddhistes.

L'événement capital, qui, d'après les bouddhistes méridionaux, marque son règne, c'est le concile réuni dans sa capitale, à Pâtalipoutra. Un nombre considérable de religieux brahmanes et hérétiques s'étaient sournoisement insinués dans les monastères bouddhiques. La présence de ces faux frères y avait jeté un désordre profond ; les orthodoxes refusaient de procéder, en leur compagnie, aux cérémonies prescrites ; le cours régulier s'en trouvait arrêté. Averti de cet état de choses, jaloux de rétablir le bon ordre, le roi dépêcha au couvent appelé l'Açokârâma un de ses officiers. L'envoyé exigeait la reprise du culte ; il rencontre une opposition invincible. Furieux, il n'hésite pas et commence à trancher de sa main la tête aux récalcitrans ; mais tout à coup il se trouve en présence d'un moine qui n'est autre que Tishya, le propre frère du roi. N'osant pas continuer sur lui ses sanglantes exécutions, il

retourne au palais et rend compte à Açoka de ce qui s'est passé. Le roi accourt au monastère, proteste que ses ordres ont été outrepassés. Tourmenté pourtant de scrupules, il veut savoir si la faute lui est ou non imputable. Les moines sont divisés : seul, le pieux solitaire Tishya Maudgalipoutra sera en état de trancher ses doutes. Le saint homme est aussitôt appelé. Il absout le roi. Quelques jours après, il prend la présidence d'un concile qui réunit pendant neuf mois mille religieux.

L'œuvre attribuée à cette assemblée n'est rien moins que claire. Mais c'est à son initiative que la tradition de Ceylan rattache la première dispersion des apôtres du bouddhisme. Madhyântika se rend dans le Kashmir et dans le Gândhâra. Un roi des serpens avait transformé le pays en un immense marécage; le religieux déploie au milieu des eaux ses pouvoirs surnaturels. Il résiste, impassible, à tous les assauts des forces élémentaires que le dragon déchaîne contre lui; il laisse tomber de sa bouche une stance: elle suffit à convertir son terrible adversaire avec quatre-vingt-quatre mille des siens. Les Yakshas, les génies de la montagne, suivent en foule cet exemple. Rakshita va prêcher à Vanavâsi, sur la côte sud-ouest de l'Inde. De l'espace où il plane, il convertit, par une seule exhortation, soixante mille auditeurs. Ainsi des autres; leurs allures et leurs succès ne sont pas moins merveilleux. Les prouesses de Madhyântika sont également familières aux bouddhistes du Nord. Mais ils ne les mettent en relation avec aucun concile; le saint personnage est chez eux reporté à une date sensiblement plus haute; il est le disciple et l'envoyé d'Ananda, le parent et le disciple du Bouddha.

Il y a divergence aussi sur les événemens qui ouvrent la relation du concile. Voici ce que l'on raconte au Nord. Açoka avait un frère, Vîtâçoka, fort prévenu en faveur des brahmanes. Il a, pour le convertir, recours à un singulier expédient. Il donne l'ordre à ses officiers, tandis qu'il est au bain, de revêtir son frère, comme par jeu, des insignes royaux; puis il le surprend dans cet appareil, et, feignant une grande colère, le condamne à mourir. Il lui accorde cependant un sursis de sept jours : pendant ce temps, le prince jouira de tous les privilèges du rang suprême. Mais, hélas! toutes les fêtes sont sans attrait, tous les plaisirs sans prise sur l'âme du prince, qu'absorbe uniquement la prévision du dénoûment fatal. Il a pu ainsi éprouver quelle est la vanité de toutes les attaches terrestres avec cette perspective de la mort inévitable. Son esprit est éclairé; quand le roi, au bout des sept jours, le réconforte et le rassure, sa seule pensée est de renoncer au monde, de confesser le Bouddha, d'entrer dans la vie religieuse. Quelque temps

après, une statue du Bouddha est renversée aux pieds d'un mendiant brahmanique qui l'insulte et la met en pièces. Açoka ne se contente pas de venger l'attentat sur son auteur, ses biens et sa famille; il met à prix la tête de tous les ascètes brahmaniques. Vîtâçoka, épuisé par la maladie et l'austérité, vêtu de quelques lambeaux, avait justement reçu asile dans la cabane d'un pâtre. Ses hôtes le prennent pour un mendiant brahmanique, le tuent et apportent sa tête à Açoka. Alors seulement le roi, reconnaissant son frère, désespéré, arrête le massacre et rend la sécurité à tous.

La légende suit Açoka jusqu'à ses derniers momens. Le roi sentait approcher sa fin. Il avait donné ou dépensé pour la religion, en monumens ou en aumônes, 96 kotis (960 millions) de pièces d'or, 4 de moins qu'il ne s'était promis de faire, et sa tristesse était immense au moment de quitter les saints représentans de la religion. Il se reprit à envoyer de l'or et de l'argent aux moines. Son petit-fils Sampadin était son héritier présomptif; averti par les ministres, effrayé des prodigalités de son grand-père, il défend au trésorier de délivrer aucun argent. Le roi envoie alors aux religieux la vaisselle précieuse dans laquelle on lui sert ses repas; il est réduit à des vases d'argile. Il ne lui restait plus que la moitié d'un fruit d'amalaka. Il se plaint du dénûment où il est tombé, y reconnaît une preuve nouvelle de la vérité des paroles du Bouddha sur l'instabilité et la misère des biens terrestres, puis il envoie cette moitié de fruit au clergé, qui se partage avec respect l'humble présent.

Cependant Açoka s'adresse encore une fois à Râdhagoupta, son ministre : « Quel est, lui demande-t-il, le souverain du pays? — C'est toi, seigneur, lui répond le ministre en se jetant à ses pieds. » Le roi, alors, fait au clergé une donation suprême de la terre tout entière, de sa famille, de sa personne, ne réservant que les restes de son trésor. Ce fut son testament. Il mourut à ce moment même. Et son successeur Sampadin dut racheter des religieux, au prix de 4 kotis de pièces d'or, la terre qui venait de leur être offerte.

Pour la plupart, ces récits se condamnent d'eux-mêmes : ils ont tout le merveilleux naïf du conte, sa sérénité imperturbable dans l'absurde; les êtres surnaturels s'y meuvent de plain-pied; ils se jouent dans les nombres fantastiques; le temps, l'espace, sont pour eux sans obstacles; nulle proportion entre les causes et les effets; partout le caprice incohérent, les sauts imprévus, le merveilleux pour dénoûment. Sans peine on y suit les développemens arbitraires, les versions divergentes d'une même donnée générale librement mise en œuvre, transposée à des momens divers. Ce n'est pas là de

l'histoire; si défigurée qu'elle y soit, l'histoire peut y avoir jeté quelque reflet. L'histoire vraie, nous en tenons les élémens essentiels de la bouche même de l'acteur principal.

A prendre les faits en gros, dans leur signification générale, que nous ont appris sur Açoka ses inscriptions? Qu'il fut le maître d'un puissant empire; qu'élevé dans le respect des brahmanes et l'adhésion aux pratiques brahmaniques, il se convertit au bouddhisme sous l'impression très forte qu'il reçut des violences déchaînées par une guerre terrible; que cette conversion marqua le déclin de la puissance des brahmanes; que, sous l'impulsion de sa croyance nouvelle, il répandit partout le témoignage de son zèle, les inscriptions exhortant ses officiers et son peuple à la pratique de toutes les vertus; qu'il distribua et fit distribuer par les siens des aumônes infinies; que son zèle ne fit que s'accroître avec le temps; qu'il se préoccupa d'étendre parmi les religieux la connaissance et la méditation des discours attribués au Bouddha; qu'il envoya dans toutes les directions, dans l'Inde et hors de l'Inde, des missionnaires et des ambassadeurs chargés de promulguer l'évangile de la bonne doctrine.

Tous ces traits se retrouvent au fond des récits traditionnels, mais modifiés, mais grossis. Ce n'est point assez qu'Açoka soit un puissant monarque; les génies terrestres et célestes seront à ses ordres; son avènement sera proclamé jusque dans les entrailles de la terre et dans les espaces du ciel. Il ne suffit pas qu'il s'attendrisse aux horreurs d'une guerre acharnée : il faut que des miracles interviennent pour expliquer sa conversion, que sa mansuétude soit rehaussée par l'antithèse d'un passé absurdement sanguinaire; l'honneur même de la religion qui a opéré le changement y est intéressé. C'est peu qu'il fasse rentrer les brahmanes dans le droit commun, qu'il les dépouille d'une domination exclusive, il faut qu'il les éloigne, qu'il les repousse, qu'il les persécute. La lutte entre brahmanes et çramanas prend un tour réaliste et concret; les brahmanes se sont perfidement glissés parmi les bouddhistes fidèles; leur imposture appelle et justifie les sévérités du roi. Généreux et charitable, Açoka poussera l'aumône jusqu'à la manie; il se dépouillera de son empire et de sa famille. Il importe que le clergé soit glorifié : le roi s'est fait le promoteur de la propagande religieuse, il a stimulé le départ des missionnaires, il a noué des relations avec les royaumes les plus lointains; l'honneur en est transporté à l'assemblée des religieux et à son chef Tishya Maudgalipoutra. Le roi a recommandé aux religieux et aux fidèles l'étude des sermons et des paroles attribuées au Bouddha; le souvenir se transforme en l'idée d'un concile qui fixe ou revise les écritures canoniques.

Tous les procédés du conte et cette exagération propre à l'optique populaire : Açoka a élevé des colonnes, a gravé des inscriptions; il faut qu'il ait édifié quatre-vingt-quatre mille stoupas en un seul jour. Il a fait la guerre : il faut qu'il ait été un monstre de cruauté. Ainsi partout.

Açoka prend la conquête du Kalinga pour texte d'une exhortation. C'est le tour ordinaire de la prédication bouddhique : tout conte, toute légende s'y transforme en exemple moral. C'est ainsi que la littérature bouddhique s'est incorporé tout le trésor des fables de l'Inde et l'a marqué à son coin, avant de le jeter dans la circulation universelle. Les vieux mythes, les traditions épiques, tout, sous la main des rédacteurs bouddhiques, devient matière à exhortation, se tourne en traits édifians. C'est que les rédacteurs de cette littérature sont des moines : la préoccupation religieuse les domine uniquement.

L'histoire d'Açoka offrait à l'imagination pieuse le terrain le plus fécond. Açoka était la plus illustre conversion du bouddhisme; ne fallait-il pas, pour la gloire de la religion, que cette conversion marquât dans la vie du roi un changement profond, radical? On noircit le passé sans mesure : à *Dharmâçoka*, à « Açoka le pieux, » on opposa *Tchandâçoka*, « Açoka le cruel. » Parti sur ce thème, on fit si bien, que l'on en arriva à dédoubler le personnage; et la légende des bouddhistes méridionaux a ainsi créé de toutes pièces, cent ans avant l'Açoka historique, un autre Açoka, « le Noir, » ou « le Méchant, » une antithèse faite homme.

Cependant, à tout prendre, la tradition littéraire, mi-partie contes populaires, mi-partie légendes monastiques, reflète encore avec une fidélité relative la physionomie du rôle historique qui fut celui d'Açoka. Ne garde-t-elle pas jusque dans certains traits déformés la trace lointaine de souvenirs authentiques? Quand la légende nous montre Açoka ordonnant à ses ministres, qu'il veut éprouver, de brûler les arbres fruitiers et de respecter les arbres épineux, comment ne pas songer au soin que prenait le roi, et que nous attestent les inscriptions, de répandre jusqu'au-delà de ses frontières les arbres utiles, les plantes médicinales?

Parmi les récits conservés par les bouddhistes du Nord, il en est un qui échappe à l'analogie de tous les autres. Il mérite d'être cité, car il pose un curieux problème; le voici en deux mots.

Açoka avait eu de la reine Padmavatî un fils que la beauté de ses yeux fit comparer à l'oiseau kounâla; il en prit son nom. Un jour, Tishyarakshitâ, la première des femmes du roi, rencontrant le prince seul, s'éprit pour lui d'une passion soudaine. Repoussée avec indignation, elle ne songea plus qu'à se venger. La ville de Takshaçilâ

'étant soulevée sur ces entrefaites, Açoka envoya Kounâla pour y rétablir l'ordre; sa vue suffit à calmer les rebelles, et il y resta comme gouverneur. Cependant Açoka se trouva atteint d'une horrible maladie; seule Tishyarakshitâ sut le guérir. Dans sa reconnaissance, le roi lui accorda un vœu. Elle demanda le pouvoir royal pour sept jours. Le premier usage qu'elle en fit fut d'expédier à Takshaçilâ, au nom du roi, une lettre qui enjoignait d'arracher les yeux à Kounâla. Les habitans hésitaient à exécuter un ordre si barbare sur un prince dont ils aimaient les vertus. Il commanda lui-même aux bourreaux d'accomplir leur terrible besogne. Et quand plus tard il apprit que son supplice était l'œuvre de Tishyarakshitâ, il ne trouva que des bénédictions pour celle qui lui avait procuré une si belle occasion d'avancer dans la sainteté par la patience. Cependant Kounâla, accompagné de sa femme, la fidèle Kântchanamâlâ, était sorti de Takshaçilâ. Il ne savait d'autre métier que chanter et jouer de la vînâ. Il alla par les chemins mendiant sa nourriture et la payant de ses chansons, tant qu'il arriva à la porte du palais de son père. Abrité sous une remise, il touchait de la vînâ au point du jour. Açoka s'émeut de cette voix et envoie chercher le musicien; dans ce mendiant aveugle le garde ne pouvait reconnaître le prince Kounâla. C'était bien lui pourtant; en le retrouvant misérable et défiguré, Açoka, qui ignorait tout, s'affaisse sans force. Revenu à lui, il couvrait son fils de caresses et de larmes. Ce fut au prince à le consoler, à lui rappeler que ce malheur devait être le juste fruit de quelque faute passée. Cependant, le roi finit par découvrir l'auteur du crime. En vain le prince intervint en faveur de la coupable. Ses mérites lui valurent de recouvrer la vue, mais il ne put sauver la reine : elle fut condamnée à périr par le feu.

L'aventure de cette Phèdre indienne n'est point unique; l'épopée en connaît des versions parallèles. Mais c'est un autre souvenir qui s'impose ici à l'esprit.

Il y a longtemps que l'on a rapproché du rôle d'Açoka celui que, en Occident, Constantin a joué dans l'histoire du christianisme. Cette ressemblance avait-elle déjà frappé les Indous? Était-elle devenue assez familière à quelques-uns d'entre eux pour faire transporter au roi de Pâtalipoutra des récits qui d'origine appartenaient à l'empereur de Constantinople? Ce qui est certain, c'est qu'il est impossible de ne point rapprocher ce conte du drame de famille qui assombrit les dernières années de Constantin. Le meurtre d'un fils longtemps favori, Crispus, sur des prétextes que le bruit public, au moins, emprunta à la fable de Phèdre et d'Hippolyte; puis bientôt, par un retour soudain, cette mort vengée par l'exécution

de sa belle-mère, l'impératrice Fausta : les élémens essentiels du récit sont de part et d'autre singulièrement semblables. M. Kern a justement remarqué que le supplice des deux reines mourant, l'une dans le feu, l'autre dans un bain brûlant, est fort analogue; que la cruelle habitude de crever les yeux appartient tout particulièrement aux mœurs byzantines. Nous n'avons, du reste, aucune donnée précise sur le temps où ont été rédigés les livres qui nous ont transmis la légende de Kounâla. Il se peut fort bien qu'elle ait été importée. Mais la question des emprunts réciproques entre l'Inde et l'Occident est de celles qu'une critique sage ne tranche pas avec la promptitude et la sécurité de certaines curiosités impatientes. Il en faut mieux mesurer les difficultés.

Quoi qu'il en soit, le problème ici est assurément piquant, surtout dans les conditions où il se pose. Le rôle de Constantin et le rôle d'Açoka révèlent de curieuses similitudes. L'un et l'autre, en étendant pour la première fois la faveur royale sur une grande religion jusque-là persécutée ou du moins combattue, ont jeté les assises définitives de sa puissance. Entre leurs actes, leurs sentimens, leur langage, le parallèle se laisserait pousser loin. Mais ils appartiennent à des milieux, à des âges si différens, qu'il serait plus aisé qu'instructif. Le christianisme fait avec le passé classique une rupture hardie, radicale. Issu d'une vue un peu molle de la vie, inspiré par une sorte de découragement qui n'est pas sans douceur, le bouddhisme, quelle qu'ait été l'étendue de son empire, ne saurait lui être sérieusement comparé ni pour la profondeur de son action, ni pour l'impulsion féconde imprimée à la pensée et au progrès des hommes. Tout, dans le monde indien d'où il sort, est plus rudimentaire, la civilisation a traversé moins de crises, l'esprit ne s'est pas élevé à la même possession consciente de soi qu'en Occident. Il n'y a aucune apparence qu'Açoka ait été par les facultés politiques l'égal de Constantin. Peut-être reprendrait-il l'avantage par la hauteur et la sérénité du sentiment moral. Mais ceci n'est point un panégyrique. Il nous importe non d'exalter le passé, mais de le comprendre. Ce n'est pas une admiration sans mélange, c'est un intérêt sympathique que j'ai voulu réclamer pour le vieux roi indou. Ou je me trompe, ou l'on ne saurait sans injustice le marchander à l'homme, à son œuvre et à ses monumens.

É. SENART.

UN

MAGISTRAT BRETON

GENTILHOMME RURAL

NOEL DU FAIL.

I. *Les Propos rustiques*, édités par M. Arthur de La Borderie, 1 vol. in-12; Lemerre. — II. *Recherches sur Noël Du Fail*, par le même; Bibliothèque de l'École des chartes.

I.

On trouve dans le passé plusieurs ouvrages, manuscrits ou imprimés, qui traitent de la vie rurale, sans parler de ceux qui sont consacrés à l'agriculture d'une manière spéciale, non plus que de ces descriptions champêtres, simples œuvres littéraires, dans le genre des poèmes latins de Rapin et de Vanière. Je n'ai en vue ici que les auteurs ayant vécu aux champs, exploitant ou faisant exploiter leurs domaines, et qui nous ont transmis une image réelle de leur vie quotidienne. Parmi ceux-là, quelques-uns ont été auteurs sans le savoir. Ils écrivaient pour eux-mêmes et pour leurs enfans ces *livres de raison*, chargés de notes et de commentaires qu'ils croyaient à l'abri de toute publicité. Nous avons placé dans cette catégorie ce sire de Gouberville, gentilhomme campagnard du

Cotentin, dont le journal touche à tant de choses, et dont la physionomie exprime avec un relief si original toute une classe de l'ancienne France (1). Il fait valoir lui-même ses terres qu'il quitte peu, et gouverne sa famille comme sa ferme d'une main paternelle et rude. Il se renferme dans ce cercle, qu'il étend seulement au voisinage immédiat des populations environnantes. De ces simples notes, jetées ainsi sur le papier pendant un certain nombre d'années, résulte une peinture morale des plus curieuses, un document précieux au point de vue de l'économie domestique et même politique; on a ainsi devant soi, avec une abondance d'indications qui permet de reconstituer sur certains points un état presque complet, la situation des habitans des campagnes et les principales conditions de leur existence économique.

Tous ceux qui nous ont légué leurs observations sur les mœurs et le régime de vie des classes rurales n'ont pas cette sorte d'inconscience. La plupart ont eu le public en vue. Les traités sur la vigne, sur les bergeries, etc., contiennent un assez grand nombre de détails instructifs sur la physionomie, les habitudes, le mode d'existence de certaines classes de cultivateurs. Le paysan a aussi sa place dans la littérature comme personnage accessoire. Il ne saurait être question de l'idylle à la Deshoulières, qui nous le cache plutôt qu'elle ne nous le montre; mais la comédie nous le met sous les yeux d'une manière plus réelle ou, si l'on veut, plus réaliste. On avouera pourtant que Molière et même Dancourt, qui en a saisi certains traits de plus près, ne nous apprennent que peu de chose sur le caractère et les mœurs du paysan, qui n'est guère mis sur la scène que pour ses côtés extérieurs et ridicules. Je fais ici seulement allusion au passé, et je n'ai pas l'intention de pousser jusqu'au temps présent. Le roman de nos jours a fait une place assez large au paysan, et quoiqu'il y ait beaucoup à dire sur la complète ressemblance du portrait, il ne s'est pas tenu loin du modèle comme l'*Astrée*, ou comme les bergeries dans le genre d'*Estelle et Némorin*. Aux deux pôles opposés, combien de traits d'observation vrais et exacts chez George Sand qui l'idéalise un peu, et chez Balzac qui le dénigre, en laissant toutefois assez de marge pour qu'un autre après lui ait entrepris de trouver la ressemblance dans la laideur absolue!

Le passé n'a pas été non plus sans connaître la peinture réaliste de nos classes rurales, et il l'a poussée même à ce point qu'il nous a paru qu'il était possible d'y trouver sur leur physionomie et sur leur condition plus d'exacts renseignemens, à certains égards, que dans de vieilles chartes ayant tous les caractères requis de gravité et

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1878.

d'autorité officielle. Nous espérons en donner la preuve en appelant en témoignage un vieil écrivain dont on s'est assez peu occupé à ce point de vue. Nous reconnaîtrons pourtant que son récent éditeur et biographe, M. Arthur de La Borderie, ne s'est pas borné à le juger littérairement. Il a nettement indiqué cette valeur de document, qu'il reste à établir d'une manière plus complète. Il est d'ailleurs trop facile de comprendre que Noël Du Fail n'ait guère été considéré par ce côté. Il a voulu être un écrivain avant tout, et c'est un écrivain, en effet, inégal sans doute, mais souvent excellent et même exquis en plus d'un endroit, si on l'envisage comme peintre de genre. En tout cas, il n'y a pas lieu de s'étonner que Sainte-Beuve se borne, en quelques lignes de son *Tableau de la poésie française au* XVI[e] *siècle*, à rattacher Noël Du Fail au mouvement de littérature rabelaisienne qu'avait suscité le prodigieux succès de l'auteur de *Pantagruel*. Selon l'illustre critique, « les *Baliverneries* ou *Contes d'Eutrapel*, avec les *Ruses et finesses de Ragot, capitaine des gueux*, par Noël Du Fail, seigneur de la Hérissaie, sont des opuscules en prose de la force de Villon, de *Faifeu* ou des *Cent Nouvelles*, et dont la lecture peut procurer plaisir, sinon profit, aux amateurs de littérature facétieuse qui pêchent volontiers en eau trouble. » C'est en effet le côté le plus en vue, particulièrement dans les écrits indiqués ci-dessus. Il n'est pas douteux que Du Fail ne soit un des représentans les plus déclarés de cet « esprit de malice au bon vieux temps » que Sainte-Beuve personnifie dans le même ouvrage sous la figure d'auteurs comme La Monnoye, Grosley et d'autres. Il est le digne contemporain de toute une lignée d'esprits restés foncièrement gaulois et fidèles à la tradition de nos fabliaux au milieu de la renaissance des lettres antiques. On ne saurait d'ailleurs oublier que ce caractère de gauloiserie, de plaisanterie portée parfois jusqu'à la bouffonnerie, est loin d'exclure toujours chez eux le sérieux et la largeur d'esprit. Les preuves en sont trop nombreuses et trop connues dans cette ancienne littérature pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Nous ne pensons donc pas que le tour plaisant donné à ses écrits par Noël Du Fail doive nous masquer ce qui peut s'y trouver de profitable pour l'histoire des mœurs, et nous croyons que le savant éditeur des *Propos rustiques* n'a rien dit de trop lorsqu'il écrit dans son introduction : « Bien que les œuvres de Du Fail, sauf son recueil d'*Arrêts*, soient habituellement rangées dans la littérature facétieuse du XVI[e] siècle, on ne peut sans injustice confondre leur auteur avec les écrivains facétieux de ce temps et voir en lui simplement un conteur grivois... Il est avant tout un observateur, un peintre de mœurs... Sans chercher à idéaliser, sans voiler le laid ou le trivial, il peint, il conte ce qu'il voit, avec un art singulier de

mettre en relief les traits curieux, plaisans, originaux, caractéristiques du monde où il nous introduit. »

Ce monde rustique, qu'il a vu de près, nous est montré en effet avec toute sorte de traits expressifs où se reflètent l'humeur, les instincts, le tour d'esprit, et aussi la façon de vivre des campagnards. Un tel portrait laisserait un vide considérable. Si ces paysans ressemblent aussi peu que possible à ceux que l'idylle et les romans nous ont représentés sous des couleurs embellies et fardées, ils ne diffèrent pas moins du type triste et misérable, à moitié bestial, qu'a tracé La Bruyère, et dont on a un peu abusé en le citant comme s'il équivalait à lui seul à toute la réalité. Ce type peut se rapporter aux plus malheureuses contrées de la France, ou aux temps de famine et de guerre; il n'en a pas moins sa contre-partie dans le paysan gai, éveillé, sujet sans doute à des misères, mais en portant le poids plus allègrement qu'on ne se l'imagine, quand ce poids n'était pas intolérable, et, pour tout dire, ayant ses bons quarts d'heure, ou mieux encore ses intervalles prospères assez prolongés. Ces périodes peuvent être désignées : on cite le règne d'Henri IV et une partie des règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Certaines années du règne de François Ier, qui correspondent au moment où écrit Du Fail, peuvent y être mises aussi, surtout dans quelques provinces. M. de La Borderie remarque particulièrement que le siècle compris entre le mariage de la duchesse Anne et les guerres de la Ligue (1491 à 1589) a été pour la Bretagne une ère de grande prospérité. Il peut ajouter que, si les documens historiques en fournissent la preuve, c'est en quelque sorte la preuve morte, pour la classe rurale surtout, et que la preuve vivante manquerait sans cette peinture. Mais n'est-ce pas paraître trop restreindre la portée d'une telle information que de définir seulement les *Propos rustiques*, une curieuse étude de mœurs locales, une vue d'après nature de la vie champêtre dans un petit coin de cette province? Suffit-il d'affirmer que les tableaux et les récits de Du Fail, « œuvre d'imagination dans la forme, dans le style, dans l'agencement de la composition, ne sont au fond que la description et la chronique de deux petits cantons de la campagne bretonne, qui ont pour centres, l'un Château-Létard et l'autre La Hérissaie? » Cela est vrai pour le cadre, comme l'auteur de ces remarques a pu lui-même le constater en retrouvant dans les anciens registres paroissiaux de Saint-Erblon et de Noyal-sur-Seiche, de Pleumeleuc, de Cloyes et de Saint-Gilles, beaucoup de personnages qui figurent dans les *Propos rustiques*. Il a pu retrouver aussi sur la carte et sur le sol tous les sites et tous les lieux, même ceux que Du Fail désigne sous des pseudonymes. Mais c'est à tort qu'on attribuerait un caractère ex-

clusivement breton à ces peintures. Ce caractère n'est même qu'insuffisamment marqué. Le théâtre du récit est en effet l'Ille-et-Vilaine, c'est-à-dire la partie la moins originale de l'ancienne Bretagne. Sauf certains détails, les personnages mis en scène pourraient appartenir à d'autres régions plus ou moins voisines, et une foule d'observations s'appliquent au caractère et à la situation du paysan français en général.

On pourra se demander si, en étendant ces peintures à d'autres parties de la France, on n'a pas à craindre qu'il n'en ressorte une impression plus optimiste que ne le comportait l'état vrai des populations au XVIe siècle. Nous ne le croyons pas d'une manière générale. Sans doute, ces gens paraissent assez satisfaits de leur sort. Ils sont bons vivans. Ils chantent, ils dansent, ils débitent cent drôleries. Mais cela avait lieu ailleurs qu'en Bretagne. Au reste, Du Fail, on le verra, n'a pas flatté son modèle et ne nous a pas dissimulé ses défauts, non plus qu'il ne nous cache certaines souffrances et certains abus qu'il nous a lui-même signalés.

Nous avons déterminé le but général de cette étude en ce qui touche la classe rurale. Quant à Du Fail, nous nous garderons de prononcer les mots de réhabilitation et d'exhumation en mettant en lumière un aspect de ses œuvres trop négligé. Il a eu de son vivant une assez grande notoriété, et il a encore un public restreint qui lui fait accueil. Nous pouvons rappeler qu'il a vu se multiplier les éditions de ses livres, et d'abord de ses *Propos rustiques*, œuvre de sa jeunesse, et qui reste le meilleur de ses ouvrages. Publiée, comme devaient l'être ses autres écrits, sous le nom de Léon Ladulfi (anagramme de Noël Du Fail), elle voyait le jour pour la première fois en 1547. Les éditions se succédaient en 1548 et 1549, en 1554, en 1571, en 1576 et en 1580, sans s'arrêter après la mort de l'auteur, qui eut lieu en 1591. Pourtant ce serait induire le public en erreur que d'attribuer la même valeur à toutes ces éditions. Celle de 1548, publiée sans l'aveu de l'auteur, est remplie d'interpolations. Les *Propos rustiques* y paraissent sous un format plus commode, à plus bas prix, chez un libraire de Paris. Le titre annonce qu'ils sont revus et amplifiés par un des amis de l'auteur. Cette édition, répudiée par Du Fail, qui donnait lui-même l'édition augmentée, publiée à Lyon en 1549, soulève l'indignation de M. de La Borderie ; il ne lui pardonne pas de gâter l'œuvre de l'auteur original. Elle n'est pas la seule qui ait été altérée, mais cette édition de 1548 renferme des additions ridicules. Assurément le vieil écrivain mêle parfois des traits de mauvais goût à son esprit ordinairement de bon aloi. Il lui arrive de tomber dans le bouffon ou dans les pointes et les recherches équivoques du bel esprit, mais

il est incapable de descendre au burlesque tout à fait insipide de certains passages que l'interpolateur y a glissés, en ajoutant à ses autres inventions l'idée tout à fait étrange de renier jusqu'au genre de peinture dont relève le livre qu'il publie en le défigurant : en effet, Du Fail lui-même déclarait, dans sa préface et dans son premier chapitre, qu'il prenait pour unique sujet de son œuvre les mœurs et les affaires des rustiques, tandis que l'écrivain qui se pique de compléter et de perfectionner son livre affiche le plus complet dédain pour les « contes de la charrue, » et proteste qu'il va les laisser là pour « parler de choses plus grandes et hautes. » Ces choses grandes et hautes sont les bons tours et souveraines sciences « qu'apprenaient les estudians en la diversité de Sirap, » c'est-à-dire en l'Université de Paris. En résumé, ces contrefaçons, surchargées d'ajoutés plus étonnans les uns que les autres, ne font qu'attester le succès du livre qu'il s'agissait, pour ces faussaires et pour les libraires qui recouraient à eux, d'exploiter à leur profit.

Un succès presque égal échut aux autres livres de Du Fail. Nous sommes d'autant plus tenu de les nommer que nous comptons en tirer parti pour le même genre d'information dans une certaine mesure. Il y a, en effet, lieu de remarquer que les *Baliverneries*, publiées en 1548, sont également une chronique du village. Le livre a pour titre aussi : *Contes d'Eutrapel*, sans qu'il se confonde avec les *Discours d'Eutrapel*, qui parurent beaucoup plus tard, quoiqu'ils aient été aussi écrits dans les jeunes années. Du Fail était entré dans des fonctions qui ne lui permettaient guère de publier ce livre où il se donne des libertés de plus d'un genre. Il était devenu un personnage grave, conseiller au présidial de Rennes, en 1553, et conseiller au parlement de la même ville en 1571. Quoique la pruderie ne fût guère de mise en ce moment-là, et qu'on tolérât bien des licences même chez un homme en place, la mesure pouvait paraître dépassée dans quelques passages où la décence est trop bravée dans les mots. Aux facétieux entretiens se mêlaient d'ailleurs des dissertations morales, des aperçus politiques, des allusions malignes. Toutes proportions gardées, c'étaient ses *Lettres persanes* à lui. Il les conserva vingt ans au moins en portefeuille, et ne les publia qu'au moment de prendre sa retraite ; encore s'en excuse-t-il dans sa préface, à vrai dire d'un ton assez cavalier, alléguant que son humeur était folâtre, que le naturel revient toujours, qu'il aimait à faire des contes, comme d'autres « empeschés aux affaires publiques » se réservent quelques heures pour jouer du luth ou de la viole, ou pour composer des épigrammes. L'ouvrage n'eut pas moins de succès qu'en avaient eu autrefois les *Propos rustiques*. Les éditions se succèdent sous les yeux de l'auteur en 1585, 1586 et 1588. Du Fail meurt en 1591 :

nouvelles éditions en 1597, en 1598, en 1603 et en 1632. On s'est remis à en faire paraître de nouvelles encore depuis 1832. M. de La Borderie discute la valeur de ces éditions, qu'il trouve fautives. Lui-même nous donne celle des *Propos rustiques* de 1547, avec toute sorte d'éclaircissemens. Il annonce un glossaire lorsqu'il publiera les *Baliverneries*. Nous regrettons qu'il ne l'ait pas fait pour les *Propos*. C'est rendre service aux lecteurs, quand on publie les œuvres de ces vieux écrivains, de leur en faciliter la lecture par une explication plus complète des termes et aussi de certaines obscurités de sens. Un travail de ce genre serait ici bien moins difficile que pour Rabelais. M. de La Borderie ne s'est pas borné à son rôle d'éditeur. Il a donné dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* une série d'études intéressantes sur Noël Du Fail lui-même. Je regrette que ce travail presque achevé soit resté suspendu. Il y avait dans la vie du magistrat breton plus d'une lacune à combler. On ne pouvait compter sur les archives municipales de Rennes, incendiées en 1720. Il a donc fallu recourir à d'autres sources, et le biographe, à qui ces recherches sont familières, n'y a pas manqué. Sans doute, quelques vides subsistent malgré ses laborieuses investigations. Mais on peut dire que le personnage se trouve en quelque sorte restitué. Nous emprunterons nous-même quelques traits à ce consciencieux travail sur la vie et le caractère du magistrat et du gentilhomme rural.

Noël Du Fail appartenait à une famille de noblesse assez ancienne. Il n'était pas homme à l'oublier, quoique les seigneurs de Château-Létard, son lieu de naissance, ne fussent pas d'une bien grande noblesse. Sa famille avait acheté, seulement au XVIe siècle, le château de La Hérissaie, en la paroisse de Pleumeleuc, qui appartient aujourd'hui au canton de Montfort-sur-Méa, dans le département d'Ille-et-Vilaine. Il passait une partie de son temps, durant ses années d'enfance et de jeunesse, à la campagne. Il étudia à Rennes, à Angers et finalement à Paris, où il achevait ses études de droit. Nul doute que le séjour qu'il y fit dans sa pleine et vive jeunesse ne l'ait beaucoup développé en tous les sens. On peut se le figurer dans ce Paris du temps de François Ier, si animé du mouvement des lettres, des arts, de l'esprit sous toutes ses formes. Mais en ce temps de vie débordante, les écoliers s'égayaient fort aussi et mettaient pour le moins autant d'emportement dans leurs plaisirs que d'ardeur dans leurs études. Du Fail ne paraît pas avoir été d'humeur à faire exception. Les jeunes étudians qu'il fait parler dans ses contes discutent en gens curieux de bien des questions, mais ils ne nous font pas moins part de plus d'un bon tour de leur façon. Les voyages ne manquèrent pas non plus à son éducation. Il visita l'Italie. Tout cela était de nature à aiguiser son

esprit, à ouvrir son intelligence ; il y acquit plus de largeur qu'on n'en trouvait en général dans la magistrature de province, et se distingua toujours par son éloignement pour les coteries et par son dégoût pour les subtilités de la chicane.

Nous ne le suivrons pas dans les diverses phases de sa carrière de magistrat. Outre qu'il ne serait pas toujours facile de le faire, on n'y trouverait peut-être pas un très grand intérêt. Des recherches et des jugemens de M. de La Borderie, nous ne retiendrons que les principales conclusions qui s'en dégagent. Du Fail eut des qualités réelles et des défauts qui, sans être des plus graves, sont peut-être ceux qui se pardonnent le moins facilement. Il avait l'esprit caustique et peut-être un peu hautain. Il semble avoir peu ménagé l'amour-propre des autres. Comme magistrat, ses grandes qualités d'intégrité et de science ne suffisaient pas pour lui faire pardonner ses négligences dans l'accomplissement de ses fonctions quotidiennes. Ces irrégularités, ces inexactitudes sont jugées sévèrement par les corps constitués. Quand il s'y joint un esprit distingué et un caractère un peu fier, on a bien vite fait de les imputer à dédain. On ne s'étonnera pas qu'en conséquence, tout en ayant l'estime de tous et quelques bons amis, Du Fail se soit attiré des inimitiés qu'expliquent encore ses attaques à des corps entiers, sa critique du bavardage des avocats et des calculs intéressés des gens de loi. Enfin, outre ses prétentions nobiliaires qui devaient déplaire, ses idées mêmes sur les privilèges de la noblesse n'étaient pas faites pour être bien accueillies dans le corps de la magistrature, puisqu'elles allaient jusqu'à exclure les non-nobles des hautes fonctions judiciaires. Il déclare que « les grandes charges publiques se doivent bailler aux gentilshommes privativement à tous les autres, » et prononce dédaigneusement que de « cinquante juges on n'en rencontrerait pas un qui soit vraiment noble. » C'est tout cet ensemble de griefs qui explique qu'il y ait eu des protestations quand le roi lui accorda des lettres d'honorariat au moment où il résignait ses fonctions.

On trouve l'expression de ses théories sur la noblesse dans presque tous ses écrits, et notamment dans son recueil d'*Arrêts*, où elles semblaient acquérir plus de poids et d'autorité. Disons-le d'abord : ce recueil est une œuvre considérable. Elle atteste que, si Du Fail était coupable de quelque négligence et abusa peut-être quelque peu de sa goutte comme d'un prétexte, il fut extrêmement laborieux dans son cabinet. Ce savant recueil a été souvent consulté jusqu'à la révolution. L'auteur y mêle au texte des arrêts des appréciations personnelles, des dissertations parfois intéressantes, sans parler d'un discours en vers sur les vices du temps, qu'il s'est laissé aller à y glisser. Dans ces commentaires, il ne se

montre pas seulement légiste; il a son libre penser et son franc parler comme toujours sur plus d'une question importante. Ainsi il censure la multiplicité des procès, celle des officiers et gens de justice, la négligence de la noblesse à remplir les fonctions judiciaires, et sur ces sujets comme sur d'autres d'une portée générale, dont nous aurons occasion de dire un mot, il s'exprime avec l'autorité incontestable d'un esprit réfléchi. Ce n'est pas qu'il n'ait ses partis-pris, ses idées préconçues et tenaces. Il va chercher les titres primitifs de la classe noble, dans l'épître au lecteur de ses *Propos rustiques*, jusqu'au fond des sociétés primitives, lorsque l'âge de la simplicité et de la paix est remplacé par l'état de guerre. Chez ces hommes à demi sauvages, les plus frivoles prétextes suffisaient pour faire naître des combats : si, par exemple, dira-t-il avec une familiarité assez comique, « si Marion riait plus volontiers à Robin qu'à Gautier, ou si l'un (pour se vêtir) avait meilleure peau que l'autre, ou si par adventure l'un avait mangé le gland, tandis que l'autre s'était donné la peine de secouer l'arbre. » Ces combats « à beaux coups de poings, de bâton et de pierres » entre individus ou tribus firent établir des chefs guerriers, entourés de vaillans hommes, lesquels ne demandaient qu'à payer de leurs personnes, et semblaient aller au devant du péril. En échange, ils stipulèrent des immunités et des privilèges. Au-dessous, il aperçoit une classe inférieure en force, en valeur, en capacité, classe de vilains qu'il regarde comme naturellement fuyarde, intéressée au gain, ayant en un mot le cœur moins haut. S'il ne remonte pas jusqu'à de telles origines « préhistoriques » dans son recueil d'*Arrêts*, les titres puisés dans l'histoire qu'on attribuait à la noblesse lui suffisaient pour qu'il la plaçât à une grande hauteur. Il n'y a pas lieu de s'arrêter beaucoup à ces idées peu approfondies; mais ce qu'il faut retenir, c'est que l'auteur des *Propos rustiques* ne veut pas qu'on en tire des conclusions trop dénigrantes pour la classe rurale. Il accuse les historiographes des princes d'avoir été ingrats pour les rustiques. Il exalte leurs utiles services et rend justice à leurs qualités; il rappelle les Romains illustres qui ont loué et pratiqué la vie rurale, et célèbre les paysans « bons laboureurs » appelés de leur charrue « pour prendre l'administration de républiques fortes et puissantes, desquels la mémoire tant durera que seront en vigueur charrue, soc, coultre, fouet et timon. » — « Que si nous regardons en quoy principalement estoit la richesse de l'antiquité, nous ne trouverons que bœufs, vaches, moutons, etc. » Bref, un complet éloge de l'agriculture!

La vie privée de Noël Du Fail posait quelques questions intéressantes. Avait-il été marié? Que pouvait-on savoir ou conjecturer sur la partie de sa vie qu'il passait à la campagne? Il paraît que le pre-

mier point n'était pas facile à éclaircir. Après avoir cru, au début de ses études, qu'il n'était pas marié, le savant biographe, mieux informé, déclare qu'il l'était. Il cite les circonstances et les noms. Il n'y a donc plus à douter. Du Fail a du reste peint ses propres hésitations sur ce grave sujet. Il nous en a fait confidence en nous montrant les perplexités d'un des interlocuteurs de ses *Contes et Discours*, de son autre lui-même, Eutrapel. Un de ses personnages, Polygame (le prête-nom de son frère François), lui conseillant de se marier, il regimbe et ne finit par s'adoucir un peu qu'en déclarant « qu'il la lui faut belle, bonne et riche. » Sur quoi, l'autre : « Belle, bonne et riche, voilà trop d'affaires, *c'est assez pour trois mariages!* Un seul sujet ne pouvant réunir tant de perfections, « prenons-la bonne ! » Après maintes dissertations, qui semblent annoncer La Fontaine et Molière, sur le mariage et les femmes, Eutrapel se convertit à cette idée d'avoir « une femme bien instruite sous l'aile de sa mère, de même condition, douce, paisible, et qui n'entreprenne rien hors les affaires domestiques, en toute obéissance. » Du Fail trouva-t-il ce trésor en la personne de Jeanne Perraud, qu'il épousa, avec laquelle il vécut trente-huit ans, et qui devait lui survivre? L'histoire se tait sur les points de bonté et de beauté, mais nous savons qu'elle était assez riche et suffisamment noble. Heureux Du Fail! le voilà renté et titré. A ses domaines de Château-Létard et de La Hérissaie, il ajoute désormais la terre de La Morlaie et la seigneurie d'Andouillé, et il peut faire figurer ses armes sur la maîtresse vitre de l'église de ce dernier village! Mais cette satisfaction de vanité ne l'empêchait pas de chercher dans ses domaines des jouissances où l'opinion n'entrait pour rien. Il aimait ses arbres, ses champs, ses jardins. Il goûtait certaines occupations de l'existence rurale; il en savourait les plaisirs. Il était heureux au milieu de ces populations dont le rapprochait son fonds de gauloiserie, et qu'il observait avec un mélange de sympathie et de malice railleuse.

Il a fait lui-même de ses projets de retraite à la campagne et de sa maison de La Hérissaie une description charmante. Ces pages, il les donnait pour conclusion à ses *Contes et Discours* en faisant parler Eutrapel. Nulle part il ne peint mieux lui-même ses goûts champêtres. En s'abandonnant à ce rêve de retraite studieuse, il se montre « se laissant aller où son humeur et naturel le conduisent, et où il se sent couler, à mesure que ses ans peu à peu s'en vont et se dérobent. » C'est à sa maison des champs qu'il se laisse ainsi aller doucement. « Je l'ay, dit-il (car pour le faire connaître et pour apprécier son vieux langage, il est ici nécessaire de citer), je l'ay accommodée et rendue aux termes d'une vraye habitation phi-

losophale et de repos; à l'entrée et au front de laquelle Janvier, ce gentil maçon de Saint-Erblon, a gravé ces mots :

Inveni portum : Spes et Fortuna, valete.
(Adieu le monde et l'espoir, je suis bien!)

« Je l'ay bastie d'une moyenne force pour faire teste aux voleurs, coureurs et à l'ennemy, si Dieu me vouloit chastier en ceste partie, soubs le crédit de quelques petites eaux qui l'environnent, avecques le pourpril, bois, jardin et verger. Aux vergers me trouverez travaillant de mes serpes et faucilles, rebrassé jusques au coude, couppant, trenchant et essasgotant mes jeunes arbrisseaux, selon que la lune, — qui besongne plus ou moins en ces bas et inférieurs corps, — le commande. Aux jardins, y dressant l'ordre de mon plant, reiglant le quarré des allées, tirant ou faisant découler et venir les eaus, accommodant mes mouches à miel ; distillant les herbes, fleurs ou racines, ou qui vaut mieux, en faisant des extractions d'icelles et les rendant en liqueur espoisse ; et me courrouçant contre la taupe et mulots qui me font tant de mal ; semant diverses et estranges graines, mariant et joignant le chaud au froid, attrempant le sec de la terre, advançant les derniers fruits, et contrerollant par doctes artifices les effects et ornements de Nature, que le vulgaire ignore. Aux bois, faisant rehausser mes fossez, mettre à la ligne mes pourmenoirs ; et cependant, entre cent musiques d'oiseau, une batelée de contes rustiques par mes ouvriers : desquels, sans faire semblant de rien, j'ay autrefois extrait et recueilli en mes tablettes le subjet et grâce, et communiqué leurs propos et mes balivernes au peuple, pressant l'imprimeur et renversant mon nom de Léon Ladulfi. Aux rivières, amusé et solitaire sur les bords d'icelles, peschant à la ligne, alongeant souvent le bras pour cognoistre, au mouvement de la ligne, quelle espèce de poisson vient escarmoucher l'appast ; ou bien tendre rets ou filets aux lieux et endroits où le cours de l'eau a vraysemblablement fait plus belle passe. Quelquefois aussi, avec deux levriers et deux chiens courans, me trouveray à la chasse du renard, chevreau ou lièvre, sans rompre ou offencer les bleds du laboureur, comme font plusieurs contrevenans aux ordonnances et à la justice commune : « Ne faites à autruy ce que vous ne voudriez vous estre fait. » L'autre fois avec l'autour, oyseau bon ménager, quatre braques et le barbet, avecques l'harquebuze, deux bons chevaux de service, et un pour les affaires de l'hostel. Vous disant qu'après telles distributions et départemens de mes heures, ayant premièrement fait les prières à ce haut Dieu que la journée se puisse passer sans l'offenser ny le prochain, et employé quelque heure à la lecture des

livres : il ne me faudra au soupper, qui doit estre plus copieux et abondant que le dîner, les sauces asiatiques, ne le breuvage d'OEschyles pour dormir (1). » — N'est-ce pas là une aimable peinture, et comment ne pas goûter cette succession d'images vives et nettes ? Tout n'y semble-t-il pas vivre en effet, les lieux, les attitudes, les instrumens de chasse et de pêche, comme les êtres qui habitent l'air et les eaux? La maison et son maître ne semblent-ils pas ne faire qu'un? Du Fail faisait de cette fiction une réalité. Aimant, selon la mode du temps, jouer avec les mots et avec les emblèmes, il tirait parti jusque du vieux nom de terre de La Hérissaie; il représentait dans un curieux fleuron un hérisson *hérissé*, symbolisant ainsi, selon M. de La Borderie, son propre caractère, hérissé contre les importuns et les prévaricateurs. Le même fleuron représentait la campagne, le manoir et Rennes dans le lointain : emblème encore de sa vie en partie double : « vie de magistrat emprisonnée dans la procédure et dans les murailles de Rennes; vie de gentilhomme champêtre, artiste et philosophe, librement épanouie au grand soleil dans cette calme retraite de La Hérissaie. »

Nous avons essayé de donner une idée de l'homme. Il nous reste à dégager de son œuvre les indications qu'elle fournit sur le caractère et la condition des populations des campagnes.

II.

Le caractère d'abord et les mœurs. Je l'ai dit : ces gens sont gais. Il est vrai que Du Fail nous les montre un jour de fête, mais on voit qu'ils sont dans leur naturel. Comprimés par le travail, une fois le ressort détendu, ils mettent en dehors ce qu'ils ont au dedans. La bonne humeur n'a jamais manqué à ces populations bretonnes, non plus qu'aux autres races de notre France si mêlée. Cette bonne humeur se concilie mieux qu'on ne croit avec la tristesse de certaines croyances et un tour d'imagination mélancolique. Outre le fonds gaulois de la race, comment ne pas expliquer cette gaîté qui tend toujours à reparaître par des raisons morales et d'abord par l'acceptation de la destinée sans aucune arrière-pensée? Tout y concourt: la résignation religieuse, l'insouciance qui naît de l'impossibilité d'empêcher le mal à venir et qui porte à saisir le moment présent au passage, la certitude de n'avoir à éprouver aucun changement essentiel dans une situation sociale à jamais fixée. Ajoutons qu'à cette époque, la vie des campagnes était moins monotone. Les exercices du corps, jeux de force et d'adresse, les divertissemens de diverse nature y jouaient un grand

(1) *Contes et Discours d'Eutrapel*, chap. XXXV.

rôle. Ces occasions de réjouissance étaient fréquentes. Les *Propos rustiques* s'ouvrent par une fête de village. Les plus jeunes se livrent aux exercices du tir à l'arc, de la lutte, du jeu de barre : spectacle plein d'attrait pour les vieillards, « couchés sous un large chêne, les jambes croisées, leurs chapeaux un peu abaissés sur la veuë, jugeans des coups, rafreschissans la mémoire de leurs jeunes ans, prenans un singulier plaisir à voir follatrer cette inconstante jeunesse. » Parmi ces anciens du village, un certain ordre est observé dans la manière de marquer les places. Les premières appartiennent aux plus âgés, aux plus considérés, aux mieux renommés pour « le bien labourer. » Ce respect d'une certaine hiérarchie entre vilains est un trait de cette société. Ce sont les propos de ces « anciens, » dont la vertu n'a rien d'ailleurs de farouche, que Du Fail se plaît à recueillir. Il nous montre dans ceux qui les tiennent autant de types villageois, qu'il nous fait connaître par quelque trait caractéristique dans la tenue et dans les gestes, d'une façon parfois si frappante qu'il semblerait que ces personnages avec leurs attitudes n'ont plus qu'à sauter sur la toile. — Celui-ci a un air d'importance, il tient à la main une baguette de coudrier et en frappe ses bottes liées avec des courroies blanches. C'est maître Anselme, un des riches de ce village, bon laboureur, et « assez bon petit notaire pour le plat pays. » — Et celui-ci avec sa grande gibecière, où sont ses lunettes et une paire de vieilles heures, c'est Pasquier, « l'un des grands gaudisseurs qui soit d'ici à la journée d'un cheval, et quand je dirois de deux, je crois que je ne mentirois point. » Aucun n'a plus vite la main à la bourse pour donner du vin aux bons compagnons. — Voyez-vous là-bas cet autre dont le bonnet est enfoncé en la tête, se grattant le bout du nez, et tenant un vieux livre, c'est l'ancien maître d'école, c'est maître Huguet, devenu bon vigneron, mais à qui son premier métier tient encore à cœur, si bien qu'il ne peut s'empêcher de chanter au lutrin quand vient le dimanche. — Un autre, assis près de lui, regarde par-dessus son épaule dans le livre : c'est Letauld, un autre gros riche. Ces gens-là vont parler à tour de rôle, et ils parleront souvent de façon à nous instruire plus qu'ils ne s'en doutent, et sur eux-mêmes et sur ce qui fait l'objet familier de leur entretien. On agitait déjà la question de savoir si le présent valait mieux que le passé. Que maître Anselme nous dise donc si les campagnards étaient en progrès ou en décadence! La thèse de la décadence était alors plus généralement en faveur, même chez d'autres que des vieillards prenant pour signe de déclin leur propre affaiblissement. On pourra noter d'ailleurs que les sujets de plainte répondaient à des faits nouveaux, d'ordre moral et matériel, qui datent jusqu'à un certain point du XVI[e] siècle.

Ainsi maître Anselme nous apprend qu'on était moins simple dans le costume que de son temps, où on se contentait d'une « robe de bureau, calfeutrée à la mode d'alors, celle pour les festes et une autre pour les jours ouvriers, de bonne toile doublée de quelque vieux saye. » Ailleurs Du Fail accusera la jeunesse d'être devenue plus dissolue dans les campagnes. « Quoi! l'aage de dix-huit ans est blâmé quand nentretient les dames, ne muguette les filles, ne faict le brave, le mignon. » On était aussi moins mobile et moins ambitieux naguère, plus renfermé dans son affaire et partant plus heureux. Les pères « entretenaient leur famille en liberté et tranquillité louable. » On ne s'occupait que de savoir ce qu'avait valu le blé à Lohéac, ou telle autre chose de même sorte. Grâce à ce manque de souci, on s'en revenait le soir « aux rais de la lune, » devisant sur les nids ou les neiges d'antan, racontant sa journée en cherchant à se faire rire les uns les autres. Aujourd'hui, c'est à qui veut devenir « ou notaire ou priseur, ou témoin synodal, » ou telle autre profession. Il n'est pas jusqu'à cet autre point qui ne soit touché dans ces mêmes propos : la diminution du sentiment religieux, l'affaiblissement du respect pour l'âge et l'expérience. Peu s'en faut que le reproche d'égoïsme ne soit de même proféré; il n'y a guère que le mot qui manque. Dans l'intervalle que représente le temps écoulé entre la jeunesse et la vieillesse de l'interlocuteur, c'est-à-dire sans doute un demi-siècle environ, les mœurs étaient devenues moins hospitalières, à en croire l'orateur villageois et à s'en fier à l'approbation qui accueille ses paroles. Alors on trouvait toujours quelqu'un dans un village pour inviter à la moindre fête les gens du pays à venir manger sa poule ou son jambon, tandis qu'aujourd'hui on vend tout, jusqu'à ne permettre à poules ni oisons de venir à perfection. Si on ne les vend, on les porte à « monsieur l'advocat ou monsieur le médecin, personnes en ce temps presque incogneues, » et pourquoi? pour faire déshériter ou mettre en prison son voisin, ou pour guérir de maladies, que « Tiphaine le Bori guérissoit sans tant de barbouilleries. » Peut-être un juge moins prévenu se serait-il demandé si substituer le médecin au sorcier était un si grand mal, et si l'intervention des gens de loi plus fréquente ne tenait pas à un plus grand mouvement dans les ventes de propriété qui attestaient un accroissement de la richesse. Que d'ailleurs ces progrès coïncidassent dès lors avec quelque affaiblissement de la moralité dans une minorité encore restreinte des populations, cela n'a rien que de vraisemblable. L'époque des Valois a plus profité à la civilisation qu'à la morale.

Il est remarquable qu'on ne voie aucun de ces personnages prendre en main la cause du présent. Cela eût trop répugné sans

doute à l'opinion personnelle de Du Fail. Huguet, le maître d'école, ne parle guère autrement que le notaire. Il reconnaît que les tables se sont enrichies de nouveaux mets ou assaisonnemens. Il nomme le poivre, le safran, le gingembre, la cannelle, la muscade, la girofle. Ces alimens peu substantiels, qu'il qualifie de « resveries, » lui semblent moins faits pour nourrir le corps que pour le corrompre ; il déplore de voir transférer des villes en nos villages ces condimens sans lesquels un banquet du jour paraît sans goût et mal ordonné. Il regrette aussi ces banquets rustiques où plusieurs paysans apportaient leurs vivres chez l'un d'eux pour se récréer, et, tout en buvant, « jaser librement du faict d'agriculture et à qui mieux mieux. » A ce banquet on voyait figurer le curé, ce curé du bon vieux temps, messire Jean, dont Huguet trace le portrait, « estant au hault bout de la table (car à tous seigneurs tous honneurs), haulsant les orrées de sa robbe, tenant un peu sa gravité, interprétant ou l'évangile du jour, ou bien conférant avec la plus ancienne matronne, près luy assise, ayant son chapperon rebrassé, et volontiers parloyent de quelques herbes pour la fièvre, cholique, ou la marriz. » Ce curé est lui-même resté paysan, comme il y en avait beaucoup, malgré son latin, « quoi qu'il y fût un peu rouillé. » Bien qu'il se vante de ne craindre personne « pour chanter du contrepoinct ou bien et rustrement faire un prosne, » il n'est pas moins habile à « bien empenner une flesche ou mettre une arbaleste en chorde. » Il faut avouer d'ailleurs que tout ce qui se disait à ces banquets rustiques n'était pas toujours aussi édifiant. Messire Jean devait avoir les oreilles à l'épreuve ; on ne les ménageait guère. Tel raconte ses bonnes fortunes villageoises devant lui, sans trop prendre garde aux termes. Mais on ne se bornait pas à « se ruer en cuisine. » Après le dîner, tel tirait « de dessous sa robbe » un rebec, un chalumeau et un hautbois, et bientôt la danse de commencer, entraînant parfois jusqu'au bon curé, qu'il fallait bien un peu prier. Jusque-là rien ne semble fait pour trop inquiéter ceux qui aiment à se figurer un prêtre campagnard des vieux temps sous des traits plus sévères. Mais cela se gâte un peu vers la fin. Le digne homme ressemble décidément d'un peu trop près au bon curé de Béranger, quand « il n'y en a plus que pour lui, » et que « frais, possible et amoureux, il contourne ses commères, disant, ce vénérable curé : Boute, boute, jamais ne nous esbattrons plus jeunes, prenons le temps comme il vient, maudit soit-il qui se feindra ! » Est-ce là une peinture prise sur le vif ou une simple évocation rabelaisienne ?

On peut admirer, au milieu de ces quolibets, quelle place tient la morale sensée, pratique, faite de sagesse chrétienne et de prudence humaine. Après ces repas, les convives vont s'ébattre

ou s'asseoir dans quelque champ ou pré voisin, toujours devisant, et parfois il arrive que quelqu'un prend la parole pour parler morale. Du Fail suppose une de ces harangues adressée à « ceux que Dieu a appelés à cette bienheureuse vocation de l'agriculture. » La jeunesse du pays nous est représentée dans ce discours comme pourvue d'honnêtes qualités, et florissante de santé et de vigueur. Mais il y a une minorité qui se laisse entraîner à des pratiques vicieuses. C'est d'elle que notre orateur veut tirer une leçon qui frappe fortement l'imagination de ses auditeurs. Il s'attaque au grand défaut de la jeunesse, l'imprévoyance, l'irréflexion. Elle ne voit « que les choses présentes, ce qui est à ses pieds. » Tous ces lieux-communs de morale populaire, relevés de détails heureux et piquans, prennent une force qu'ils n'auraient pas s'ils étaient sèchement énoncés, par le souvenir tout vivant d'enfans du village qui ont mal tourné. Que ne donnaient-ils pas à espérer lors de leurs premiers débuts! On les a vus changer peu à peu, fréquenter les tavernes, hanter les mauvais lieux, « peste de tout bon naturel. » Remarquez que toutes ces observations s'appliquent aux campagnes. Il n'y a donc pas lieu de s'exagérer la pureté des mœurs. Plusieurs de ces villageois sont devenus vagabonds et voleurs, « besogne toute taillée pour le bourreau. » Mais notre auteur aime à mettre en regard le spectacle plus encourageant de mauvais naturels corrigés, ramenés au bien par l'éducation. Le même fonds de morale chrétienne se montre dans les conseils qui prêchent aux plus riches la modestie, la modération, aux pauvres la résignation et le courage. On cherche à prévenir l'orgueil des enfans si souvent glorieux d'avoir des parens « mieux despartis de biens » que les autres. On les avertit qu'en un clin d'œil toute cette richesse, bœufs, brebis, chevaux, ferme, peut disparaître. On ne blâme pas moins sévèrement la médisance, ce mal des villages comme des villes, et le mutuel dénigrement qui s'attache jusqu'aux terres et aux instrumens de travail. Louez les vôtres, si vous voulez, sans essayer de dénigrer le prochain!

Telle était la morale qu'on enseignait dans les campagnes. A-t-elle perdu toute sa valeur? On objecte qu'elle laisse chacun à la même place, qu'elle n'excite pas à sortir des rangs par une émulation courageuse, qu'elle risque de confiner dans une situation médiocre ou tout à fait humble des vocations qui pouvaient prendre plus haut leur essor. On pourra répondre qu'elle empêche aussi beaucoup de fausses vocations et bien des forces de se perdre et même de s'égarer d'une manière funeste. Nous n'entamons pas une discussion en règle. Qu'on soutienne donc que cette morale qui développe les désirs, au risque de semer l'inquiétude et le mécontentement, est plus conforme à l'esprit d'égalité et de pro-

grès. Ne peut-on penser pourtant que la vieille morale de maître Huguet était plus favorable au calme des âmes, et aux travaux de l'agriculture, moins exposée à voir les ouvriers ruraux et la moyenne classe s'éloigner d'elle pour gagner les villes ? Il est vrai que ce moraliste de village conseille de prendre le mal en patience, mais il a soin de dire que c'est « dans les choses où il n'y a remède. » Cette constance à faire même visage à la prospérité et au mal qu'on n'a pu éviter lui paraît la suprême sagesse. Il y voit un élixir de longue vie, comme le secret du bonheur. Celui qui s'attache à la vie rurale n'est pas ici un simple lieu-commun. On y trouve des conseils qui s'appliquent au temps de Du Fail et au nôtre. L'auteur ne se contente pas de dire qu'il ne faut pas trop changer de place et de métier, il engage le laboureur à ne pas vouloir trop amplifier ses domaines. Mieux vaut cultiver avec tout le soin possible le bien limité qu'on possède que de prétendre à l'augmenter. Ce qui frappe, c'est qu'un tel conseil soit déjà donné au XVIe siècle.

Je laisse à regret de côté, dans cette peinture de la vie rurale, une quantité de détails heureux d'une valeur toute descriptive pour ne m'attacher qu'à ce qui a un caractère en quelque sorte historique. On a rarement mieux recommandé, et en même temps mis sous les yeux par des images plus parlantes, le travail agricole. Ce laboureur qui part au matin, n'ayant pour le réveiller d'autre horloge que son coq, liant ses bœufs au joug, et chantant à pleine gorge sans craindre de réveiller le voisin ; ces passe-temps qui égaient ou interrompent le labour ; ces oiseaux qui chantent dans la haie, ou suivent la charrue, ces pronostics sur le temps, qu'ils donnent par divers signes selon les espèces, tous ces détails ont un caractère général et local à la fois. La nature sourit à ce rude labeur ; elle mêle sa vie et sa grâce à la leçon de morale, déjà sûre de passer par la bonne humeur qui l'assaisonne. Les repas qu'on nous décrit sont terminés par des chansons. C'est toute une branche de la littérature populaire et rustique familière à l'auteur des *Propos*. Quelques-unes ont un charme naïf assez doux ; il en est de grossières et quelques-unes sont assez fades. M. de La Borderie en a recueilli plusieurs auxquelles Du Fail fait allusion.

L'auteur des *Propos rustiques* nous rend d'autres types villageois qui se sont depuis lors plus ou moins modifiés. J'en indiquerai quelques-uns, visiblement empruntés à la réalité. Un mélange d'esprit et de grossièreté forme le personnage de Robin Chevet. C'est un conteur intarissable, « après souper, le ventre tendu comme un tambourin, jasant le dos tourné au feu, taillant du chanvre, ou raccoustrant ses bottes à la mode qui couroit, » car « cet

homme de bien » suivait les modes. Ce paysan, plein d'entrain, qui connaît tous les contes, qui chante toutes les chansons nouvelles, qui s'enivre et bat sa femme quand elle lui fait des représentations et se lamente, est un type qui ne s'est pas tout à fait perdu en Bretagne ; je crains seulement qu'il n'ait encore dégénéré. Cet ivrogne est amusant. Le vin l'égaie et met son esprit en mouvement. Robin Chevet a aujourd'hui l'ivresse plus bestiale : il boit de l'alcool.

Voici un autre type original et qu'on retrouverait dans plusieurs chansons ou *contes* populaires. *Le Petit Homme gris* de Béranger, la chanson de *Bonhomme* de Nadaud, ne sont pas sans le rappeler par quelques traits de ressemblance. C'est une sorte de Roger Bontemps casanier, bon enfant, insouciant, inoffensif et serviable. Il s'appelle Thénot *du Coing*, ainsi surnommé pour son humeur et sa vie retirées. Bonhomme si doux qu'il ne peut se résoudre à faire le moindre mal aux oiseaux qui ravagent ses pois ; si complaisant qu'il fabrique, pour en faire don aux enfans du village, toute espèce de petits ustensiles, jouets ou ornemens ; de plus, une sorte d'almanach vivant, qui prédit le temps qu'il fera et n'oublie aucune fête ; image insouciante de la sérénité absolue, et dont la devise écrite sur sa porte est celle-ci :

Suyve qui voudra des seigneurs
Les honneurs ;
Pompes et banquets de ville
Ne sont en moi tels labeurs,
Et ailleurs
Passe le temps plus tranquille.

Si ce villageois resté légendaire ne se rencontre plus bien souvent, son fils, qui lui ressemble peu, a laissé une postérité. C'est le paysan perverti qui vient habiter la ville et y exercer les plus vils métiers. Le nom de Taillebondin atteste l'imitation de Rabelais. Paris a recueilli ce bohème, « bon et sçavant gueux, » dont l'industrie et les tours pendables remplissent tout un chapitre. Les détails sont du XVIe siècle, mais le fond n'a pas changé. La race de ces mendians éhontés, faux estropiés, souteneurs, escrocs, n'a fait que pulluler depuis que la province a trouvé plus de facilité à jeter son écume dans la capitale.

Nous nous sommes demandé si l'ensemble de ces tableaux montre, en définitive, les campagnes sous un jour fâcheux ou favorable au point de vue moral. C'est presque à toutes les époques une question assez compliquée et qui ne comporte qu'une solution relative. La somme du mal subsiste toujours assez grande même dans les meilleurs

temps. Nous remarquerons, en outre, qu'il s'agit ici d'une peinture en partie satirique. Ainsi personne ne croira que Du Fail ait voulu nous dire qu'en général le mariage n'était pas respecté dans les campagnes, parce qu'un paysan paraît dans les *Baliverneries* sous les traits d'un mari trompé, sorte de George Dandin qui n'est pourtant sorti ni de son village ni de sa condition, et qui n'en est pas moins berné par sa femme avec les mêmes manèges impudens. Le récit que le pauvre homme fait de ses malheurs conjugaux n'est qu'un fabliau joliment conté. Les feintes des amans, les excuses du mari trompé, les thèses contradictoires sur le degré de liberté qu'il convient de laisser aux femmes, ne sauraient ici être prises comme une pièce de conviction contre les mœurs rurales. On est assez d'accord qu'aujourd'hui, dans les campagnes, l'infidélité de la femme est une exception qui n'est pas très commune par des raisons qui existaient dans l'ancienne société, et quelques-unes peut-être avec plus de force : contentons-nous d'indiquer le frein religieux, les soins actifs du foyer domestique qui excluent l'oisiveté et les dangereuses rêveries, l'œil vigilant des voisins et l'opinion restée sévère sur ce chapitre. Quant à décider si les mœurs de la famille rurale valaient mieux autrefois, la question est très dépendante des temps et des lieux. Si on s'en rapporte aux documens de source ecclésiastique et aux autres, quels qu'en soient le caractère et la provenance, la réponse ne tournerait pas toujours, il s'en faut, à l'édification. Des entraînemens, des chutes, même des actes coupables, il y en a d'ailleurs toujours eu. On ne peut induire que le mal ait dépassé alors une minorité restreinte, atteinte par la contagion de vices en partie anciens, en partie nouveaux.

Voyons comment notre vieil auteur a tiré parti, pour la peinture des mœurs, de la description de certaines coutumes. Il y avait et il y a beaucoup de bon dans celle des veillées ou *fileries* bretonnes. Tout pourtant n'y était pas innocent. On voyait se développer à la fois dans ces veillées les avantages et les inconvéniens que présente le rapprochement entre jeunes gens de différent sexe. On y abusait des privautés. Du Fail a décrit d'une manière fort agréable, et qui donne l'idée de ce qui s'y passait, ces soirées où le travail en commun, la causerie, les longs récits et les chants réunissaient les familles. La description est encore du plus entier réalisme, sans rien d'indécent toutefois, mais nulle trace de cette poésie qu'un Souvestre et surtout un Villemarqué aiment à jeter sur ces vieilles coutumes bretonnes. Les jolis détails ne manquent pas pourtant et on voit qu'un sentiment honnête anime souvent ces galanteries villageoises. Les filles filaient leur quenouille sur la hanche ; les unes étaient assises plus haut et « de manière à manœuvrer et faire pirouet-

ter leurs fuseaux avec plus de grâce. » S'il en tombait un, il y avait confiscation rachetable d'un baiser, et bien souvent il « en tomboit un de guet-apens ou propos délibéré, et les amoureux d'un ris badin se faisoient fort requesrir de le rendre. » Les libertés trop émancipées étaient arrêtées par de bonnes vieilles qui faisaient la garde ou par le maître de la maison, « couché sur son costé en son lict bien clos. » L'auteur, dans ce même endroit, emprunté aux *Baliverneries*, nous informe que ces privautés allaient beaucoup plus loin en Allemagne, où garçons et filles, dans les veillées, se couchaient fort près l'un de l'autre « sans note d'infamie, » et par là se préparaient de très bons et heureux mariages. Mais un interlocuteur plus sceptique se permet de dire qu'il ne trouve pas grande sûreté dans de pareils rapprochemens, même chez les Allemands, qui, « ayant desgénéré et perdu leur première et rustique naïveté, sont tout francisez, espagnolisez et italianisez. » Avouons que naguère encore quelques cantons de la Vendée nous offraient le spectacle de familiarités licencieuses qui n'a rien à envier à ce qu'on peut supposer de ces anciennes coutumes entre les jeunes gens des deux sexes dans les pratiques du *maréchinage*.

Du Fail nous montre, à propos de ces soirées villageoises, des traits de mœurs véritablement grossiers et brutaux que le temps présent peut laisser au passé sans le moindre regret. On aimait à se jouer les plus vilains tours. On s'égayait du mal arrivé au prochain, attiré dans des pièges préparés avec une sournoise habileté. Hérisser d'épines les échelles placées le long des haies pour aider à les franchir, de telle sorte que ceux qui venaient le soir se piquaient les mains avec effusion de sang, « pleurs et ris, *in eodem subjecto;* » nouer des genêts qu'on attachait en faisceau au travers des routes, de manière à causer des chutes douloureuses et qui n'étaient pas sans danger; puis, quand les gens arrivaient, leur demander hypocritement, « en faisant les simples et les marmiteux, » s'ils avaient fait bon voyage, et enfin, en voyant leur visage déconfit, « s'esclaffer de rire, » tels étaient les aimables amusemens chers à ces bons villageois. Ces tours, qu'on qualifierait aujourd'hui de tours de malins singes, les plus rustiques eux-mêmes se les permettent moins pour les autres, et il est à croire que pour eux-mêmes ils se montreraient moins endurans. Au reste, on ne l'était pas toujours. Les fâcheries s'ensuivaient et les représailles. On aimait dans ces assemblées, et le goût n'en est pas tout à fait passé de mode, à se faire d'horribles peurs. Tel, sous un prétexte quelconque, répandait tout à coup la panique. On s'enfuyait, chapeau en main, « criant miséricorde, » renversant et rompant tout ce qui se trouvait sur le passage. Les femmes et les filles de

courir encore plus vite, regagnant leurs villages, ayant perdu quenouilles, fuseaux, et semblable attirail de métier, « sans y comprendre une trentaine de couvre-chefs, sauf erreur de calcul, qui demeuroient pendus et accrochez par les haies et buissons, comme la peur aux talons met des ailes! » On ne parlait d'autre chose pendant longtemps. L'aventure était mise sur le compte de quelque sorcellerie, sauf à soupçonner les vrais coupables et à « se revancher par des moyens non davantage surnaturels. »

Nous avons montré à propos du sire de Gouberville combien les rixes étaient fréquentes et violentes entre paysans en Normandie. On peut croire qu'elles l'étaient pour le moins autant en Bretagne. L'instinct que les phrénologistes ont appelé *combativité* y était fort développé. On y faisait moins de procès qu'en Normandie, mais on n'y donnait pas moins de coups de poing. Tel jeu, comme celui qui a été longtemps célèbre sous le nom de jeu de la *soule*, qui s'est prolongé jusqu'à un temps récent, et qu'il a fallu interdire, entraînait fréquemment des luttes sanglantes. Du Fail a eu l'occasion de revenir par deux fois sur ces descriptions. Il l'a fait avec une singulière énergie et un grand bonheur d'expression. Il nous met en présence de ces combats acharnés entre paysans, qui ne s'engageaient pas seulement d'individu à individu, mais de village à village. On pourrait presque dire qu'il s'est fait l'Homère rustique de ces batailles, dans lesquelles il nous a montré des Ajax de village, à qui ne manque ni la fougue du courage, ni une constance héroïque digne d'un plus grand théâtre et d'une cause plus sérieuse. Le paysan s'y manifeste maintes fois par des traits de nature observés sur place. Tel est, par exemple, ce lutteur que nous voyons partagé entre la honte et la douleur des coups qu'il a reçus, et son retour plein de regret vers la perte de son pourpoint déchiré et « basti par je ne sçais quel coquin de couturier, il n'y avoit pas trois jours. » Ces combats où des rustres se happent et « s'entre-crochent » sont d'un tel acharnement qu'acteurs et spectateurs, bien dignes les uns des autres, se séparent sans que la rixe ensanglantée se termine par la victoire d'un des adversaires. Il ne reste plus à ces spectateurs, avant de retourner chez eux, qu'à apaiser « l'ire de leur faim et de leur soif, en se jetant sur les brocs et faisant rage au plat. » A cette description d'une lutte villageoise jetée dans les *Baliverneries*, je préfère celle qui occupe tout un chapitre des *Propos rustiques*. Le tableau est achevé et l'information est à peu près aussi complète que possible sur ce côté trop caractéristique des anciennes mœurs rustiques. Les rivalités de village à village, ces haines héréditaires trop réelles entre voisins, qu'on a pu observer presque en tout pays, haines sans motifs

sérieux, jusqu'à ce que les vengeances à exercer leur en aient donné de trop fondés, sont mises sous nos yeux dans la grande bataille du village de Flameaux et de ceux de Vindelles, « où les femmes se trouvèrent. » L'origine de cette querelle est elle-même à noter comme un indice de ces sentimens de rivalité hostile. La source en est dans une de ces jalousies locales que le passé voyait d'autant plus s'envenimer et s'exalter que la vie était plus restreinte et avait moins d'issue au dehors. Les gens de Flameaux tiraient de l'arc avec une telle supériorité dans toutes les fêtes qu'on ne parlait que d'eux dans tout le pays. De là chez ceux de Vindelles une envie sourde, une haine couverte. Ils n'attendaient qu'une occasion pour éclater, ou plutôt ils cherchèrent à la faire naître par des prétextes si peu sérieux que les autres ne savaient ce qu'on leur voulait et pourquoi on leur en voulait.

On en vient à échanger des propos injurieux. Parmi ces outrages, je remarque que ceux qui ont trait au labourage ne sont pas considérés comme les moins humilians. Ils cultivent mal leurs terres, n'en tirent qu'un médiocre revenu, injure suprême! Quelle issue donner à ces jalousies, à ces prétentions rivales qui n'ont pas trouvé encore à prendre un cours plus pacifique et à se terminer par voie d'arbitres dans les concours agricoles? On soutient son honneur, comme archer et fin laboureur, à la force du poignet : méthode qui n'est pas moins concluante dans ces duels du village que dans ceux des villes. Lorsqu'il est enfin convenu que, le prochain dimanche, ceux du village affolé de jalousie donneraient le choc à ceux de Flameaux, cette préparation improvisée d'un siège en règle, ces bizarres équipemens de gens armés de fourches ferrées, de bâtons et de toute sorte d'instrumens de travail, ces paysans qui, « après avoir beu magistralement, se mettent haultement en ordre et en chemin ayans le feu en la teste, » avec la musique qui fait rage, ne donnent-ils pas l'idée de quelque assaut resté dans la mémoire des habitans? N'est-ce pas assez que de restreindre la part de la fiction aux détails? Encore sont-ils si naturels et si précis pour la plupart qu'ils semblent plutôt avoir été reproduits qu'inventés. En tout cas, on ne devine aussi juste que lorsqu'on a beaucoup fréquenté la paysannerie. Mais tout n'est pas bas chez les rustres. L'insolente moquerie d'un des deux partis excite, chez ceux qui en sont l'objet, un sentiment qu'on pourrait s'étonner peut-être d'entendre désigner sous ce nom chez des paysans, le point d'honneur. Ce point d'honneur, qui mettait les gentilshommes aux prises, précipite sur leurs agresseurs ces vilains, convaincus que, s'ils ne répondent à ces provocations, ils seront « à jamais infâmes et déshonorés, » et n'oseront désormais se trouver « es bonnes compagnies. » Quant à l'intervention des femmes des deux villages, renouvelant entre

elles le même combat, je ne sais si nos vieilles chroniques portent la trace de pareilles mêlées. Est-ce assez que ces duels à dents et à ongles, entre des mégères campagnardes, se soient vus plus d'une fois, pour que Du Fail ait été autorisé à les convertir en guerres civiles à coups de pierre? Je laisse donc cette partie de la narration au compte de l'imagination du narrateur, jusqu'à ce que quelque archiviste me donne la preuve de la vérité du récit sur ces mêlées féminines équivalant à des armées.

Noël Du Fail n'a pas déguisé, on le voit, ce que gardaient de brutalité dans leurs mœurs les paysans de la Bretagne, qui ressemblaient d'ailleurs aux autres paysans de France pour ce reste de barbarie, sauf à l'accuser peut-être encore davantage. On peut dire qu'en général le paysan, tel qu'il nous le montre, n'est ni lâche ni servile. Mais, de même qu'il s'abandonne aux instincts de colère qui poussent certaines espèces d'animaux à se battre jusqu'à s'entre-déchirer, cet homme mal dégrossi obéit aux instincts matériels de la bête, comme le boire et le manger. La prédominance des jouissances du corps sur les sentimens et les préoccupations plus élevés forme en quelque sorte le signe caractéristique de la classe rurale, si on la compare aux gentilshommes. Voilà pourquoi notre auteur n'hésite pas à faire dire à celui qu'il surnomme Gobemouche, s'il devenait un gros seigneur : « Je ne me soucierois beaucoup de tant de belles besongnes que ont ces hauts et puissans gentilshommes; il me suffiroit seulement de manger de ce beau lard jaune, à cette fin que les chiens me regardassent, et croyez de asseurance que je mangerois tout mon saoul de fèves et de pois, si le quart n'en coustoit plus de deux unzains; autant en ferois de ces belles andouilles, etc. » Pourtant le paysan lui-même, tout en étant plus simple dans ses sentimens et dans ses besoins que l'homme cultivé et raffiné des villes, ne laisse pas d'être complexe à quelque degré comme l'est toujours la nature humaine. Il n'a pas seulement des instincts grossièrement matériels. Il peut même sacrifier son avarice à un sentiment de dignité et de fierté, par exemple refuser d'accepter un service sans en payer le prix. C'est ce qui arrive à un de ces rustres mis en scène dans les *Baliverneries*, qui est venu consulter sur son cas, lequel rentre dans le chapitre inépuisable des infortunes conjugales. Il se fâche quand l'auteur de la consultation (qui n'était d'ailleurs qu'un mauvais plaisant) refuse de recevoir les deux carolus que l'autre tire de sa gibecière. « Quoi ! il ne daignerait prendre mon argent ! » Voilà le cri qui lui échappe. Il est évident que Du Fail a voulu nous montrer ici un paysan ayant de quoi vivre. Les plus pauvres ne pouvaient avoir tant de dignité. Au reste, il semble que sa vue se soit

détournée des paysans misérables, qui ne manquaient pas pourtant, même dans cette partie plus aisée de la Bretagne. C'est cette moyenne aisée qu'il se complaît à peindre, et sur laquelle nous lui demanderons encore de nous offrir quelques-uns de ces traits saisissans de ressemblance qu'il prodigue comme en se jouant.

III.

L'esquisse des mœurs telle que nous venons de la voir laisse, en effet, subsister quelques questions qui touchent à la condition des campagnes, et, par exemple, d'abord celle qu'on agite aujourd'hui avec une sorte de curiosité passionnée pour en tirer des conclusions plus générales sur l'ancien régime, à savoir si l'instruction était ou non répandue, et si elle comptait dans l'estime des ruraux. Sans demander à ces légers et ingénieux croquis plus qu'ils ne peuvent prouver, on a chance d'y recueillir des données exactes et véritablement significatives. Le maître d'école a sa place dans cette galerie. Il s'en faut qu'il y fasse figure de subalterne dédaigné. C'est presque un personnage. La considération dont il jouit n'a de supérieure que l'importance qu'il s'attribue. Il est de toutes les fêtes et de toutes les cérémonies : « S'il y a noces, monsieur le maître y sera ; un mortuaire, il y chantera. » L'auteur ajoute même : « S'il y a commères, il y friponnera. » Mais la gravité, accompagnée de quelque suffisance, et l'habitude de morigéner, forment le caractère dominant du personnage (1). Il n'est pas toujours non plus un rustre sachant tout juste ce qu'il faut enseigner aux enfans, quand il le sait. Il est parfois au courant des livres en vogue. Tel est maître Huguet que nous avons déjà rencontré. Il nous est apparu un livre à la main. C'est chez lui une habitude. Que lit-il donc ? On veut bien nous l'apprendre. C'est le *Calendrier des bergers*, sorte d'almanach fort à la mode, ce sont les *Fables* d'Ésope traduites, le *Roman de la rose*, quelques autres encore. M. de La Borderie part de là pour affirmer qu'on savait lire et qu'en fait on lisait dans les campagnes plus qu'on ne le croit généralement. Il rappelle que chaque paroisse avait son maître d'école. La même opinion compte des partisans très érudits. Elle me paraît, sans être d'une vérité aussi absolue, aussi universelle qu'on a l'air de le prétendre, démontrée du moins dans certaines régions et pour des périodes déterminées, durant lesquelles l'on constate, autant que cela est possible, un nombre de gens sachant lire beaucoup plus grand qu'on n'était naguère disposé à l'admettre. Seulement, les lumières étaient,

(1) *Contes d'Eutrapel*, chap. XVI.

pour diverses causes, loin d'être en rapport avec le développement des écoles. Quant aux villageois qui vraiment lisaient, c'était une très petite minorité. On est déjà surpris de voir Du Fail nommer certains ouvrages, un peu forts, ce semble, pour une clientèle villageoise. Les *Fables* d'Ésope? M. de La Borderie l'admet en alléguant le succès d'une traduction nouvelle très répandue et le goût pour les récits qui faisaient parler et agir les animaux. Le *Roman de la rose?* N'est-ce pas déjà une lecture qui exige plus de culture intellectuelle? Mais le livre était très populaire, et il n'est pas invraisemblable qu'un villageois un peu lettré pût se complaire dans la lecture de ce poème allégorique et satirique, assez en rapport avec l'esprit des paysans sensibles à la fois aux fictions et aux goguenardises. Pourtant l'interpolateur de 1548 (cet affreux interpolateur contre lequel M. de la Borderie n'a pas trop d'anathèmes) ne s'est-il pas ici encore donné d'étranges licences en chargeant la liste des livres qu'étaient censés lire les pauvres ruraux? Je ne les nommerai pas; mais l'éditeur, quoique favorable à l'opinion qui affirme la connaissance et le goût de la lecture, en fait bonne justice.

Les conditions de l'agriculture et les détails sur la vie matérielle des paysans tiennent moins de place que les remarques morales. J'ai fait entendre que ceux qui sont mis en scène par Du Fail appartiennent en général à la classe moyenne. Ils ont un petit bien. Ils ont leur indépendance et leur franc parler. Du Fail ne parle guère des ouvriers ruraux que pour signaler des défauts dont nous nous plaignons aujourd'hui. Il nous fait assister aux lenteurs calculées de ces « journaliers auxquels on a beau dire : hastez-vous, enfans, depeschez; c'est pour néant; si tireront-ils l'ouvrage hors selon la volonté du maistre, mais suyvront la leur, qui est de faire venir leurs journées au poinct qu'ils auront comploté. »

La manière moitié sérieuse, moitié comique dont Du Fail nous parle des rapports des propriétaires et des fermiers, en donne une idée qui nous paraît frappante de vérité. Il s'en dégage quelques sages conseils sur la stabilité des contrats. Olivier de Serres ne tiendra pas un autre langage pour recommander aux possesseurs de terres de ne pas changer leurs fermiers à la légère. Il nous dit « qu'il n'est que lier son droit à l'herbe qu'on congnoist, et qu'il ne faut changer les anciens serviteurs. » Il n'y met pas pourtant la même simplicité que l'auteur du *Théâtre de l'agriculture* s'adressant aux propriétaires de domaines. Il veut qu'on use de finesse : au moins en fait-il la supposition, sans doute par jeu d'esprit, dans ces récits fictifs; car rien ne donne à croire qu'il ait agi de la sorte pour son propre compte. Toujours est-il qu'il lui

plaît de faire dire à ces domainiers « qu'ils ne le retiendroient pas trop (ce métayer) et qu'ils auroient bien davantage de leurs terres s'ils prestoient l'oreille à ce qu'on leur propose. » Ils demandent à chaque renouvellement de ferme 100 écus pour le pot-de-vin et une année d'avance. Le fermier, « qui pétille de peur que tel marché lui eschappe, a bien tôt conclu sa ferme... Chacun pense en ceci avoir trompé son compagnon; le fermier, syllogisant sur ses doigts : il y a pour gagner tant pour cent; » et l'autre, « satisfait d'empocher cette dragée, laquelle se fait tant chercher. » Ces petites ruses n'empêchent pas que leurs intérêts à tous les deux ne soient d'accord : « Quand un fermier gaigne honnestement, sans gaster et défricher la terre, il fait son profit et celuy de son maistre, duquel mesme il est aimé. » Si sage et si honnête que soit cette conclusion, il semble que cette lutte au plus fin amuse notre vieil auteur qui se garderait bien de laisser échapper cette occasion de mettre à nu la nature et l'humeur du paysan : vrai plaisir d'artiste pour celui qui joue ce jeu et pour l'observateur qui se délecte à nous le montrer. Ces gens, qui « prennent plaisir aux petites joyeusetés et tromperies qu'ils s'entrefaisoient, » sont en effet comme des joueurs qui passent le temps à chercher à s'attraper et à cacher leurs manèges de leur mieux; mais, une fois la mèche éventée, ils se mettent à rire, tout prêts à recommencer à nouveaux frais. C'est encore là un des aspects de « l'esprit de malice au bon vieux temps. »

Nous avons vu le paysan, surtout dans la condition aisée. Il ne nous reste plus qu'à pénétrer sous son toit et à visiter sa demeure. Du Fail nous y introduit, par un beau jour d'été, à la suite de deux interlocuteurs de son Eutrapel. L'invitation à s'y rendre, faite par un des deux amis, est d'une gaîté charmante. On dirait quelque chant d'alouette au matin : « Voilà le soleil, qui jà ayant descouvert la cime du tertre du Saint-Laurent et voltigé sur la chesnaie du Bon-Esprit, nous invite à sortir hors et nous essorer. » Ils arrivent à la demeure d'un bon vilain. Tout rit dans cette description : une jolie cour sert d'entrée, close de beaux églantiers et d'épines blanches. La couverture est de paille et de joncs entremêlés. Le jonc vert, et qui n'a aucunement pâli, donne un merveilleux lustre au chaume; jusque sur le faîte croissent les herbes et fleurs champêtres. Mais ces agréables détails n'ôtent rien au caractère de réalité de cette ferme bretonne. On en fait l'inventaire, on nous montre « le beau fumier qui est à l'entrée. » Les ustensiles du travail sont énumérés. La description presque technique de l'architecture rurale est de la plus grande précision. Nous voyons comment, en évitant les ornemens et le

luxe des maisons des villes, on a rendu tout commode dans l'aménagement et fait en sorte qu'on puisse « se mouvoir sans malaise. » La recherche de ce que nous avons appelé depuis le confortable est visible. Rien n'est idéalisé, malgré le charme, et le bon vilain non plus que le reste. On nous dit que la muraille était de « belle terre détrempée, avec de beau foin que le paillard avait robé (dérobé) de belle nuit pour faire cette maison en belle heure. » Quelle désillusion! Nous pouvions croire être entrés dans un asile d'innocence. Mais ces petits larcins n'étaient pas très rares entre voisins. Le manuscrit de Gouberville nous avait déjà édifiés sur ce chapitre.

D'autres signes d'aisance nous sont montrés dans cette visite, que nous abrégeons fort, chez ce paysan des environs de Rennes. On y voit du linge; une serviette enveloppe le pain. Cette table est appétissante, encore couverte des restes du dîner, et elle invite nos promeneurs à y prendre part. Ils s'extasient sur « le bon pain frais » et sur le lard. Le mobilier, de même, donne l'idée d'un certain bien-être intérieur. On ouvre devant nous le coffre où sont placées, « en élégante disposition, » les hardes du fermier: chapeau, gibecière, ainsi que la ceinture bigarrée et demi-ceint de sa femme, entremeslée d'odorante marjolaine. » Quant au lit du bonhomme, près du foyer, clos et fermé, et de plus assez haut perché, la Bretagne nous en montre encore l'analogue. Les sièges et chaises de bois sont simples, mais solides et faits de « pièces bien rapportées. » On ne quitte pas la ferme sans avoir jeté un coup d'œil sur les étables des vaches. Enfin, un peu de morale intervient encore, sous forme d'apologue, à propos des araignées qui avaient élu domicile dans un endroit de la maison. Belle occasion d'expliquer pourquoi la goutte habite les cours des grands seigneurs et « l'hyraigne » la maison des pauvres. Cet apologue bien connu a ici plus de saveur que de grâce. Un peu de bouffonnerie s'y mêle avec un plaisant emploi de la langue du palais. Du Fail y met fort drôlement en scène Jupiter et la mythologie. La fable de l'aragne, telle qu'il nous la conte, c'est le miel mêlé de cire; La Fontaine nous donnera le miel pur.

Quelle que soit l'image qu'on nous présente de la situation de ces paysans dans les conditions les plus favorables, n'oublions pas le revers de la médaille. Demain, ce sera peut-être la disette; un autre jour, ce sera l'invasion. Pas n'est besoin que ce soit celle de l'ennemi du dehors pour porter partout l'alarme et le danger: Noël Du Fail ne l'ignorait pas. Il avait beau aimer le régime sous lequel il vivait, il en savait les misères, au moins quelques-unes des plus redoutées du paysan. Il nous montre une troupe

de soldats pillards se ruant sur la campagne. Quel spectacle alors! quelle fuite précipitée! quel affolement des pauvres gens! L'un jette au puits ses ustensiles. L'autre a sa crémaillère attachée à sa ceinture, son chaudron sur sa tête, son pot à lessive en une main, son soulier en l'autre, courant de toute sa vitesse vers un bois pour y cacher tout son ménage. Tel charge sa poêle à châtaignes sur son épaule et cache huit onzains dans le gousset cousu de son pourpoint. Emportant avec lui quelque victuaille, il s'enfuit vers la prochaine paroisse, disant qu'au moins les soudards n'auront pas tout! D'autres chassent devant eux leur bétail; bœufs et vaches portent entre leurs cornes force bassins, lanternes, fusils, entonnoirs, bâtons ferrés par les deux bouts. Les femmes sont plus encore « embesognées » à ces mille préparatifs de fuite faits en hâte, et où passe tout leur attirail de travail et de toilette. « Quelle désespérée furie! » Les langues n'en vont pas moins. « Ma cousine, m'amye, mettez-moy cecy, s'il vous plaist, en vostre faisceau. Ma commère, dépeschons-nous, etc. » Une telle scène n'est d'ailleurs que le prélude d'autres scènes plus horribles et de la dévastation des campagnes, pour longtemps ruinées.

Tout ce que nous avons vu des opinions de Du Fail ne nous incline pas à le considérer comme un réformateur et surtout comme un de ceux qu'on range parmi les précurseurs de 1789. Il ne fait pas entendre une seule réclamation en faveur de ce qu'on a appelé depuis lors les droits de l'homme et du citoyen, une seule protestation contre les abus féodaux dans les campagnes. On ne doit pas pourtant le croire fermé à toute idée libérale, au sens de l'ancienne monarchie, et à toute pensée réformatrice. On a cru qu'il avait du penchant pour le protestantisme. Il fut seulement un catholique très attaché au gallicanisme, comme la magistrature française de son temps. S'il n'a pas craint de faire rire aux dépens des moines et des curés, cela était aussi de tradition dans une certaine classe d'esprits, et maître Rabelais ne s'en était pas fait faute. Mais il émet des idées d'une certaine hardiesse sur les biens du clergé et cherche à établir, par la bouche d'un de ses interlocuteurs dans les *Contes et Discours d'Eutrapel*, qu'il devrait en rendre la tierce partie au profit des pauvres. Il critique cet excès de richesses ecclésiastiques à divers points de vue, et trouve blâmable que le clergé possède un revenu qu'il évalue à 12,300,000 livres, somme qu'il faudrait, selon lui, doubler en prenant l'estimation actuelle pour une certaine quantité de ces biens et donations. Il n'ignore pas d'ailleurs, dit-il, qu'à parler comme il le fait sur le compte des prélats, on s'expose à se voir appeler par eux huguenot et leur ennemi mortel. Il vante enfin le chancelier Poyet pour son

ordonnance de Villers-Cotterets, « où il rongna les ongles de si près à la juridiction et à la puissance ecclésiastique. » Ces assertions jetées dans des écrits où la fantaisie domine, il les reproduit dans ses mémoires au parlement sous une forme beaucoup plus grave.

Il ne serait pas difficile de résumer les idées politiques fondamentales de Du Fail, qui sont fort simples, à vrai dire. Il veut le maintien des classes et des rangs. Il réclame d'un autre côté la protection des faibles et s'élève contre leur écrasement par les seigneurs dans les campagnes. Mais ces améliorations sociales, comme nous disons en style moderne, il les demande avant tout à des sentimens d'ordre moral, omettant les garanties politiques et n'ayant qu'une confiance limitée dans les institutions même civiles. C'est ce qu'il exprime en disant que « quand les républiques sont bien malades, il faut venir aux causes et purgations universelles et non, comme les empiriques qui appaisent bien la douleur, le fond de la maladie demeurant en son entier; on establira tant qu'on pourra officiers, érigera les nouvelles juridictions, seront institués autant de parlemens et sièges présidiaux qu'on voudra; tout cela ne sont que médicamens spéciaux, et de quelque peu de prétexte et apparence, l'humeur péchant (*peccante*) demeurant au surplus : il faut donc aller plus bas et jusques au fond pour trouver l'encloueure et le mal : qui est la religion et conscience des hommes, laquelle n'estant resglée demeurera une injustice perpétuelle entre nous... » Ce qu'on pourrait appeler sa politique pratique se renferme dans ces conseils ou règles : « Que le gentilhomme espouse la damoiselle de race, suyvant les anciennes lois, et qu'il soit seul administrateur de la justice; que le marchant se contienne en son mestier, et se marie avec une femme de son estat, à ce que le train de marchandie ait son cours et ne soit interrompu; que le laboureur demeure en la beauté et facilité de ses champs ; et lors sera tout le monde content et satisfait, chacun suivant et embrassant la condition et vacation où Dieu nous a appelés. » Mais cette suprématie qu'il reconnaît à la noblesse, il la veut tempérée par la bonté et réglée par la justice. Il cherche à rapprocher les seigneurs des gens de condition inférieure, il leur interdit la morgue; et, en même temps qu'il blâme les nobles qui se mettent trop à part, il raille les nouveaux enrichis qui élèvent des prétentions ridicules et tiennent le monde à distance; c'est ce qu'il appelle : faire le sot. Les lenteurs de la justice et ses frais exagérés le révoltent, et il émet le vœu que les différends dans les campagnes soient le plus possible arrangés par le curé et le seigneur, « ce qui abrégera la besogne des chicaneurs, greffiers et tels petits mangeurs de peuple qui sont sortis de la charrue. » Il déclare

inique « que, le peuple étant assailli par guerres particulières, le seigneur en devienne plus riche, et introduise à son advantage telles gabelles et impositions, qui sont, dit-il, la dépouille du labeur du peuple dont sont revêtus et enrichis les officiers de justice et de finances. » C'est avec le même accent énergique qu'il invoque la justice divine et humaine « vengeresse » qui punit les prévaricateurs, ceux qui abusent de leur force et de leur crédit, et qui doivent rendre gorge. On ne s'étonnera pas de le trouver parmi les adversaires de la vénalité des charges, qui dégrade la justice et augmente les frais pour le peuple, parce qu'il est impossible que ceux qui « ont acheté leurs estats en gros ne les débitent et distribuent en détail et par argent (1). »

D'une manière générale, Du Fail flétrit les maximes qui conduisent à maltraiter les populations et à les exploiter, et il va jusqu'à les qualifier de « turquesques et de barbares. » De telles pensées, exprimées avec une telle force, n'achèvent-elles pas d'exclure l'idée qu'il ne faut voir dans celui qui les a énoncées qu'un auteur de facéties? Même dans ces œuvres auxquelles on attribue non sans raison à certains égards ce caractère, nous avons constaté qu'on trouve quelque chose de plus, à savoir cette moelle et cette substance que renferme tout écrit même plaisant et satirique quand il émane d'un esprit ayant quelque portée. Qu'on n'objecte pas que nous avons montré un Noël Du Fail plus sérieux qu'il n'a voulu l'être. Sans doute ses prétentions étaient toutes littéraires. Il était moins soucieux de la matière que de l'art. Il se proposait d'amuser ses contemporains, non d'instruire la postérité. Je suis convaincu qu'il aurait été moins flatté de se voir passé à l'état documentaire que de garder un petit coin dans la pléiade des gens d'esprit de son siècle. Mais ce coin, il le conserve, et j'incline même à penser que sa place a été trop diminuée par un demi-oubli. Tout un côté de la classe rurale d'autrefois nous a paru se manifester dans ces compositions légères, au point de nous donner l'impression de la vie elle-même; mais si nous avons pensé qu'il pourrait y avoir dans une telle étude quelque intérêt pour la connaissance intérieure de l'ancienne société française, nous espérons aussi qu'on ne regrettera pas de s'être arrêté un instant devant une figure curieuse et qui méritait d'être regardée de plus près.

HENRI BAUDRILLART.

(1) *Contes d'Eutrapel*, chap. 1er.

KOWALSKI

LE MENUISIER [1]

Je dus sa connaissance au hasard, ou, pour mieux m'exprimer, je la dus au printemps de Yakoutz, cette saison sibérienne, étrange et merveilleuse, dont aucun Européen ne peut se faire une idée. Le soleil de Yakoutz commence ordinairement à chauffer dès la première quinzaine d'avril. Au mois de mai, son globe de feu disparaît à peine, pendant quelques heures, de l'horizon, et sa chaleur est extrêmement intense. Cependant, avant que la Grande-Léna ne se soit débarrassée de ses chaînes hivernales, avant que la fonte complète des neiges, amoncelées à perte de vue dans les vastes forêts vierges, ne soit accomplie, on ne peut dire que le printemps soit arrivé. Une lutte gigantesque s'engage alors entre les puissans rayons du soleil et ces blocs formidables de glace, épais de deux mètres, que la terre, gelée elle-même à quelques centaines de pieds de profondeur, est impuissante à réchauffer.

Le soleil triomphe enfin, la sève éclate dans la profondeur des forêts ; la Grande-Léna, la reine des eaux, l'aïeule, comme l'appellent les Sibériens, est enfin rappelée à la vie. Et l'on assiste, vers les derniers jours de mai, dans la ville de Yakoutz, à un curieux

(1) De même que *Sroul de Lubartow* (voir la *Revue* du 1er mars 1888), ce récit est tiré d'un volume d'esquisses publié par M. Adam Szymanski, chez F. Suszczinski, éditeur à Pétersbourg, 1887. (*Szkice*, t. I.)

spectacle. Le long des rues, tous les habitans, hommes, femmes, enfans, vieillards, marchent attentifs, le cou tendu, l'oreille au guet, surveillant le moindre bruit venant du fleuve. Chaque vibration de l'air arrête brusquement leurs pas; ils se tournent du côté du levant et écoutent dans un profond recueillement. Si les sons éloignés s'éteignent ou détonnent, ils continuent tranquillement leur route; mais si, au contraire, le bruit grandit, s'accentue, remplissant bientôt l'air d'un grondement de tonnerre, accompagné de sinistres craquemens souterrains qui ressemblent à des rafales de tempête, alors ces Yakoutes, si paisibles un moment auparavant, s'animent tout à coup d'une façon extraordinaire, et mille cris joyeux percent l'air :

— La glace craque!.. elle se brise!.. la débâcle commence!.. entendez-vous ?..

Bruyamment ils se dispersent dans toutes les directions et se hâtent d'aller porter à ceux qui sont demeurés au logis la grande nouvelle. Et ce n'est pas seulement aux amis, mais à tous les indifférens, que, mus par un sentiment de fraternel devoir, ils jettent ces mots magiques :

— La Léna a bougé!..

Bientôt ces paroles, répétées à l'infini, modulées par des centaines de voix, arrivent aux *yourtes* (maisons) les plus reculées. Une fièvre saisit alors toute cette population; ceux qui peuvent seulement se lever s'empressent de se vêtir, et tous, d'un élan unanime, courent au bord du fleuve.

Là, sur la berge, une foule en délire suit anxieuse le plus imposant phénomène de la nature qu'il soit donné d'admirer en ce pays. Sur un lit d'une largeur de sept kilomètres, des glaçons énormes, poussés par le courant, s'amoncellent à la hauteur fabuleuse de maisons colossales, de montagnes géantes, qui s'effondrent, se fracassent avec des gémissemens terribles, semant, en se brisant, un éparpillement de millions d'aiguilles, qui poudroient et s'irradient sous le soleil en de merveilleux chatoiemens.

Mais pour bien comprendre ce qui rassemble ainsi sur les bords du fleuve cette population haletante, il faut avoir passé un hiver en Sibérie. Et, d'abord, il ne se mêle à son enthousiasme nulle préoccupation esthétique; la vue de cet incomparable spectacle n'est pour rien dans son émotion : non, ces hommes qui, dans leur lutte désespérée avec des froids insensés, des rigueurs inhumaines, ont épuisé leurs dernières forces, qui, depuis si longtemps, languissent, soupirent après la chaleur bienfaisante du soleil... ces hommes n'ont qu'un but : celui d'assister enfin de leurs propres yeux au triomphe final du soleil et à l'anéantissement complet de cet hiver impitoyable.

Et une joie complète, une joie enfantine, éclate sur les visages jaunis des Yakoutes, leurs larges bouches naïves s'épanouissent, paraissant encore plus grandes que de coutume, et leurs petites prunelles noires brillent comme des braises ardentes.

Enivrée de bonheur, la foule chancelle presque :

— Loué soit le Seigneur !.. Loué soit Dieu !.. murmure-t-elle à l'envi, et, tournée vers les gigantesques montagnes de glace qui s'écroulent avec une rapidité qui tient du prodige, elle salue par des trépignemens joyeux la chute de son implacable ennemi.

Rapidement les glaçons énormes, poussés par un torrent de vagues tumultueuses, éclatent, s'engouffrent et disparaissent.

A peine la Léna a-t-elle charrié et englouti cette masse fabuleuse de glaçons, la terre dégèle vite, et quoiqu'elle ne s'amollise jamais plus profondément qu'à deux pieds environ du sol, la nature se hâte de profiter des trois mois de chaleur qui lui sont assignés. En très peu de temps, tout se développe, tout fleurit, et la vaste vallée où s'étend la ville de Yakoutz présente alors aux regards un aspect féerique.

Fertile et verdoyante, cultivée par endroits, semée de bouquets de bouleaux, de taillis touffus, de prairies fécondes et d'une quantité innombrable de lacs miroitans, cette vallée, vue des cimes élevées qui l'entourent, fait l'effet d'un parc gigantesque, serpenté majestueusement par le ruban d'argent de la Léna. Et la beauté naturelle de cette plaine est encore rehaussée par la ceinture solennelle des mornes forêts vierges qui l'encerclent, faisant d'elle, au milieu de ce pays sauvage et inaccessible, comme une oasis merveilleuse au fond d'un désert.

La tribu des Yakoutes est sans contredit l'une des meilleures de toutes les tribus sibériennes. Elle s'entend surtout à profiter largement des bienfaits du soleil. A peine délivrés des étroites et nauséabondes *yourtes* hivernales (car ce ne sont que les très pauvres Yakoutes qui séjournent l'été en ville), les habitans remplissent l'air d'un tel mouvement, déploient une vie si intense, ils attaquent leur rude sol avec tant d'énergie, que les pulsations de cette terre, réveillée d'une façon autrement vigoureuse que partout ailleurs, semblent tressaillir avec une double sonorité.

On célèbre ensuite la fête du printemps, fête qui oblige les Yakoutes à maintes offrandes reconnaissantes, ainsi qu'à d'amples libations de *koumys* (boisson faite de lait de jument fermenté). Après cela, l'atmosphère de fête ne change plus. L'herbe semble sortir de terre comme par miracle, les vaches et les jumens sont gonflées de lait, cette ambroisie de Yakoutz, et le *koumys* fermenté ne sèche plus dans les coupes de bois.

. . . .

La vue de ces collines adorables, l'épanouissement de cette population qu'on rencontrait à chaque pas, cette molle béatitude qui semblait ne faire qu'un avec l'air ambiant, commençaient à éveiller en moi un enchantement tel que je m'y abandonnai bientôt de toute la puissance de mon être. Chaque jour je sortais de la ville, j'allais repaître mes regards de la merveilleuse nature et me baigner avidement dans la tiédeur du soleil.

Je prenais ordinairement pour but de mes excursions l'une ou l'autre de ces *yourtes* qui, disséminées dans la campagne et fort espacées entre elles, font paraître le pays plus peuplé qu'il ne l'est en réalité. Dans chaque cabane, l'habitant vous offre habituellement du *koumys* et du lait frais. Certes, ces boissons ne sont point exemptes d'une odeur particulièrement désagréable, répulsive même, qui fait dire aux étrangers en y portant les lèvres : Ça sent le Yakoute!.. Mais faute d'autre chose on finit par s'y faire, et, pour ma part, j'étais arrivé à en prendre en très grande quantité, et sans la moindre répugnance.

Parmi les différentes *yourtes* que je fréquentais, il s'en trouvait une qui me plaisait particulièrement à cause de sa position écartée, en pleine forêt, au bord d'un lac profond. Cette cabane appartenait à un vieillard si âgé, qu'on le désignait généralement sous le nom respectueux d'*Ohonior* (patriarche). Il habitait avec sa femme et un jeune gars. Tout son avoir consistait en quelques jumens, deux vaches et un poulain.

Le peuple de Yakoutz est curieux et bavard à l'excès ; le vénérable *Ohonior* possédait ces deux défauts à un degré extrême, et comme il savait baragouiner un peu de russe, c'est chez lui que je me rendais le plus souvent.

Son premier soin avait été naturellement de s'enquérir d'où je venais et de ce que j'étais.

Vis-à-vis d'un Russe, l'habitant de Yakoutz garde toujours une attitude humble et soupçonneuse; il est rampant. Un Moscovite, fût-il revêtu de haillons, représente toujours pour lui le maître, le conquérant. Avec le Polonais, ses relations sont plus familières. Je ne me souviens pas qu'un seul Yakoute soit resté indifférent à l'annonce de ma nationalité.

— Bilak! Bilak (1)! excellent frère, s'écrie ordinairement le moins expansif des Yakoutes.

Je fus donc, dès l'abord, sur un pied d'intimité avec Ohonior, et quand il apprit, par la suite, que j'étais lettré, que j'eusse pu remplir l'emploi de greffier de village et au besoin de fonctionnaire public, et qu'enfin je savais tourner et écrire des pétitions, son es-

(1) Polonais.

time pour moi ne connut plus de bornes, sans tomber pourtant dans une trop grande familiarité. Grâce à cette sympathie, j'obtenais toujours de lui un lait et un *koumys* excellent, et sa bonne vieille, en me présentant l'écuelle de bois, avait toujours soin de l'essuyer de ses doigts ridés, et même elle léchait consciencieusement avec sa langue les taches qui lui paraissaient suspectes.

Un jour que je revenais de ma promenade journalière, je trouvai mon patriarche dans un état anormal; il était non-seulement bavard, mais d'une gaîté que je ne lui connaissais pas. J'appris bientôt que mon vénérable ami avait cherché, un peu trop ardemment, à réchauffer et à ranimer par de l'eau-de-vie ses membres, que l'âge commençait à raidir.

— Les Bilaks sont tous de braves garçons! — bredouillait-il très vite et assez indistinctement, tout en bourrant sa pipe de mon tabac. — Chaque Bilak est écrivain ou docteur,.. et, s'il n'est pas docteur,.. il est maréchal-ferrant!.. Oh! mais un maréchal-ferrant comme on n'en voit pas chez nous!.. Toi, tu es un brave homme, ça se voit, et un brave écrivain, et *Sacha* (c'est ainsi que le Yakoute se désigne lui-même) se rappellera toujours que Bilak est son frère... Mais si je te disais que je n'ai pas toujours pensé de même, tu ne me croirais pas... Tel que tu me vois, j'ai déjà vu soixante-dix fois pousser l'herbe que les veaux ont mangée sous mes yeux. . Eh bien! il y a quinze ans à peine, je craignais encore les Bilaks, comme je crains les mauvais esprits.

Si j'en apercevais un sur la route, vite je me sauvais comme un lièvre tout au fond des forêts, et là je demeurais tapi au plus épais du fourré,.. et je n'étais pas le seul à penser comme ça!.. Tous les Yakoutes étaient de même, parce que, vois-tu, mon ami, on disait alors beaucoup de mal des Bilaks; on racontait qu'ils avaient des cornes, qu'ils battaient les gens, et un tas d'autres choses.

Et comme je me moquais de la crédulité du patriarche qui jamais avait pu ajouter foi à de pareilles sornettes, il se fâcha tout rouge :

— Des sornettes, monsieur!.. quand moi et tous ceux de nos environs, nous avons entendu conter ces choses de père en fils! Des sornettes!.. Eh! nous prenez-vous pour des enfans?.. Je ne sais pas, moi, l'opinion qu'on a de vous autres Polonais dans les autres « ailleurs; » mais ce que je sais bien, et ce que nous avions entendu répéter de tout temps, c'est que les Bilaks étaient des gens terribles et dangereux.

Le vieillard prit une gorgée de *koumys,* tira quelques bouffées de sa pipe.

— Et il y avait de quoi! continua-t-il... Mon père était encore de ce monde, mon fils commençait à peine à chercher à *s'apparier,*

quand arriva ici un déporté bilak. Ses yeux étaient noirs et clairs comme de la glace cristallisée; il avait la barbe longue, les moustaches énormes. Il se logea pas bien loin d'ici, là tout en haut sur la montagne. A cette époque, cette montagne était couverte d'une forêt qui ne ressemble guère à celle de maintenant : elle était touffue, serrée, et jamais la hache n'y avait pénétré. Au plus épais du fourré s'élevait une *yourte* abandonnée; elle plut à Bilak, et il la loua. Mais à peine y était-il installé, que la forêt devint inaccessible pour tout le monde à sept verstes à la ronde. Tout le jour on le voyait errer, son fusil sur l'épaule. Apercevait-il un visage humain, fût-ce même un Cosaque,.. il visait, et si l'homme ne se hâtait de fuir, il tirait... Oui, il tirait pour tout de bon!.. De quoi il vivait?.. Seules les âmes des forêts le savent peut-être, car aucun être humain n'a jamais approché de lui : on le fuyait comme un lépreux. Ceux qui l'avaient aperçu, rôdant à travers la forêt, dans de sinistres desseins, disaient que tout d'abord il était vêtu comme un vrai monsieur; mais ensuite... il s'en allait couvert de peaux de bête qu'il avait sans doute cousues lui-même ensemble, et ces gens ajoutaient qu'il avait l'air chaque fois plus effrayant et plus sauvage... Sa barbe avait fini par rejoindre sa ceinture; son visage était encore plus blême, et ses yeux étincelaient comme des flammes. Cela dura quelques années. Mais pendant un certain hiver, à l'époque des gelées les plus terribles, alors que soufflait un vent meurtrier, on ne l'aperçut pas... Ceux qui étaient plus particulièrement accoutumés à le voir en informèrent l'autorité. Peut-être y avait-il un malheur?.. On s'assembla à quelques-uns, marchant avec précaution,.. et voilà Bilak couché raide sur son lit, enveloppé de ses peaux, et déjà tout couvert de flocons de neige... Dans sa main, très serrée, il n'y avait rien qu'une petite croix... Bilak était mort,.. mort de faim, peut-être, ou bien encore de froid,.. à moins que ce ne soit Satan qui l'ait emporté avec lui!..

Et comprends-tu, à présent, toi, pourquoi nous craignions tant les Bilaks?.. pourquoi nous fuyions devant celui-ci et devant tous les autres, car il en était arrivé tellement à la fois!.. Hé! hé!.. tu es bien jeune encore, quoique écrivain. Ah! tu supposes que des gens raisonnables agissent ainsi sans cause?.. Souviens-toi que tu t'es trompé, et que *Sacha* n'est pas si bête que tu croyais!..

Je quittai le patriarche étrangement remué. L'image de ce malheureux, devenu fou au point de ne pouvoir supporter la vue de son semblable, me hantait. Je songeais que ces prairies, ces taillis que je foulais aux pieds, il les avait peut-être parcourus un jour qu'il avait traîné sa douloureuse misère parmi ces sentiers fleuris. Ses souffrances avaient-elles été si grandes, ou son âme était-elle

si sensible, qu'elle n'avait pu endurer en face l'iniquité et la bassesse humaines? Ou bien encore était-ce l'éloignement de sa patrie,.. l'absence d'êtres particulièrement aimés qui l'avaient meurtri de la sorte?

Absorbé par ces pensées, je m'en retournais du côté de la ville, quand j'entendis un cri prolongé :

— *Kaal arè, kaal dohor!..*

Je ne compris point, tout d'abord, d'où partait cette exclamation; mais comme les cris devenaient de plus en plus clairs et intenses, j'avisai que ce devait être de l'autre côté du taillis.

— *Kaal arè, kaal dohor!..* répétait l'homme en détresse.

A l'accent particulier de cette voix, je reconnus bientôt que celui qui criait n'était ni Russe, ni Yakoute, mais certainement un simple paysan mazovien, récemment arrivé, car nul qu'un habitant des environs de Varsovie n'eût été capable de prononcer de cette façon ces trois mots si sonores en langue yakoute, et qui se disent :

— *Kèl erè, dohor!* (Arrive ici, frère!)

Je me rapprochai et vis, au-delà du buisson, à l'extrémité d'un pont jeté sur un bras herbeux de la Léna, un homme, en costume de déporté, qui interpellait avec force gestes un naturel du pays. Mais le soupçonneux Yakoute fuyait à toutes jambes entre les hautes herbes.

— *Kaal arè!..* sang de chien!.. lui jeta encore le paysan. — Et comme l'autre ne se retournait même pas, le Mazovien se mit à l'invectiver en sourdine :

— Ah!.. que tu crèves, vapeur de chien! Ah! que tu enfles, fils de chienne!

M'apercevant soudain, il se tut.

Et comme je le saluais en polonais d'un : — Dieu soit loué!

— Jésus! s'écria-t-il avec un soubresaut étonné; et il ajouta : — Mais d'où tombez-vous donc, monsieur?..

C'était un déporté politique arrivé depuis peu. Il me conta en son patois zézayant qu'il avait habité d'abord les environs de Yakoutz, mais qu'étant venu en ville pour chercher du travail dans les mines d'or, on l'y avait engagé comme conducteur de bestiaux. En ce moment il essayait, tout seul, de rassembler son troupeau épars dans la prairie; et, n'y pouvant parvenir, il attendait une personne de bonne volonté pour l'y aider. Je lui rendis promptement ce service.

Quand les bœufs eurent passé l'eau, et que nous les vîmes marcher en bon ordre devant nous, nous causâmes un peu. Je lu demandai d'abord chez qui il s'était logé à Yakoutz.

— Mais chez Kowalski, donc! me dit-il.

Je connaissais tous les déportés polonais établis à Yakoutz, mais jamais je n'avais entendu parler de Kowalski.

— Comment!.. le menuisier? insista-t-il.

Aucun menuisier ne m'était connu.

— A-t-il quelques relations en ville? Qui connaît-il? demandai-je.

— Oh! c'est un si grand original! Tout le monde le connaît, mais il ne va chez personne!.. Et puis, comment pourrait-il marcher, puisqu'il a eu les pieds gelés, que tous ses doigts sont tombés, et que ses pieds ressemblent plutôt à deux bûches de bois qu'à des membres humains?.. Oh! il y a des momens où il souffre dur, allez!.. C'est à peine, alors, s'il peut se traîner dans son *izba*.

— Comment vit-il?

— Un peu de sa menuiserie. Il a un bel établi et des outils de toute sorte; mais,.. quand il ne peut pas se tenir debout,.. son métier doit chômer nécessairement... Dans ce cas-là, il aime bien qu'on vienne lui commander une brosse, car il en fait, et de très jolies; pour les chambres, pour les habits. Seulement, ici, il n'y a pas tant de chambres à balayer,.. et pour les habits, bien peu de gens pensent à les nettoyer. En ce moment, tenez, le pauvre homme est de nouveau malade!..

— Ne sais-tu pas d'où il vient? s'il est ici depuis longtemps?..

— Oh!.. depuis longtemps, longtemps, encore bien avant que tous *les nôtres* soient arrivés... Mais on voit bien que vous ne le connaissez pas, monsieur, car vous ne demanderiez pas d'où il vient et qui il est... Voyez-vous, ce n'est pas seulement devant moi qu'il se cache, mais devant tout le monde, même les prêtres qui viennent d'Irkoutz. Quand on le questionne, il répond toujours la même chose : «Dieu me connaît, il sait d'où je viens; mais si je vous le disais... en seriez-vous plus avancé? »

On n'a jamais pu en tirer davantage.

En quittant le Mazovien, je m'informai exactement de l'adresse de Kowalski; je ne sais pourquoi, l'image de cet homme, si avide de dérober à tout être vivant le secret de son nom et de son existence, se mêlait dans ma pensée à celle de ce malheureux Bilak, qui fuyait la vue de ses semblables. Je sentais entre ces deux hommes des affinités mystérieuses. Je me disais que, sur cette terre, tout se répète, tout se renouvelle, tout n'est qu'un éternel recommencement, et qu'il était possible qu'une souffrance aussi poignante que celle de Bilak, souffrance qui n'avait pu s'éteindre que dans la mort, avait soudain revécu ici, tout près de moi, différente d'aspect, peut-être, mais dont l'acuité était au moins aussi aiguë, aussi intense.

A dater de ce moment, je dirigeai souvent mes pas du côté de

la *yourte* de Kowalski, mais sans y entrer toutefois. Une appréhension inexplicable m'arrêtait chaque fois que j'allais en franchir le seuil.

Aux abords de la demeure, sur les étroits châssis des fenêtres, on apercevait de vieilles planchettes très minces qui séchaient, étalées au soleil, sans qu'aucune main songeât jamais à les renouveler. Chaque jour, les planchettes noircissaient et se desséchaient davantage, comme peut-être aussi se desséchait et s'assombrissait à l'intérieur du logis celui qui naguère les avait placées là. De la maison, aucun indice de vie, de travail, ne venait.

A bout de patience enfin, je me décidai à entrer. Comme j'approchais du seuil, j'entendis monter de l'intérieur par la fenêtre ouverte, un faible chant, murmuré d'une voix tremblante, mais très douce. Je m'assis sur un banc circulaire de la *yourte*, et je pus distinguer chacune des paroles de ce chant plaintif et un peu suranné, comme l'étaient les romances que l'on chantait vers le milieu de ce siècle.

Cela commençait ainsi :

Quand les champs vêtiront leur robe de verdure,
Quand le printemps ranimera la nature...

La seconde strophe était plus langoureuse encore :

Celui qui souffre au fond de l'âme
Celui dont le cœur est plein de larmes amères,
Celui-là ne sera point égayé par la voix du rossignol.
Pour lui, la vie n'aura point de printemps.
Le monde n'aura plus un moment de calme,
L'année ne se transformera point en saisons nouvelles,
Il n'y a pas de printemps là où il y a du chagrin.
Dans les cœurs tristes, l'hiver règne toujours.

La voix s'arrêta un instant, puis reprit :

Celui qui a perdu sa mère bien-aimée,
Et avec elle, toutes ses espérances,
Celui qui voit les larmes de ses frères exilés!..

Ici le chant s'interrompit brusquement, et une voix grondeuse cria :

— Chien!.. petit chien!.. va dire des injures au bon Dieu!.. Va, va, injurie-le bien!..

Tout d'abord, je ne saisis pas complètement la signification de

cet ordre absurde ; mais bientôt après, j'entendis dans la cour des aboiemens aigus.

La barrière d'entrée n'était pas close, je m'approchai d'elle et regardai. Devant la porte ouverte de l'izba, un petit chien noir, très mince, se dressait avec ardeur sur ses pattes de derrière, bondissait, tournoyait sur lui-même, aboyait et hurlait, dirigeant d'un air menaçant son petit museau pointu vers le ciel bleu sans nuages. Cette fois encore, le courage me manqua pour entrer, et je continuai ma route.

Je le vis enfin. De taille un peu plus haute que la moyenne, il était gris de cheveux et très décharné. Son teint avait, comme celui de la plupart des déportés sibériens, cet aspect terreux qui est un de leurs traits les plus caractéristiques. Ce signe particulier était même à un tel point développé chez lui qu'il était pénible de fixer ses regards sur cette face jaunie, presque noirâtre ; et, si ce n'est qu'il parlait et gesticulait, il eût été difficile, à une certaine distance, de le prendre pour un être vivant. Pourtant les éclairs qui jaillissaient par instans de ses grands yeux cerclés de noirs prouvaient que la vie interne n'était pas encore éteinte dans ce cadavre ambulant, et qu'il avait encore la faculté de respirer et de sentir. Au repos, je finissais même par m'habituer à ce visage émacié de douleur ; mais quand il se levait, j'étais obligé de me détourner, tant je lisais de souffrance dans ses traits à chaque pas qu'il faisait sur ses malheureux membres estropiés, qu'on eût, à juste titre, pu comparer à d'informes marteaux de chair humaine.

Kowalski parlait le polonais avec une pureté d'accent et une correction rares. Dans ses discours, il évitait de toucher à son passé et s'efforçait également d'écarter toute allusion relative à son pays. Il ne paraissait s'intéresser qu'au temps présent et à son petit chien, avec lequel il conversait sans cesse.

Durant les quelques semaines que je le vis, une fois seulement, comme je lui parlais du gouvernement de Plockie, ses yeux parurent s'animer. Il fixa sur moi un regard où couvait un feu intérieur, et me dit d'une voix toute changée :

— Vous connaissez le Plockie, monsieur?

Comme je lui répondais que j'y avais séjourné une année entière, il murmura, moitié à lui-même et moitié pour moi :

— Tout doit être bien changé là-bas, depuis tant d'années! Vous n'étiez certainement pas au monde quand j'ai été envoyé en Sibérie!.. Dans quelle partie du gouvernement avez-vous habité ?..

— Tout près de Raciaz.

Ses lèvres s'entr'ouvrirent comme pour parler ; mais s'aperçut-il

qu'il commençait à devenir trop loquace, ou bien devina-t-il que je l'écoutais avec un intérêt grandissant? Je ne sais, toujours est-il que sa bouche se referma brusquement, laissant échapper une exclamation longue et étouffée.

Ce fut l'unique fois où il s'abandonna.

Je brûlais néanmoins de l'interroger davantage; mais, prévoyant mes questions, il les détourna adroitement en rappelant à lui son chien qu'il flatta de la main et auquel il glissa tout bas :

— Va, petit chien!.. va dire des injures au bon Dieu!..

Obéissant, l'animal bondit dans la cour, et longtemps il lança vers le ciel ses aboiemens agressifs.

Chaque fois que le déporté donnait à son chien cet ordre singulier, on pouvait être certain qu'il n'ouvrirait plus la bouche de la journée à son propre sujet. Il affectait même de ne plus s'occuper que de son petit compagnon; mais il le faisait de tout cœur et parlait alors de lui avec force détails.

Ce chien, à proprement parler, ne se distinguait par rien de fort extraordinaire. Il différait cependant complètement de ses confrères de Yakoutz, en cela que, choyé particulièrement et gratifié d'un maître et d'un logis, il n'avait pas de nom, et ne répondait qu'à celui de *chien*, ou plus souvent de *petit chien*.

— Pourquoi ne lui avez-vous pas donné de nom? demandai-je à Kowalski.

— A quoi bon? dit-il. Si les hommes n'avaient pas inventé ces désignations particulières, et s'ils s'étaient appelés tout bonnement « hommes, » peut-être se souviendraient-ils mieux des devoirs qui incombent aux humains dans la vie.

En conséquence, son chien ne portait pas de nom.

C'était une petite bête extrêmement svelte et chétive, et n'approchant guère de la forte structure musculaire des molosses à longue et épaisse crinière de Yakoutz. Son poil était court et luisant comme un duvet de soie. Il menait une vie très solitaire, mais la raison en était son extrême petitesse : les quelques expériences qu'il avait faites à ses dépens, en se mêlant à la vie publique de la race canine, avaient tourné tout à fait à son désavantage; il revenait toujours de ces malencontreuses excursions si mordu, si déchiré, qu'après quelques infructueux essais, il s'était entièrement abstenu de rechercher la société de ses semblables, et ne quitta plus la cour de son maître. Cette solitude avait fini par lui donner beaucoup plus de sérieux qu'on eût pu en attendre d'un petit animal d'allure aussi vive; mais sa gravité avait un caractère particulier, elle n'était point paisible comme chez ces gros dogues maussades, épais et lourds; dans ses prunelles intelligentes de chien, on lisait une

sorte d'amertume mêlée à du mépris et de la haine pour tout être grand et robuste qui ne savait pas respecter les droits des faibles. Jamais sa queue ne frétillait pour personne que pour son maître, jamais il ne mendiait les caresses d'autrui;.. peut-être n'y croyait-il pas!.. et s'il y répondait, c'était par de sourds grognemens.

Deux ou trois semaines s'écoulèrent, mais la santé de Kowalski ne s'améliorait pas; au contraire, elle faiblissait de jour en jour. Nous qui observions avec attention le patient, nous étions forcés de convenir que cette maladie-là serait certainement le dernier acte de sa misérable existence ici-bas.

Kowalski le pressentait-il? Dieu seul le sait!.. Et pourtant si, il devait le savoir, car il cessa soudain presque de parler.

Plusieurs journées s'écoulèrent encore, pendant lesquelles il luttait opiniâtrément contre la faiblesse qui l'envahissait; il essayait d'aller et de venir dans sa *yourte*, s'efforçait de travailler à ses brosses commencées... Un jour l'ouvrage lui tomba des mains, et il se mit au lit.

A quelque temps de là, j'étais chez moi, j'allais prendre mon thé du matin, quand le serrurier Wladyslaw Piotrowski vint cogner à ma fenêtre. C'était, à Yakoutz, le plus proche camarade de Kowalski. Il venait me demander de l'accompagner chez le malade, qui était plus bas aujourd'hui.

— Il mourra peut-être tranquille, s'il ne se sent pas tout à fait abandonné, m'expliqua le brave homme; et il ajouta :

— Si monsieur voulait bien prendre un livre... avec lui.

Un livre approprié à la circonstance? je n'en possédais guère. Je m'emparai à la hâte d'un Nouveau-Testament, et nous partîmes.

— Il est donc si mal? demandai-je...

— Je le crains, car son visage est devenu tout noir, et il a annoncé lui-même qu'il mourrait sûrement aujourd'hui.

La *yourte* du menuisier n'était pas fort éloignée; nous y arrivâmes bientôt. En entrant, nos cœurs se serrèrent, et nous fûmes saisis de cette tristesse qu'on éprouve lorsqu'on pénètre dans un endroit complètement abandonné. On n'y respirait aucune de ces fades exhalaisons de médicament habituelles dans les chambres de malades, et cela provenait de ce qu'il n'avait voulu admettre chez lui ni drogues ni docteur.

En nous approchant du lit, nous reconnûmes vite, à l'odeur fiévreuse et pénible qui se dégageait de lui, qu'il ne se relèverait plus; du reste, il ressemblait si peu à un vivant, étendu là, rigide et les yeux fermés, que nous doutâmes un instant qu'il fût encore en vie.

Au pied du lit, son petit chien, pelotonné en boule, veillait sur lui. Wladyslaw se pencha sur le moribond, passa la main sous la couverture : les jambes étaient glacées. Il se tourna vers moi avec un haussement d'épaules; mais à peine avait-il esquissé ce geste de découragement que le mourant se redressa :

— Je vis encore ! je vis encore ! s'écria-t-il d'une voix si forte, si sonore, que jamais depuis je n'en ai entendu une pareille. Il ajouta : Je suis content que vous soyez venus, car je voudrais vous parler avant ma mort.

La vivacité fébrile avec laquelle il s'exprimait nous confirma que nous étions venus à temps. Nous échangeâmes un rapide regard, mais le malade surprit ce signe et le comprit :

— Je sais bien, dit-il vivement, que je vais mourir; il est inutile de me cacher ce que je vois clairement. Si je vous ai fait demander, c'est que je sentais bien moi-même que j'allais m'en aller, sinon je ne parlerais pas... J'ai craint que personne ne vînt, que plus personne au monde ne m'entendît... et que *Celui* que vous nommez le *Dieu de miséricorde* ne soit parvenu à m'enlever jusqu'à la parole... Je vous remercie de votre bonté et vous souhaite, si jamais vous arrivez à la fin d'une vie aussi misérable que la mienne, de ne pas mourir abandonnés...

Kowalski se tut. Sur son front barré de plis profonds, les rides se creusaient et se détendaient, comme si son cerveau faisait un suprême effort pour réunir encore les pensées éparses qui voulaient s'échapper, et comme s'il eût voulu retenir de toutes les forces de sa volonté, durant quelques instans encore, les derniers lambeaux de vie qui lui restaient.

L'heure était très matinale. Du côté du levant, le soleil, qui s'élevait par-dessus les berges riantes du fleuve, inondait la muraille de deux brillantes gerbes lumineuses. Dehors, on sentait la vie monter de ces prairies infinies, de ces archipels aux îles verdoyantes ! Une exubérance de sève éclatait de toutes parts, et les échos de cette symphonie vivante, renforcés encore par la clarté toute-puissante du soleil, semblaient se réunir en un hymne de reconnaissance qui arrivait jusqu'au mourant et l'enveloppait.

Et dans ce constraste frappant, entre le misérable grabat de ce cadavre vivant et cette surabondance de vie, d'allégresse, de soleil et de chants mélodieux, il y avait une ironie amère, sarcastique et presque sacrilège.

Le menuisier parla : — Il y a longtemps, dit-il, quarante ans, peut-être. Je fus déporté dans les steppes d'Orenbourg. A cette époque, j'étais jeune, robuste, j'avais confiance en Dieu, en moi-même et dans les hommes. Je me figurais, à tort peut-être, n'avoir

pas le droit d'abandonner mes forces à la grâce du sort, et devoir leur trouver un champ d'action plus large que celui qu'on me limitait. Le mal du pays me poussait aussi; je luttai pendant deux années; enfin, n'y tenant plus, je m'échappai.. mais les Cosaques me rattrapèrent...

Je fus cette fois déporté beaucoup plus loin encore, dans le gouvernement de Tomsk. Je ne me décourageai pas, et me remis énergiquement au travail, ne me nourrissant que de pain et d'eau. Lorsque j'eus enfin amassé la somme nécessaire,.. je m'évadai encore une fois.

Hélas! cette seconde fuite me valut un emprisonnement de quelques années. Considéré désormais comme un récidiviste endurci, je fus envoyé à l'extrémité même de la Sibérie.

L'hiver, cette année-là, était effroyablement rigoureux; j'étais sans argent, sans vêtemens, mes pieds gelèrent. Ce fut un désastre pour moi, d'autant plus qu'on m'avait déporté au-delà du Iénissei, sur une terre sourde, à peine habitée, où la vie était dure. Je gagnais péniblement mon pain. Malgré mon infirmité, j'appris plusieurs métiers, la menuiserie entre autres, et je vivais tantôt de celui-ci, tantôt de celui-là.

Six années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles, à force de privations, je pus réunir encore quelque argent. Alors, malgré mes pieds estropiés, en dépit de mes cruelles déceptions, je me traînai encore une fois vers la route de la liberté.

Je ne croyais plus à mes forces, j'étais malade, brisé; mais que voulez-vous?.. l'Occident m'attirait,.. seulement mon but était changé à présent: ce n'était plus pour y vivre, c'était pour y mourir, que j'aspirais à retourner là-bas! — Mourir! j'y rêvais comme à une félicité. Mourir sur la tombe de ma mère bien-aimée.

Dans ma triste existence, ma mère était le seul être humain qui m'eût témoigné de l'intérêt. Je n'avais jamais eu ni femme, ni enfant, ni maîtresse. C'est d'elle seule que j'avais reçu un peu de joie dans ce monde...

Aussi, quand je m'étais senti à bout de forces, faible et abandonné, c'était après la tombe de l'unique créature qui m'eût jamais aimé, que je m'étais mis à languir.

Dans mes nuits sans sommeil, il me semblait sentir encore sur mon front, comme naguère, à l'heure du départ, la douce pression de ses mains. Je sentais sur mes joues ses tendres baisers, et ses larmes brûlantes m'inondaient encore, comme le jour où elle me disait adieu, pressentant peut-être cette éternelle séparation. Aujourd'hui, je ne sais plus si c'était après elle ou après mon pays que je languissais le plus.

Cette fois, le trajet fut horriblement pénible; je n'avançais guère

à cause de mes blessures qui se rouvraient; je marchais, pareil à une bête sauvage traquée sans relâche, me blottissant des semaines entières au plus profond des grands bois. Parfois, dans les immenses forêts vierges, je tombais sans force, exténué par la faim, et des troupes noires de vautours et de corbeaux, flairant un cadavre prochain, s'abattaient en rapides tourbillons par-dessus ma tête, comme une sinistre prédiction (1).

Alors, insensé que j'étais, je conjurais le Dieu de miséricorde, le Dieu de justice, le Dieu des malheureux. Aide-moi!.. Secours-moi!.. Aie pitié de moi, Seigneur! Permets, ô le plus tendre des pères! que je revoie ma patrie! Donne-moi la mort ensuite! je me la donnerai moi-même s'il le faut, mais laisse-moi arriver jusque-là! Je ne te demande rien, rien de plus!..

Je marchai pendant deux ans...

Enfin, j'arrivai dans le gouvernement de Perm. Jamais encore je n'étais parvenu aussi près de ma patrie; mon cœur se gonflait de joie, et dans mon cerveau troublé, une seule pensée, comme dans la tête d'un fou, tournait sans relâche. Je vais revoir mon pays! Je vais revoir ma terre natale! Je mourrai sur la tombe de ma mère bien-aimée!

Lorsque j'eus franchi les monts Ourals, je me crus sauvé. L'émotion me brisait au point que je perdis connaissance... Quand je me relevai, je pleurai longtemps, longtemps, bénissant Dieu de sa bonté, de sa miséricorde! Mais *Lui*, le *Miséricordieux*, me préparait, pour le même jour, le coup de grâce,.. le dernier coup fatal!..

... C'est à Yakoutz, cette fois, que l'on me déporta.

Pourquoi ai-je supporté mes tortures jusqu'à ce jour, pourquoi me suis-je efforcé de vivre, pour arriver à cette fin misérable?

C'est que je voulais voir jusqu'où irait l'acharnement de ce Dieu et quels desseins il avait sur moi.

Et voyez!.. d'un homme qui croyait en lui avec la ferveur d'un enfant, d'un homme qui n'avait jamais, dans son existence tout entière, éprouvé une heure de joie, et n'y avait même pas aspiré,.. auquel nul, à part sa mère, n'avait témoigné de bienveillance, qui, pauvre, estropié, avait travaillé jusqu'à la fin de son existence sans jamais tendre la main, qui n'avait ni volé, ni tué, ni envié le bien d'autrui, qui, possédant deux objets, les donnait tous les deux sans partage,.. voyez ce qu'il a fait!

Eh bien! je vous le dis, ce Dieu-là, je le hais!.. ce Dieu, je n'y

(1) Les prisonniers qui s'évadent de Sibérie croient que, si dans leur fuite à travers la forêt des troupes d'oiseaux s'amassent sur leur tête, la mort est proche, et rien ne pourra les y soustraire.

crois pas!.. je doute de sa sainteté, je ne crois pas en ses jugemens, je ne crois pas en sa justice!..

Écoutez-moi, mes frères; je vous prends à témoin, à l'heure de ma mort, afin que vous le sachiez, afin que vous puissiez l'attester un jour, quand vous retournerez là-bas!..

Il se redressa brusquement sur son séant, étendit ses deux mains décharnées vers les rayons du soleil, et cria à voix haute et sonore :

— Moi, misérable mourant, je te frappe d'anathème, ô Dieu! Je te jette à la face que tu es le dieu des lâches, le dieu des gens assouvis et repus, le dieu des viles brutes,.. et que tu m'as injustement persécuté!..

Dans la grande clarté du soleil qui montait toujours plus haut, éclairant cette couche de Lazare, l'aspect de ce squelette vivant, à la peau flasque, était effrayant.

Quand il retomba enfin, épuisé, anéanti, nous le crûmes mort, sans que nous ayons pu alléger, si peu que ce fût, ses souffrances.

— Prions pour lui, dis-je à mon compagnon.

Nous nous agenouillâmes tous les deux; d'une main tremblante je pris le livre que j'avais apporté. Il s'ouvrit à une place marquée jadis, le chapitre XV de l'évangile de saint Jean : « Je suis la vraie vigne, et mon père est le vigneron. »

Je commençai ma lecture à haute voix.

La poitrine du mourant se soulevait et s'abaissait par soubresauts; il avait les yeux fermés. Et comme si le soleil eût voulu réjouir les derniers momens de ce misérable, il l'inondait de sa poussière d'or, se pressait contre lui avec amour, réchauffait son corps glacé, l'enveloppait de la caresse de ses rayons, pareil à une mère qui endort et apaise par ses baisers son enfant rebelle, en le calmant et le berçant.

Je lisais toujours; quand j'arrivai enfin à ces profondes paroles du Sauveur, si empreintes de force, de foi et de consolation, à ces paroles par lesquelles Jésus appelle à lui la multitude immense des petits, des pauvres, des faibles, des opprimés et leur dit : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous,.. » je vis soudain les yeux de l'agonisant s'ouvrir, et deux larmes, deux larmes lourdes, brillantes, les dernières peut-être qui restaient encore dans cet homme, rouler lentement le long de ses joues. Et sur sa face noircie, ces gouttes tremblantes, que le soleil irisait, semblaient montrer à Dieu le reflet du feu intérieur qui avait consumé la vie de ce malheureux.

Je continuai :

« En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez, et le monde se réjouira... et vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie... »

Le mourant essaya doucement d'élever ses deux mains, mais elles retombèrent sans force... Alors, d'une voix faible, mais claire, il murmura :

— Au nom de tes souffrances, pardonne-moi, Seigneur !..

L'émotion m'étranglait. Je fermai le livre.

Nous nous agenouillâmes en silence, tandis que le petit chien, étonné, se dressait entre nous deux en fixant sur son maître ses regards intelligens.

L'œil du moribond se tourna encore une fois vers nous ; ses lèvres remuèrent, et nous entendîmes ces mots, prononcés très bas et à peine distincts :

— Chien,.. petit chien,.. ne dis plus des injures au bon Dieu...

A la voix de son maître, la brave petite bête se jeta, avec un jappement triste, sur sa main qui pendait rigide hors du lit ; mais cette main était déjà glacée, les yeux se fermèrent, un râle court et oppressé sortit de la bouche, la poitrine s'affaissa, le corps se raidit un peu, et l'homme qui avait enduré tant de misères cessa de souffrir.

Et c'est seulement quand nous eûmes reconquis un peu de calme que nous nous aperçûmes des aboiemens réitérés du petit chien, qui bondissait avec acharnement devant la porte.

En vain essayâmes-nous de l'apaiser ; le pauvre petit animal, qui n'avait jamais reçu de son maître une injonction pareille à la dernière, n'avait pas compris,.. et consciencieusement il accomplissait ce qui si longtemps avait été son devoir.

Il aboyait, jappait avec véhémence, puis revenait au lit de son maître, sautait sur la main rigide comme pour réclamer d'elle la caresse accoutumée ; mais son maître restait muet, sa main glacée pendait inerte, et le chien, haletant, agressif et enroué, retournait avec une nouvelle ardeur vers le seuil jeter au ciel ses malédictions. Nous sortîmes, et longtemps encore nous entendîmes, dans le lointain, les hurlemens du pauvre chien, qui ne comprenait pas.

(Adapté par Mme Marguerite Poradowska.)

LA

PHILOSOPHIE DE LAMENNAIS

II[1].

LAMENNAIS LIBÉRAL ET RÉVOLUTIONNAIRE.

La vie de Lamennais se partage en deux parties bien tranchées. Dans la première, il s'appelle l'abbé de Lamennais; il est l'apologiste passionné de la religion, et le défenseur déclaré de l'autorité pontificale au spirituel et au temporel; il fait cause commune avec les royalistes et même avec les ultra; il collabore avec M. de Chateaubriand et M. de Bonald au *Conservateur;* il est l'allié de Joseph de Maistre dans sa tentative de restauration ultramontaine. Dans la seconde, il ne s'appelle plus que F. Lamennais tout court; il passe au service de la démocratie, il arbore le drapeau révolutionnaire, se fait pamphlétaire, combat avec les armes les plus violentes le gouvernement de Louis-Philippe, et se met à la tête du parti républicain; en même temps, il se sépare de l'église et passe du côté de la philosophie. Mais, entre ces deux périodes, il y en a une intermédiaire qui sert de transition de l'une à l'autre; c'est encore l'abbé de Lamennais, mais un Lamennais libéral, réconcilié

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

lui-même et cherchant à réconcilier l'église avec les principes de la liberté moderne : c'est le rédacteur du journal l'*Avenir* et l'initiateur du mouvement considérable appelé depuis le catholicisme libéral.

Comment cette phase nouvelle a-t-elle pris naissance? Comment l'ennemi aveugle et fanatique des principes de la révolution est-il arrivé à invoquer ces principes dans l'intérêt de sa cause, comment l'apôtre déclaré de l'église s'est-il fait l'associé du libéralisme? Il y a là un problème des plus intéressans à résoudre. On a cru généralement que ce changement était dû à la révolution de Juillet, que la vive imagination de Lamennais avait été frappée et entraînée par cette révolution qui avait fait en Europe une impression si profonde. Ayant vu la chute des rois, il se serait tourné vers les peuples, c'est-à-dire vers la puissance nouvelle qui se manifestait. Les choses ne se sont pas passées ainsi; il n'y a pas eu dans la vie et dans la pensée de Lamennais le changement brusque et la rupture absolue que l'on suppose. Il s'est fait en lui un changement lent et graduel, dont les premières traces se font sentir bien avant la révolution de Juillet, et déjà dans les dernières années de la restauration; et l'on peut dire que la phase nouvelle qui a tant étonné les contemporains n'a été que le développement logique de sa pensée.

Au début du gouvernement de 1814 et de 1815, il y eut de fait deux restaurations; deux pouvoirs oubliés, l'un proscrit, l'autre opprimé pendant toute la durée de la révolution et de l'empire, étaient à la fois rétablis. C'était ce que l'on a appelé le trône et l'autel. A l'origine, ils avaient un intérêt commun; ils durent nécessairement s'unir, et le triomphe de la royauté parut être en même temps le triomphe de l'église. Mais cette union des catholiques et des royalistes n'était point du tout l'identification des deux élémens. Les uns se montrèrent plus royalistes que catholiques, les autres plus catholiques que royalistes. Lamennais fut de ces derniers. Ce qu'il appelait restauration n'était pas seulement ni même surtout le rétablissement du pouvoir royal. C'était la restauration morale et spirituelle de la société. Pour lutter contre la libre pensée, principe de toutes les révolutions, il croyait que le catholicisme devait redevenir le maître des âmes, le principe moteur de tout l'ordre politique et civil, et il comptait pour cela sur le gouvernement qui devait être purement et simplement l'instrument de l'église et le ministre de Dieu. Mais le pouvoir civil, même royal, même légitime, même catholique, n'était pas trop disposé à entrer dans cette voie au-delà d'une certaine limite. Il était d'abord lié et retenu par les conditions mêmes de la société nouvelle; la liberté

religieuse, la tolérance, l'ordre civil établi par la révolution (mariage, état civil, droits des protestans, etc.), et enfin par le concordat, qui avait établi une sorte d'alliance entre les deux pouvoirs, mais non la subordination de l'un à l'autre, ou même qui avait mis le pouvoir civil dans une condition de protecteur, plutôt que de serviteur obéissant. Mais indépendamment de ces nécessités de l'ordre nouveau, la royauté elle-même avait encore dans ses propres traditions des raisons de ne pas s'abandonner entièrement au pouvoir ecclésiastique. Aussi, malgré les attaches religieuses du gouvernement des Bourbons, s'engagea-t-il une certaine lutte entre l'église et l'état, même sous la restauration. Lamennais dut renoncer à l'espoir d'une monarchie chrétienne, telle qu'il l'entendait, c'est-à-dire d'une monarchie gouvernée par l'église. De là un détachement de plus en plus manifeste à l'égard de la royauté, qui d'ailleurs en elle-même et indépendamment de ses rapports avec l'église lui était parfaitement indifférente. Le ministère Villèle, qui dura sept ans, et qui manœuvra habilement entre toutes les tendances de l'époque, en essayant de fonder une sorte de monarchie administrative, acheva de dégoûter entièrement Lamennais de ce gouvernement terre à terre, qu'il commença à juger, comme il fit, du reste, de tous les gouvernemens ultérieurs, avec le plus profond mépris. D'un autre côté, ayant quitté sa vieille Bretagne pour venir vivre à Paris, au sein du mouvement des idées et dans l'atmosphère d'une presse plus ou moins libre, mais dans laquelle, malgré tous les obstacles, toutes les idées cependant parvenaient à se faire jour, il est visible que Lamennais se laissa de plus en plus séduire par les idées libérales; il les comprit chaque jour davantage, en vit mieux la vérité relative, la légitimité, et se trouva prêt à demander à ces idées nouvelles un appui qu'un vieux pouvoir vermoulu et délabré se montrait impuissant à lui prêter. C'est ce travail curieux de son esprit que nous voudrions étudier en détail, et qui se manifeste déjà dans son dernier écrit de 1829 : *les Progrès de la révolution*, mais qui est bien plus visible encore dans sa correspondance de cette époque.

I.

Au début de l'*Essai sur l'indifférence*, en 1818, Lamennais disait que les gouvernemens sont tout-puissans « pour le bien comme pour le mal, » et que pour faire rentrer le peuple dans la voie du christianisme, il suffirait que l'autorité le voulût; car « en mal comme en bien, on n'agit sur les peuples que par l'autorité. »

Mais, en 1829, il ne comptait plus sur les gouvernemens, et dans la préface de son livre sur les *Progrès de la révolution*, il ne demandait pour l'église que la liberté, « liberté de conscience, liberté de la presse, liberté de l'éducation. » Il demandait que les catholiques ne fussent pas mis « hors la loi. » A quoi faisait-il allusion par ces étranges revendications? Les catholiques hors la loi! sous la restauration! Qui pourrait le croire? C'est pourtant ce qu'ils disaient alors à propos des ordonnances de 1828, qui avaient renouvelé les anciennes interdictions contre les congrégations religieuses, et en particulier contre les jésuites. C'est surtout à partir de cette époque que Lamennais, s'apercevant que l'autorité, même chrétienne, peut devenir gênante pour l'église, a commencé à faire appel à la liberté (1).

En même temps, Lamennais commençait à reconnaître que le mouvement libéral était trop étendu, trop puissant pour pouvoir s'expliquer uniquement par des préjugés et par des passions. Il rattachait le libéralisme au christianisme; il rappelait tout ce que le christianisme et le catholicisme avaient fait pour l'émancipation des hommes; et même il faisait remarquer que, si les peuples catholiques, en Europe, étaient les plus agités, les plus troublés, « les plus exposés à l'impulsion révolutionnaire, c'est qu'ils étaient les plus vivans. » Il affirmait que les libertés européennes ont été sauvées par les souverains pontifes, sans le secours desquels les peuples auraient été complètement opprimés par les rois. Le christianisme, en fondant le pouvoir sur Dieu, n'abandonne pas les peuples et reconnaît au-dessus des pouvoirs humains une loi de justice et de vérité. Dans ce même écrit de 1829, Lamennais allait plus loin encore. Il manifestait des tendances, non-seulement libérales, mais démocratiques. Il renouait l'alliance de la démocratie et de la théocratie, qui avait été essayée au XVIe siècle par le parti de la ligue. Ainsi, en se détachant de la cause du pouvoir royal, il trahissait déjà un fonds de tendances révolutionnaires. Il présentait la ligue comme son idéal et il en citait le *Manifeste* avec enthousiasme. Il distinguait la ligue et la tyrannie des seize: « Les seize, disait-il, à la tête d'une troupe de brigands, exercèrent, comme les membres du comité de salut public, un despotisme populaire. La ligue, malgré les passions et les intérêts privés qui s'y mêlèrent, dirigée par les maximes du droit public reçu, replaça la monarchie sur ses bases ébranlées. C'est cet ancien

(1) Il ne faut pas oublier qu'une portion du parti libéral, le journal *le Globe* par exemple, le plus hardi de tous au point de vue philosophique, s'unissait aux catholiques pour protester contre les ordonnances de 1828. Voir notre article : *le Globe de la Restauration*, dans la *Revue* du 1er août 1879.

droit, ce droit chrétien, aujourd'hui presque ignoré, que nous voulons faire renaître dans cette grande confédération catholique dont il fut le principe et la règle. »

Dans le même ouvrage, nous avons vu que Lamennais opposait l'un à l'autre, en les mettant sur la même ligne, le *royalisme* et le *libéralisme*, disant que l'un et l'autre soutenaient un principe vrai, mais sans l'appuyer sur de solides fondemens. Ce fondement, c'est la foi chrétienne. Il n'y a de salut pour les peuples que dans le retour au christianisme. C'est ici que Lamennais, désespérant du pouvoir royal, commençait à se tourner vers la liberté. Bien loin de faire appel au pouvoir civil en faveur de la religion, il demandait au contraire que cette intervention fût tout à fait écartée. La contrainte, au lieu de hâter cette réconciliation des peuples et du christianisme, ne ferait que la retarder. Il s'agit de changer non l'état matériel des choses, mais l'état des intelligences. « L'unité, disait-il, ne peut plus renaître qu'à la suite d'un libre combat. » A quoi servirait-il d'enchaîner la parole, puisque l'on ne peut enchaîner la pensée? Pour ramener les âmes à la vérité, il ne faut plus se servir que d'armes toutes spirituelles. On voit combien Lamennais s'éloignait du temps où il considérait la tolérance comme une persécution de l'église. Il allait plus loin même que la tolérance; il demandait la liberté, mais une liberté pleine et entière pour les catholiques comme pour les autres. Il faisait voir le danger de trop associer le sort de l'église à celui de l'état. Les avantages que l'état peut assurer à l'église sont loin de compenser les dangers qu'il fait courir à son indépendance. « Elle a bien plus à craindre qu'à espérer des princes. » Il reconnaissait même qu'il y avait quelque chose de légitime dans les appréhensions exagérées qu'inspire le prétendu envahissement du *parti prêtre*, à savoir l'intention qu'on lui attribue d'usurper le pouvoir civil. Déjà on entrevoit la thèse de la séparation de l'église et de l'état : « Le véritable appui de l'église est dans la confiance des fidèles... Ce sont eux plus que les rois qui la dotèrent dans les temps antiques; et leurs offrandes, qui forment le patrimoine du pauvre, suffiront à ses besoins toutes les fois qu'un despotisme persécuteur n'interposera point ses volontés arbitraires et tyranniques entre elle et la piété des peuples. »

Lamennais prévoyait de la manière la plus nette la révolution qui s'approchait, et l'on voit clairement qu'il se désintéresse à l'avance du sort d'un pouvoir qui n'était ni chrétien ni populaire. « Le pouvoir sans règle, disait-il, flotte au hasard; il a perdu son affinité native avec l'ordre. Ne pouvant subsister tel qu'il est, il ne peut réparer ni les ruines qu'il a faites, ni sa propre ruine. Un changement fondamental est devenu nécessaire, et ce changement

ne saurait s'opérer sans des commotions violentes. » Cependant il ne pense pas qu'il faille coopérer à son renversement. Il se tient pour ainsi dire en dehors du mouvement. Sans doute il n'y a plus de royauté chrétienne; mais on n'en doit pas moins au pouvoir une véritable soumission, comme maintenant encore un ordre partiel dans la société. « Mais quand le désordre, atteignant l'essence même du pouvoir, a envahi l'état entier, une autre loi se développe, loi de destruction indispensable pour préparer le renouvellement futur. On a voulu l'erreur, on a voulu le mal ; et le mal et l'erreur agissent selon leur nature. En renversant violemment, on dissolvait peu à peu ce qui forme un obstacle à l'action réparatrice du principe vital. C'est la tempête qui purifie l'air, c'est la fièvre qui sauve le malade en expulsant ce qu'il y a de vicié dans son organisation. Il est donc conforme aux lois de la Providence que les fausses doctrines qui égarent les peuples continuent de prédominer jusqu'à ce qu'elles aient accompli, au degré nécessaire que Dieu connaît, la destruction qui doit précéder l'œuvre de la régénération sociale. »

On voit manifestement, par ces textes de 1828-1829, que Lamennais, dès cette époque, se détachait des doctrines autoritaires et royalistes pour se rallier de plus en plus aux doctrines libérales et démocratiques, qu'il s'éloignait des princes pour se tourner vers les peuples. Ces doctrines nouvelles se manifestent d'une manière bien plus claire encore dans sa *Correspondance*, où il peut s'exprimer avec plus de liberté. Déjà, en 1827, il abandonnait complètement la cause de l'ancien régime et il rêvait un état complètement nouveau : « Jamais on ne relèvera l'ancien édifice, disait-il, et sous presque aucun rapport il ne serait à désirer qu'on le relevât (septembre 1827). » Il se sépare complètement de M. de Bonald, qui s'était peu à peu rallié à M. de Villèle, et qui continuait à soutenir des doctrines absolutistes. Bonald avait dit dans un écrit récent : « Nul état ne peut subsister avec la liberté de la presse. » Lamennais proteste : « Tout état, dit-il, est aujourd'hui révolutionnaire et antichrétien. Que serait la censure dans de telles mains? » Au contraire, selon lui, « il y a des vérités à établir et des erreurs qui doivent s'épuiser. La liberté de la presse est nécessaire à ce double but (novembre 1827). » Comme dans le livre *Des Progrès de la révolution*, il confond le gallicanisme avec le royalisme, et le royalisme avec l'absolutisme : « Cette doctrine dégradante pousse les peuples à la république par une théorie de la royauté qui répugne à la conscience du genre humain (janvier 1828). » Il reconnaît que « le libéralisme a pour lui cette conscience universelle qui est la

plus grande des forces (*ibid.*). » Comme dans le même livre, mais avec bien plus de hardiesse encore, il déclare que « le royalisme se dissout. Le principe de vie ayant été détruit, *il faut que cette société meure.* » Le libéralisme a pour lui les institutions existantes, et quand il en demande les conséquences et les développemens, on n'a rien de sensé à lui objecter. D'ailleurs, les jeunes générations arrivent enivrées des doctrines nouvelles (*ibid.*). Parlant de son livre *Des Progrès de la révolution*, il dit qu'il y combat tout le monde, parce qu'il n'y a plus rien à ménager dans ce temps de dissolution universelle (novembre 1828). « Aucun bien ne peut plus s'opérer sans de graves catastrophes. Pour établir les vérités qui doivent sauver le monde, une immense liberté est indispensable (*ibid.*). » — « Aucun changement moral et spirituel n'est possible avant qu'un grand changement se soit opéré dans l'ordre extérieur de la société (janvier 1829). » — « Tout se prépare pour de grands ébranlemens. Les hommes seront emportés comme la paille par la tempête. Une destruction entière, absolue, est inévitable (11 janvier 1829). » Pour arriver à ce renouvellement, deux choses sont nécessaires : « éclairer les esprits par la discussion, fortifier les âmes par le combat, d'où il suit que la liberté est aujourd'hui le premier besoin des peuples. »

Un événement important vint confirmer Lamennais dans ses nouvelles aspirations et lui donner une forte impulsion du côté du libéralisme. Ce fut la protestation des catholiques belges contre le gouvernement hollandais. On sait que, par les traités de 1815, la Belgique avait été annexée au royaume des Pays-Bas. Cette annexion violente d'un peuple à un autre, d'une race à une autre toute différente, et surtout d'une religion à une autre, souleva deux sortes de protestations : d'une part, celle des libéraux, qui réclamaient, comme en France, contre la réaction antilibérale du pouvoir, avec un élément national en plus; d'autre part, celle des catholiques, qui réclamaient la liberté de conscience. De là une alliance naturelle entre les principes libéraux et les principes catholiques. Cette alliance, commandée par la situation, fit taire les préjugés réciproques, et les deux partis, étroitement unis, s'élevèrent à la fois contre une même tyrannie. Ce sont ces principes communs qui inspiraient le *Manifeste* des catholiques pour lequel Lamennais exprime sa profonde admiration et qu'il propose en modèle aux catholiques de notre pays. « C'est, disait-il, un des plus beaux et des plus grands spectacles que l'on ait vus depuis longtemps. » Il se fait l'illusion que, dans cette alliance du libéralisme et du catholicisme, le premier de ces deux élémens sera absorbé par le second; mais cette illusion était naturelle à un catholique, car comment croire que la

vérité n'a pas par elle-même une vertu attractive et absorbante? Au lieu d'opposer sans cesse le catholicisme aux instincts modernes, il faut s'emparer de ces instincts à son profit; et, comme il s'exprimait alors, il faut « catholiciser le libéralisme (décembre 1829). » Ainsi parlait Lamennais près d'une année avant la révolution de 1830.

Ainsi, Lamennais, bien avant 1830, se montrait de plus en plus désabusé du côté du royalisme; ce qui est plus grave, c'est qu'on entrevoit déjà qu'il pourrait bien un jour être désenchanté et désabusé d'un autre pouvoir tout autrement respectable et qu'il mettait au-dessus de tout, mais dont il commençait déjà à déplorer la faiblesse et l'incurie : « Rome! Rome! où es-tu? » disait-il à un moment où l'on croyait que Rome désapprouvait la protestation des évêques contre les ordonnances de 1828. Il se plaint de l'ingratitude de l'église à son égard : « Défendez donc la religion, l'église... L'église était dans l'arène, livrée aux bêtes... J'ai senti le besoin de combattre pour elle. Aussitôt on lapide le téméraire sans mission. » Il se plaint d'un évêque qui ne veut entendre parler de liberté que dans un sens spirituel, et qui ne comprend pas que Jésus-Christ a aboli l'esclavage politique et domestique. Enfin, il déplore que l'opposition vienne de ceux mêmes dont on devait attendre le soutien : « L'église, dit-il, en est arrivée à un véritable protestantisme de fait. »

Le livre *Des Progrès de la révolution* contenait donc déjà une proposition d'alliance du catholicisme et du libéralisme, et il fut ainsi interprété par les catholiques : c'est ce qui résulte d'une lettre d'un catholique belge, à la fois libéral et catholique, et qui souffrait profondément de la contradiction de ces deux opinions : « Votre ouvrage, lui écrivait-il, a rendu le repos à mon esprit et la paix à ma conscience. Catholique plein de foi, j'étais libéral en politique; et cependant presque tous les catholiques que je voyais faisaient de l'autel et du trône une cause commune, et je voyais presque toujours l'incrédulité l'apanage du libéralisme. Cette contradiction a été pour moi la source de combats bien pénibles; et cependant je ne pouvais me soumettre à regarder les peuples comme de vils troupeaux livrés légitimement en proie à la houlette imbécile d'un berger ou au couteau d'un bourreau. Votre livre a paru, monsieur, et a été pour moi une vive lumière, qui a subitement éclairé ce coin obscur où je tâtonnais depuis si longtemps;.. depuis ce temps, j'ai retrouvé la tranquillité... Votre ouvrage a fait une sensation immense dans ce pays; trois contrefaçons en sont épuisées; nos vieilles entrailles flamandes ont tressailli en reconnaissant les principes qui ont guidé nos pères dans leur si longue résistance au pouvoir. »

L'événement depuis longtemps prévu par Lamennais arriva. La restauration succomba dans une lutte de quelques heures. Lamennais annonce cet événement à son amie la comtesse de Senft en lui apprenant en même temps que le duc d'Orléans va recevoir la couronne. « Le plus grand nombre, dit-il, préféreraient une république franchement déclarée, et *je suis de ceux-là.* Mais j'espère que la royauté sera purement nominative (6 août 1830). » C'était une illusion de croire que la république avait pour elle la majorité de l'opinion; c'était une autre illusion de croire que la royauté serait purement nominative. Mais ce passage nous montre que Lamennais n'a pas attendu les *Paroles d'un croyant* pour être républicain: ce ne fut pas la conséquence extrême et déréglée de sa rupture avec Rome, ce fut la conséquence logique de ses opinions. Désabusé d'une royauté qui avait pour elle une longue et respectable tradition, et qui, malgré sa faiblesse, était encore une royauté chrétienne, il ne pouvait guère sympathiser avec une demi-royauté, dont le premier acte devait être d'abolir la religion d'état, et qui, préoccupée de se conserver, devait accorder la liberté d'une main parcimonieuse. Ne reposant ni sur la souveraineté du peuple, ni sur le droit divin, la quasi-légitimité portait en elle-même une cause radicale de faiblesse, et elle ne pouvait séduire Lamennais par aucun côté. C'était cependant une erreur grave de croire qu'un pouvoir quelconque, auquel on donne le prestige de la royauté, puisse se résigner volontairement à n'être que nominatif. Peut-être une royauté qui se fût contentée de régner sans gouverner, ou plutôt qui eût affecté le rôle d'arbitre entre les partis, au lieu de se mettre à la tête d'un parti, aurait-elle eu plus de chances de durée. Mais pour se décider à cette conception, il fallait les lumières d'une expérience que l'on n'avait pas encore.

Tout ce que nous venons d'exposer est antérieur au journal *l'Avenir*, et même à la révolution de Juillet; et, cependant, toute la doctrine de *l'Avenir* y est contenue en principe. Ce ne fut donc pas le contre-coup brusque d'une révolution inattendue qui porta Lamennais jusqu'au catholicisme libéral: il y arriva graduellement, naturellement et sans soubresaut. L'étonnement, mêlé de défiance, que cette évolution produisit dans le public, s'explique par ce fait qu'on n'avait pas été attentif à ces changemens. On avait toujours devant les yeux un abbé de Lamennais ultra et théocrate; on ne pouvait croire à son libéralisme; on n'y voyait qu'un jeu pour ressaisir sous cette forme nouvelle le pouvoir de l'église. On vit bientôt que ce n'était pas un jeu; car Lamennais sacrifia à cette nouvelle croyance sa vie, son état ecclésiastique, sa foi, son âme entière. Ses plus grands ennemis, les plus opposés à ses nou-

velles convictions, doivent reconnaître qu'il a fallu des raisons bien profondes pour expliquer un tel sacrifice. Dans le camp abandonné, on a tout rapporté à l'orgueil, qui est d'ordinaire l'explication dont on se sert pour qualifier toute tentative d'indépendance. Satan lui-même est tombé par orgueil. C'est là, à notre avis, une explication bien superficielle. Il est plus probable que la désillusion avait atteint le fond même de l'âme, et que, si Lamennais fût resté fidèle, comme la sagesse le conseillait, ce n'eût été qu'aux dépens de la sincérité. Il ne s'agit pas de condamner ceux qui ont pris une autre route que lui, et qui ont laissé un nom pur et une mémoire des plus respectables ; mais Lamennais était une âme autrement profonde. Croire à demi lui était impossible. Les premières assises emportées, il vit, comme le disait plus tard Jouffroy, « qu'il ne restait plus rien qui fût debout. » Sans doute il eût pu mettre moins de violence et moins de haine dans sa déclaration d'indépendance. Mais tous ceux qui ont mis leur foi dans la liberté de l'esprit humain ne peuvent avoir trop de respect et de compassion pour les douleurs de ce grand Prométhée enchaîné et déchaîné.

Mais nous n'en sommes pas encore au moment tragique de la crise ; nous ne sommes qu'au début, dans la période de l'audace et de l'espoir. C'était le moment où, avec ses jeunes amis, Lacordaire, Montalembert, l'abbé Gerbet, Lamennais fondait le journal *l'Avenir*, vers la fin de 1830. Quelle allait être l'attitude de ce nouveau journal ? Dans son premier article d'octobre, Lamennais exposait l'esprit de cette publication. Dans la dissolution universelle, il ne reste que deux principes debout : Dieu et la liberté. Unissez ces deux principes, et les deux grands besoins de l'âme seront satisfaits. Jusqu'ici, les catholiques se sont défiés de la liberté, parce qu'elle était défendue par une philosophie impie ; mais cette philosophie elle-même n'était impie que parce que la religion s'était associée au despotisme. On combattait la religion pour combattre l'absolutisme; mais le vrai christianisme, le christianisme compris dans son essence et dans son esprit, n'est pas incompatible avec la liberté, car il en est la base. La liberté a besoin du catholicisme pour fonder le droit sur quelque chose de divin, et les catholiques ont besoin de la liberté pour répandre leurs doctrines. Toutes les grandes forces sociales ayant été l'une après l'autre minées et ruinées, la liberté individuelle, la liberté de tous, est la seule garantie possible. Donc point d'autre issue que l'alliance de la liberté et de l'église.

Liberté par l'église, mais aussi liberté pour l'église, voilà la formule nouvelle que venait proposer l'abbé de Lamennais. Ni l'un ni l'autre ne seront possibles tant que l'église restera enchaînée au pouvoir civil. En principe, sans doute, l'église et l'état ne doivent faire

qu'un : il n'y a qu'une société. Mais pour qu'une telle société existe, il faut une croyance commune et des principes acceptés. Mais si les croyances sont divisées, si les principes sont mis en question, comme aujourd'hui, aucune de ces croyances, aucun de ces principes ne peut prétendre à absorber en sa faveur la force de l'état pour l'imposer aux autres. Cet emploi de la force retarde le triomphe de la vérité au lieu de l'accélérer. La violence profane le sanctuaire de l'âme. L'église elle-même, dans cette union, fait un marché de dupes ; car, pour s'assurer l'empire, elle perd sa propre liberté. Lamennais donc proposait comme remède ce que l'on appelle aujourd'hui « la séparation de l'église et de l'état. » Cette formule, depuis si célèbre, lui appartient. C'est lui qui, le premier, l'a introduite dans la controverse politique. C'est la formule que M. de Cavour a reprise en la traduisant en ces termes : l'église libre dans l'état libre (1). Ainsi, cette thèse de la séparation, soutenue aujourd'hui par les écoles radicales les plus opposées au christianisme et par haine du christianisme, a été primitivement l'invention du parti catholique, ou du moins de la portion de ce parti qui ne voyait plus de salut pour l'église que dans la liberté. Suivant Lamennais, la séparation des deux puissances est la conséquence de la liberté de conscience ; Ou l'état protège l'église, ou il l'opprime ; dans les deux cas, il y a violation de la liberté. Si l'église obéit, elle est suspecte de servilité ; si elle résiste, de rébellion. Comme conséquence de cette réforme, Lamennais demande que le gouvernement ne soit plus rien dans le choix des évêques ni des curés, qu'il ne se mêle ni du culte, ni de l'enseignement, ni de la discipline, que la liberté de communication avec Rome soit entière. Au fond, il s'agit d'instituer un gouvernement en face des gouvernemens, et, comme on disait autrefois, un état dans l'état. Les avantages pour l'église, selon Lamennais, seraient bien supérieurs aux inconvéniens. Le seul sacrifice que l'église aurait à faire en compensation serait le sacrifice du salaire des prêtres. Mais ce salaire est contraire à leur dignité et à leur indépendance. Ils achètent leur subsistance par l'abandon de leur liberté. D'ailleurs, qu'y a-t-il à craindre? La charité viendrait au secours du sacerdoce, comme elle le fait en Irlande, dans ce pays de pauvreté et même de détresse, et où cependant les pauvres aiment mieux tout souffrir que de laisser leur clergé sans ressources. Enfin, il faut revenir au christianisme primitif, pauvre, nu, se recrutant parmi les faibles et les misérables, donnant l'exemple du sacrifice et de l'humilité ; à ce prix, le christianisme peut espérer un

(1) Cette formule de Cavour peut bien s'entendre même d'un pays où il existe un clergé salarié ; mais, prise à la rigueur, elle conduit à la séparation.

avenir nouveau de gloire et de renaissance. Telle est l'idée fondamentale du journal *l'Avenir*, idée qui, conçue d'abord dans l'intérêt du catholicisme, a été plus tard retournée contre lui. Ce n'est pas le lieu de juger cette conception. Ce n'en est pas moins un grand honneur pour Lamennais et son école d'avoir introduit dans la question si complexe des rapports de l'église et de l'état une solution nouvelle, qu'il appartient à l'avenir de mûrir et de mitiger.

Indépendamment de cette thèse extrême et radicale, qui peut être sujette à discussion, *l'Avenir* posait les bases d'une réconciliation entre l'église et la liberté. Voici quelles étaient les bases de cette sorte de traité de paix : I. Nous restons catholiques liés à l'unité et à la hiérarchie ; II. Nous repoussons les doctrines gallicanes ; III. Nous demandons toutes les libertés, notamment la liberté de conscience, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse, la liberté d'association ; IV et V. Enfin, nous demandons l'extension des droits de suffrage et la suppression de la centralisation.

Si nous cherchons ce que le parti catholique apportait de nouveau dans ce catalogue de libertés, ce qu'il ajoutait à nos anciennes déclarations de droit et aux principes de 1789, nous trouvons surtout deux libertés nouvelles que le libéralisme ne revendiquait que rarement, parce qu'il croyait y voir une arme contre la révolution plutôt qu'une conséquence de cette révolution même. Ce sont la liberté d'enseignement et la liberté d'association. En effet, l'état moderne s'étant affranchi de l'église a d'abord pris ses précautions contre elle, en se réservant l'enseignement et en refusant le droit d'association. Cependant l'église a le plus haut intérêt à ces deux libertés ; c'est à elle qu'il appartenait de les réclamer : car on ne réclame en général que les libertés dont on a besoin pour soi-même. Il faut donc (en partie du moins, et sans méconnaître les réclamations antérieures) rattacher au journal *l'Avenir* l'origine de ces deux grandes questions. *L'Avenir* abordait en outre la question de la souveraineté, et, s'appuyant sur la tradition théologique, il se prononçait pour la souveraineté du peuple. C'était, en effet, la doctrine de saint Thomas d'Aquin et de la plupart des scolastiques. C'est, au contraire, dans l'école des légistes, des défenseurs du pouvoir laïque contre les prétentions sacerdotales, que la doctrine moderne du droit divin et du pouvoir absolu a pris naissance. Enfin, pour ce qui concernait la forme du gouvernement, le journal se prononçait pour la république, mais en déclarant que le gouvernement nouveau, issu de 1830, était une république de fait, et qu'il n'y avait pas lieu de trop se préoccuper de la forme abstraite et théorique du gouvernement.

L'église réclamant ainsi pour elle-même et pour tous toutes les libertés n'était plus suspecte d'alliance avec le despotisme; elle n'avait plus d'autre arme que la vérité seule, il est impossible que cette vérité ne se fasse pas reconnaître et obéir; la société redeviendra chrétienne par la force des choses, et l'unité morale du genre humain se rétablira spontanément. Tel est le rêve que Lamennais caressait dans ce premier moment d'enthousiasme qui suivit la révolution de Juillet, et dont *l'Avenir* fut l'expression pure, naïve, désintéressée. L'ardeur du vieux prêtre se communiquait aux hommes généreux et candides qui, groupés autour de lui et inspirés par lui, croyaient travailler, comme de nouveaux apôtres, au renouvellement de l'église, à la résurrection de la foi; et, cependant, quelque brillantes que fussent ces espérances, quelque talent, quelque foi, quelque enthousiasme qu'apportassent à cette œuvre les rédacteurs de *l'Avenir*, les idées précédentes trouvèrent peu d'écho dans le monde catholique. Le journal fut obligé de suspendre sa publication. Mais, en le suspendant, on ne voulut pas cependant avouer au monde ni s'avouer à soi-même qu'on s'était trompé. On crut avoir trouvé un moyen de salut et de force en allant soumettre la nouvelle doctrine à la plus haute des autorités, à celle que l'abbé de Lamennais avait toujours proclamée l'autorité suprême et infaillible. Il crut que, si le clergé se défiait, s'il se tenait à distance, c'est qu'il craignait de déplaire aux grands dignitaires de l'église; et ceux-ci eux-mêmes étaient tenus en respect par la crainte de Rome. Si donc on pouvait obtenir de Rome elle-même quelque adhésion, quelque encouragement, au moins quelque témoignage de sympathie, on retrouverait auprès du clergé l'appui qu'il n'osait pas donner. De là la funeste résolution d'aller à Rome, suggérée par Lacordaire, acceptée avec empressement par Lamennais, acte trop peu médité, qui était, en apparence, un acte de soumission, mais qui devait devenir plus tard l'occasion de la crise terrible qui coupa en deux la vie de Lamennais. Jusqu'ici, malgré l'entraînement des idées modernes qui l'envahissaient chaque jour de plus en plus, il était resté l'abbé de Lamennais, le catholique fervent, l'une des lumières de l'église. Il allait revenir bientôt l'un de ses plus cruels ennemis.

Terminons le récit de cette première période en rappelant les mots touchans par lesquels se termine le dernier numéro de *l'Avenir*, dans lequel Lamennais annonçait à ses lecteurs son prochain voyage à Rome, et l'appel qu'ils allaient faire à l'autorité paternelle du souverain pontife : « Nous quittons un instant le champ de bataille pour un autre devoir également pressant. Le bâton du voyageur à la main, nous nous acheminerons vers la chaire éternelle; et là, prosternés aux pieds du pontife que Jésus-Christ a préposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : « O père,

daignez abaisser vos regards sur quelques-uns d'entre les derniers de vos enfans, qu'on accuse d'être rebelles à votre infaillible et douce autorité ; les voilà devant vous ; lisez dans leur cœur, il ne s'y trouve rien qu'ils veuillent cacher; si une seule de leurs pensées, une seule, s'éloigne des vôtres, ils la désavouent, ils l'abjurent. Vous êtes la règle de leurs doctrines; jamais, non jamais, ils n'en connaîtront d'autres. O père, prononcez sur eux la parole qui donne la vie, parce qu'elle donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur amour. » En parlant ainsi, Lamennais était sincère; il se croyait l'âme docile et se persuadait que la foi surmonterait tout. Il comptait sans les passions humaines, sans l'amertume des malentendus, sans les irritations d'une longue et stérile attente, sans la force de plus en plus entraînante de ses convictions nouvelles, sans les retours menaçans de l'incrédulité de sa jeunesse jusqu'ici conjurée par la chaleur de la lutte, mais que la douleur d'une grande cause perdue ferait reparaître à la surface. Il ne connaissait pas le saint-siège, il ne se connaissait pas lui-même. La politique glacée d'un pouvoir vieilli mise en présence des brûlantes ardeurs d'un génie tourmenté d'idéal jeta Lamennais dans un trouble profond et dans un véritable désespoir. Ses amis, plus jeunes que lui, purent se sauver, grâce aux espérances et à la souplesse de l'âge. Mais atteint dans sa pleine maturité, il n'avait plus assez de ressort pour recommencer sa vie dans le même ordre d'idées, ni assez de lassitude pour s'éteindre dans le silence. Il ne pouvait vivre que dans la foi. Désabusé d'un côté, il se tourna de l'autre. Les vastes espérances humanitaires qui agitaient son époque s'emparèrent de son imagination et substituèrent un nouveau mirage à celui qui l'avait déçu. Telle fut à peu près son histoire, que nous comprendrons mieux en la suivant pas à pas dans les différentes phases de la crise qui allait se précipiter de plus en plus pour aboutir à la plus douloureuse catastrophe.

II.

Lamennais venait de partir pour Rome avec ses deux amis, Lacordaire et Montalembert. Le récit de ce voyage, des causes qui l'ont amené, des incidens qui l'ont signalé, des conséquences qu'il a eues, est le sujet d'un des livres les plus intéressans de l'auteur et l'un de ses meilleurs ouvrages, *les Affaires de Rome* (1836). Cet ouvrage est intéressant non-seulement par le fond, mais encore par la forme. Le talent pittoresque et descriptif s'y joint à la verve du

polémiste. On y trouve des peintures de mœurs, des portraits, des récits d'une langue souple et naturelle. Toute déclamation a disparu. L'écrivain s'est dégagé de l'école de Jean-Jacques Rousseau. Il rentre dans les meilleures traditions françaises, et l'ouvrage est aussi agréable pour nous qu'il est fort et cruel pour ses adversaires.

Lamennais commence naturellement par expliquer la question, par résumer l'entreprise qu'avaient tentée les rédacteurs de *l'Avenir*, et dont ils venaient soumettre le plan à l'autorité du pape. Cette entreprise était celle-ci : le fait d'une aspiration universelle à la liberté étant donné, ils avaient essayé une réconciliation du christianisme et de la liberté. D'une part, ils voulaient ramener le libéralisme à sa source pure et primitive, c'est-à-dire au christianisme : en effet, la source du despotisme n'est autre chose que l'égoïsme ; renversez les despotes, vous n'aurez rien fait si l'égoïsme subsiste ; ils seront remplacés par d'autres despotes. On ne peut donc combattre le despotisme qu'en combattant l'égoïsme, et on ne peut combattre l'égoïsme que par l'amour et la charité. A la cause du mal il faut substituer la cause efficace du bien ; or, la charité, c'est la loi évangélique qui l'a introduite dans le monde. La liberté et l'esprit chrétien sont donc inséparables.

D'un autre côté, il faut réconcilier le christianisme et le libéralisme. Pourquoi ? Lamennais touchait ici un point délicat, et sa franchise n'avait rien qui pût plaire à Rome. Il signalait comme un fait évident que le christianisme avait perdu du terrain dans le monde. Comment le reconquérir ? Est-ce en s'associant à la cause du pouvoir, c'est-à-dire d'un principe fragile qui partout recule devant le principe de liberté ? Non ; le christianisme doit se régénérer en plongeant ses racines dans le principe nouveau qui anime le monde. En unissant sa cause à celle des peuples, le christianisme peut retrouver sa vigueur éteinte. Il s'agit de quelque chose de semblable à ce qui s'est passé lors de la première prédication de l'évangile. Le vieux monde croulait de toutes parts. Le christianisme a pris la défense des faibles contre les forts, des pauvres contre les riches. Le titre de serviteur est devenu la dénomination du pouvoir. C'est ce qu'il faut imiter et renouveler. D'où vient le délaissement des peuples ? C'est que l'église a pris parti pour les puissans et pour les forts. Il s'agit de regagner la confiance populaire, de venir en aide aux besoins de l'humanité, de la seconder dans ses nouvelles aspirations, de faire régner enfin le principe chrétien de l'égalité des droits.

Voilà la thèse de la nouvelle école catholique. Cette thèse, disait Lamennais, pouvait bien au premier abord ne paraître ni trop absurde ni trop choquante. Elle méritait examen et sympathie, et, en

tout cas, quelque indulgence, car elle venait d'un désir sincère du bien. Cependant mille obstacles s'élevèrent; mille oppositions et entraves enrayèrent cette entreprise ; on faisait parler Rome, qui n'avait rien dit. Les intéressés voulurent savoir ce qu'elle pensait. C'est à elle-même qu'ils étaient venus soumettre leurs doutes et leurs espérances. Ils attendaient une parole de bonté et de direction. « Sans doute, dit Lamennais avec un esprit de soumission que l'on doit croire sincère, si, à cette époque, les écrivains de *l'Avenir* avaient pu savoir d'une manière certaine qu'il étaient désapprouvés, ils seraient rentrés dans le silence. » Peut-être en parlant ainsi, l'auteur des *Affaires de Rome* se croit-il après coup plus de douceur, d'humilité et de résignation qu'il n'en avait au fond. L'âpreté de cette nature énergique laisse quelque doute sur cette soumission éventuelle à laquelle il paraît croire. Cependant, il est en effet probable que, si la désapprobation fût venue plus tôt, plus franche, plus cordiale, lorsque les esprits n'étaient pas encore engagés, et n'avaient pas encore ce levain d'amertume qui fermente dans une lutte irritante, il est probable, dis-je, que la soumission eût été plus facile et plus complète, et peut-être n'eût-on pas vu la fatale rupture qui allait bientôt éclater. D'autre part cependant, si Lamennais et ses amis eussent eu plus d'expérience des hommes, plus de sens pratique, au lieu d'apporter, dans un temps d'affaires comme le nôtre, les sentimens d'apôtre d'un saint Paul ou d'un Pierre L'Ermite, ils auraient compris que, si Rome ne disait rien, c'est qu'elle n'approuvait pas. Ce qu'elle pouvait faire de mieux à l'égard d'une entreprise aussi nouvelle, c'était de se taire ; et ses amis auraient dû se contenter du silence. Le journal ne faisant plus ses frais, il fallait renoncer à la publicité quotidienne et continuer à soutenir la cause, non encore condamnée, et qui ne l'eût peut-être pas été, par des écrits individuels ou par tout autre moyen. Vouloir aller trop vite, trop presser le saint-siège, dont la situation était délicate, puisqu'il était lui-même un de ces pouvoirs dont on voulait détacher le christianisme, c'était trop demander. En exigeant trop, on compromettait tout ; en demandant une parole expresse, on forçait le saint-siège à prendre parti; et qu'il pût dire oui, c'est ce qui était bien peu probable, étant données les tendances connues de la cour de Rome. On se mettait donc soi-même d'avance dans la triste alternative d'une pénible soumission ou d'une dangereuse révolte.

Lamennais ne méconnaissait pas cependant que son entreprise entraînait beaucoup de difficultés, précisément par le mélange de temporel et de spirituel qui constituait alors la souveraineté pontificale. Le pape était à la fois évêque et souverain. La question,

si grave en elle-même, l'était en outre beaucoup plus à Rome qu'à Paris. Lamennais, avec son esprit absolu et son tempérament d'apôtre, n'hésitait pas et il s'écriait, en s'adressant au pape : « Abandonnez les débris terrestres de votre grandeur ruinée. Reprenez la houlette des premiers pasteurs. » Cela était plus facile à dire qu'à faire. Il disait encore avec une grande vérité : « Qu'aucune institution ne déchoit que par l'affaiblissement de son principe et ne se relève que par le retour à l'esprit qui lui est propre. » Mais lorsque avec le temps une institution s'est mêlée au réseau d'une société compliquée, est-il si facile de revenir à la simplicité primitive? Sans doute le christianisme à l'origine était une doctrine essentiellement populaire; mais, comme toutes les puissances, il s'était organisé avec le temps; la hiérarchie avait remplacé la simplicité première. Il s'était combiné avec des intérêts sociaux innombrables dont il n'était pas facile de le dégager. Pour redevenir ce qu'il avait été à l'origine, était-ce simplement l'alliance avec les pouvoirs politiques qu'il fallait dénouer? N'était-ce pas tout le système de la hiérarchie constituée par le moyen âge? et ne devait-on pas se rappeler que c'était ce retour à l'église primitive qui avait été le mot d'ordre du protestantisme? L'établissement d'un catholicisme libéral ne pouvait donc se faire que peu à peu, par le fait des transactions nécessaires que le temps amène avec lui, mais non par une brusque évolution, comme celle qui captivait l'imagination et répondait aux passions ardentes de l'abbé de Lamennais. Mais dans le feu de la lutte, d'aussi froides réflexions avaient peu de chances d'être accueillies par lui, comme ses propositions révolutionnaires en avaient peu de l'être par la souveraine autorité.

Sans méconnaître cependant la valeur plus ou moins plausible des argumens qu'on pouvait lui opposer, Lamennais croyait pouvoir se plaindre au moins de ce qu'à Rome sa doctrine n'avait pas même été examinée. Il ne put d'abord obtenir aucune audience, et lorsqu'il réussit enfin à en avoir une, c'était à la condition qu'il n'y serait question de rien. En attendant, il insistait, et, à défaut d'entretien oral, il envoyait au saint-père un *Mémoire* qu'il a reproduit dans les *Affaires de Rome*. Dans ce mémoire, il examinait en détail les deux systèmes de conduite qui étaient possibles en France pour le clergé après la révolution de 1830 : ou rester attaché au pouvoir et se perdre avec lui, comme on l'avait fait sous la restauration, et cela en faveur d'un gouvernement nouveau essentiellement hostile, et qui, sans aller jusqu'à la persécution, voulait l'asservissement de l'église ; ou, au contraire, s'unir au parti de la liberté pour obtenir une liberté de conscience entière,

la liberté d'enseignement pour les catholiques et la liberté d'association pour les congrégations religieuses. Entre ces deux systèmes, Lamennais pensait qu'il était impossible d'hésiter. Il montrait que l'église en soi n'est incompatible avec aucune liberté, que l'abandon du salaire des prêtres ne compromettait en rien ni leur dignité ni leur sécurité. La séparation de l'église et de l'état était, suivant Lamennais, la conséquence nécessaire des doctrines romaines qu'il avait toujours soutenues. Car l'association de l'église et de l'état, sous quelque forme qu'elle se présente, c'est toujours le gallicanisme, la suprématie de l'état sur l'église, par la nomination des évêques, par la limite de son enseignement, par les entraves mises à la libre communication avec Rome. Rome, en s'opposant aux doctrines nouvelles, s'opposait donc à ses propres doctrines. Tel était le mémoire rédigé et présenté par l'abbé de Lamennais. On ne lui fit même pas l'honneur de l'examen. On ne l'invita pas, on ne l'autorisa pas à se défendre et à s'expliquer. Ici, Lamennais est véritablement intéressant et touchant. Peut-être encore une fois se fait-il illusion, en se persuadant qu'il eût cédé à un mot paternel ; mais on ne peut pas dire que cela n'eût pas eu lieu ; et le silence humiliant gardé à son égard, lui, le plus grand apologiste de l'église à cette époque, semble autoriser ses plaintes ; on est tenté de lui donner raison lorsqu'il s'écrie : « Je me suis souvent étonné que le pape, au lieu de cette sévérité silencieuse, ne nous eût pas dit simplement : Vous avez cru bien faire, mais vous vous êtes trompés. Placé à la tête de l'église, j'en connais mieux que vous les besoins et les intérêts, et seul j'en suis juge. En désapprouvant la direction que vous avez donnée à vos efforts, je rends justice à vos intentions. Allez, et désormais, avant d'intervenir en des affaires aussi délicates, prenez conseil de ceux dont l'autorité doit être votre guide. » Ce peu de paroles, ajoute Lamennais, aurait tout fini. Cela n'est peut-être pas aussi certain qu'il le croit ; mais au moins tous les torts eussent été de son côté. L'église aurait usé de maternité envers une grande et généreuse nature, entraînée seulement par un excès d'idéal. Mais rien ne fut dit : on resta de part et d'autre dans cette attitude de froide réserve et de silencieuse défiance qui envenimait tout et qui brisait l'âme de Lamennais ; car les natures sensibles et nerveuses comme la sienne sont par-dessus tout incapables de supporter l'attente, l'incertitude, les sous-entendus, les équivoques de la politique, et les lentes et froides résolutions de la vieillesse timide et circonspecte. Mille émotions contradictoires traversaient et ébranlaient son âme. Il eût peut-être aimé lui-même à être forcé de couper court à ses desseins par un mot décisif ; et si ce mot eût été accompagné de

bonté, c'eût été sans doute une délivrance ; mais céder sans savoir pourquoi, sans même qu'on le lui demandât, sans qu'on parût y tenir, sans être averti autrement que par des intermédiaires dont le langage était vague et hésitant, c'était une sorte d'humiliation qu'un saint Bernard eût peut-être été capable d'accepter, mais qu'un homme qui n'était qu'homme n'avait pas le courage de s'imposer à lui-même.

Cependant Lamennais fut reçu par le pape, et il reconnaît qu'il le fut avec bonté ; mais pas un mot ne fut dit, aucune explication ne fut demandée, aucune ne fut donnée. Dans cette audience, qui dura un quart d'heure, le pape ne voulut parler que d'art ; il montra à Lamennais une statuette de Michel-Ange, en lui disant : « Reconnaissez-vous la griffe du lion ? » Puis, après quelques mots du même genre, dans lesquels le pape éluda toute allusion à la question en litige, il lui dit : « Adieu, monsieur l'abbé (1). » Cette courte et froide réception fut tout ce que Lamennais put obtenir. L'ambassade avait échoué. Lamennais resta encore quelque temps à Rome ; ses amis Lacordaire et Montalembert partirent les premiers. Il attendait toujours une réponse, un examen. Cette réponse arriva enfin sous une forme indirecte, mais, il faut le dire, sous la forme la plus maladroitement malheureuse que l'on eût pu choisir. La papauté eût voulu de gaîté de cœur provoquer un schisme qu'elle ne s'y fût pas prise autrement. Ce fâcheux incident fut le *Bref aux évêques de Pologne*. Pour bien comprendre combien ce bref a pu contribuer à arracher de l'âme de Lamennais les derniers vestiges d'amour et de respect qui y restaient encore pour la chaire pontificale, il faut se transporter à cette époque, se mettre au diapason des sentimens d'alors ; il faut se rappeler quelle était alors la sympathie ardente du public libéral européen pour la cause de la Pologne. Elle représentait une nation écrasée, une patrie détruite, violemment spoliée et violemment maintenue dans la servitude ; elle représentait, en outre, la cause de la liberté religieuse, de la liberté catholique. La cause de la Pologne n'était donc pas la même que celle du libéralisme en général ; ce n'était pas une cause révolutionnaire. Elle représentait deux choses, que l'église elle-même avait toujours déclarées inviolables : la patrie et la religion. Ces deux causes avaient triomphé en Belgique, et le succès avait obtenu l'adhésion de la cour de Rome. La Pologne était vaincue, écrasée

(1) Ce récit est emprunté à l'abbé Ricard, que nous avons lieu de croire bien informé (*l'École ménaisienne*) ; d'après le même auteur, le pape aurait offert à Lamennais une prise de tabac : « L'abbé accepta en maugréant, dit l'abbé Ricard, et en se disant qu'il n'était pas venu là pour priser. »

sous une réaction sanglante et décimée par d'affreux supplices : c'est le moment que choisissait la cour de Rome pour l'accabler et lui porter le dernier coup, et cela, trop évidemment, par des raisons purement politiques et temporelles, et parce que le pouvoir pontifical avait besoin de l'appui de la Russie. « Nous avons été informés, disait le bref de 1832, de la misère affreuse dans laquelle ce royaume a été plongé, et que cette misère avait été causée uniquement par les menées des malveillans, qui, sous prétexte de l'intérêt de la religion, se sont élevés contre la puissance des souverains légitimes. » Le bref soutenait, à l'aide de l'Écriture, « la soumission absolue au pouvoir institué par Dieu, » sans expliquer si cette soumission peut s'appliquer à un peuple conquis et qui cherche à reconquérir son indépendance. On se demande comment, avec ce principe, on pourrait justifier les Machabées, qui ont cependant été toujours cités comme exemple à tous les fidèles. On comprend que Lamennais ait été profondément froissé par ce bref, qui condamnait indirectement toutes ses doctrines et même plus encore, et qui lui ôtait toute illusion sur le rôle spirituel, fraternel, chrétien, de la papauté. Sans cependant combattre directement le bref, il s'en prend au *Journal officiel*, qu'il censure amèrement en ces termes : « Tant que l'issue de la lutte entre la Pologne et ses oppresseurs demeura douteuse, le *Journal officiel* romain ne prononça pas un mot qui pût blesser le peuple vainqueur en tant de combats. Mais à peine eut-il succombé, à peine les vengeances eurent-elles commencé le supplice d'une nation dévouée au glaive, à l'exil, à la servitude, que le même journal ne trouva pas d'expressions assez injurieuses pour flétrir ceux que la fortune avait abandonnés. » Je le répète, il nous est difficile de comprendre aujourd'hui les sentimens de Lamennais. La question polonaise a perdu de son acuité. La France a commencé à trouver ridicule le rôle de donquichottisme qu'elle s'était attribué dans le monde. Mais, à cette époque, la Pologne représentait, sous sa forme la plus aiguë, la lutte du despotisme et de la liberté. Les sentimens les plus amers durent atteindre les âmes catholiques, en voyant un peuple catholique flétri par le pape pour avoir, comme les Machabées, soutenu la patrie et la religion les armes à la main.

Las d'attendre un jugement qui n'arrivait pas, Lamennais se décida à partir. Mais, en partant, il fit une démarche grave, qu'on lui a reprochée, et qui contribua à envenimer le débat. Il déclara publiquement que, puisqu'on ne voulait ni le juger ni l'examiner, il allait reprendre la publication interrompue et recommencer *l'Avenir*. C'était une faute, étant donné qu'il voulût éviter la rupture et rester soumis au saint-siège. De fait, le silence pontifical équiva-

lait à un désaveu. Lamennais reconnaît lui-même qu'il eût cédé à de bonnes paroles; ce n'était là qu'une question de procédés. Le monde ne peut pas changer d'un jour à l'autre, par cette seule raison qu'un vieux pape timide et entêté n'ose pas traiter franchement une question délicate avec un adversaire redoutable, et n'a pas assez de bonne grâce pour envelopper son mécontentement dans une douce remontrance. En fait, c'était bien la même chose, à savoir la désapprobation, moins l'adresse et la bonté. La cour de Rome n'a rien de sentimental; elle ne peut pas traiter d'égal à égal avec un fils rebelle. Elle ne dit rien, cela suffit, c'est à lui à comprendre; car, si on avait voulu l'approuver, pourquoi ne le lui eût-on pas dit? Déclarer ouvertement, malgré ce silence désapprobateur, que l'on allait reprendre *l'Avenir*, c'était un défi : c'était provoquer un jugement beaucoup plus grave que celui qu'on avait demandé. Le silence pouvait encore, à la rigueur, autoriser, sinon un journal à tendances déclarées, au moins une défense indirecte et mitigée d'un catholicisme libéral ; ce qui le prouve, c'est que les amis de Lamennais ont pu continuer à suivre cette ligne sans encourir ouvertement aucun blâme. Ce n'est que beaucoup plus tard que le catholicisme libéral s'est vu tout à fait désavoué à Rome, lors du *Syllabus* de Pie IX, et encore, sous une forme tellement équivoque, que ses partisans, tout en se soumettant, ont trouvé moyen de garder toutes leurs opinions. Mais une telle latitude de conduite n'est pas le fait d'un apôtre. Un apôtre ne pactise pas. Il va droit devant lui. Lamennais, en partant de Rome, avait donc semé le germe de la tempête qui devait éclater bientôt. L'auteur d'un récit récent sur l'*École ménaisienne*, l'abbé Ricard, nous raconte, sur des renseignemens qui paraissent pris à de bonnes sources, tout le détail de cette nouvelle phase des affaires de Rome. A Munich, par où Lamennais avait passé en revenant en France, afin de se mettre en rapport avec la petite église catholique de cette ville, il revit Lacordaire, dont il était séparé depuis plusieurs mois. Celui-ci, paraît-il, par ses pressantes objurgations, avait fini, — c'est lui-même qui le raconte, — par persuader son vieux maître. « La paix était faite, ajoute l'abbé Ricard. C'était le 29 août; le lendemain, 30 août 1832, devait être la grande date de la seconde vie de Lamennais. C'est au milieu d'un dîner que la foudre éclata. Les écrivains et les artistes les plus éminens de Munich avaient offert un banquet aux trois voyageurs. La réunion était animée, cordiale. L'un des présidens de la table venait de boire à l'union des catholiques de France et d'Allemagne. Un domestique s'approche de Lamennais, lui dit quelques mots à voix basse. Lamennais quitte la table. On fait silence. Peu d'instans s'écoulent. Lamennais revient,

la figure bouleversée, l'œil en feu, tenant à la main un pli dont le sceau avait dû être brisé fiévreusement. On le regardait; il se tut. Les conversations essayèrent de se renouer, mais en vain. On sort de table. En sortant, le maître, d'une voix saccadée, avait dit à ses deux compagnons : « Je viens de recevoir une encyclique du pape contre nous. Nous ne devons pas hésiter à nous soumettre. »

Ainsi, la réponse du saint-siège arrivait enfin. Elle était accablante pour l'abbé de Lamennais et pour ses amis; est-il permis de dire, accablante aussi peut-être pour le catholicisme et pour le christianisme lui-même. La papauté rompait tout lien avec la pensée moderne, et, ce qui était plus grave encore, avec les principes libéraux inhérens au christianisme; car il y avait une part de vérité dans ce que disait Lamennais, à savoir que le christianisme, à son origine, était le parti des faibles, des pauvres, des misérables; qu'au moyen âge les papes avaient souvent protégé les peuples contre les rois; enfin, que le principe libéral, à sa source, était un principe chrétien. L'encyclique de 1832 fut une rupture déclarée avec tous les besoins et tous les principes de la société moderne. Cette encyclique, renouvelée en 1867 par cette autre encyclique connue sous le nom de *Syllabus*, a créé le grave conflit dont les conséquences sont sous nos yeux et qui met en face deux doctrines intolérantes dont aucune ne peut triompher que par l'extermination de l'autre. S'il est vrai de dire que Lamennais avait poussé trop loin ses idées, qu'il avait trop engagé le catholicisme dans la voie de la démocratie et de la révolution, le fond de sa thèse, cependant, qui recommandait la réconciliation de l'église et de la liberté, était plus sage, plus pratique, plus chrétien même que la politique à outrance qui a prévalu dans l'église.

Quoi qu'il en soit, l'encyclique proclamée, il fallut prendre un parti. Une lutte sourde s'engage alors entre la papauté et Lamennais et continue pendant près de deux ans. Il serait trop long de suivre en détail les incidens compliqués de cette lutte. Rappelons seulement, de la part de Lamennais, les actes suivans : d'abord, une renonciation publique au journal *l'Avenir*; puis une lettre adressée au pape, dans laquelle il se soumet à l'encyclique, sauf ce qui concerne la politique; enfin, une dernière déclaration de Lamennais, obtenue par les soins de l'archevêque de Paris, M. de Quélen, et conçue en ces termes : « Je, soussigné, déclare, dans les termes mêmes de la formule contenue dans le bref du souverain pontife Grégoire XVI, du 5 octobre 1833, suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans l'encyclique du même pape, et je m'engage à ne rien écrire ou approuver qui ne soit conforme à

cette doctrine. — Paris, 11 décembre 1833. — LAMENNAIS. » — Ces différens actes avaient été obtenus, l'un après l'autre, par les sommations directes ou indirectes de la cour de Rome. Ainsi, en dernière analyse, Lamennais avait cédé; il avait cédé sans réserve; il renonçait même aux réserves qu'il avait ajoutées à ses premières renonciations. Il semblait que tout était fini et consommé, lorsqu'un acte nouveau, inattendu, vint tout remettre en question, ou plutôt tout détruire, et à une soumission finale substituer une révolte absolue et une rupture définitive.

Sans nous prononcer sur cette nouvelle déclaration de guerre ni même sur le fond des choses, il nous semble que dans cette lutte de dix-huit mois entre l'église et un homme, il nous semble, dis-je, que la cour de Rome a été bien dure, bien impérieuse, bien exigeante pour un grand homme, qui, en définitive, n'avait jusque-là, comme catholique, commis aucun péché. Car la conception de la politique catholique défendue par *l'Avenir* était une thèse libre, au moins tant que Rome n'avait pas parlé ; même l'annonce de la reprise du journal pouvait bien être une faute; mais enfin ce n'était pas une faute catholique, puisque l'église n'avait encore rien dit : c'était une imprudence et un manque d'égards, mais ce n'était pas encore un acte de révolte. Dans ces conditions, quelques ménagemens eussent peut-être été dus au plus énergique, au plus éloquent défenseur que le catholicisme et l'église romaine eussent eu dans notre siècle. Quand on songe aux adresses, aux ménagemens, aux souplesses, à l'esprit de patience que l'église catholique manifeste envers les puissances de ce monde, quand elle est en conflit avec elles, on se demande si quelque chose de cette douceur et de cette patience n'aurait pas pu être employée à l'égard d'un grand génie et d'une grande âme. Nous sommes loin de blâmer la condescendance de l'église envers les pouvoirs humains : car les choses humaines sont les choses humaines; les affaires sont les affaires. Mais parmi les affaires humaines, ne faut-il pas compter aussi l'état des cœurs? Atteindre un cœur dans ses plus chères convictions, briser une volonté qui ne demande qu'à se soumettre, mais demande aussi à ne pas être accablée, foulée aux pieds, est-ce bien conforme à la mansuétude chrétienne? Ce que l'on demandait à Lamennais, ce n'était pas la soumission, mais une soumission absolue, illimitée, sans aucune réserve. La soumission, Lamennais l'avait faite. Dans une lettre écrite au pape, le 5 novembre 1833, il déclarait se soumettre à l'encyclique : 1° en tant qu'elle déclarait la tradition apostolique; 2° en tant qu'elle réglait les points de discipline. De plus, il avait déclaré dans une lettre antérieure qu'il resterait désormais en dehors des affaires de l'église.

C'était bien renoncer à la thèse de la séparation de l'église et de l'état. Mais il faisait ses réserves sur l'ordre politique, donnant à entendre qu'à titre de citoyen français, il devait rester juge de la politique à laquelle il lui conviendrait de donner son adhésion. Malheureusement, c'était précisément de l'ordre politique qu'il s'agissait. C'est ici le lieu de demander si, en faisant cette réserve, Lamennais n'était pas en contradiction avec lui-même et avec toute sa doctrine antérieure, c'est-à-dire avec le système d'autocratie spirituelle qu'il avait réclamée pour Rome dans la première période de sa vie. Il avait donné pour règle suprême l'autorité, et l'autorité de Rome. L'autorité le condamnait; donc il avait tort. Reste à savoir si l'autorité elle-même en exagérant son propre dogme, et en poussant à bout son ancien défenseur, ne le mettait pas précisément en face de la contradiction radicale de son système. C'est ainsi que les systèmes se retournent contre leurs auteurs et viennent se briser devant leurs propres conséquences. Est-il bien vrai, d'ailleurs, que le système de l'ultramontanisme, tel que Lamennais l'avait conçu, conduisît logiquement à de telles extrémités? Non; car lui-même avait jadis fait des réserves; il avait dit qu'une autorité absolue du saint-père allant jusqu'au temporel était une invention absurde des adversaires de l'église, que jamais les défenseurs de la papauté, que Boniface VIII lui-même, n'étaient pas allés jusque-là; et il se bornait à réclamer l'autorité du pape sur la part de spirituel mêlée au temporel. A la vérité, la limite était difficile à fixer; mais, si loin qu'on la poussât, il y en avait une; et la soumission absolue et sans réserve qu'on voulait lui imposer n'en fixait pas. Quoi qu'il en soit, Rome ne fut pas satisfaite; et de plus en plus pressé par ses amis, Lamennais, qui avait un fond de faiblesse, malgré sa violence, finit par céder, et remit entre les mains de l'archevêque de Paris la renonciation absolue qu'on lui demandait et que nous avons citée.

Mais on sait ce qui arrive aux natures faibles, lorsqu'elles ont été obligées de céder à des obsessions trop pressantes. On se rappelle ce qui arriva à Lamennais lui-même lorsque des obsessions semblables, brisant sa volonté, en avaient fait un prêtre malgré lui. Le vieil homme se révolta; un cri de désespoir s'échappa de son âme. Nous avons cité la lettre étrange, pressante, passionnée qu'il écrivit à son frère dans cette occurrence. Ce n'avait été alors qu'une révolte secrète et intérieure dont personne n'avait eu la confidence. Il n'en fut pas de même en 1833. Vaincu et humilié, Lamennais se laissa aller, par une réaction facile à comprendre, mais moins facile peut-être à excuser, à un acte de révolte et de colère qui retentit dans le monde entier. Il est difficile de justifier cet acte si l'on songe à la rétractation précédente; il est difficile de

comprendre cette rétractation si l'on songe que le brûlot qui allait mettre l'incendie dans l'église était déjà tout prêt. Il est probable que Lamennais se satisfit la conscience en déclarant, comme il l'avait déjà fait, et comme il le fait encore dans une lettre à l'un de ses amis, le marquis de Coriolis (3 février 1834), qu'il était résolu à ne plus se mêler des affaires de la religion et de l'église. Or le livre qui allait paraître ne parlait pas des affaires de la religion et de l'église, mais seulement des affaires des peuples et des rois. Il était donc, il croyait être dans les limites de la soumission précédente. Quelques jours même avant cette renonciation finale, obtenue par l'archevêque de Paris, il écrivait à un ami : « La question est maintenant nettement posée. Il s'agit de savoir si les catholiques doivent reconnaître dans le pape l'unique souverain au spirituel et au temporel... Rome essaiera de nouveau d'envelopper la question politique dans la question religieuse, et moi je les séparerai de nouveau (22 novembre 1833 (1). » N'était-ce pas là encore un subterfuge? n'était-ce pas précisément cette réserve qui avait été condamnée à Rome, et qu'il allait abandonner définitivement dans sa renonciation du 11 décembre 1833?

Le sort en était jeté. Lamennais voulut « en finir. » C'est lui-même qui s'exprimait ainsi en confiant à Sainte-Beuve son manuscrit des *Paroles d'un croyant*, en le chargeant de le faire imprimer. Ce livre fit un effet prodigieux. A l'imprimerie même où on le composait, les ouvriers interrompaient leur tâche pour le lire tout haut. Sainte-Beuve raconte qu'étant allé à l'imprimerie pour suivre les phases de l'impression, « il trouva les compositeurs qui avaient quitté leurs cases et s'étaient réunis en rond autour de l'un d'eux, qui déclamait avec un enthousiasme indescriptible le feuillet de copie qu'il tenait en main (2). » L'impression produite par ce livre étrange est merveilleusement résumée dans une lettre (3) d'un des plus fidèles amis de Lamennais, M. de Vitrolles, qui lui rapportait en ces termes les jugemens recueillis autour de lui (11 mai 1834) : « Mais comment avez-vous laissé écrire et publier un pareil ouvrage? — Et comment aurais-je pu l'empêcher? — Mais c'est une œuvre abominable, tous les principes de la société y sont attaqués; quelle violence, quel talent! — Il n'y a plus de gouvernement possible, si les lois sont impuissantes pour faire condamner l'auteur par les cours d'assises. — C'est sublime, et puis c'est vrai. La légi-

(1) Cette lettre se trouve dans les *Confidences de Lamennais*, publiées par M. de La Ville-Radel (1886).

(2) Sainte-Beuve, *Constitutionnel*, 23 septembre 1861.

(3) *Correspondance inédite*, par Eug. Forgues, p. 247.

timité est un dogme impie. Il n'y a que Dieu de légitime. — Vous ne me direz plus que l'abbé de Lamennais soit religieux et croyant? Tous les dogmes de la religion sont renversés dans son ouvrage. — Le conseil des ministres a été réuni. Guizot était pour les poursuites; de Rigny était contre, non qu'il ne trouvât l'œuvre exécrable, mais parce qu'il craint le scandale et l'inutilité. — Chateaubriand disait en confidence : Concevez-vous que dans mon article j'ai cru aller au-delà de tout ce qu'on pouvait dire, et en voilà un qui me laisse bien loin en arrière? — Mais enfin, dit Castelbajac, si l'abbé de Lamennais avait lu l'évangile... — Quelle beauté de pensée, quelle perfection de style! La langue n'avait pas encore offert de pages semblables à l'élégie de la mère et de la fille! — Quelle fureur dans le chapitre des Rois!.. L'auteur a *out-heroded* Hérode, comme Shakspeare fait dire à Hamlet. — Ce qu'il y a d'heureux, c'est qu'il est prouvé qu'il est fou, et qu'il sera incessamment aux Petites-Maisons, et j'espère bien que Chateaubriand ne tardera pas à l'y suivre. — C'est un bonnet rouge planté sur une croix! — C'est l'apocalypse de Satan! — C'est Babeuf débité par Ezéchiel! En voilà assez! et j'en pourrais remplir encore quatre pages. » Après avoir rappelé tous ces jugemens pris sur le vif, et qui éclataient dans toutes les conversations, le baron de Vitrolles poursuivait sur le ton d'une admiration profonde et d'une tendre amitié : « Vous subissez, mon ami, les conditions de votre génie. Il est enfant de la tempête, et vous la suivez au loin sans le savoir. Il y a dans tout cela quelque chose de mystérieux, d'inexplicable pour nous, pour vous-même. Votre cœur et votre esprit ont été dupes de votre imagination; et quel funeste présent qu'une telle imagination! Que je bénis le ciel de ma simple et médiocre raison en voyant à quels excès peut conduire ce don fatal qu'on appelle le génie! Hélas! les gémissemens, les reproches de mon amitié sont inutiles; la parole échappée ne saurait revenir. Que Dieu en écarte les terribles conséquences! »

Telle fut l'impression produite par les *Paroles d'un croyant*. Ce livre extraordinaire, écrit en style biblique, dont certaines parties, pour l'horreur, peuvent être comparées à *l'Enfer* de Dante, et d'autres, pour la douceur, à l'*Imitation de Jésus-Christ*, est un des plus étonnans de notre siècle. Les parties noires ont vieilli, mais les parties pures et sereines sont restées intactes et sont aussi exquises qu'à l'origine. Ce livre est si connu qu'il n'y a rien à en citer. Rappelons seulement que, dans notre littérature chrétienne et évangélique, il n'y a rien au-dessus de la page qui commence en ces termes : « Vous n'avez qu'un jour à passer sur la terre; faites en sorte de le passer en paix, » et qui contient cette admi-

rable apostrophe : « Oh ! si vous saviez ce que c'est qu'aimer ! » Comment celui qui sentait si vivement les beautés de l'amour et de la paix a-t-il passé ses jours dans la haine et dans la guerre ? Serait-ce le rêve d'un bien extrême dépassant la nature humaine qui lui a fait voir partout un excès de mal qui n'existe pas davantage ? Au fond, il n'y a pas de doctrine précise dans les *Paroles d'un croyant*. C'est un poème et non un traité. Ce que l'on peut y découvrir, c'est la doctrine des millénaristes, quelque chose d'analogue à *l'Évangile éternel* de Joachim de Flore au moyen âge. C'est l'illusion d'une société parfaite, idéale, paradisiaque, gouvernée par l'amour, empêchée par la méchanceté des despotes, et qui sera obtenue par la liberté. Pour reconnaître ce qu'il y a d'illusoire dans ce point de vue, il suffit de comparer les griefs de l'auteur contre la société de son temps avec la peinture idéale et idyllique dont il nous fait la peinture. Tous ces griefs ont cessé d'être légitimes. Restriction du suffrage, monopole de l'enseignement, législation compressive de la presse, absence de liberté de réunion, de liberté des grèves, etc., tels sont les maux contre lesquels il déclame. Depuis ce temps, tous ces griefs ont disparu ; et, cependant, sommes-nous dans le paradis plus qu'auparavant ? Le progrès est vraiment impossible, si l'on ne commence pas par jouir des biens relatifs que l'on possède ; car tous ceux que l'on acquerra ne seront jamais que des biens relatifs ; et, comparés à un absolu indéfinissable, ils seront toujours des maux. On peut sans doute demander sans cesse plus que l'on a, mais c'est à la condition de ne point méconnaître ce que l'on a. Employer un langage qui serait à peine juste appliqué à un Néron contre des gouvernemens modérés qui ne vont pas tout de suite à l'extrémité de leurs principes, c'est un défaut de justesse qui gâte la plus grande éloquence. Il est vrai de dire, pour atténuer les torts de Lamennais, que s'il y avait en France à cette époque une liberté relative, il restait encore en Europe une grande part de vraie tyrannie ; des peuples entiers étaient opprimés, et l'ancien régime était encore tout-puissant dans beaucoup d'états ; mais Lamennais ne faisait pas cette distinction. Il combattait tout sans réserve, et il livrait à la haine et au mépris tous les pouvoirs du monde. Il croyait trop aux vertus du peuple ; il croyait trop aussi à la nécessité d'une dissolution universelle pour faire éclore la société qu'il rêvait. Il avait franchi les limites qui séparent le libéralisme de la démocratie, et la démocratie réglée de la démagogie et de l'anarchie.

Nous ne suivrons pas Lamennais dans toute sa carrière démocratique. Il se fit pamphlétaire, luttant de popularité avec Timon (de Cormenin) dans sa guerre contre le gouvernement de Juillet.

Il contribua pour sa part à la chute de ce gouvernement. Tous les livres qu'il écrivit à cette époque, *le Livre du peuple*, *Une Voix de prison*, etc., ne sont plus que de faibles imitations des *Paroles d'un croyant*; on n'y trouve aucune idée personnelle : ce sont les lieux-communs démocratiques, mêlés çà et là de socialisme vague. Un seul doit être signalé comme caractéristique, ce sont les *Amschaspans et les Darvans*. Ces mots représentent les génies bienfaisans et les génies malfaisans, les bons et les méchans. Toute sa vie, Lamennais a ainsi divisé les hommes en deux classes : d'un côté, le parti du bien; de l'autre, le parti du mal; et toute sa vie aussi il a assimilé les méchans à ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Seulement ceux qui étaient les bons dans la première période de la vie sont devenus les méchans dans la seconde, et réciproquement. Mais c'était toujours la même intolérance. Jusqu'au bout il fut l'ennemi du tolérantisme; jusqu'au bout il eut des anathèmes. Il fut toujours l'homme de l'*Essai sur l'indifférence*. Telle fut la malheureuse unité de sa vie.

Nous en avons fini avec le politique; nous allons rentrer dans la philosophie. Au moment où Lamennais semblait le plus fini, le plus épuisé, au point de vue politique et polémique, il se renouvelait en publiant la plus sereine et la plus noble de ses œuvres, l'*Esquisse d'une philosophie*, ouvrage trop oublié et auquel le nom même de Lamennais a fait tort. On était tellement habitué à être troublé ou révolté par ses écrits qu'un livre de pure philosophie, absolument désintéressé, sans passion, tout scientifique, parut quelque chose d'ennuyeux. Les philosophes n'en firent pas de cas parce qu'ils y virent une concurrence, et le public n'y comprit rien. C'est aujourd'hui un livre à exhumer; nous y consacrerons la fin de cette étude.

PAUL JANET.

L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

ET

LA PAIX PERPÉTUELLE

I.

La Société française de l'arbitrage international a résolu de tenir un congrès pendant l'Exposition. Cette Société s'appelait autrefois, si je ne me trompe, la Ligue des amis de la paix; elle a bien fait de changer son nom, les mauvais plaisans ne peuvent plus affecter de la confondre avec certaines sectes religieuses dont elle ne partage point les idées.

Les vrais amis de la paix sont les quakers, et un vrai quaker pense que tout homme qui a senti une fois dans sa vie le tremblement de l'inspiré, qui a entendu la voix « du Christ intérieur, » se fait une loi d'aimer ses ennemis, de ne pas repousser la force par la force, de ne jamais verser le sang, et qu'il se refuse non-seulement à venger ses injures personnelles, mais à s'armer pour la défense commune. On raconte que quand George Fox, fondateur de la secte, à qui on reprochait de traiter de scélérats les gens de guerre et d'hypocrites les gens d'église, fut cité devant le juge de paix, il se présenta avec un bonnet de cuir sur la tête. Un sergent le souffleta, en lui remontrant qu'un gueux tel que lui devait parler tête nue à son juge. Fox tendit l'autre joue et pria le sergent de lui donner un autre soufflet pour l'amour de Dieu. Les membres de la Société de l'arbitrage international ne sont point

des quakers, mais de bons patriotes, et ils n'admettent pas que leur pays reçoive un soufflet sans en rendre deux. Mais ils pensent aussi que le monde irait bien mieux si l'on n'y souffletait personne, que, si les peuples étaient raisonnables, ils aboliraient la guerre, cette loi de rigueur et de sang, et s'arrangeraient d'un commun accord pour vider pacifiquement leurs querelles, en les soumettant à la décision d'arbitres impartiaux.

C'est un rêve, c'est une chimère, a-t-on dit plus d'une fois, et après avoir rêvé, on se réveille; mais rien ne décourage les gens convaincus. Il est bon qu'il y ait des prêcheurs d'utopies; leurs prédications ne sont pas tout à fait inutiles, il en reste quelque chose. Les chevaliers errans passaient, eux aussi, pour des rêveurs, et pourtant s'il n'y avait point eu de chevaliers, la société moderne vaudrait moins qu'elle ne vaut. Au surplus, les partisans de l'arbitrage international allèguent, avec quelque apparence de raison, qu'ils s'inspirent de l'esprit du temps, que la guerre paraît être une sorte d'anachronisme dans un siècle comme le nôtre, qu'on peut appeler à la fois le plus humain et le plus scientifique de tous les siècles.

Jamais on ne s'est tant occupé d'adoucir les mœurs et les lois, d'instruire les ignorans, d'améliorer le sort des classes souffrantes, d'augmenter et la durée et le prix de la vie. Jamais non plus les inventions du génie n'ont contribué davantage à répandre le bien-être, à rendre l'existence facile, et faciles aussi les communications entre tous les peuples, qui, grâce aux miracles de la vapeur et de l'électricité, se sentent aujourd'hui plus voisins les uns des autres que ne l'étaient jadis les provinces d'un même royaume. Jamais cependant, par un étrange contraste, la préparation de la guerre n'a tenu tant de place dans les préoccupations des chefs d'état. Jour et nuit les nations montent la garde, mèche allumée, sur leurs frontières; l'Europe est un camp, et les arts destructifs sont cultivés avec autant d'ardeur que les arts de la paix. Le service universel et obligatoire, cette invention prussienne adoptée presque partout, a hérissé de baïonnettes les monts et les plaines. Un gouvernement qui en a deux millions à ses ordres trouve que ce n'est pas assez, qu'il lui en faut trois pour répondre de la sûreté publique. Cette contradiction afflige les philanthropes. Il leur semble qu'un bon et un mauvais démon se disputent la possession de l'Europe, qu'incertaine dans ses voies, partagée entre sa raison et ses passions, elle conclut tour à tour un pacte avec les enfans de lumière et avec le diable, et, pour la dégoûter du diable, ils se proposent d'en dire beaucoup de mal dans leur congrès. Tel philosophe leur répondra peut-être que le diable a un rôle à jouer

ici-bas, que d'ailleurs l'esprit humain a toujours été en proie aux contradictions, qu'elles ne sont pas ce qu'il y a de pire dans ce monde.

La Société de l'arbitrage international était plus autorisée que beaucoup d'autres à célébrer le centenaire de la révolution française; mais si elle s'était piquée d'exactitude dans les dates, elle aurait remis son congrès à l'an prochain. Ce fut en effet dans la mémorable séance du 14 mai 1790 que l'assemblée nationale décréta en quelque sorte l'abolition de la guerre. Aux préparatifs belliqueux de l'Angleterre, le roi Louis XVI avait répondu par l'armement de quatorze vaisseaux de ligne. L'assemblée profita de l'occasion pour déclarer que la paix est le premier des biens, qu'un peuple libre n'attaque personne. Les Robespierre, les Pétion affirmaient, la main sur le cœur, que la France avait abjuré à jamais tout projet ambitieux, qu'elle regardait « ses limites comme posées par les destinées éternelles. » — « Vous allez, s'écriait Volney, délibérer pour l'univers; vous allez, j'ose le dire, convoquer l'assemblée des nations. — Que tous les peuples soient libres comme nous, disait le curé Rollet, et on ne se battra plus. »

D'autres orateurs ajoutaient que l'art de traiter n'étant que l'art d'intriguer, on n'avait plus besoin de diplomates, que les représentans de la France devaient se réserver le droit de conduire eux-mêmes les négociations et protéger le repos du monde contre les souverains et leurs agens. Mirabeau leur répondit qu'ils s'abusaient: « C'est toujours sous le charme de la passion, disait-il, que les assemblées politiques ont déclaré la guerre. Nous avons entendu un de vos orateurs vous proposer, si l'Angleterre faisait à l'Espagne une guerre injuste, de franchir sur-le-champ les mers, de renverser une nation sur l'autre, de jouer dans Londres même, avec ces fiers Anglais, au dernier homme et au dernier écu. Et nous avons tous applaudi, et un mouvement oratoire a suffi pour tromper un instant votre sagesse. Croyez-vous que de pareils mouvemens ne vous porteront jamais à des guerres désastreuses? Vous ne serez pas trompés par des ministres; ne le serez-vous jamais par vous-mêmes? »

Mirabeau avait vu clair; il venait de révéler à la révolution son secret, mais la révolution ne l'en crut pas, et cet homme de génie ne put avoir raison de ce qu'il appelait lui-même le fanatisme de l'espérance. « Ce fut, a dit M. Sorel, une nuit du 4 août de la guerre et de la conquête... Le décret qui fut voté était le vœu platonique d'un congrès de métaphysiciens. Ignorant que la guerre couvait dans leurs âmes, que l'impulsion héréditaire du sang français qui coulait dans leurs veines les conduirait irrésistiblement à propager la révolution après l'avoir accomplie, que, pour régénérer l'Europe, il

faudrait la soumettre, que le règne de la vérité n'y pouvait prévaloir que par la flamme et le fer, ils se refusaient aux leçons de l'histoire et à l'évidence des faits (1). »

On avait promis au monde la paix perpétuelle. Le 20 avril 1792, l'assemblée législative obligeait Louis XVI à déclarer la guerre à l'Autriche, et deux mois après, le vieux Luckner prenait Menin, Ypres et Courtrai. Quelqu'un devrait écrire l'histoire des bonnes intentions ; ce n'est pas le chapitre le moins intéressant de l'histoire universelle.

La plupart des philosophes du XVIIIe siècle ont pensé que la guerre est un mal qui déshonore le genre humain, mais que ce mal est nécessaire, inévitable, et ils n'ont pas pris au sérieux les moyens proposés par l'abbé de Saint-Pierre pour rendre la paix perpétuelle ; ils ont regardé ses projets comme les rêves d'un homme de bien. Montesquieu engageait les souverains à ne pas se fonder sur des principes arbitraires de gloire, de bienséance ou d'utilité pour ensanglanter la terre ; il leur représentait « que, si la réputation de leur puissance augmente la force de leurs états, la réputation de leur justice l'augmente tout de même. » Il exhortait les conquérans à se conformer dans leurs entreprises à la loi de la nature, qui veille sans relâche sur la conservation des espèces, à la loi de la lumière naturelle, qui veut que nous fassions à autrui, autant qu'il est possible, ce que nous voudrions qu'on nous fît, à l'esprit d'acquisition, qui porte avec lui l'esprit de ménagement et d'usage. Mais il n'a pas nié le droit de conquête ; il s'est contenté d'établir que ce droit légitime et malheureux laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine.

Dans les premières années du XIXe siècle, la guerre eut ses apologistes, ses défenseurs officieux et zélés. Des théosophes l'ont considérée comme une dispensation céleste, comme une sorte de maladie sacrée, comme un châtiment qui améliore le coupable, comme un fléau divin qui doit être respecté. Un grand penseur allemand a déclaré qu'il n'y a point de société saine et valide sans une classe militaire, destinée à donner tous les grands exemples, à représenter les idées d'honneur, l'esprit de discipline, de sacrifice et d'abnégation, et qu'est-ce qu'un soldat qui ne se bat jamais ? Il tenait la guerre pour un remède héroïque, pour un instrument de salut et de régénération, pour le meilleur préservatif contre la dégénérescence des peuples que corrompt le bien-être, pour le seul moyen de purifier les eaux croupissantes et de désinfecter les ma-

(1) *L'Europe et la Révolution française*, par Albert Sorel. Deuxième partie : *la Chute de la royauté ;* librairie Plon, 1887.

récages. « Les prédicateurs, disait-il, discourent éloquemment sur l'instabilité des choses de ce monde, sur la vanité des joies et des espérances. On les écoute avec émotion; mais chacun se dit : Je m'arrangerai pour sauver mon bien. Le plus éloquent des prédicateurs est un hussard, le sabre au poing, et bon gré mal gré, il faut bien qu'on l'en croie. On le maudit, on le charge d'imprécations; le torrent dévastateur s'écoule, après quoi les moissons repoussent, et les vains bavardages se taisent devant les sérieuses répétitions de l'histoire. »

Après 1815, quand la fortune eut trahi le grand capitaine qui avait lassé la patience des hommes, l'Europe échappée comme par miracle des griffes du lion, encore toute froissée et meurtrie, occupée de reprendre haleine et de lécher le sang de ses blessures, se figura quelque temps que sa vraie destinée était le repos. On vit paraître alors en Angleterre les premières sociétés de la paix, qui ne tardèrent pas à se répandre sur le continent : « Un travail sourd s'accomplit chez tous les peuples, écrivait-on. L'influence de la littérature et de la presse tend à la formation d'une confédération européenne. L'Europe aura de nouveau son sacré-collège, mais digne de ce nom, et son conseil des amphictyons; une férocité insensée sera proscrite du sein des nations comme elle l'est entre les individus, et la guerre tombera pour toujours en désuétude. » Puis vinrent les socialistes; mais ils pensaient que pour pacifier les nations, il fallait commencer au préalable par transformer les sociétés, et ce n'est pas ce qu'ils disaient de moins sensé. Aux bâtisseurs de sociétés nouvelles succédèrent les positivistes, puis les darwiniens, qui dans cette fin de siècle sont les vrais maîtres de l'esprit public. Mais ils ne s'accordent pas tous dans leurs conclusions. Les uns nous disent que l'instinct belliqueux est une disposition héréditaire que nous tenons des premiers hommes, qui la tenaient eux-mêmes des animaux, lesquels sont nés pour s'entre-dévorer, et ils nous font espérer que dans le cours des siècles le genre humain ayant dépouillé de plus en plus sa nature animale, ses instincts naturels changeront, que sa raison sera plus forte que ses appétits, et que les doux feront la loi aux violens. D'autres estiment au contraire que la concurrence vitale et la victoire incessante des forts sur les faibles étant la loi suprême de ce monde, il appartiendra jusqu'à la fin à la force aidée de la ruse, que, comme les airs, comme les eaux, la terre sera toujours un champ de bataille et de destruction.

Théosophes et philosophes, socialistes, spiritualistes et darwiniens, quels que soient leurs dissentimens, tous s'accordent à demander que la guerre, si on ne peut l'abolir, devienne de plus

en plus humaine. Mais les généraux allemands, dont la compétence en cette matière ne peut être contestée, nous ont enseigné plus d'une fois que la guerre la plus humaine consiste à faire à l'ennemi le plus de mal possible pour le décider dans son propre intérêt à implorer promptement la paix, et les partisans de l'arbitrage international sont fondés à en conclure que le seul moyen d'adoucir certains fléaux est de les supprimer. — « Eh! quoi, disent-ils, les habitans d'un même pays ont substitué depuis longtemps dans leurs relations réciproques un régime de justice et d'équité à l'état de nature. Est-il donc écrit que l'état de nature subsistera à jamais entre les peuples? Quand nous avons des difficultés avec nos voisins, nous ne pensons pas nous déshonorer en allant devant le juge. Pourquoi les peuples, se défaisant de leurs préjugés barbares, n'iraient-ils pas, eux aussi, devant un juge qu'ils auraient agréé ou choisi? C'est un usage à introduire, une habitude à prendre; il n'y a de vraiment difficile dans toutes les entreprises que les commencemens. »

Nous souhaitons que les orateurs du congrès de la paix répondent victorieusement à toutes les objections qu'on ne peut manquer de leur faire. On leur dira sans doute que leur proposition est de nature à être accueillie et goûtée des petits états, des gouvernemens faibles; redoutant les hasards, ils sont portés à s'accommoder. Mais rien ne sera fait si l'on ne réussit à convertir les forts, si l'on n'obtient qu'ils renoncent à se faire justice à eux-mêmes, qu'ils consentent à se présenter, eux aussi, devant le tribunal sur un pied d'égalité avec les petits. Ils y consentiront, selon toute apparence, dans certains cas particuliers, quand il s'agira de questions insignifiantes ou d'un médiocre intérêt, dans lesquelles ils ont peu à gagner et encore moins à perdre. M. de Bismarck a soumis à l'arbitrage du pape son démêlé avec l'Espagne au sujet des Carolines, et cette condescendance d'un puissant et d'un superbe fit sensation. M. de Bismarck attachait peu d'importance à la possession des Carolines, et il tenait beaucoup en ce temps à se concilier les bonnes grâces du saint-père. Proposez-lui de soumettre à quelque arbitre que ce soit la question de l'Alsace-Lorraine, et vous verrez quel accueil il fera à votre indiscrète et insolente requête. M. Gladstone écrivait naguère au marquis de Riso que la question romaine lui semblait trop importante pour ne pas mériter l'intervention d'un arbitrage international. Quelle réponse eût-il reçue s'il avait adressé sa lettre à M. Crispi?

Une autre difficulté que devra résoudre le congrès est de savoir comment on s'y prendra pour donner quelque autorité à un tribunal d'arbitres et quelque sanction à ses arrêts, comment on lui

procurera les moyens de les mettre à exécution. C'est un dur et épineux métier que celui des appointeurs de debats. Ils font toujours un mécontent au moins, et le plus souvent ils en font deux. On épluche, on discute leur sentence, on les accuse de parti-pris et de n'avoir pas tenu la balance égale. S'ils décident en faveur du faible, le fort n'en appellera-t-il pas? Useront-ils de contrainte? auront-ils des armées? auront-ils seulement des gendarmes? Ils en seront réduits à dire : « Soyez raisonnable, soumettez-vous. » Mais le miracle de la raison est un puissant qui convient de ses torts et passe condamnation.

Jusqu'à ce qu'un congrès ait résolu ces délicates questions, jusqu'à ce qu'il ait prouvé que l'impossible est possible, il est permis de craindre que le seul moyen efficace et pratique de pacifier l'univers ne soit l'etablissement d'une monarchie universelle. C'est du moins le seul qu'on ait invente jusqu'aujourd'hui. Durant plusieurs siècles, Rome a donné la paix aux nations, à qui elle imposait ses volontés par ses légions, recrutées partout, mais formées à son image, dressées à la discipline romaine. De la Tamise au Nil et du Tage jusqu'à l'Euphrate, elle mettait en arbitrage les différends de ville à ville, de peuple à peuple, de souverains à sujets. Longtemps le monde affamé de repos benit cette main tantôt douce, tantôt violente, qui le tenait sous son obéissance, matait les querelleurs, protégeait les petits contre les usurpations des grands. Comme l'a dit Tacite : *Omnem potestatem ad unum conferri pacis interfuit*. Quels que fussent les vices des empereurs, Rome etait presque seule à en souffrir; les peuples étrangers ne se ressentaient que de leurs bienfaits et, oubliant leurs dieux nationaux, dressaient des autels à César. N'était-il pas le patron, le préteur souverain, le haut justicier du monde?

L'Europe a bien changé. Quand on lui promettrait de ne lui donner jamais pour maîtres que des Trajan ou des Marc-Aurèle, il serait bien difficile de lui faire accepter une monarchie universelle. Depuis des siècles, comme on l'a dit, l'Europe est une espèce de grande république, partagée en plusieurs états, et ces états, tous défians et ombrageux, sont aussi jaloux de leur indépendance que l'étaient les cités grecques au temps de Périclès. Le seul principe de droit public sur lequel ils s'entendent est celui de l'équilibre, de la balance entre les possessions territoriales; c'est l'âme de leur politique. On les a vus se réunir et conspirer ensemble contre toute puissance qui avait assez grandi pour rompre cet équilibre, pour déranger cette balance. Depuis Charles-Quint jusqu'à Louis XIV et à Napoléon Ier, toutes les entreprises de domination universelle ont été déjouées par des coalitions, et Montesquieu a dit fort juste-

ment que cet équilibre européen est un état d'efforts de tous contre tous.

Ce qui prouve que la guerre n'est pas le plus grand des maux, c'est qu'on ne trouverait pas aujourd'hui dans toute l'Europe un peuple qui consentît à acheter les douceurs de la paix au prix de son indépendance, et vraiment les peuples ont raison. Le plus précieux des droits est celui de s'appartenir et d'être soi. Mieux vaut mener une vie hasardeuse, pleine de dangers, troublée par de perpétuelles alertes que de goûter une éternelle tranquillité sous la main d'un protecteur. La civilisation elle-même y trouve son compte. L'effort des nations pour se défendre et se conserver les préserve de cette indolence à penser que produisent les longs repos. Les époques les plus fécondes, les plus brillantes pour les arts, pour les sciences, pour tous les développemens de l'esprit humain, furent des époques guerroyantes et troublées; l'histoire de la Grèce et de l'Italie en fait foi. Quand l'existence est trop douce et trop assurée, le génie s'engourdit, l'esprit d'invention disparaît comme il avait disparu de l'empire romain dans le siècle pacifique des Antonins. On ne cherche, on ne trouve plus rien; on devient un peu chinois, on ne connaît plus que le culte des traditions et la sainte autorité des habitudes. La vie est un conte usé, commun et rebattu; on est déchargé du soin de la défendre; mais, selon le mot du poète, on perd l'une après l'autre toutes les raisons de vivre.

II.

Les puissances européennes n'ont pas attendu qu'un congrès change l'arbitrage entre peuples en institution permanente pour en faire quelquefois l'essai. Il faut avouer que ces essais furent le plus souvent malheureux et ne sont pas propres à encourager beaucoup les espérances des sociétés de la paix, de tous les hommes de bonne volonté qui rêvent de remplacer l'état de nature par un système de justice internationale.

Le grand conseil des amphictyons, lequel représentait douze peuples de la Grèce et tenait ses assemblées tantôt aux Thermopyles, à l'ombre du temple de Déméter, déesse de la paix et des sermens, tantôt à Delphes, près du trépied de la Pythie et sous l'invocation d'Apollon, dieu de l'équité, a bien rarement réussi à réconcilier deux cités, à leur faire tomber les armes des mains. Si pures que fussent leurs intentions, ces arbitres imprudens ont allumé des guerres sacrées, dont l'une fournit à Philippe, roi de Macédoine, l'occasion d'entrer en scène et de réduire la Grèce en servitude.

Plus d'une fois dans ce siècle, les principaux états de l'Europe, s'érigeant en amphictyons, se sont concertés pour résoudre pacifiquement certaines questions litigieuses et pour se porter garans des droits des petits. Ils n'ont point allumé de guerre sacrée; mais on a pu remarquer que le plus souvent ils restaient fidèles à leur mission aussi longtemps qu'elle s'accordait avec leur intérêt, que plus tard leur intérêt ayant changé, ils trouvaient quelque biais, quelque échappatoire, quelque faux-fuyant pour se dérober à leurs devoirs. Il est toujours facile à un homme d'état d'en trouver.

Un professeur de droit constitutionnel à l'université de Belgrade, M. Milovanovitch, qui avait pris son grade de docteur à la faculté de Paris, vient de publier un livre fort bien fait et fort mélancolique sur les traités de garantie au XIX[e] siècle (1). C'est l'histoire impartialement écrite de toutes les conventions signées dans ce siècle et de toutes les infractions que les signataires y ont faites. Les actes de garantie sont, selon l'expression de l'auteur serbe, « des traités par lesquels une ou plusieurs puissances s'engagent soit à respecter, soit à faire respecter un certain état de choses concernant la situation internationale ou même la situation intérieure d'un ou de plusieurs autres états. » Le garant apparaît comme le protecteur des droits du garanti; mais la garantie diffère du protectorat en ce que le protecteur exerce des droits de tutelle, tandis que, le garant jouant plutôt le rôle de mandataire, la personnalité d'un petit état ne se trouve point diminuée par l'acte passé à son profit.

M. Milovanovitch divise les traités de garantie en quatre classes, selon qu'il s'agit de reconnaître et d'assurer soit l'indépendance et l'intégrité territoriale d'un état impuissant à se défendre lui-même, soit sa neutralité perpétuelle, soit le maintien d'un gouvernement, soit enfin certains droits politiques ou civils d'une classe particulière de citoyens. Quel que soit l'objet d'un traité de garantie, il ne sera qu'une vaine formalité, un leurre de dupe, si les garans ne se sentent pas tenus par leurs engagemens, s'ils ne sont pas résolus à payer de leur personne, le cas échéant, pour assurer l'exécution du contrat. Ils ont promis de donner aide et secours au garanti, s'il était lésé dans un de ses droits; quoi qu'il puisse leur en coûter, ils doivent lui prêter main-forte et faire l'acquit de leur charge. Malheureusement, comme le remarque M. Milovanovitch, les états souverains sont leurs propres juges, ce sont eux qui décident jusqu'à quel point ils sont tenus de faire honneur à leur signature; peut-être leur conviendra-t-il de la laisser protester. Les

(1) *Les Traités de garantie au XIX[e] siècle*, étude de droit international et d'histoire diplomatique, par M. Milovanovitch. Paris, 1888; Arthur Rousseau, éditeur.

états souverains ne relèvent que de Dieu et de leur épée, et quand ils le veulent, Dieu se tait et leur épée reste au fourreau.

Les morts vont vite, la mémoire des peuples est courte, et on ne pense plus guère à la cruelle aventure qui termina les jours de la petite république de Cracovie. Les cours de Russie, d'Autriche et de Prusse s'étaient engagées à respecter et à faire respecter en tout temps la neutralité de cette ville libre et de son territoire, où aucune force armée ne pouvait être introduite sous quelque prétexte que ce fût. Ces dispositions avaient été mises sous la sauvegarde des huit puissances signataires de l'acte final de Vienne. On entendait faire de ce petit pays un véritable paradis terrestre; on avait decidé « que, placé sous la protection des trois puissances libératrices et unies, il jouirait du bonheur et de la tranquillité en se consacrant uniquement aux arts, aux sciences, au commerce et à l'industrie, qu'il serait l'éternel monument d'une politique généreuse et magnanime. »

Toutefois, dès 1846, un mouvement insurrectionnel ayant éclaté en Galicie, Cracovie fut occupée par les troupes des trois puissances protectrices et annexée à l'Autriche. M. de Metternich allégua que les garantis n'avaient pas rempli les conditions mises à leur indépendance, qu'ils ne s'étaient pas consacrés uniquement à l'industrie, aux sciences et aux beaux-arts, qu'ils avaient participé secrètement aux insurrections, donné assistance aux émigrés polonais, qu'on s'était vu dans la nécessité de les occuper militairement. L'agneau aurait eu sans doute beaucoup de choses à répondre ; mais, pour le mettre hors d'état de raisonner, le loup l'avait croqué sans autre cérémonie. Que firent l'Angleterre et la France? Elles protestèrent par des actes séparés et on put croire qu'elles allaient se fâcher. « S'il est des puissances signataires du traité de Vienne, avait dit lord Palmerston à la chambre des communes, qui aient intérêt à ce qu'il ne soit pas violé, ce sont les puissances allemandes, et ces gouvernemens sont trop perspicaces pour ne pas avoir compris que, s'il n'est pas bon sur la Vistule, il doit être également mauvais sur le Rhin et sur le Pô. » M. Guizot, de son côté, déclara que la France, à qui les traités de 1815 avaient imposé de douloureux sacrifices, avait le droit d'exiger qu'ils fussent respectés des bénéficiaires, qu'autrement elle se croirait autorisée « à ne consulter désormais que le calcul prévoyant de ses intérêts. » Ce fut tout. On avait crié au voleur, on le laissa courir, et il garda son butin.

Les hommes d'état anglais font peu de cas, comme on sait, des vertus chevaleresques et des devoirs onéreux. Ils ont les premiers posé en principe qu'il y a deux sortes d'engagemens, ceux

qui lient et ceux qui ne lient pas. Le 14 juin 1867, M. Labouchère interpellait le cabinet tory et lui reprochait l'imprudence qu'il avait commise en consentant à garantir avec les autres puissances la neutralité du grand-duché de Luxembourg, après que les Prussiens en auraient évacué la forteresse. Lord Stanley, ministre des affaires étrangères, répondit que l'engagement contracté par l'Angleterre n'était pas sérieux, et il s'attacha à démontrer que, la garantie donnée à la neutralité luxembourgeoise étant collective, toutes les puissances signataires, en cas de violation, pourraient être appelées à agir collectivement, mais qu'aucune ne pourrait être mise en demeure d'agir seule, au refus des autres, que c'était un cas de responsabilité limitée, que les droits ne sont pas des obligations.

Quelques jours plus tard, le premier ministre de la reine expliquait à la chambre des lords que les garanties personnelles obligent les individus, que les garanties collectives reposent sur un engagement d'honneur de toutes les parties intéressées; mais que, s'il plaît à l'une d'elles de manquer à l'honneur, les autres ne sont tenues que d'en prendre acte et de s'en laver publiquement les mains. Quatre ans auparavant, lord Palmerston, pour se dispenser d'intervenir en faveur des Polonais, avait déclaré à la chambre des communes « que, lorsqu'un traité est conclu entre différentes puissances, sauf le cas d'une stipulation expresse, chacune des parties contractantes a le droit d'imposer par la force l'observation de la parole donnée si elle croit en avoir le moyen, mais qu'elle n'est point dans l'obligation de le faire. » Il est vrai que précédemment, quand la France avait manifesté le désir de profiter de la création du royaume de Belgique pour améliorer sa frontière du nord-est, ce même lord Palmerston s'était montré le rigide et inexorable garant des traités : « Du moment, avait-il écrit, que nous donnerions à la France un potager ou une vigne, tout deviendrait une question de plus et de moins, et nous déserterions les principes. » Il aurait pu ajouter : Nos principes sont nos convenances, et nous sommes les seuls juges de ce qui nous convient.

Les garans les plus honnêtes sont ceux qui respectent les traités, sans se croire tenus de s'imposer aucun effort, aucun dérangement, aucune dépense pour les faire respecter de leurs co-signataires. Les garans malhonnêtes sont ceux qui les violent sans scrupule, et qui, le cas échéant et l'occasion leur semblant favorable, cherchent chicane au garanti, spolient sans façons le petit qu'ils avaient promis de protéger. Les garans malhonnêtes sont toujours des gens inventifs et ingénieux; ils n'ont pas de peine à colorer leurs iniquités, à sauver les apparences. Ils savent qu'il y a des fraudes

autorisées et des ruses permises, que la foi jurée n'est pas une de ces lois dont on ne peut s'affranchir, que le grand point est de réussir, que l'histoire est bonne fille, qu'elle est pleine d'indulgence pour les grands et heureux pécheurs, pour les glorieux larrons, qu'elle fait grâce aux perfidies auxquelles la fortune sourit.

Les philanthropes, parmi lesquels se recrutent les sociétés de la paix, estiment que les conventions faites entre états sont aussi sacrées que les accords passés entre particuliers, qu'il n'y a pas deux morales, la publique et la privée, qu'il n'y en a qu'une également obligatoire pour les souverains et pour le moindre de leurs sujets. Mais quoi qu'ils disent, quoi qu'ils fassent, la politique ne sera jamais un chapitre du traité des offices. Une loi morale n'est applicable qu'à des individus, à des personnes, à des êtres censés libres et responsables; les états sont des communautés, et les communautés n'ont pas de conscience. La morale est l'expression d'une volonté générale, qui est en droit de s'imposer aux volontés particulières, d'exiger que les individus lui sacrifient dans l'occasion leurs goûts, leurs penchans, leurs intérêts. Les gouvernemens sont eux-mêmes l'expression d'une volonté générale; ils représentent la cause publique, le bien public, le salut public. L'homme qui ment pour s'enrichir se déshonore; l'homme d'état qui accroît par ses tromperies la puissance ou le territoire de son pays est sûr d'être absous, pourvu qu'il ne se laisse pas prendre, qu'il trompe avec art, qu'il joigne l'élégance à l'effronterie. Un ambassadeur de Louis XI se plaignait à son maître que les ministres du duc de Bourgogne mentaient toujours : « Eh, bête! lui répondit le roi, que ne mens-tu plus et mieux qu'eux! »

La plupart des politiques, sentant le besoin de ménager les préjugés des peuples, n'ont garde d'avouer publiquement leurs méfaits et leurs maximes. Jadis, ils cherchaient des autorités ou des excuses dans les livres historiques de l'Ancien-Testament, que les croyans prenaient pour un code de morale et qui sont l'incomparable manuel d'une politique crûment réaliste. On y trouve des exemples de tous les procédés que peut employer un prince qui craint l'Éternel pour tout se permettre sans rien risquer. Le roi David, ayant juré de ne jamais attenter à la vie de Séméi, recommanda à son fils Salomon de le faire assassiner. « David, nous dit un pieux et savant publiciste du XVIIe siècle, ne trahit point son serment : il ne s'était engagé que pour lui seul. » Salomon se conforma aussi aux instructions de son père en ne permettant pas que les cheveux blancs de Joab descendissent en paix dans le séjour des morts. Ne fallait-il pas que la race de David fût à jamais sauve? Le grand Frédéric, politique aussi réaliste qu'aucun roi d'Israël ou de Juda, eut le mérite de préférer le cynisme à l'hypocrisie et de se donner pour ce qu'il

valait. Étranger à tout respect humain comme à la crainte du Seigneur, il dit tout haut ce qu'on disait tout bas. Il dépouilla la chenille de son cocon, et la montra nue, telle qu'elle est. — « Vaut-il mieux, disait-il, que le peuple périsse ou que le prince rompe son traité? Quel serait l'imbécile qui balancerait à décider cette question? » Il ajoutait qu'avec quelque surprise que le public lise le récit des traités jurés et rompus, l'intérêt de l'état doit servir de règle aux souverains, qu'un particulier est tenu de garder sa parole, l'eût-il donnée inconsidérément, qu'un roi responsable de l'existence de son royaume ne doit pas hésiter un instant à violer la sienne quand il n'y a pas d'autre moyen de salut : « Apprenez, monsieur le philosophe, qu'il ne faut pas avoir la conscience trop étroite lorsqu'on a la prétention de gouverner le monde. »

Frédéric disait encore « que toutes les garanties sont comme de l'ouvrage de filigrane, plus propre à satisfaire les yeux qu'à être de quelque utilité. » C'est aussi l'avis de M. Milovanovitch. J'ai dit que son livre laissait au lecteur une impression mélancolique ; on y voit combien est illusoire l'efficacité des conventions internationales. Ce sont les oiseaux de proie qui gouvernent les affaires humaines, sans avoir d'autre droit, comme on l'a dit, que celui de leur bec et de leurs serres. Plus dangereux encore que les aigles, les faucons et les vautours sont les chats-huans, dont la grave physionomie impose aux naïfs et qui se plaisent à moraliser en plumant leur victime. Risquer ou se cacher, voilà le sort des faibles ; mais, si petit qu'il soit, un peuple ne peut se cacher ; on sait toujours où le prendre.

Les puissances avaient garanti l'indépendance de la république de Cracovie ; elles avaient garanti aussi l'intégrité de l'empire ottoman et celle du petit royaume de Danemark. Qu'est-il advenu de leurs promesses? Il n'y a guère que la Belgique et la Suisse à qui on ait tenu parole et dont la neutralité ait été respectée. Encore la Suisse fut-elle menacée en 1847 d'une intervention peu justifiée, et on ne peut nier que la Belgique n'ait couru de grands hasards en 1866. M. Milovanovitch en conclut que non-seulement les traités de garantie sont le plus souvent inefficaces, mais qu'ils peuvent avoir de pernicieux effets, en inspirant à l'état garanti une aveugle confiance, en endormant ses inquiétudes. Il est dangereux de traverser un torrent sur une planche pourrie. Si le Danemark avait eu moins de confiance dans ses garans, qui l'ont abandonné, il eût été plus circonspect, il eût négocié avec le conquérant et en eût obtenu peut-être des conditions plus favorables. Si la Belgique faisait moins de fond sur la garantie donnée à sa neutralité, elle aurait adopté depuis longtemps la loi militaire destinée à accroître sa force défensive. Ses fondateurs, hommes fort avisés, lui représentaient

qu'être neutre, c'est être chargé de se défendre soi-même, que pour être efficace, une neutralité doit être armée. C'est l'opinion du roi des Belges; il a pris la peine de s'en expliquer dans une brochure verte, qui a fait quelque bruit. Il est fermement convaincu « que la vie des nations est un combat, que c'est le décret divin. » Les partisans de la paix perpétuelle ne parviendront jamais à abroger ce décret. Le train du monde sera toujours un train de guerre.

III.

Si dure, si haïssable que soit la justice rigoureuse, les peuples la préfèrent encore à la justice arbitraire, et le règne de la force leur est moins insupportable que celui du bon plaisir. Ceux qui voudraient voir vider tous les différends internationaux par voie d'arbitrage ne considèrent pas dans quel embarras se trouveront souvent les juges les plus sages, les plus impartiaux, les mieux intentionnés. Sauf quelques principes de droit des gens universellement acceptés, mais qu'il est toujours facile de fausser ou d'interpréter à sa guise, il n'est pas de textes qui règlent les rapports des nations et leur droit de propriété, et, à défaut de lois écrites, les arbitres ne consulteront que la loi naturelle. Elle leur suffira pour résoudre des questions très simples, et nous souhaitons qu'ils en résolvent beaucoup. C'est un précieux service qu'ils rendront aux plaideurs. Les petits procès, toujours coûteux, en engendrent souvent de grands; ils ressemblent à ces petites pluies qui gâtent les chemins. Ce serait un grand avantage pour tout le monde si dans toutes les questions où il n'y va ni de leur honneur ni de leur salut, les gouvernemens consentaient à dompter leur humeur contentieuse et à recourir aux bons offices du juge de paix.

Mais dans toutes les affaires compliquées, dans tous les litiges où intervient le droit historique, dans toutes les causes qui ont une origine lointaine et qu'on ne saurait approfondir sans exhumer de vieux titres, sans fouiller les archives et la cendre des siècles morts, la justice naturelle devient bien vite trouble et flottante, et il faut recourir à l'histoire, qui est la sage conseillère des princes, mais qui est aussi le tourment des juges chargés de découvrir quelque certitude dans un amas d'incertitudes et de voir clair dans les ténèbres. Il n'est pas d'iniquités que le temps n'ait fini par consacrer, ni d'abus qu'il n'ait rendus respectables, ni d'acquéreurs malhonnêtes qui n'aient des titres en bonne forme à produire. Il n'est pas non plus de droits si évidens qu'ils ne deviennent douteux après un certain nombre d'années de non-exercice et d'abandon forcé.

C'est surtout en matière de politique qu'on peut dire que la prescription est un moyen d'acquérir ou de se libérer par un certain laps de temps. Le code civil ajoute : sous les conditions déterminées par la loi. Mais en ce qui concerne la justice internationale, il n'y a pas de loi, et on ne peut déterminer les conditions que doit remplir un détenteur de territoire pour acquérir le droit de ne plus être troublé dans sa jouissance ni inquiété dans sa possession. *Ea res agatur, cujus non est possessio longi temporis,* dit le droit romain. Mais qui dira combien d'années doivent s'écouler pour éteindre les dettes d'un conquérant, pour justifier une usurpation, pour transformer un voleur de grand chemin en propriétaire honorable et légitime? Il n'y a pas un seul pays en Europe ou ailleurs qui ne possède des provinces acquises jadis par dol, par fraude ou par violence, et des arbitres qui voudraient tout remettre sur le pied de la justice naturelle devraient refaire le monde et l'histoire universelle. Ils seront parfois aussi embarrassés qu'un expert nommé d'office pour accommoder le différend du saint-siège et du saint-empire romain. « Certes, les papes eurent raison de se croire le droit de donner l'empire et même de le vendre, a dit un historien, puisqu'on le leur demandait et qu'on l'achetait, et puisque Charlemagne lui-même avait reçu le titre d'empereur du pape Léon III. Mais aussi on avait raison de dire que Léon III, en déclarant Charlemagne empereur, l'avait déclaré son maître, que ce prince avait pris les droits attachés à sa dignité, que c'était à son successeur à confirmer les papes et non à être choisi par eux. Le temps, l'occasion, l'usage, la prescription, la force, font tous les droits. »

Si l'examen des pièces les embarrasse, s'ils n'ont à invoquer aucun texte qui ne donne matière à controverse, les arbitres, dira-t-on, en seront quittes pour juger selon l'équité et selon leur bon sens. Mais quand il s'agit de grands intérêts nationaux, on ne s'en remet pas facilement à son bon sens; on éprouve le besoin de fonder ses jugemens sur quelque principe général et de s'autoriser par des maximes. Qu'à cela ne tienne! les arbitres conformeront leurs décisions à l'esprit de leur siècle, ils s'inspireront des doctrines qui ont le plus de cours aujourd'hui. Malheureusement, ces doctrines sont fort diverses et souvent contradictoires et toujours contestables. Au vieux système d'équilibre européen, qu'on trouvait trop empirique, trop terre-à-terre, et qui pourtant avait rendu de grands services sinon à la paix de l'Europe, du moins à sa liberté, on a voulu substituer des maximes plus nobles, plus relevées, plus humaines, plus dignes d'un siècle de civilisation et de lumières. En cent ans, on a inventé trois principes de politique internationale, et il s'est trouvé que ces trois principes engendraient des consé-

quences qu'on n'avait pas prévues et qui ont paru fâcheuses : « Je ne sais pas si elles en découlent nécessairement, disait un homme d'esprit ; mais je suis certain qu'elles en dégoûtent. »

Après avoir prêché en 1790 la politique de paix, de désintéressement et d'abstention, la révolution française, par la force des événemens, se convertit à la politique de propagande. Les girondins posent les premiers en principe que, pour sauver la liberté, il faut la répandre sur le monde. Ils déclarent que tous les peuples sont frères, que la France, ayant reconquis les droits de la nature, manquerait à sa mission si elle se refusait à en faire part à ses voisins. Des étrangers, partisans fanatiques des idées nouvelles, la convient à cette généreuse entreprise. Anacharsis Clootz se présente à la barre de l'assemblée législative en qualité d'orateur du genre humain. Il demande que trois armées s'acheminent sur Bruxelles, Liège et Coblentz, pour gagner les bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin : « Les peuples allemands, bohemiens, catalans, allobroges, bataves, germains, secoueront et briseront leurs chaînes avec fureur. » Le 29 novembre, le fougueux Isnard avait représenté à l'assemblée combien il est beau de tirer le glaive pour la justice et de mourir pour la liberté : « Un peuple en état de révolution est invincible. Disons à l'Europe que le peuple français, s'il tire l'épée, en jettera le fourreau, qu'il n'ira le chercher que couronné des lauriers de la victoire. Disons que tous les combats que se livreront les peuples ressemblent aux coups que deux amis, excités par un instigateur perfide, se portent dans l'obscurité ; si la clarté du jour vient à paraître, ils jettent leurs armes, s'embrassent et châtient celui qui les trompait. De même, si au moment que les armées ennemies lutteront avec les nôtres, le jour de la philosophie frappe leurs yeux, les peuples s'embrasseront à la face des tyrans détrônés, de la terre consolée et du ciel satisfait. » L'assemblée législative, transportée par cette harangue, en vota l'envoi aux départemens, et M. Sorel a eu raison de dire que jamais « guerre de magnificence » ne fut présentée à une nation sous de plus éblouissantes couleurs, qu'à cette fougue de prosélytisme, à ce besoin d'expansion, à cet amour désordonné de la gloire et des aventures, se mêlait une sorte de prodigalité de cœur et comme une fièvre de vertu.

L'esprit des croisades semblait revivre, la France était le chevalier errant de l'humanité. Il ne s'agissait pas de délivrer le saint-sépulcre, mais d'affranchir l'univers et d'y répandre avec la liberté le parfait bonheur, qui, disait-on, était une idée neuve. La félicité des peuples, voilà la loi suprême. Mais pourquoi faut-il que le bonheur soit, de toutes les choses de ce monde, la plus difficile à définir ? Rechercher le souverain bien, a-t-on dit, c'est chercher la

pierre philosophale : il n'existe pas plus que le souverain carré ou le souverain cramoisi. Et puis chacun a sa façon particulière d'être heureux, comme chacun a sa couleur favorite. Il y a des peuples qui se passent à merveille de la liberté ou qui réussissent à se la procurer telle qu'ils l'aiment dans un état de choses qui nous paraîtrait la pire des servitudes. Telle nation tient plus à ses coutumes, à ses usages, à ses traditions, à ses vieilleries, à ses préjugés héréditaires qu'à tous les droits de l'homme et à toutes les métaphysiques sociales. Telle autre s'accommode d'un souverain absolu, lui abandonne volontiers l'administration des affaires de l'état, pourvu qu'il permette aux petites gens de s'occuper des affaires de leur village et de les gérer selon les règles que leur ont léguées leurs pères. Imposez à telle province russe les libertés dont jouit un citoyen américain, elle se sentira moins libre et moins heureuse.

La France révolutionnaire rencontra de vives et opiniâtres résistances, et tout étonnée, elle s'indigna de ses déceptions. Elle eut affaire à des peuples qui, à toutes les félicités qu'elle leur proposait, préféraient leur antique malheur tourné en habitude. Possédée de la fureur d'avoir raison, elle jura de les rendre libres et contens malgré eux. Elle avait promis de respecter leur indépendance; elle découvrit que, pour les affranchir, il fallait les prendre. Elle décréta l'enthousiasme obligatoire et universel; quiconque restait froid fut traité en suspect et en ennemi. « C'est parce que je veux la paix que je demande la guerre, avait dit Clootz. Savez-vous quel est le plus redoutable des pamphlets? les assignats. Inondons leurs provinces de nos assignats à l'aide de nos armées. Les cases du damier de la France seront augmentées de douze cases nouvelles, dont le rebord sera le Rhin, et le sommet les Alpes. » Et ce fut ainsi que la politique de propagande, qui semblait neuve, se changea subitement en une politique de conquête, vieille comme le monde.

La sainte-alliance fut la contre-partie de la révolution française. Elle proclama, elle aussi, la solidarité du genre humain et des intérêts de l'Europe; mais la révolution avait travaillé à rendre les peuples heureux, et ce fut surtout du bonheur des rois que s'occupèrent les souverains alliés. Par l'article 6 du traité du 20 novembre 1815, ils s'étaient engagés « à tenir à des époques déterminées, soit en personne, soit par l'entremise de leurs ministres, des réunions consacrées aux grands intérêts communs et à l'examen des mesures jugées les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples comme pour le maintien de la paix. » S'ils parlaient quelquefois de la prospérité des peuples, ils parlaient plus souvent « des bons principes, de la nécessité de restaurer partout l'auto-

rité légitime et de détourner ou abréger les maux qui naissent de la violation des idées d'ordre et de morale. » Comme la révolution, la sainte-alliance se piquait d'idéalisme et de politique humanitaire ; mais c'était un habit retourné.

Il en est des idées d'ordre, de morale et des bons principes comme du bonheur : il y a bien des manières de les entendre. Pour que l'ordre règne parmi les nations, pensait la sainte-alliance, il faut que le dogme de la souveraineté du droit divin soit universellement reconnu. Sous prétexte que la propagande de la révolution avait empoisonné le monde, elle voulait que l'entente des rois embrassât toute l'Europe, et elle s'arrogeait le droit d'intervenir partout où quelque peuple mécontent cherchait des querelles à son prince, lui donnait des mortifications, des dégoûts.

Les traités de Vienne avaient fait de l'Allemagne une association d'états se protégeant les uns les autres contre la guerre et contre le désordre, ou plutôt, pour employer une expression de M. de Bismarck, la confédération germanique était « une société d'assurance mutuelle contre tous les courans d'air. » On voulait assurer les mêmes garanties à toute l'Europe, la défendre contre les vents d'orage. Les hauts souverains, n'admettant pas que personne déclinât leur compétence, prétendaient régler toutes les difficultés entre les gouvernans et les peuples ; mais il était convenu d'avance que les peuples ont toujours tort, que leur premier devoir est d'être contens, qu'il n'appartient qu'aux rois de se plaindre, que s'il leur arrive de prêter dans des conjonctures difficiles un serment dangereux à tenir, on peut les en délier, que la foi jurée n'engage que ceux qui sont nés pour obéir. On enseigna cette morale aux Napolitains, aux Espagnols, et comme ils faisaient la sourde oreille, on usa de contrainte, on leur envoya l'huissier d'abord, puis le gendarme. Mais, l'auguste aréopage s'étant divisé sur la question de l'émancipation des Grecs, et dès lors les sujets de défiance et de jalousie augmentant tous les jours, on ne s'entendit plus sur rien. La politique de l'universelle félicité et celle des bons principes avaient trompé l'une et l'autre l'espérance de l'Europe. On avait découvert que le bonheur prêché les armes à la main enfante beaucoup de malheurs, et que dans certains cas le triomphe du bien public n'est pas autre chose que la victoire d'intérêts très particuliers.

Après la révolution de 1848, on vit paraître et se propager rapidement un nouveau principe de politique internationale, que ses partisans nous donnent pour une loi sacrée, aussi indiscutable qu'une vérité géométrique, aussi juste que la justice elle-même. Le principe des nationalités, qui a joué un si grand rôle dans les événemens de ces trente dernières années, eut cette bonne fortune

qu'un souverain au cœur généreux et à l'esprit trouble n'hésita pas à le prendre sous son haut patronage et qu'il se donna beaucoup de peine pour lui gagner les bonnes grâces de l'Europe. Il y voyait à la fois un remède à tous les maux et un moyen d'anéantir les traités de Vienne qu'il détestait cordialement, comme il le dit un jour à Auxerre. Il ne se doutait pas que l'arme qu'il avait fabriquée pouvait se retourner contre lui, que de plus habiles sauraient s'en emparer, qu'ils en apprendraient bien vite le maniement, et qu'il y avait dans ce monde de pires traités que ceux de Vienne.

La politique des nationalités est devenue de fait la politique des grandes agglomérations. Elle a pour principe qu'il y a dans l'espèce humaine des familles et des groupes naturels, que les populations de même race et de même origine sont faites pour avoir le même gouvernement et pour vivre ensemble, que tout ce qui parle italien doit revenir au royaume d'Italie, que tout ce qui parle allemand est une appartenance et une dépendance de l'empire d'Allemagne. La politique des nationalités met les races au-dessus des peuples, et on peut soutenir au contraire que, dans l'ordre des choses morales, il n'est pas de création supérieure à celle d'un peuple composé d'élémens hétérogènes qui, par l'action lente du temps, se sont mariés et fondus ensemble.

Il y a du mystère dans la formation d'un vrai peuple comme dans les œuvres du génie. Des commencemens obscurs et confus, un chaos qui se débrouille, des guerres où l'on apprend à se connaître, un intérêt général triomphant des rivalités, de l'esprit de séparation et des fiertés farouches, des liens qui se resserrent par degrés, une soudure qui se fait on ne sait comment, de communes entreprises, heureuses ou malheureuses, où les cœurs ont battu plus violemment qu'à l'ordinaire, où l'on a connu les ivresses de l'enthousiasme et dont le souvenir brodé de légendes se perpétue de père à fils, des héros dont on se partage la gloire, des grands hommes que de génération en génération chacun s'approprie et considère comme son bien, les vicissitudes d'un long voyage à travers les siècles, des joies, des douleurs ressenties de tous, l'habitude d'aimer et de haïr les mêmes choses, la même façon de concevoir la vie, le pacte social, la liberté, l'honneur, une conformité dans les idées comme dans les désirs et les espérances, le sentiment profond d'un destin collectif où se confondent les destinées particulières et qui oblige les individus à placer leur bonheur plus haut qu'eux-mêmes : c'est ainsi que se forment des groupes humains qui ne sont pas des agglomérations.

Les rois de France ont accompli un travail qui semble tenir du prodige quand ils ont métamorphosé en Français des Gascons et des Provençaux, des Bretons et des Flamands, des Basques et des Alle-

mands d'Alsace. Ailleurs, comme en Suisse, on voit des populations de trois races et de trois langues, à qui il suffit pour être un peuple d'avoir un attachement passionné à de communes institutions. Ailleurs encore, comme en Autriche, des provinces jalouses les unes des autres sont retenues en faisceau par leur culte pour une famille de princes, seul bien qu'elles possèdent en commun. Que gagnerait-on à détruire ces glorieux édifices, dont les épaisses murailles, chargées d'inscriptions, tiennent chaud à leurs habitans et leur racontent le passé? Un caravansérail n'est pas une maison, personne n'y est chez soi. Vouloir rompre des liaisons que le temps a cimentées pour y substituer à des groupemens plus naturels, c'est s'insurger contre l'histoire, contre les souvenirs, et ramener la politique à l'état d'enfance, et il parlait d'or, le cardinal secrétaire d'état, Mgr Rampolla, lorsqu'il déclarait dans sa circulaire aux nonces apostoliques « que le soi-disant droit des nationalités, si on essayait de l'appliquer aux états constitués, serait une cause de troubles universels et rouvrirait l'ère des conquêtes des barbares. »

Le principe des nationalités, rigoureusement appliqué, remplirait le monde de confusion et de trouble, et ce qui serait pire encore, il mettrait la civilisation en danger. Au moyen-âge, le régime féodal, répandu partout, donnait un air de famille à tous les peuples; ils avaient la même religion, le même fond d'idées, la même architecture, des mœurs semblables et une langue savante qui permettait à tous les clercs de l'Europe d'avoir commerce ensemble. A l'époque de la renaissance, la grande famille se partagea en nations diverses, dont chacune suivit ses destinées, développa à sa façon son génie, sa littérature, ses institutions. Mais elles ne cessèrent pas de se communiquer leurs sentimens et leurs pensées; elles étaient curieuses les unes des autres, elles se faisaient des emprunts, et la civilisation moderne est née de l'esprit d'échange joint à l'esprit de concurrence. Si par malheur l'esprit exclusif de nationalité devenait la vertu suprême, les arts et les sciences ne tarderaient pas à s'en ressentir. L'orgueil de race, qui rétrécit les cerveaux et racornit les cœurs, est le plus sot de tous les orgueils; il met au-dessus de tout l'heureux hasard d'une naissance illustre. Il ressemble à ce baron saxon qui faisait remonter ses origines jusqu'à Vitikind et ne pouvait parler d'autre chose; cette gloire le consolait d'être le plus médiocre des hommes.

Un peuple qui se croit mieux né que les autres méprise ses voisins et n'a garde de s'occuper de ce qu'ils font; il s'enferme, s'enfonce en lui-même, il vit de sa graisse; adieu l'esprit de concurrence, adieu l'esprit d'échange! L'Allemagne se distinguait autrefois entre les peuples par ses curiosités qui s'étendaient à tout et par la largeur de ses idées. Les historiens qu'elle produit depuis peu ont

décidé que tout ce qui est sain, juste et fort est d'origine allemande, que tout ce qui s'est fait de remarquable dans le cours des siècles a été fait par des Allemands, que les Allemands ont tout trouvé, tout inventé, et que, sous peine de se déshonorer, ils ne doivent rien emprunter à leurs voisins. Ces historiens ne seront contens que le jour où ils seront parvenus à effacer de la langue de Goethe jusqu'au dernier vocable français et où la cuisine française sera remplacée à Berlin par une cuisine vraiment nationale. « Leur ambition secrète, me disait un diplomate, est de trouver une méthode spécifiquement allemande de faire l'amour et les enfans. »

Mais ce qui contribue plus que tout le reste à dégoûter le monde de la politique des nationalités, ce sont les inconséquences volontaires et calculées de ceux qui la pratiquent ; le monde a toujours préféré le péché à l'hypocrisie. L'empereur Napoléon III, qui n'a jamais séparé le principe des nationalités du principe de la souveraineté populaire, voulait qu'avant de décider de leur sort on consultât les populations. On lui objectait que les peuples ne savent pas toujours ce qu'ils veulent, que leur humeur est aussi changeante que leurs désirs sont confus, que, comme les individus, ils sont sujets à se déjuger, qu'ils s'engagent aujourd'hui, que demain ils voudront se dégager, qu'il n'y a rien de fixe dans leurs résolutions, qu'on ne bâtit pas sur un terrain mouvant. Napoleon III ne laissa pas de proposer sa panacée à la conférence de Londres. Le seul moyen d'accorder et de terminer la querelle des puissances allemandes et du Danemark était, selon lui, de faire voter les intéressés, d'appliquer la méthode du plébiscite dans les districts du Slesvig à population mixte. « Eh ! quoi, s'écriait M. de Brunnow, c'est aux paysans du Slesvig qu'on s'adresse pour tracer les frontières d'une contrée qui est en ce moment l'objet des délibérations de la conférence de Londres ! » Le baron de Beust se montra plus coulant. Le 1er juin 1864, il écrivait à lord Russell que, « puisqu'on désirait que les populations fussent consultées, il ne pensait pas qu'il existât dans ce cas particulier de raisons majeures de s'y refuser. »

Cependant on n'en fit rien, et l'Angleterre ayant en fin de compte proposé de confier la délimitation à un arbitrage, cette proposition ayant été rejetée, le résultat le plus net de la politique suivie par le gouvernement français dans la question des duchés de l'Elbe fut le démembrement d'un petit état dont l'Europe avait garanti l'intégrité. Abandonné de ses garans, livré à ses seules forces, le Danemark, après une belle défense, devait fatalement succomber et se mettre à la merci de ses vainqueurs. Le 1er août, le roi Christian IX cédait à l'empereur d'Autriche et au roi de Prusse tous ses droits sur les duchés de Slesvig, de Holstein et de Lauenbourg.

Alors se produisit un incident à jamais mémorable. C'est au nom du principe des nationalités qu'on avait procédé à la saisie des duchés, et la diète de Francfort demandait qu'on les constituât en état allemand, sous l'administration du duc d'Augustenbourg. Mais la Prusse, résolue à garder pour elle ce qu'elle avait pris, allégua qu'une pareille affaire méritait réflexion, qu'il y avait plusieurs prétendans, qu'il fallait au préalable peser, examiner leurs titres, que la question lui semblait obscure, qu'il lui était venu des doutes, des scrupules, qu'elle éprouvait le besoin d'éclairer sa conscience, qu'avant de rien décider, elle consulterait les syndics de la couronne. Les syndics ne tardèrent pas à rendre leur arrêt, et cet arrêt portait que le seul prétendant qui eût des droits sérieux était Christian IX, roi de Danemark, qu'on venait de déposséder. On avait longtemps nié qu'il en eût aucun ; depuis qu'il les avait cédés à la Prusse par un traité en bonne forme, on les trouvait fort bons, excellens, au-dessus de toute discussion. Ce fut ainsi que la Prusse mangea l'huître à la barbe de tous les plaideurs déconfits. A quelque temps de là, après une guerre victorieuse contre l'Autriche, elle créait la confédération de l'Allemagne du Nord, et par une loi électorale, on y incorporait de force, malgré leurs vives protestations, tous les Polonais du grand-duché de Posen.

Les arbitres qui jugeront les procès internationaux du XXe siècle feront bien de se défier des théories, d'examiner les précédens et de se souvenir que dans certains cas le fameux principe des nationalités n'est qu'un attrape-nigaud.

IV.

On a dit que l'établissement de la paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des souverains, qu'il n'y a pas d'autre difficulté à lever que leur résistance. Les partisans de l'arbitrage international prétendent avoir les peuples pour eux ; ils s'avancent beaucoup. Les peuples ont leurs appétits, leurs ambitions et leurs colères ; ce ne sont pas toujours les souverains qui donnent l'impulsion, elle leur vient souvent d'en bas. Si M. de Bismarck avait par miracle refusé d'incorporer l'Alsace dans l'empire allemand, il aurait eu contre lui toute l'Allemagne qui réclamait impérieusement cette annexion. Un homme conçut jadis, comme on sait, le projet insensé d'être parfaitement sage, et, par conséquent, parfaitement heureux. Il s'était dit que, pour être sage, il suffit d'être sans passions et que rien n'était plus aisé ; avant que le soleil se couchât, il avait fait trois grosses folies. Les peuples sont des êtres passionnés, et quand ils voient rouge, ils sont capables de toutes les déraisons.

La paix perpétuelle règnera dans ce monde quand les nations seront parfaitement sages, et quand les rois seront semblables à ces dieux d'Épicure qui, du haut de leurs intermondes, contemplent avec indifférence toutes les agitations de ce globule terraqué.

Les partisans de la paix perpétuelle sont des optimistes; ils sont persuadés qu'il suffit de raisonner pour faire entendre raison aux hommes. Il est bon qu'il y ait des optimistes, il est bon aussi qu'il y ait des philosophes, qui se défient. Le divin Platon, Platon l'idéaliste, qui disait qu'il faut prendre Dieu pour la mesure de toutes les affaires humaines et juger les choses d'ici-bas en les comparant aux idées archétypes, immuables et éternelles, n'était guère optimiste et ne se faisait aucune illusion sur ce qui se passe dans les cités. Il enseignait qu'il y a dans le règne animal beaucoup d'espèces et qu'elles sont toutes adaptées au genre de vie qu'elles doivent mener. Il distinguait parmi les quadrupèdes ceux qui ont le pied fendu et ceux qui ont des sabots, ceux qui ont des cornes et ceux qui n'en ont point, et parmi les bipèdes ceux qui ont des ailes et ceux qui ne sont pas nés pour voler, ceux qui vivent solitaires et ceux qui se rassemblent en troupes. Il en inférait que cet animal politique qu'on appelle l'homme est un de ces bipèdes qui n'ont pas d'ailes et qui ne laissent pas de vivre en société, et il définissait la politique l'art de prendre soin d'une espèce particulière de troupeaux.

Comme il s'amusait quelquefois à habiller de fables les vérités, il racontait à ses disciples que, quand le temps de créer des êtres mortels fut venu, les dieux les formèrent d'argile, de feu et d'autres élémens, et qu'ils chargèrent Épiméthée et Prométhée de les douer de facultés heureuses, qu'Épiméthée, plus étourdi qu'habile, favorisa les animaux privés de raison, donna aux uns la force, aux autres l'agilité ou une taille avantageuse, à tous les moyens de se nourrir et de défendre leur vie contre le froid, contre le chaud et contre leurs ennemis. Il avait été si prodigue pour eux qu'il ne resta rien à donner à l'homme, animal nu, à peau rase, exposé aux intempéries, sans chaussure, sans vêtemens, sans défense, et condamné à périr si, pour réparer la sottise de son frère, Prométhée n'avait dérobé à Vulcain et à Minerve les arts mécaniques et le feu, dont il enseigna l'usage à cet être si dénué. Il lui apprit aussi à articuler des sons et à former des mots. Jupiter lui-même y ajouta l'art politique, et comme il veut que tout le monde vive, les cités ne pouvant subsister longtemps dans le désordre, il chargea Mercure de communiquer aux hommes une parcelle de la nature divine, de jeter dans leurs âmes des semences de justice et d'honneur, αἰδῶ τε καὶ δίκην.

Il en résulta que cet animal raisonnant, pourvu de mains industrieuses, d'une tête capable d'abstractions, d'une langue assez souple pour les exprimer, et qui connaissait vaguement au moins l'honneur et la justice, forma un genre de troupeau tout particulier. Le bouvier, comme le remarque Platon, se charge lui-même de nourrir ses bœufs, de les abreuver, de les soigner dans leurs maladies, de présider à leurs accouplemens, de leur procurer même d'agréables distractions en leur faisant entendre la musique qui leur plaît. Mais l'homme étant une bête beaucoup plus compliquée, beaucoup plus artificielle que toutes les autres, il a besoin d'un maître qui, laissant à d'autres le soin de le nourrir, de le guérir, de le bercer par des chants, ne se réserve que le soin de le gouverner. Si ce maître était un sage, le troupeau vivrait toujours dans l'ordre et dans la paix. Malheureusement les hommes préfèrent leurs passions à leur raison, ils recherchent ceux qui les flattent, et il s'ensuit que ce n'est pas la sagesse qui gouverne les sociétés humaines, que c'est la force aidée de la ruse, et que, comme le dit expressément Platon, la guerre est une partie essentielle de l'art politique. Ainsi raisonnait ce grand penseur. Il prenait la politique pour ce qu'elle est, et en particulier il goûtait peu le principe des nationalités, qu'on avait déjà inventé de son temps et qui enfanta la guerre du Péloponnèse. Il trouvait que l'orgueil de race est la pire des sottises ; il se permettait de croire que les Égyptiens, les Perses et tous ceux qu'on appelait les barbares étaient bons à fréquenter, et tout Athénien qu'il fût, il faisait cas des Doriens, il pensait que ces grands batailleurs, passionnés pour les jeux gymniques, qu'on reconnaissait à leurs oreilles déchirées ou saignantes, étaient des hommes qui en valaient d'autres, et on l'accusait de laconiser.

De l'aveu de Platon, toute politique qui ne part pas du principe que l'homme n'est qu'un animal perfectionné risque fort d'être une utopie et conduit aux déceptions. Mais si les peuples n'ont qu'une raison intermittente, s'il faut renoncer à les dégoûter à jamais de la guerre, on peut combattre leurs passions par leurs intérêts et les rendre pacifiques par calcul autant que leur nature le comporte.

Il en va de même de l'esclavage ; il est moins utile d'en décréter l'abolition que de créer des intérêts qui lui soient contraires. M. Savorgnan de Brazza, ce conquérant pacifique du Congo français, comme l'appelait M. Gréard, me disait l'autre jour qu'il attendait peu de certains projets de croisade contre la traite. Il estime que les gouvernemens qui affectent de les encourager le plus se promettent d'y trouver leur profit, qu'il faut se défier de

leurs vues humanitaires qui couvrent des ambitions secrètes, qu'au surplus si ces puissances songeaient sérieusement à purger l'Afrique de tous les marchands d'esclaves, ce n'est pas 2,000 soldats, mais 200,000 qu'il leur faudrait, et que la dépense monterait à plus de 200 millions. Mais il croit aussi qu'il y a des moyens détournés de détruire l'esclavage, que ce sont les meilleurs. Il en use lui-même au Congo, et il commence à être récompensé de ses peines. Lors de son premier voyage dans le bassin de l'Ogooué, la vente de la chair d'ébène passait pour un genre de négoce aussi légitime que tout autre. Parmi les premiers esclaves qu'il racheta se trouvaient un gros homme de forte taille et un petit homme maigre. Il les renvoya de compagnie dans leur village. A peine leur pirogue eut-elle doublé un promontoire voisin, le gros se jeta sur le petit, le ficela, le garrotta, et quelques jours après, il le menait au marché, la fourche au cou, les entraves aux pieds. M. de Brazza parvint à les retrouver ; ce qui l'étonna le plus, c'est que le petit s'affligeait de son aventure, mais ne songeait point à s'en indigner; il trouvait tout naturel que son compagnon de servitude eût voulu s'enrichir par une bonne affaire, et tout le monde était de son avis. Aujourd'hui l'opinion publique commence à se modifier. En développant l'esprit de commerce, en supprimant les monopoles de navigation, cause d'hostilités incessantes entre les tribus riveraines, en ouvrant à chacune d'elles le cours entier des fleuves, en leur accordant le droit de pagayer à leur aise, de porter à la côte leur ivoire, leur caoutchouc et d'en rapporter des étoffes, des allumettes, de la pommade dont les Célimènes noires sont avides, M. de Brazza a changé par degrés les habitudes et les idées. On trouve plus de profit à commercer qu'à vendre des hommes. Les captures et les ventes d'esclaves, devenant de plus en plus rares, excitent l'étonnement; avant peu, elles causeront du scandale, et on en verra la fin.

La traite et ses horreurs disparaîtront du Congo français; le brigandage, sous toutes ses formes, est un désordre inhérent à certains états sociaux, et on peut le supprimer en changeant les lois et les mœurs. La guerre est un mal plus universel et plus résistant; barbares ou civilisés, républicains ou monarchiques, libéraux ou absolutistes, tous les gouvernemens l'ont faite. Les philanthropes qui se flattent de la rendre impossible en la dénonçant comme une erreur, en soulevant contre elle l'opinion publique, parlent de convoquer les états-généraux de l'Europe. La phrase est belle ; mais si le quinquina guérit la fièvre d'accès, les phrases n'ont jamais guéri de rien. D'autres, plus modestes et convaincus que tous les grands changemens s'opèrent par des

gradations, par des passages insensibles, ne veulent rien brusquer. Ils se défient des coups de théâtre; ils comptent, pour pacifier le monde, sur l'action lente des parlemens, sur la bienfaisante influence des assemblées électives. Les assemblées, selon les cas, font beaucoup de bien ou beaucoup de mal. M. de Bismarck vantait dernièrement les bienfaits du régime monarchique tel qu'il l'entend. Il disait que les vraies monarchies sont, de tous les gouvernemens, celui qui se dispense le plus facilement de recourir aux voies extrêmes; que leur politique extérieure est plus souple; qu'elles peuvent, sans compromettre leur dignité, se départir de leurs droits, se désister de leurs plus justes prétentions, comme il assure l'avoir fait dans l'affaire des Carolines; que de telles condescendances et de tels retours sont interdits aux gouvernemens populaires. Il arrangeait les choses à sa façon; mais s'il ne dit pas toujours la vérité, il y a du vrai dans tout ce qu'il dit.

La meilleure raison qu'on ait d'espérer qu'à l'avenir les guerres seront moins fréquentes et plus courtes est l'importance croissante et toujours plus décisive des intérêts économiques. Les changemens qui se sont faits dans la vie des sociétés, le perfectionnement des arts mécaniques, qui permet de travailler plus vite et à moins de frais, l'offre excédant la demande, la production devenue plus facile, plus abondante et obligée de s'ouvrir sans cesse de nouveaux marchés, les peuples étonnés de découvrir qu'ils ont besoin les uns des autres, des nécessités et des désirs jusqu'alors inconnus, des habitudes de bien-être se répandant de plus en plus dans toutes les classes, un adoucissement des mœurs qu'il faut attribuer sans doute aux progrès de la raison publique et des idées humaines, peut-être aussi à l'affaiblissement des caractères, tout cela dispose les nations européennes à sentir davantage le prix comme les douceurs de la paix. Les guerres inutiles, les guerres de conquête ou de magnificence, sont vues de mauvais œil. Les conquérans sont tenus plus que jamais de mentir avec art, de sauver les apparences, de donner de belles couleurs à leurs entreprises, de persuader au monde qu'ils ont le cœur débonnaire et pacifique, qu'on leur met de force l'épée à la main, qu'ils se défendent quand ils attaquent.

Mais la meilleure sauvegarde contre les guerres de conquête est le nouveau mode de recrutement, le service universel et obligatoire, qui les rend plus terribles, plus dangereuses et plus funestes. Commines expliquait, avec sa sagacité ordinaire, la longue durée de la guerre des deux Roses, par l'habitude où étaient les chefs de parti de ménager beaucoup les gens de rien : « Leur coutume d'Angleterre, écrivait-il, est que, quand ils sont au-dessus de la

bataille, ils ne tuent rien, et par espécial du peuple, car ils connoissent que chacun quiert leur complaire parce qu'ils sont les plus forts. » Les princes s'égorgeaient, la noblesse était décimée; les petits bourgeois jugeaient des coups, comptaient les morts; après quoi, retournant à leurs affaires, ils laissaient le monde aller comme il veut. Désormais, quand on se bat, il n'y a plus de bourgeois. Selon l'expression des écrivains militaires d'Allemagne, toute armée est une nation en armes, et la guerre est devenue un fléau véritablement national.

Nous ne la reconnaissons plus dans les peintures qu'on en faisait au siècle dernier. Voltaire nous représente des princes qui, convoitant le bien de leurs voisins et jugeant leur droit évident, rassemblent aussitôt autour d'eux un ramas d'hommes sans aveu et n'ayant rien à perdre. Ils les habillent d'un gros drap bleu, bordent leurs chapeaux avec du gros fil blanc, les font tourner à droite et à gauche et les mènent à la gloire. Des peuples assez éloignés entendent parler de cette aventure; on leur apprend qu'il y a cinq ou six sous par jour à gagner pour qui se met de la partie, et, comme deux bandes de moissonneurs, ils vont offrir leurs bras au patron qui paie le mieux. Ce n'est plus ainsi que se passent les choses. Les princes ou les peuples avides du bien de leur voisin continuent de trouver leur droit évident; mais ce ne sont pas des mercenaires qui se battront pour eux, il faut que chacun s'en mêle, que chacun paie de sa personne : tant que dure la guerre, la vie de deux nations demeure comme suspendue, et il n'y a point de cœur qui n'ait sa blessure à soigner.

Le poids des responsabilités s'est accru, les chefs d'état les plus guerroyans le savent. Mais il est bon de savoir aussi que, dans la situation présente de l'Europe, un peuple qui passerait pour aimer la paix comme un quaker et laisserait soupçonner à ses voisins qu'il se soucie peu d'en découdre, qu'on peut l'offenser impunément, qu'il préfère son repos à sa fierté, verrait bientôt s'abattre sur lui le fléau dont il rêvait de se garantir à jamais et la verge sanglante qui lui fait peur. Quoi qu'en disent les partisans de l'arbitrage international et quoi que décident les congrès, je crains que Platon n'ait raison. Au XXe siècle encore, selon toute apparence, la guerre sera une partie considérable de cet art politique que Jupiter fit enseigner aux hommes par Mercure, dieu des gymnases, de l'éloquence et des voleurs.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Vaudeville : *Marquise,* comédie en 3 actes et en prose, de M. Victorien Sardou.

Ce n'est pas au Vaudeville, ni même peut-être au théâtre du Palais-Royal que M. Victorien Sardou eût dû donner *Marquise,* c'est au Théâtre-Libre, et sous le pseudonyme d'Henry Céard ou de Paul Alexis. Elle y eût pris par-dessus les nues, comme disaient nos pères, et ses pires défauts en fussent devenus les beautés les plus naturalistes. Mais il aura craint qu'Antoine, tout en appréciant la haute inconvenance des deux derniers actes, n'en trouvât par hasard le premier trop spirituel, trop brillant, trop amusant pour le boulevard de Strasbourg, et la pièce entière trop adroitement faite. On sait assez, et nous en avons tous les mois une preuve nouvelle, qu'au Théâtre-Libre, la première qualité que la direction exige d'un auteur, c'est de ne pas connaître le premier mot de son art, afin qu'ainsi l'inexpérience puisse produire en lui des effets qui ressemblent à de l'originalité. Et, en vérité, ne faudra-t-il pas convenir un jour qu'elle a raison? Je veux dire, si la connaissance et la science du métier non-seulement n'ont pas empêché M. Victorien Sardou de composer *Marquise,* mais encore ne lui ont servi qu'à nous faire accepter quelques heures l'un des sujets les plus fâcheux qu'on eût mis depuis quelque temps à la scène, — où cependant il n'en manque pas.

Ce qui d'ailleurs m'étonne le plus, de la part d'un si habile homme, ce n'est pas qu'il ait beaucoup osé, l'audace, une audace tranquille,

froide et calculatrice, ayant toujours été l'une de ses vertus, mais c'est qu'il n'ait pas vu que son sujet n'en était pas un, et qu'il suffisait de l'avoir exposé pour ne pouvoir plus le dénouer sans beaucoup de « ficelles, » un peu de scandale, et nulle vraisemblance. Car, que la fille Lydie Garousse, en quête d'un mari titré, le rencontre en la personne du marquis Campanilla, des Campanilla de Naples, qu'on ne toucherait qu'avec des pincettes, et l'épouse, ou l'achète, nous en avons vu bien d'autres. Mais, à qui des deux M. Sardou a-t-il prétendu que l'on s'intéressât, ou à quoi, dans leur aventure, à laquelle de ses suites; et, ce mariage même, en se concluant dès le premier acte, ne terminait-il pas la pièce avant qu'elle fût commencée? Aussi, pour en faire trois actes, a-t-il fallu que, d'équivoque en équivoque, M. Sardou fît rouler les deux autres sur l'étrange question de savoir si le mariage « se consommerait; » et il aura beau dire qu'assez souvent, au théâtre comme dans le roman, il ne s'agit que de cela; on lui répondra que tout de même ce n'est pas la même chose. En effet, sans une raison au moins de s'intéresser à Lydie Garousse ou au marquis Campanilla, on ne s'y intéresse point; et, une à une, toutes les raisons qu'il pourrait y avoir de nous intéresser à une fille d'affaires ou à un vieux viveur, — comme si seulement on pouvait soupçonner le second d'être un peu amoureux, ou comme si la première avait un autre motif de se refuser que son goût pour le jeune Piquenot, son voisin, — M. Sardou, avec une habileté prodigieuse et prestigieuse, n'a employé son premier acte qu'à les leur enlever. La fille est vivante et réelle, mais quelconque; le viveur n'a pour lui que d'avoir autrefois « mangé quatre millions avec les femmes; » ni à l'un ni à l'autre, il ne peut rien leur arriver qui ne nous soit indifférent, ou même qui ne nous écœure.

Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, qu'importe?

Il n'y a là ni drame, ni comédie, ni vaudeville, et ce n'est qu'une tempête dans un aquarium.

Le premier acte n'en est pas moins un des plus vifs et l'un des plus spirituels que M. Sardou ait jamais écrits. Les « mots » hardis, mais heureux, y abondent; les traits de mœurs et de satire; et, ce qui vaut mieux, Lydie Garousse et son futur époux, sans parler du père Garousse, y sont dessinés avec une sûreté de main, une adresse, une justesse et un art, qui n'appartiennent qu'à M. Sardou. Plus ami de son talent que beaucoup de mes contemporains, j'ai toujours pensé que les esquisses ou les tableaux de mœurs de l'auteur des *Ganaches*, de *Nos Intimes*, des *Vieux Garçons*, de *la Famille Benoîton*, de *Nos bons villageois*, de *Divorçons*, seraient plus tard des « documens » précieux pour l'his-

toire de ce temps, lesquels au moins joindraient au mérite de la vérité celui d'avoir été collectionnés par un homme d'infiniment d'esprit. Si l'on pouvait sauver un acte du naufrage d'une pièce entière, le premier acte de *Marquise* ne serait pas indigne qu'on fît cet effort pour lui. A l'exception de Suzanne d'Ange ou d'Albertine de la Borde, qui sont d'ailleurs autre chose en même temps, je ne vois guère de fille qui le soit plus que Lydie Garousse, depuis les pieds jusqu'à la tête, ni surtout qui soit moins « chargée ; » et conséquemment plus vraie qu'aucune de celles de M. Zola.

Mais que le second acte est pénible, et qu'il a dû coûter de mal à son auteur! Qu'il est long; qu'il est lent; que la scène de la rosière y est de mauvais goût; que les moyens en sont invraisemblables! C'est un défaut bien singulier du talent de M. Sardou que les moyens dont il se sert soient toujours immédiatement au-dessous du genre de la pièce qu'ils nouent. Quand il veut faire un drame, comme *Théodora*, ses moyens sont de la comédie; quand il veut faire de la comédie, comme *Daniel Rochat*, ses moyens sont du vaudeville; quand il veut faire du vaudeville, comme dans *Marquise*, ses moyens sont de la farce. Car comment appellerai-je autrement l'intervention d'Augusta, la piqueuse de bottines, et le prétendu vol d'argenterie qui sert de prétexte à Lydie Garousse pour inviter son époux du matin à déguerpir de chez elle par le dernier tramway du soir? Même au Palais-Royal, ces moyens seraient déjà gros; il nous faudrait trop de bonne volonté pour les passer à l'auteur; la surprise en serait trop brusque; on y sentirait trop l'un des pires embarras qu'il y ait au théâtre : c'est celui de « continuer » et surtout de finir. Au Vaudeville, l'autre soir, ils ont commencé la déroute de la pièce, qui n'en continue pas moins de s'intituler « comédie » sur l'affiche. Et je n'ai pas compris, pour ma part, je ne comprends pas encore que, d'être obligé de recourir à de pareils moyens, faute sans doute d'en trouver d'autres, cela seul n'ait pas suffi pour avertir M. Sardou qu'il s'était trompé sur le choix du sujet.

Du troisième acte, j'aimerais mieux ne rien dire. Mais si peut-être quelque lecteur était curieux de la fin de l'aventure, je lui apprendrai donc que le marquis Campanilla, surpris par Lydie Garousse en tête-à-tête avec son Augusta, la piqueuse de bottines,

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,

est obligé cette fois de quitter le château conjugal. Son mariage a duré douze heures, de midi à minuit; on divorcera; et Lydie Garousse est

guérie des maris titrés. Elle épousera, si le cœur lui en dit, son voisin Piquenot... J'abrège, comme on pense, et je gaze. C'est en effet là que se placent deux ou trois scènes, dont je me reprocherais, en les résumant, de ravir la surprise à ceux qui ne les ont point vues. Elles sont de haut goût; et M. Sardou, dans le dialogue, n'a rien omis de ce qu'il y fallait mettre pour les monter de ton. Vous remarquerez que si j'ai nommé Piquenot, je n'ai d'ailleurs rien dit du peintre Olivier Tavel, ni de quelques bonnes amies qui font à Lydie Garousse une cour digne d'elle... Pour un drôle de monde, c'est un drôle de monde.

La direction du Vaudeville a monté convenablement la pièce de M. Sardou. Lydie Garousse est bien meublée; la rosière est insignifiante et fadasse à plaisir; le feu d'artifice, — il y a un feu d'artifice, à la cantonade, — est bien réglé. L'interprétation, généralement bonne, est excellente ou même supérieure en deux points. M. Saint-Germain, à force d'art et de bonne humeur souriante, a sauvé les parties les plus difficiles d'un rôle extrêmement ingrat. Mais Mlle Réjane, elle, a sauvé la pièce, et aussi longtemps que *Marquise* durera sur l'affiche, ce n'est pas la curiosité, ni le nom même de M. Sardou, c'est Mlle Réjane qui la soutiendra. Si M. Sardou, par hasard, avait fait *Marquise* sur mesure, à la taille de Mlle Réjane, il n'a pas à s'en repentir, et le public, pour une fois, ne pourrait que s'en féliciter. On n'a pas plus de talent, plus de verve dans l'invention ni plus d'autorité.

Mais je m'avise plutôt, — et si l'on me permet ce mauvais jeu de mots, — qu'en écrivant sa pièce il en aura voulu faire une aux auteurs du Théâtre-Libre, à moins que ce ne soit à M. de Goncourt. Il a voulu leur prouver, aussi lui, qu'il était homme à traiter un sujet plus déplaisant que les leurs, et même à le mieux traiter; que ce n'était pas miracle de scandaliser le bourgeois, mais qu'il fallait encore savoir s'y prendre; et qu'il ne dépendait que de lui de les passer en hardiesse, et au besoin en inconvenance, comme il faisait en habileté. Importuné, comme tant d'autres, du bruit tous les jours grossissant que l'on mène autour de prétendues « nouveautés, » qui n'en sont point, qui ne sont même que des « vieilleries, » il n'a écrit *Marquise* que pour se donner le plaisir d'une victoire que trente ans de succès semblaient promettre à son expérience. Dirai-je qu'il a complètement échoué? Non, sans doute; et la preuve, c'est qu'il nous a tenus pendant trois heures presque attentifs à une pièce qui n'existe pas, comme aussi que fort peu d'oreilles ont paru choquées au Vaudeville de ce qui les aurait révoltées ailleurs. Mais il n'a pas non plus complètement réussi.

***

REVUE LITTÉRAIRE

UNE DÉFINITION DE MOTS.

Histoire du réalisme et du naturalisme dans la poésie et dans l'art depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par M. Paul Lenoir. Paris, 1889; Quantin.

Ce livre est gros, mais il n'est pas bon, et s'il était plus court, je crains qu'il ne fût pas meilleur. Sous prétexte, en effet, d'écrire l'histoire du naturalisme « depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, » et, avec la louable intention, je le sais bien, de mettre les pièces du procès sous les yeux du lecteur, tout ce que M. Paul Lenoir a rencontré lui-même de plus naturaliste au cours de ses lectures ou de ses promenades à travers les musées, il en a fait un énorme dossier que l'on ne soupèse qu'avec terreur, que l'on n'ouvre qu'avec défiance, et que l'on ne compulse qu'avec ennui, d'une main distraite et promptement lassée. Mais, d'autre part, si l'on ôtait de son livre les traductions, les citations, les descriptions qui n'y tiennent point, qui ne laissent pas d'en faire tout de même le principal ornement, alors, il n'en resterait plus que d'ambitieuses formules dont la singulière emphase n'est égalée, ou surpassée peut-être, que par le manque de précision. C'est dommage : d'abord, parce que M. Paul Lenoir a sans doute longtemps et beaucoup peiné sur ce livre, et puis, parce que la question qu'il y voulait traiter est certainement intéressante. Elle n'est peut-être pas « poignante », comme le dit M. Paul Lenoir, — et, quand il ajoute

qu'elle est « active », me permettra-t-il d'avouer que je n'entends guère ce qu'il veut dire? — mais elle est intéressante, et, ce que M. Paul Lenoir a le mérite au moins d'avoir bien vu, le grand intérêt en est fait de ne pas être neuve, d'être au contraire de tous les temps, née avec l'art lui-même, éternelle, et infinie comme lui.

C'est ce que l'on peut dire, c'est même ce qu'il fallait dire aux aimables dilettantes qui font profession de trouver ces sortes de questions bien oiseuses. Il leur suffit, pour eux, qu'une œuvre leur plaise; et, qu'importe, après cela, qu'elle soit ce qu'on appelle *idéaliste* ou *naturaliste?* Savent-ils du moins, ou songent-ils que c'est comme s'ils disaient :

Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse?

A quoi l'on pourrait aisément leur répondre : avec la physiologie, qu'il importe tout de même un peu, comme si, par exemple, ils s'enivraient d'absinthe au lieu d'alcool ou de vin; avec la morale, qu'il importe beaucoup, n'y ayant rien qui mette plus de différence entre un homme et un autre homme que la qualité de leurs plaisirs; et avec l'esthétique elle-même, qu'il importe encore davantage, puisque le plaisir qu'une œuvre nous procure n'a rien de commun avec sa beauté, ni seulement avec sa perfection dans son genre. On rit plus à *la Cagnotte* ou au *Voyage de M. Perrichon* qu'au *Misanthrope* ou qu'au *Tartufe;* les *Deux orphelines,* quoique de deux siècles plus jeunes, ont fait couler plus de larmes, assurément, que *Rodogune* ou que *Britannicus;* et n'est-il pas, en vérité, de l'essence de certains plaisirs, d'être avivés, et comme aiguisés par un peu de dédain pour l'objet auquel nous les devons?

Mais ce qui est surtout vrai, c'est que ces discussions de principes, quand on consentirait qu'elles n'eussent plus de raison d'être dans le temps où nous sommes, elles ne cesseraient pas pour cela d'en avoir toujours une dans l'histoire. Si l'on a cru presque jusqu'à nous qu'il y avait non-seulement des lois, mais des règles des genres, — et je me dispenserai de prouver qu'on l'a cru; — si l'on a cru que le génie lui-même ne pouvait se passer tout à fait de les connaître, et, en en reculant les bornes, ou en les violant, de laisser paraître encore qu'il les connaissait; si l'on a cru enfin que le caractère ou la beauté des œuvres dépendait en quelque mesure de leur secret accord avec de certains principes, qui sont justement ceux autour desquels on se groupait jadis en écoles, il sera toujours plus qu'intéressant d'examiner ces questions « oiseuses. » Car, autant qu'à la critique, elles appartiennent à l'histoire de l'art, ou plutôt à l'histoire générale, à l'histoire naturelle de l'esprit humain. Et l'on peut ajouter qu'en se plaçant à ce point de vue, comme elles deviennent impersonnelles, — je veux

dire comme il ne s'y glisse aucune intention de flatter les manies des uns ou de déplaire aux autres, — elles deviennent en même temps plus simples et plus claires. Ce qui les embrouille surtout, n'est-ce pas en effet ce qu'elles ont d'actuel ou de contemporain ; et pour les démêler, sinon pour les résoudre, ne suffit-il pas de l'oublier?

Qu'est-ce donc que le *naturalisme?* et, si l'on y mettait un peu de bonne volonté, croirons-nous qu'il fût si difficile de s'entendre sur le sens d'un mot? Car enfin, personne au monde n'a jamais contesté que l'observation et l'imitation de la nature fussent le principe, non pas l'objet, et le commencement, sinon le terme de l'art. Elles n'en sont pas la fin ni le principe, puisqu'il y a des arts qui ne sont pas d'imitation : on n'a jamais ouï parler d'une cathédrale *idéaliste* ou d'un oratorio *réaliste*. Cependant, puisque l'aspect d'une cathédrale gothique ou l'audition d'une symphonie peuvent éveiller en nous des sensations, — et au besoin des idées, — analogues à celles que provoque la lecture d'un poème ou la contemplation d'un tableau, c'est sans doute qu'il y a dans l'art quelque chose d'autre et de plus que l'imitation de la nature. On pourrait, si l'on le voulait, étendre encore et diversifier l'argument. En effet, jusque parmi les arts d'imitation eux-mêmes, il y en a, il y a surtout des genres dont la perfection, ou la seule définition exige de l'artiste qu'il aille au-delà de la nature : ainsi la peinture religieuse, ainsi la poésie lyrique, ainsi peut-être le théâtre. Le plaisir du théâtre est le résultat d'un certain nombre de conventions passées une fois pour toutes entre l'auteur et les spectateurs, et ces conventions, qu'elles consistent d'ailleurs à se mettre un masque pour augmenter le volume de la voix, ou dans la règle des trois unités, sont nées de l'impossibilité d'imiter ou de reproduire exactement la nature... Mais je ne veux pas inutilement compliquer la question, j'essaie plutôt de la réduire à ce qu'elle a d'essentiel, et j'admets, comme je le disais, que l'on n'ait jamais discuté sérieusement sur la question de savoir si l'art doit ou ne doit pas imiter la nature.

J'irai plus loin : si l'on le contestait, ce ne pourrait être que par un jeu d'esprit, puisque nous sommes ainsi faits, selon le mot du poète, que nous ne saurions sortir de la nature par des moyens qui ne soient eux-mêmes encore de la nature. Et n'est-ce pas aussi bien ce que constatent tous les jours, sans le savoir, les moins philosophes d'entre nous, quand ils observent que, si fertile que l'imagination de l'homme puisse être en combinaisons extraordinaires, la réalité et la vie le sont encore davantage? Jamais peintre naturaliste, impressionniste ou « tachiste » n'a fixé sur sa toile un coucher de soleil ou un effet de neige tel et si surprenant, que nous n'en puissions contempler dans la réalité un plus bizarre ou un plus invraisemblable à l'œil. Mais quel roman-

cier, de l'école d'Anne Radcliffe ou d'Alexandre Dumas, a jamais inventé de telles et si singulières aventures, que nous n'en puissions rencontrer dans la vie ou retrouver dans l'histoire de plus singulières, de plus imprévues et de plus romanesques? « La nature ne peut être améliorée par aucun moyen qui ne soit son ouvrage; » même les monstres sont dans la nature; et ce principe, qui est le fondement du *naturalisme*, ne l'est pas moins de l'*idéalisme*.

La division ne commence donc, la controverse ne s'engage, les écoles enfin ne se forment, ne s'opposent, et ne s'excommunient que sur la question du degré d'exactitude ou de fidélité de cette imitation. On doit imiter la nature, et, de cette obligation, tout le monde en tombe d'accord; mais, cette obligation, quelle part laisse-t-elle à la liberté ou à la personnalité de l'artiste, voilà tout le débat. Pour nous, sans y chercher plus de finesse ni de mystère, conformément à l'étymologie, dont les droits sont imprescriptibles, nous appellerons *Naturalistes* tous ceux qui considèrent l'imitation de la nature comme le dernier terme de l'art, et, réciproquement, nous donnerons le nom d'*Idéalistes* à tous ceux qui se servent des moyens de la nature pour exprimer l'idée qu'ils se font de ce qu'elle pourrait ou de ce qu'elle devrait être.

Il me paraît que ces deux définitions, très simples, ont quelques avantages. Car, d'abord, elles transforment une question d'esthétique, c'est-à-dire de sentiment, où chacun de nous est toujours suspect d'un peu de partialité pour lui-même, de complaisance pour ses goûts, pour ses opinions, pour ses préjugés, en une question d'histoire naturelle, et, par conséquent, de science. Il y en a qui ont des idées; et il y en a qui n'en ont pas. Il y en a qui ne voient dans la nature que ce qu'elle leur montre d'elle-même; et il y en a qui y ajoutent ce qu'ils trouvent en eux. Il y en a qui la trouvent assez belle, assez complète, assez parfaite pour borner leur ambition d'artiste à la reproduire; et il y en a qui prétendent la modifier, la corriger ou la perfectionner. Qui a tort? Qui a raison? Ni les uns ni les autres, puisqu'ils suivent tous leur pente, — je ne dis pas leur tempérament, — et qu'il n'est pas en eux, quand bien même ils le voudraient, d'être autres qu'ils ne sont. Concevez-vous George Sand écrivant l'*Éducation sentimentale?* ou Flaubert écrivant *Valentine?* Concevez-vous Courbet, l'autre Gustave, peignant l'*Apothéose d'Homère?* ou le « père » Ingres, comme on l'appelait, peignant *l'Enterrement d'Ornans, les Casseurs de pierres, les Demoiselles de la Seine?* et, si vous aimez mieux des exemples plus généraux, qui prouvent davantage, concevez-vous que l'école hollandaise n'eût eu qu'à le vouloir pour être l'école italienne? ou nos romanciers, à nous, pour être les Anglais, l'auteur de *Gil Blas* pour devenir celui de *Clarisse Harlowe*, et Prévost pour être Fielding?

C'est ce qui explique dans l'histoire la persistance et l'âpreté de la

lutte entre *idéalistes* et *naturalistes*. A la vérité, j'en sais bien une autre explication, que je donnerai quelque jour ; mais elle sera plutôt historique, et elle n'empêche point celle-ci d'être la première ou la principale. On combat pour l'existence et pour la domination. Le *naturalisme* et l'*idéalisme* ne sont point, en effet, comme le *romantisme* au commencement du présent siècle, ou comme autrefois l'*euphuisme* en Angleterre, le *cultisme* en Espagne, le *marinisme* en Italie, de ces modes, ou peut-être de ces maladies passagères, qui s'en vont comme elles sont venues, quoique non pas sans laisser après elles, dans les littératures et dans l'art, des traces profondes, quelquefois même indélébiles. On ne devient point *idéaliste* ou *naturaliste;* on l'est ou on ne l'est pas ; la volonté n'y peut pas plus qu'à la forme du visage ou à la couleur des cheveux. Mais, dans ces conditions, il n'est pas étonnant, — et il est d'ailleurs heureux, j'entends pour nous, simples mortels, — que l'on ne puisse pas réussir à s'entendre : « Les Égyptiens, dit Montesquieu, les meilleurs philosophes du monde, tuaient tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains ; » et je ne me rappelle plus si c'est Ribera ou un autre que l'on accuse d'avoir fait mourir le Dominiquin. Sans aller jusque-là, les *naturalistes* de tous les temps sont nés ennemis des *idéalistes*, qu'ils ont accusés de manquer du sens de la réalité, et les *idéalistes* n'ont pas eu de railleries assez méprisantes pour les *naturalistes*, auxquels ils ont reproché de n'avoir pas le sens de l'idéal. C'est que ce sont deux races d'hommes, naturellement hostiles ou antagonistes, deux grandes familles d'esprits, dont chacune sent bien qu'elle ne pourrait établir son empire que sur les débris de l'autre ; ce ne sont pas deux doctrines, deux systèmes, ou deux écoles : et c'est que derrière ceux qui les personnifient dans l'histoire de la littérature ou de l'art, l'humanité tout entière se partage ou se divise entre elles.

Mais le plus grand avantage peut-être de nos définitions, c'est qu'en précisant deux conceptions extrêmes de l'art, elles permettent à toutes les autres de s'interposer entre elles, et, à nous, en conséquence, de classer ou de distribuer idéalement les écoles. A l'*extrême gauche* du naturalisme, quelques artistes intransigeans, qui peuvent être et qui sont même assez souvent d'habiles gens en leur métier, ne sont donc uniquement attentifs, dans la nature entière, qu'à ce qu'elle a de plus vulgaire, de plus laid et de plus repoussant : tel est le peintre, déjà nommé, des *Demoiselles de la Seine*, tel est l'auteur du *Roman chez la portière* ou des *Bas-fonds de la société*, tels sont encore, dans de grandes littératures, les comiques anglais du temps de la Restauration, ou, dans la littérature espagnole, les auteurs des romans picaresques, celui du *Lazarille de Tormes*, ou celui de la *Fouine de Séville*. Pour la crudité du langage, pour la bassesse des mœurs, pour le cynisme des actes, on sait sans doute qu'il n'y a rien au-dessous.

Plus difficiles ou plus délicats sur le choix de leurs sujets, mais à la *gauche* encore du *naturalisme*, les réalistes proprement dits semblent avoir l'œil ainsi fait que de ne rien apercevoir au delà du contour extérieur ou du relief apparent des choses. Ils n'en percent pas l'écorce, ils ne peuvent pas en atteindre l'âme, encore moins la dégager. On les reconnaît à ce signe, que, supérieurs et souvent même admirables dans l'expression de la sensation, ils balbutient, leur langue s'épaissit, et la main leur manque dans l'expression des sentimens ou des idées. L'auteur encore vivant, et oublié tout vivant, des *Bourgeois de Molinchart* ou des *Souffrances du professeur Deltheil*, pourrait servir ici d'exemple; et l'on n'ignore pas que Flaubert, à plus d'un égard, est encore engagé, de toute une partie de lui-même, dans ce naturalisme étroit et matérialiste.

Car les vrais *naturalistes*, — je veux dire les peintres de l'école hollandaise ; plusieurs grands peintres espagnols ; quelques romanciers anglais, au premier rang desquels je mettrais Charles Dickens, Charlotte Brontë peut-être et surtout George Eliot ; la plupart enfin des romanciers russes, l'auteur d'*Anna Karénine* et celui de *Crime et Châtiment*, — les vrais naturalistes savent bien, qu'en largeur comme en profondeur, la nature est plus étendue que ce que nos yeux en aperçoivent, et que ce que nos mains en peuvent toucher. Ils ne veulent point corriger, altérer ou défigurer la nature, mais ils veulent aussi la rendre tout entière ; et ils estiment que, de la mutiler, ce n'en est pas une moindre altération, ni qui leur soit permise plus que d'y ajouter pour la perfectionner. Rien que la nature, mais toute la nature, dont ils ne demandent pas qu'on exclue la laideur ou la vulgarité, mais dont ils ne veulent pas non plus qu'on exclue la distinction ou la beauté. Et, en effet, s'ils y consentaient, ils mentiraient à leur formule, puisque si les « fumiers » sont dans la nature, les fleurs, sans doute, y sont aussi; les parfums, si les « relens » y sont; l'esprit enfin comme la matière, et la pensée comme la sensation.

Chez les plus grands d'entre eux, un Rabelais, un Rubens, un Molière, l'imitation de la nature s'accroît d'une sorte d'adoration de ses énergies latentes, et l'on peut dire qu'ils n'en ont pas le respect seulement, mais le culte ou la religion même. On remarquera que c'est par là que les différens sens du mot de *naturalisme* se rejoignent, se concilient et se confondent. Rabelais et Molière sont des *naturalistes*, à la fois dans le sens où nous prenons habituellement le mot, et dans le sens où l'emploient les historiens de la philosophie.

C'est au contraire déjà sortir du *naturalisme* que de ne vouloir arrêter ses regards, comme quelques-uns, que sur ce que la nature, dans son infinie diversité, nous offre d'agréable à voir, et de fermer ses yeux, de parti-pris, à tout ce qui s'y rencontre d'affligeant ou de simplement déplaisant. C'est alors l'art conçu, selon l'expression consacrée, comme

l'imitation de la « belle nature : » telles, parmi nous, les toiles de M. Bouguereau; tels les romans de M. George Ohnet; tels encore, en d'autres genres ou d'autres temps, la sculpture de Canova, les *Bergeries* sans loups du chevalier de Florian : *Estelle et Némorin*, les opéras de Quinault et les Vierges de Mignard. On n'imite déjà plus la nature tout entière; on choisit, on assortit, on compose; et ce n'est certes pas encore être *idéaliste*, mais pourtant on y tend, ou plutôt, et pour mieux dire, on le serait, si l'on le pouvait.

D'autres ne le sont pas davantage, auxquels il manque pour cela d'avoir des idées; je veux dire : une conception personnelle et originale de la forme, s'ils sont peintres, ou de la vie, s'ils sont poètes et romanciers. Mais ils corrigent la nature, ils en retranchent ou ils y ajoutent, « ils chargent les contours, » comme on disait au XVIIe siècle; ils atténuent la saillie d'un muscle pour la ramener aux proportions convenues du modèle académique; ils adoucissent, pour la conformer aux règles du bon goût et de l'étiquette, l'expression naturelle d'un sentiment trop franc ou trop violent; ils veulent faire enfin plus beau que nature. Les Italiens de la décadence, les Carrache, le Dominiquin, le Guide, le Guerchin, l'Albane, « avec leur beau idéal de pâtissier confiseur, » — c'est à Claude Lorrain, je crois, que M. Ruskin a jadis appliqué cette expression un peu vive; — tous nos tragiques du second ou du troisième ordre, depuis Voltaire jusqu'à Ducis; nos romanciers du XVIIe siècle, Gomberville et La Calprenède, l'auteur du *Grand Cyrus* et celui de la *Princesse de Clèves;* presque tous nos peintres français classiques, depuis Poussin jusqu'à David, appartiennent à cette famille. Ce sont ceux-là surtout qu'égare la préoccupation de plaire, et, assez généralement, pour avoir trop plu à leurs contemporains, il arrive qu'ils déplaisent dans les âges suivans.

Mais d'autres encore, plus ambitieux, ne se contentent pas d'embellir la nature, ils la transforment, ils la transposent, et, au-dessus d'elle, pour ainsi parler, dans un nuage couleur de rose, ils essaient de réaliser un monde imaginaire, un monde fait à souhait pour la joie de l'esprit et le plaisir des yeux, un monde presque immatériel, dont les élégans et légers fantômes ne retiennent de substance ou de corps que ce qu'il en faut pour ne pas s'évanouir en fumée. Tels sont chez nous Marivaux, dans ses comédies; *la Surprise de l'Amour*, *les Fausses confidences*, *le Jeu de l'Amour et du Hasard*, ou encore le peintre de l'*Embarquement pour Cythère;* tel autrefois l'auteur de l'*Astrée*, le mélancolique, le sentimental, et pourtant aussi le reposant Honoré d'Urfé; tels peut-être, dans l'histoire de la littérature italienne, l'auteur du *Roland furieux*, celui de la *Jérusalem*, et à coup sûr celui de l'*Aminte*. Je les appellerais volontiers *idéalistes*, si leur idéal ne me paraissait plutôt caractérisé par un manque de sens du réel que par une idée précise et définie de l'art ou

de la vie, s'il ne relevait moins de l'observation que de la fantaisie, et si le souci de la vérité n'y tenait enfin trop peu de place.

Ceux-là seuls en effet sont les véritables *idéalistes* dans l'histoire de l'art qui ne s'écartent jamais de la nature, que pour lui faire exprimer quelque vérité originale et profonde, une conception nouvelle et substantielle de l'homme et de la vie. Aussi ne doit-on pas dire d'eux qu'ils *altèrent* la nature, qu'ils la corrigent ou qu'ils la modifient, mais plutôt qu'ils la *prolongent*, en y ajoutant ce qu'ils ont en eux de différent d'elle-même, et non pas qu'ils la perfectionnent, mais qu'ils l'enrichissent de leur propre personnalité. J'entends ici qu'après que Shakspeare et Milton, après que Michel-Ange et Rembrandt, après que Rousseau même et que Goethe ont passé, la nature même s'est agrandie; quelque chose de nouveau est apparu dans le monde; il est plus vaste de tout ce qu'ils y ont apporté; et une combinaison nouvelle de la nature s'est réalisée en eux, laquelle désormais fait à son tour partie de la nature. Voilà les vrais *idéalistes*, à qui, certes, il est tout simple que la nature entière n'apparaisse que comme un *moyen*, puisqu'ils sont eux-mêmes une *fin* dans la nature, et qui sont dans l'art les premiers des mortels, toutes les fois au moins que la faculté d'exécuter se trouve égale en eux à celle de concevoir.

Car, il faut bien l'avouer, c'est par là qu'ils pèchent ou qu'ils manquent, et capables qu'ils sont du premier *Faust*, il arrive trop souvent qu'ils le soient aussi du second. La nature, qui est un *document* pour les *naturalistes*, n'est qu'un *renseignement* pour les *idéalistes;* et, pour cette raison, comme aussi pour cette autre que chacun d'eux, étant complet, est unique en son genre, je n'oserais pas dire que ce soient de mauvais maîtres, mais ce sont au moins des maîtres dangereux, que l'on n'a jamais ni copiés, ni suivis impunément.

Aussi, comme les *naturalistes* ont leur *gauche* et leur *extrême gauche*, les *idéalistes*, à leur tour, ont-ils ce qu'on pourrait appeler leur *extrême droite* et leur *droite*. Leur *droite*, c'est tous ceux dont l'imagination déréglée ne vit que d'elle-même, sur sa propre substance, qui s'éloignent de la nature pour abonder systématiquement dans le sens de leur propre personnalité, qui ne distinguent plus le réel d'avec le chimérique, et qui finissent par prendre pour des idées les fantômes ou les fumées, si je puis ainsi dire, de leur orgueil échauffé. Tel chez nous Corneille, dans les tragédies de sa vieillesse, *Othon*, *Sertorius*, *Attila;* tel Victor Hugo, non pas seulement dans les œuvres de ses dernières années, dans *l'Ane* ou dans le *Pape*, mais presque dans tous ses drames, et notamment dans *Ruy Blas* ou dans les *Burgraves;* et tels, au-dessous d'eux, tous ceux de leurs imitateurs, — l'auteur de *Rhadamiste* ou celui de *Tragaldabas*, — qui n'ont pas compris que ce n'est pas en s'écartant de la nature que l'on peut enrichir l'art, mais seulement, comme nous le di-

sions, en la continuant et en la prolongeant. Le vrai fondement de l'*idéalisme*, c'est qu'il y a dans la nature, pour ainsi parler, quelque chose d'ultérieur à elle-même. Seulement, l'expression en demeure soumise à des lois qui ne sauraient différer de celles de la nature, je veux dire à cette logique intérieure qui ne permet pas que « le semblable » engendre le contraire, qu'il pousse une citrouille sur un chêne, et qu'une grenouille soit aussi grosse qu'un bœuf.

Enfin, à l'*extrême droite*, et sur la limite peut-être où certaines formes du génie semblent toucher à la folie, nous rencontrerions dans l'histoire de l'art les *Mystiques* ou les *Symbolistes*. J'appelle de ce nom ceux qui veulent ou qui croient voir dans la nature quelque chose d'autre qu'elle-même, et pour qui la matière n'est ni l'enveloppe, ni seulement le signe, mais le masque ou le déguisement de l'esprit. Tels furent, si je ne me trompe, les artistes du moyen âge, avec leur mépris absolu de la forme; tel est Dante lui-même, en quelques endroits au moins de la *Divine comédie*, où il a exprimé l'impalpable, l'impondérable et l'inexistant; tel est peut-être Fra Angelico... Mais ici je craindrais, en entrant après eux dans la région du mystère et de l'ombre, je craindrais de m'y perdre, et il me suffira d'une remarque. C'est que, comme plus haut les différens sens du mot de *naturalisme*, les sens différens du mot d'*idéalisme* se rejoignent et se concilient à leur tour. Qu'est-ce autre chose en effet dans l'histoire de la philosophie que l'*idéalisme*, si ce n'est justement la négation du monde extérieur, ou tout au moins l'affirmation que le vrai sens en est dissimulé sous les voiles de chair qui sont le monde tout entier pour l'homme borné, court et grossier?

Autre avantage enfin : ces définitions de l'*idéalisme* et du *naturalisme* peuvent servir à expliquer et conséquemment à éviter une méprise que l'on commet encore trop souvent dans cette question sur le caractère et la portée de certaines œuvres. Par exemple, on ne saurait douter que, s'il est un *idéaliste* dans l'art, ce soit l'auteur de *la Tempête* et du *Songe d'une nuit d'été*. D'où vient cependant que les naturalistes se réclament de lui, et, pour établir la filiation, qu'ils ne soient pas embarrassés de montrer dans son œuvre des scènes entières ou des drames mêmes, comme le *Roi Lear*, dont la violence et la crudité, sur aucun théâtre ni dans aucune littérature, n'ont peut-être été dépassées? On pourrait faire la même question sur les sculptures de Michel-Ange et sur les peintures de la Sixtine; et la réponse serait la même. C'est que, du moment qu'il s'agit d'exprimer des idées, les moyens qu'on y fait servir participent de l'élévation ou de la grandeur de l'idée; c'est que, pour se réaliser, l'idée, si je puis ainsi dire, a un droit d'élection sur la nature entière; et c'est enfin que les moyens sont tous bons, puisqu'ils sont tous indifférens, s'ils sont seulement dans la nature. J'ajouterai que là même est ce qui distingue les vrais *idéalistes*.

Aucun d'eux n'a jamais reculé devant la peinture de la violence, de la laideur ou de la vulgarité, quand il a jugé que la vulgarité, la laideur ou la violence étaient nécessaires à l'expression de son idée, ni Shakespeare ni Rembrandt, à plus forte raison ni les Hugo ni les Corneille, et bien moins encore ceux que nous avons appelés du nom de *symbolistes*. Mais, en dépit de l'apparence, et bien loin qu'alors ils aient incliné vers le *naturalisme*, c'est précisément en l'absorbant, si l'on peut ainsi dire, qu'ils le transforment, et qu'en proclamant leurs droits sur la nature, ils y comprennent celui d'en user à leur gré.

Inversement, nous pouvons dire aussi pourquoi de certaines œuvres, *naturalistes* d'inspiration, ne sont dénuées cependant ni de charme, ni de poésie, ni de grandeur au besoin. C'est tout simplement que la nature elle-même a son charme ou sa poésie, qui ne dépendent nullement, quoi qu'on en veuille dire, des yeux qui la contemplent ou de l'esprit qui la pense. Assurément, si l'on prétend parler en métaphysicien, les qualités des corps, la couleur ou l'odeur n'existent, comme odeur et comme couleur, qu'autant qu'elles affectent nos sens, et l'on peut dire, si l'on veut, que dans un paysage, c'est nous, c'est la disposition particulière de notre âme qui insinue ce que nous y croyons voir. Mais, en fait, dans la vie et dans l'art il en est autrement, et, par exemple, sur une plage déserte, sous un ciel bas et noir, en un jour d'hiver, si vous mettez le plus jovial des hommes en présence d'une mer furieuse et démontée, il arrivera rarement que ce spectacle lui suggère des idées couleur de rose et l'entretienne dans une douce gaîté. D'autres spectacles sont consolateurs, attrayans et rians. Par cela seul que les *naturalistes* imitent fidèlement la nature, ils en reproduiront donc quelquefois des aspects naturellement poétiques, et c'est ce qu'effectivement nous vérifions tous les jours dans les tableaux de nos paysagistes ou dans les descriptions de nos romanciers. Quand l'âme des choses, comme quelquefois, se trouve répandue dans leur contour extérieur, il n'est pas jusqu'aux *réalistes* qui ne soient hommes à nous mettre en contact avec elle, et d'autant qu'ils imitent plus fidèlement le « morceau » de nature qu'ils copient. Mais ils ne cessent pas pour cela d'être *naturalistes*, ou plutôt, eux aussi, c'est alors surtout qu'ils le sont, puisqu'en imitant plus profondément la nature, on pourrait dire qu'ils réalisent ce que leur programme a de plus étroit et leur esthétique de plus impérieux.

Et ne pourrions-nous pas aussi nous expliquer par là le rythme alternatif selon lequel il semble que le *naturalisme* et l'*idéalisme* se succèdent et s'opposent dans l'histoire de l'art? *Idéaliste* ou *Naturaliste*, une grande œuvre engendre ou provoque un nombre presque infini de copies d'elle-même; elle se substitue à la nature dans l'éducation de l'artiste; en passant à l'état de chef-d'œuvre, elle passe à celui de mo-

dèle ou de *canon*. Cela s'est vu dans l'histoire de la peinture religieuse, où, de nos jours mêmes, à travers six ou sept générations de peintres, c'est de Raphaël que s'inspirent la plupart de ceux qui peignent encore des saintes familles; cela s'est vu également dans l'histoire de la tragédie française, où Voltaire a imité Racine, Marmontel a imité Voltaire, La Harpe a imité Marmontel, Ducis a imité La Harpe, Lemercier a imité Ducis, de Jouy a imité Lemercier. Mais à mesure que les imitateurs se pressaient l'un sur l'autre, ils s'éloignaient de leur modèle et davantage encore de la nature, si bien qu'après un siècle ou deux les formes s'étaient insensiblement vidées de ce qu'elles avaient jadis contenu de substance. C'est ce qui s'était aussi passé pour la peinture religieuse; et c'est ce qui provoque, en le justifiant, le retour offensif du *naturalisme*. On éprouve alors, en effet, le besoin de retourner à la nature et de retremper l'art dans l'imitation de la réalité; le *naturalisme* triomphe; et, jusqu'à ce qu'il se soit compromis par ses propres excès ou jusqu'à ce qu'il ait lui-même produit quelque chef-d'œuvre qui devienne à son tour un modèle, il règne. Ce qui revient à dire qu'il périt de sa propre victoire... et le mouvement recommence.

Ai-je besoin d'ajouter qu'en acceptant l'esprit de ces définitions, il faudrait se garder d'en serrer la lettre de trop près, comme on fait de celle de la circonférence de cercle ou de la sphère? L'esthétique n'est pas de la géométrie, et les inductions de la critique la plus « scientifique » n'ont tout au plus que le degré de vraisemblance et de probabilité des conclusions de l'histoire naturelle générale. De même donc qu'à travers le temps on voit, dans la nature, les variétés d'une même espèce faire en quelque façon des échanges de caractères entre elles, et tour à tour, sans presque aucune régularité, revenir au type de l'ancêtre commun, ou au contraire, et souvent sans cause apparente, s'en écarter brusquement, de même, dans l'histoire, les hommes ne sont pas tellement étrangers les uns aux autres, ni surtout les esprits si rigoureusement définis ou limités par leurs aptitudes que dans un *Idéaliste* il ne se puisse rencontrer quelques traits d'un *Naturaliste*, et réciproquement, qu'au don de voir et de rendre la nature comme elle est, celui de l'idéaliser ne se joigne. Il y a d'ailleurs aussi ce qu'on appelle des espèces douteuses, qui même le sont d'autant plus que l'on en connaît mieux les caractères. « A mesure qu'on connaît mieux un genre, dit un illustre savant, on découvre des formes intermédiaires, et les doutes augmentent quant aux limites spécifiques. » Il ajoute encore que, dans une même espèce, les variétés se multiplient en raison du nombre d'échantillons ou d'exemplaires que nous en observons. Les distinctions n'ont donc ici rien de rigide, mais au contraire quelque chose de flottant; la différence, qui est énorme d'un *Réaliste* à un *Mystique*, de Jean Steen ou d'Adrien Brauwer à Fra Angelico, est souvent presque

insensible de certains *Naturalistes* à de certains *Idéalistes*, comme par exemple, chez nous, de Molière à Racine; je citerais même des cas où elle échappe; et généralement, pour chaque cas particulier, c'est une question nouvelle à résoudre, une question entière, où les définitions ne servent que d'indication seulement. Il est toujours aussi difficile de dire avec assurance d'un roman ou d'un tableau, d'un roman de mœurs ou d'un paysage, qu'il est *idéaliste* ou *naturaliste*, que de dire d'une telle femme qu'elle est belle ou laide, et d'un tel homme qu'il est bon ou méchant, vertueux ou vicieux, intelligent ou borné. Les qualificatifs sont ordinairement relatifs.

Cependant les zoologistes et les botanistes n'ont pas cru pour cela que leurs définitions ou classifications fussent inutiles au progrès de la science, et ils ont eu raison, puisque après tout, dans le temps même où nous sommes, chaque progrès nouveau de la science, lui-même préparé par une classification dont il démontrait l'insuffisance, aboutissait finalement à une classification nouvelle. Après Linné, Cuvier, mais après Cuvier, Darwin; — j'en néglige vingt en en nommant trois; — et de l'un à l'autre la classification nouvelle résumant et fixant les progrès accomplis. C'est qu'en effet, toute classification a deux grands avantages : le premier, qui est de distribuer toute une vaste matière dans un ordre rationnel, et le second, dans chaque cas particulier, de nous permettre de reconnaître avec certitude, et du premier coup d'œil, à défaut de ce qu'ils sont, tout ce que les objets ne sont pas. Rubens est-il un *naturaliste?* Molière est-il un *idéaliste?* On peut hésiter à répondre, — et ni l'auteur de l'*École des femmes* ni celui de la *Kermesse* du Louvre ne seraient ce qu'ils sont si nous pouvions égaler d'un mot l'étendue et la diversité de leur génie; — mais ce que nous pouvons dire au moins, c'est qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre *réaliste* ou *mystique;* et c'est toujours bien quelque chose.

C'est à ce point de vue que je me suis placé pour me faire à moi-même une idée des différences qui séparent l'*idéalisme* d'avec le *naturalisme*, puisque aussi bien, dans son gros livre, M. Paul Lenoir ne les avait, à mon avis, que très imparfaitement indiquées. Il les aurait sans doute mieux vues si, comme je l'ai fait pour écrire ces quelques pages, au lieu de vouloir être original et neuf, il s'était contenté de reprendre, en les modifiant légèrement, quelques-unes des idées que M. Taine, il y a plus de vingt ans, développait dans ses belles leçons sur l'*Idéal dans l'art.* Il eût pu lire aussi un livre plus récent, *la Critique scientifique*, de M. Émile Hennequin, riche de fonds, curieux et *suggestif*, sous sa forme laborieuse et singulièrement tourmentée. Mais peut-être que celui-ci, qui ne date pas d'un an, n'avait pas encore paru dans le temps que M. Paul Lenoir avait déjà presque entièrement compilé le sien.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Ainsi c'est fait, la comédie est jouée. Il y a un cabinet de plus inscrit au martyrologe ministériel, il y a un cabinet nouveau inscrit parmi les pouvoirs éphémères qu'une fortune ingrate réserve à la France. Ce n'est point sans peine à la vérité, ce n'est pas sans bien des tâtonnemens, des négociations, des pourparlers et des combinaisons essayées ou abandonnées tour à tour, qu'on est arrivé à façonner de pièces et de morceaux un ministère pour le mettre à la place du ministère qui a disparu dans une bagarre improvisée; mais enfin on y est arrivé. C'est fait, et par une ironie secrète des choses, M. Floquet, qui avait succédé il y a dix mois à M. Tirard parce que la chambre venait de juger qu'il y avait urgence à reviser la constitution, M. Floquet a aujourd'hui pour successeur M. Tirard à la suite d'un vote par lequel la chambre déclare qu'il n'y a plus du tout urgence à s'occuper de la revision. Ainsi l'a décidé la logique d'une assemblée qui a passé sa vie à tout brouiller, à tout saccager, à mêler l'opportunisme au radicalisme, à se contredire, et à renverser des ministères pour finir par l'aveu d'une irrémédiable impuissance. Le 14 février, à quatre heures de relevée, le nouveau miracle de confusion était accompli!

Ce n'est point, certes, que la mésaventure de M. Floquet soit un événement dont le pays ait à se plaindre ou qu'elle ait même rien d'imprévu. C'est le hasard qui avait fait le président du dernier cabinet, c'est le hasard qui l'a défait. Il a accumulé dans sa carrière de quelques mois tous les désordres, toutes les fantaisies de désorganisation qu'un radicalisme infatué peut se permettre. Aidé par ses collègues, il n'a fait qu'ajouter à l'incohérence des institutions et des lois, au trouble moral, à l'anarchie financière, et il n'a su qu'aggraver les mécontentemens et les irritations du pays. Parce qu'il a dû un succès momentané

à l'impuissance ou à la timidité de ses adversaires plus ou moins dissimulés de la chambre, il s'est figuré dans sa jactance un peu naïve qu'il allait réussir jusqu'au bout, qu'il était décidément le ministre prédestiné de la république. Il s'est cru un grand tacticien et un habile diplomate en réunissant dans un même programme le scrutin d'arrondissement qu'on lui demandait et la revision qu'on ne lui demandait pas. C'était là l'illusion, l'infatuation d'un politique à courte vue, allant tout droit trébucher dans un piège. On a bien accepté de M. Floquet le scrutin d'arrondissement dont on croyait avoir besoin ; le jour où il a réclamé la revision, en mettant son existence ministérielle pour enjeu, on lui a répondu par un ajournement indéfini. C'était là qu'on l'attendait ; mais ce qu'il y a de plus curieux, ce qui donne une couleur presque comique à cette fin du ministère de toutes les suffisances et de toutes les impuissances, c'est que le coup fatal lui a été porté par le moins sérieux et le plus bruyant des radicaux, par le plus excentrique des irréguliers du Palais-Bourbon, M. de Douville-Maillefeu. M. Floquet, exécuté par M. de Douville-Maillefeu, le spectacle est complet ! Le ministère est mort sur le coup de ce vote improvisé du 14 février ; à parler franchement, il était déjà plus qu'à demi mort de l'élection du 27 janvier, de cette manifestation parisienne pour le général Boulanger, que le gouvernement avait sûrement contribué à préparer par ses maladresses et ses défis, qui est aussi, à n'en pas douter, la suite, l'expiation de dix années de règne républicain.

C'était donc fait ! Il était mort, ce ministère Floquet, de la main légère de M. de Douville-Maillefeu, l'auteur de la proposition d'ajournement. Comment allait-on le remplacer ? Ah ! c'est ici qu'on entre dans la région des subtilités, des artifices, des équivoques et des ombres. Évidemment, dans le vote qui venait de renverser M. Floquet, pas plus que dans la composition d'une chambre épuisée et usée par les divisions, il n'y avait aucune indication précise et utile pour former un ministère parlementaire. Il ne restait donc qu'à écarter toutes les fictions, à interroger librement les faits et l'intérêt supérieur du pays, à dégager de cette vaste confusion la vérité vraie de la situation, et cette vérité, elle est évidente, elle éclate en traits saisissans. Quel est le danger aujourd'hui ? C'est cette menace de réaction dictatoriale née du mouvement universel, irrésistible d'une nation fatiguée, déçue, égarée et irritée. Qu'est-ce qui a créé, préparé ce mouvement qui, en réalité, résume toute la situation ? Il n'y a pas à s'y tromper, toutes les hâbleries radicales n'y peuvent rien ; c'est la fausse et malfaisante politique de parti ou de secte qui, depuis dix ans, trouble les intérêts, agite les consciences, désorganise tous les ressorts de gouvernement et a fini par précipiter le pays vers le premier mirage d'un pouvoir fort, personnifié dans un homme dont l'unique titre est de promettre un changement. Voilà qui est clair ! Quel était

donc le remède, le jour où une crise se déclarait par l'impuissance avérée du radicalisme mis en présence de ses œuvres? Il n'y en avait qu'un, un seul manifestement : c'était de former un ministère avouant sans équivoque et sans faiblesse la pensée de raffermir tout ce qui a été ébranlé, de rendre au pays la paix civile, aux intérêts la protection, aux croyances la sécurité, par une politique de tolérance, d'énergique vigilance et de réparation. C'était la solution, et si cette généreuse et virile tentative devait rencontrer des difficultés dans la chambre, si elle devait conduire à un appel au pays, on se serait du moins présenté devant la France dans l'attitude d'un gouvernement résolu à maintenir une trêve de bien public. Malheureusement, de toutes les combinaisons, c'est celle à laquelle on paraît avoir le moins songé : on a préféré se rejeter dans les petits artifices, dans les transactions douteuses, dans les rajustemens de concentration républicaine. C'est tout le secret de ces négociations où se sont perdus huit jours durant, et M. le président de la chambre Méline, et M. Tirard, et tous ceux qui se figurent qu'avec des ministres tels quels, les premiers venus, et des expédiens on peut encore faire son étape.

Assurément, M. le président Méline, qui a été le premier appelé, est un homme bien intentionné, conciliant, ami de l'agriculture et de la paix. Il n'aurait pas demandé mieux que de marier dans un ministère l'eau et le feu, la politique conservatrice et la politique radicale. Il est même allé jusqu'à offrir des portefeuilles à M. Ribot, à M. Casimir Perier, — à condition toutefois de laisser la porte ouverte à quelque radical. M. le président de la chambre y a mis tout son zèle avec une honnête inexpérience. Par deux fois il s'est laissé engager par dévoûment dans une œuvre sur laquelle il ne s'était peut-être fait dès le premier instant aucune illusion. Il a fini par s'effacer, et à défaut de M. Méline, c'est M. Tirard qui est entré en scène, qui a réussi à arranger un cabinet où il a rassemblé, avec quelques hommes nouveaux, tous les revenans des anciens ministères : M. Rouvier aux finances, M. Fallières à l'instruction publique, M. Faye à l'agriculture, M. Constans à l'intérieur, un avocat de Lyon, M. Thevenet, à la justice. M. Tirard, d'un coup de sa baguette, a fait de plus de M. Spuller un chef de notre diplomatie, d'un radical des plus accentués, M. Yves Guyot, un ministre des travaux publics. M. de Freycinet, qui a été peut-être l'énigmatique arbitre de la crise, est resté à la guerre. Le résultat est moins un vrai ministère parlementaire qu'une réunion d'hommes qui ne pourraient se soutenir longtemps devant la chambre, ni même rester unis entre eux s'ils avaient une politique. Les successeurs de M. Floquet semblent n'être au pouvoir que pour continuer ce qu'on appelle la politique républicaine à leur manière, pour réaliser une concentration mitigée, ou si l'on veut, pour jouer le même air en le jouant mieux, et la déclaration que le nouveau président du conseil est allé lire à la chambre est le reflet

de cette situation. Elle est terne, banale et inoffensive. Elle promet une politique sage, tolérante et libérale, — la politique de l'exposition Elle a un mot pour désarmer les épurateurs à outrance en intimidant les fonctionnaires trop tièdes, un mot contre les conspirateurs, un mot pour l'union des républicains, un mot pour l'ordre et la liberté. On en prendra ce qu'on voudra.

Au fond, dans cette déclaration sans caractère et dans la composition même de ce ministère d'expédiens, on pourrait peut-être démêler deux idées fixes, deux obsessions. La première préoccupation est d'éviter les chocs, tout ce qui pourrait conduire à des conflits avec la chambre, et par suite à la nécessité d'une dissolution prématurée, de tout subordonner à l'Exposition, dont le succès est en effet un intérêt de premier ordre pour la France. Il est certain qu'une crise qui sera nécessairement agitée, dont l'issue est incertaine, dont les conséquences sont encore imprévues, ne serait pas sans péril dans un moment où Paris va devenir le rendez-vous du monde, et qu'il peut y avoir quelque prévoyance à se réserver, si l'on peut, une trêve, tout au moins à ne rien précipiter. C'est une raison qui a sa valeur. L'autre idée, c'est qu'à tout prix, fût-ce par des concessions et des ménagemens infinis, on doit obtenir de la chambre, telle qu'elle est, le budget de 1890. Ce que sera la chambre nouvelle, on ne le sait pas. Avec le budget de la prochaine année, complétant le budget courant, on n'est pas pris au dépourvu, on a de l'espace; on ne risque pas d'être réduit aux dernières extrémités en présence d'une assemblée nouvelle et des circonstances extraordinaires qui pourraient se produire. C'est encore possible, c'est la seule explication d'un ministère condamné d'avance à une neutralité effacée et impuissante. Soit; mais ce serait une bien étrange illusion de se fier à ces petits calculs, de croire que l'Exposition peut avoir la vertu magique d'endormir les malaises et les révoltes d'opinion, de suspendre ou de détourner un mouvement persistant et croissant depuis quelques années, — qu'on peut suppléer par des expédiens ministériels et des diversions à la politique réparatrice qui seule aurait pu tenir tête à une agitation redoutable. Ce qui serait bien plus chimérique encore, ce serait de se figurer qu'une chambre décriée, ruinée dans son autorité morale, presque dans son autorité légale, peut entrer en lutte avec le pays, entreprendre, avec ou sans le concours du gouvernement, une sorte de guerre de défiance contre l'opinion, contre le suffrage universel. C'est cependant ce qu'on a l'air de vouloir essayer depuis quelques jours, sous prétexte de combattre un homme dont les républicains eux-mêmes ont fait la popularité et la fortune.

On a commencé par le scrutin d'arrondissement, dont on a voulu faire une arme pour se défendre; mais cela ne suffit plus, et, maintenant, c'est à qui découvrira les moyens les plus ingénieux, les plus

subtils raffinemens d'arbitraire contre ce qu'on appelle les « menées césariennes et plébiscitaires. » L'un propose tout bonnement d'assimiler à un simple prince banni et inéligible tout Français suspect d'aspirer au « pouvoir personnel. » L'autre a imaginé toute une légalité nouvelle étendant ses mailles serrées sur le suffrage universel, proscrivant les élections multiples, réglementant les déclarations de candidature, interdisant les affiches, les distributions de bulletins, menaçant les imprimeurs, annulant d'avance les votes prétendus illégaux. Et ce qu'il y a de curieux, c'est que ces républicains, qui ne sont pas plus inventifs que libéraux, vont tout simplement puiser leurs combinaisons dans les décrets de la dictature de décembre, — et ils l'avouent sans plus de façon! Qu'on se préoccupe des manifestations plébiscitaires d'une opinion troublée, qu'on prenne même certaines précautions prudemment définies, rien certes de plus légitime ; mais ne voit-on pas que toutes ces mesures accumulées contre un seul homme ne font que le grandir, qu'on ne réussit qu'à achever de ruiner par le ridicule les institutions qu'on croit protéger, et qu'après tout on laisse aux plébiscitaires eux-mêmes, aux conservateurs, à tous les adversaires de la république le beau rôle de défenseurs des libertés électorales, du suffrage universel? On veut faire marcher le pays, c'est le vieux mot. Et si le pays ne marche pas, s'il vote malgré tout, peut-être même avec d'autant plus d'entraînement qu'on aura essayé de le violenter, que fera-t-on? On n'aura réussi qu'à tout aggraver par des expédiens puérils et impuissans. C'était vrai sous le ministère Floquet, c'est encore vrai sous le ministère Tirard. Aujourd'hui comme hier, il n'y a qu'une manière de rallier et de reconquérir le pays : c'est de lui donner ce qu'il demande, la réparation de ses griefs, l'intégrité dans son administration, l'ordre dans ses finances, la sécurité dans ses croyances, la paix dans sa vie intérieure comme dans ses relations avec le monde.

Depuis longtemps l'Europe, en dépit de toutes les apparences, manque de fixité. Elle flotte dans une certaine incohérence, et les parlemens, qui sont réunis aujourd'hui un peu partout, à Berlin comme à Paris, à Rome comme à Londres, à Vienne comme à Pesth, reflètent assez cet état à la fois indécis et agité. Les phénomènes de vie publique ne sont pas les mêmes partout sans doute; ils varient avec les pays où ils se produisent, ils se ressentent de la diversité des intérêts et des conditions nationales : ils procèdent, au fond, des mêmes causes, de l'incertitude de tous les rapports, de la défiance universelle, de l'instabilité des choses. Les états les plus puissans eux-mêmes ne sont pas sans avoir leurs crises et leurs malaises, peut-être extérieurement moins saisissables et pourtant assez réels.

Qu'en est-il pour le moment de l'Allemagne? Il est certain que les affaires allemandes se ressentent encore des dernières transitions de règne, que le passage éphémère de l'empereur Frédéric III, — ce

règne de quatre-vingt-dix-neuf jours, comme on dit, — n'est point sans avoir laissé des traces, qu'il y a sous le nouveau souverain un travail obscur, des tiraillemens intimes, des chocs d'influences. Bref, à en croire ce qui se dit, ce qui se murmure à Berlin, tout ne marcherait pas aisément, avec une invariable unité, comme au temps où la vieille et forte impulsion régnait sous l'empereur Guillaume Ier. Sans doute celui qui a été depuis vingt-cinq ans le tout-puissant chancelier d'Allemagne ne touche pas à son déclin, et n'est pas près de s'éclipser devant quelque astre nouveau d'un règne plus jeune. On serait cependant tenté de croire qu'il y a une espèce de crise pour ce fier pouvoir qui n'a connu jusqu'ici les obstacles ou les hostilités que pour les vaincre, et qui se sent aujourd'hui engagé avec des forces peut-être diminuées dans d'assez maussades affaires. Évidemment d'abord le chancelier s'est créé des embarras par l'acharnement avec lequel il a poursuivi la mémoire de l'empereur Frédéric III et ceux qui ont voulu servir cette mémoire. Il n'a pas été toujours heureux dans cette guerre de ressentiment mal déguisé. Puis il s'est trouvé entraîné peut-être sans le vouloir dans toutes ces affaires coloniales, qui restent assez obscures, où il y a jusqu'ici plus de mécomptes que d'avantages. Peut-être aussi a-t-il trop paru vouloir se donner de son vivant un successeur dans son fils, le comte Herbert, qui n'a pas justifié son choix, si bien qu'un article récemment publié dans une revue anglaise sur la « dynastie des Bismarck » a aussitôt porté coup. Bref, pour la première fois, on a pu élever à Berlin cette étrange question du remplacement possible du chancelier, et ce n'est point un mystère que M. de Bismarck rencontre, jusque dans l'entourage de l'empereur, des rivaux, si ce n'est des adversaires, qui, sans méconnaître ses services, voient en lui moins l'homme nécessaire qu'un poids pour le nouveau règne. Des rivalités, des jalousies, il y en a toujours autour des puissans du monde. Elles ne triompheront pas sans doute du premier coup, elles n'en sont pas encore à avoir raison du plus altier des hommes ; il suffit qu'elles existent pour dévoiler toute une situation, et les embarras dont elles sont les signes, ou qui peuvent en résulter dans la politique allemande, sont de ceux qui peuvent avoir leur influence sur la politique européenne tout entière, sur les relations universelles. Après tout, il n'est pas dit que la disparition de M. de Bismarck, si on en était là, dût être un avantage pour la paix du monde.

L'Autriche est liée à l'Allemagne ; elle paie même aujourd'hui la rançon de l'alliance par les difficultés qu'elle s'est créées avec sa loi militaire qui soulève toutes les susceptibilités hongroises. Ces difficultés, elles ont pu être un instant voilées par le deuil cruel qui a récemment attristé l'empereur et l'empire ; elles n'ont pas tardé à reparaître, et cette loi militaire préparée à Vienne, portée aussitôt à Budapesth, est devenue, sans qu'on l'ait peut-être prévu, l'occasion d'une véritable

crise qui ne cesse de s'aggraver, qui passionne le parlement et l'opinion en Hongrie. Depuis quelques semaines en effet, la discussion de la malheureuse loi se prolonge au milieu des plus étranges péripéties et des scènes les plus violentes. Ce n'est pas une discussion, c'est un combat que soutient l'opposition hongroise, prétendant défendre les libertés, les droits, les privilèges nationaux et constitutionnels de la Hongrie. La fixation du contingent, le volontariat, les examens des officiers, les droits de la langue hongroise dans le service, tout devient occasion de luttes nouvelles, de discours enflammés et d'accusations irritées contre le ministère. Le comte Albert Apponyi, pour l'opposition modérée, conduit vigoureusement et habilement cette campagne. Vainement l'empereur François-Joseph, malgré son deuil récent, s'est rendu à Budapesth pour tâcher d'apaiser cette effervescence. Vainement aussi le président du conseil, M. Tisza, qui a mis son point d'honneur à obtenir la loi militaire, s'est décidé à faire des concessions sur les points les plus délicats : l'agitation n'a point cessé; elle n'a fait au contraire que s'étendre et s'envenimer. Elle s'est traduite, il n'y a que quelques jours, dans une manifestation populaire qui a parcouru les rues de Pesth et a été haranguée par les plus véhémens orateurs du parlement. Et de Pesth, le mouvement de protestation a gagné les provinces. Les chefs de l'opposition modérée d'ailleurs ne sont pas sans mettre un certain calcul dans leur campagne. Ils ont été accusés d'être les ennemis de la triple alliance : ils se sont énergiquement défendus de toute intention d'hostilité contre la politique de l'empire et contre l'Allemagne. Au fond, cette agitation a commencé contre la loi militaire; elle est surtout dirigée maintenant contre M. Tisza, dont la popularité et l'ascendant, après un long règne ministériel, semblent toucher au déclin. M. Tisza lui-même paraît le sentir. Le comte Jules Andrassy aurait, dit-on, prévenu l'empereur que le président du conseil devait se retirer. Étrange retour des choses! M. Tisza arrivait, il y a quatorze ans, au pouvoir comme chef triomphant de l'opposition libérale. Il est probablement destiné aujourd'hui à faire voter la loi militaire et à tomber lui-même sous le poids de son impopularité.

Tout se préparait depuis quelques jours pour la session nouvelle en Angleterre. Les combattans ont aiguisé leurs armes. Les chefs de partis ont déployé leurs drapeaux dans les meetings avant de se rencontrer à Westminster. Le ministère a fait son plan de campagne, et le chef de l'opposition, M. Gladstone lui-même, est revenu des pays du Midi, où il était allé retremper sa verte vieillesse, pour reprendre la lutte contre la politique de lord Salisbury, pour entrer avec une vigueur nouvelle dans cette session, qui est plus que la cinquantième de sa vie publique. Aujourd'hui les débats sont ouverts. La reine a parlé, elle a remis aux lords et aux communes les affaires de l'Angle-

terre : c'est au parlement de discuter et de décider. On ne peut pas dire sans doute que ce discours de la reine, qui a inauguré ces jours derniers la session nouvelle, et qui est comme le thème des prochaines délibérations parlementaires, soit des plus précis et des plus significatifs. Il est certain qu'il ne dit pas tout, qu'il garde le silence sur des affaires qui ne laissent pas de préoccuper ou d'émouvoir la nation anglaise. Il se tait sur l'action engagée en commun avec l'Allemagne dans les mers de l'Afrique orientale, sur l'imbroglio de Samoa, et les premières explications que lord Salisbury a données en réponse aux pressantes interrogations de lord Granville ne sont pas faites précisément pour éclairer l'opinion. Ces explications ne disent rien ni sur les engagemens ni sur les intentions du gouvernement anglais. Le premier ministre n'en a pas dit beaucoup plus que la souveraine, qui n'a rien dit. En revanche, il y a deux questions que le discours de la reine livre aux discussions parlementaires, celle des armemens médités par le ministère, et l'éternelle question irlandaise. Encore le discours royal est-il plus explicite sur les armemens que sur l'Irlande.

A vrai dire, depuis quelque temps déjà, on aurait pu se douter de ce qui se préparait dans les conseils de la reine Victoria. Dans ces derniers mois, lord Wolseley, qui est un des chefs de l'armée, le ministre de la guerre, lord Stanhope, les chefs de l'amirauté, lord Salisbury lui-même, ont saisi toutes les occasions d'émouvoir le patriotisme anglais, en dévoilant toute sorte de perspectives de guerres formidables et imminentes. Ils n'ont pas dissimulé leurs sombres prévisions et n'ont rien négligé pour préparer la nation anglaise aux sacrifices qu'on se disposait à lui demander. C'était le commentaire anticipé ou l'exposé des motifs d'une proposition de crédits extraordinaires. C'était la préface du dernier discours où la reine dit au parlement que les dépenses croissantes de toutes les nations européennes pour se préparer à la guerre font à l'Angleterre une obligation d'augmenter à son tour ses forces pour assurer la défense de ses côtes et de son commerce. La reine Victoria s'efforce sans doute d'atténuer le caractère des propositions de son gouvernement en déclarant que les hommes d'état, qui sont à l'heure qu'il est les guides de l'Europe, n'ont que des sympathies pour l'Angleterre; mais, en même temps, elle ajoute que les circonstances peuvent changer, que la volonté pacifique des hommes n'est qu'une garantie fragile, qu'il faut se précautionner, — et en définitive le dernier mot, c'est la nécessité des armemens. Un journal d'une des villes les plus commerçantes de l'Angleterre, de Manchester, n'a pas craint même de donner à ces armemens projetés des proportions presque extravagantes et il n'a parlé de rien moins que d'un emprunt de 2 milliards 1/2 que le chancelier de l'échiquier, M. Goschen, aurait à réaliser pour l'augmentation des forces britanniques. C'est vraisemblablement une exagération, le gouvernement n'a rien dit encore, ni sur la nature

de ses projets, ni sur l'importance des crédits qu'il demandera, ni sur les procédés financiers qu'il compte employer. Le fait n'existe pas moins.

Ainsi voilà l'Angleterre cédant à son tour à la fascination des armemens et regrettant presque de s'être laissé devancer, entrant comme les autres dans la voie des dépenses ruineuses! Il se peut que le patriotisme britannique réponde à l'appel qui lui est adressé, et que le parlement vote ce qu'on lui demandera pour l'Angleterre, pour sauvegarder les intérêts qu'elle a dans toutes les mers, sur tous les continens, aussi bien que pour assurer son ascendant dans les crises éventuelles de l'Europe. Ce sera l'affaire de M. Goschen, dont les armemens nouveaux vont troubler quelque peu les combinaisons financières. Il se peut aussi qu'avant d'aller plus loin on veuille savoir quelles circonstances mystérieuses motivent ce grand effort, un recours à une élévation de l'income-tax ou à l'emprunt, quels engagemens auraient été pris au nom de l'Angleterre et quel rôle on lui réserve dans les complications du monde. C'est possible, d'autant plus que la politique de lord Salisbury paraît depuis quelque temps un peu énigmatique, et que l'opinion, sans être hostile à l'Allemagne, ne voit pas sans défiance ou sans quelque malaise les affaires de Zanzibar, de Samoa, où l'Angleterre semble à demi asservie aux desseins et aux intérêts allemands. En réalité, l'appel que le ministère adresse, par la voix de la reine, au pays, touche à toute la politique extérieure de l'empire britannique, et le sentiment qui paraît prédominer est qu'il n'y a certainement rien à refuser de ce qui peut assurer l'influence de l'Angleterre, mais qu'il n'y a rien à donner au luxe des armemens superflus et ruineux. Le ministère est exposé à rencontrer, jusque dans son propre parti, des dissidences, peut-être même une opposition assez vive.

L'autre question destinée à soulever longtemps encore des discussions passionnées dans le parlement et à reparaître avant peu, c'est toujours l'état de l'Irlande. Le ministère conservateur, il est vrai, reste plein de confiance, et la reine vient de déclarer pour lui dans son discours que les mesures adoptées pour rétablir l'ordre en Irlande ont eu, « sans qu'on en puisse douter, des résultats bienfaisans. » Malheureusement la réalité n'est pas toujours d'accord avec l'optimisme officiel, et M. John Morley, qui s'est chargé de reprendre le débat par un amendement à l'adresse, prétend prouver que la pacification n'est qu'un mot, que l'administration de l'Irlande est cruelle et oppressive, qu'elle aliène encore plus les Irlandais et répugne au peuple anglais. La motion de M. John Morley, même avec l'appui de M. Gladstone, n'a vraisemblablement aucune chance de succès. La situation ne reste pas moins violente et précaire. N'y eût-il que ces duretés inutiles qui ont atteint récemment des prisonniers comme M. O'Brien,

M. Carew, et qui viennent de retentir dans le parlement, ce serait le signe d'une guerre implacable. Le fait est que cette terrible question, loin de se simplifier, se complique à chaque pas de difficultés nouvelles, de nouveaux incidens, et un des plus étranges de ces incidens est certainement l'histoire de cette commission d'enquête occupée à juger le cas de M. Parnell. Rien de plus curieux, en effet, que cette commission instituée pour se prononcer uniquement sur l'authenticité de lettres compromettantes qui sont attribuées au chef irlandais, qu'on n'a pu avoir que par des moyens équivoques de police et qui ont été publiées par le *Times* comme une révélation foudroyante pour M. Parnell. Qu'en est-il réellement ? On a beau appeler des témoins, multiplier les interrogatoires. Jusqu'ici on ne voit rien, si ce n'est que les lettres attribuées à M. Parnell ont été sûrement vendues par un intrigant assez louche, fort besogneux, qui les a fabriquées lui-même, — il vient de l'avouer, — et a surpris la bonne foi au moins imprudente du journal anglais. L'enquête a passé par toutes les péripéties. Elle va finir sans doute par l'aveu tardif du faussaire; mais ce qu'il y a de plus bizarre, de plus caractéristique, c'est que cette commission qui n'a aucun caractère juridique, qui n'est chargée que d'une vérification, va coûter, à elle seule, au *Times* et à M. Parnell, quelque chose comme 3 ou 4 millions, ni plus ni moins ! La justice anglaise est décidément aussi simple que peu coûteuse : 3 ou 4 millions pour une enquête, c'est pour rien !

Et après cela, notez-le bien, on n'est pas au bout, on n'a fait qu'une constatation préliminaire. Et s'il est reconnu, — comme c'est désormais avéré, — que ces lettres si chèrement payées ne sont qu'une falsification, M. Parnell sortira victorieux de l'épreuve ; il n'en sera que plus puissant en Irlande, et la question restera plus que jamais un embarras pour le ministère. A dire vrai, elle est destinée à être une difficulté pour tous les ministères incessamment placés entre l'inutilité des répressions irritantes et le danger de livrer l'Irlande à elle-même, comme le propose M. Gladstone. De sorte que des deux questions dont parle le discours de la reine, l'une continue à peser de tout son poids sur le gouvernement, l'autre engage l'Angleterre dans des dépenses que la raison populaire n'acceptera peut-être pas facilement. Il y a de quoi préparer au parlement une session laborieuse.

Cette question des armemens ruineux, qui vient de faire son apparition en Angleterre, elle est la fatalité de tous les peuples qui vivent aujourd'hui en Europe. Personne n'y échappe : grands et petits états subissent l'inexorable loi, les uns parce que leur position leur fait une nécessité d'être prêts à toutes les luttes, les autres parce qu'ils craignent de disparaître dans les conflits de leurs redoutables voisins. Tout le monde sous les armes, c'est le mot d'ordre peu rassurant du jour! Il n'y a qu'un pays où une parole de désarmement et de paix vient

d'être proférée par le gouvernement lui-même, devant un parlement un peu étonné de cette hardiesse : c'est l'Espagne. La parole est assez rare et vaut, certes, d'être recueillie. Le chef du cabinet espagnol n'est peut-être pas arrivé de propos délibéré ou par de longues réflexions à prendre une initiative, qui a été une sorte de coup de théâtre. Le fait est que le président du conseil de Madrid, M. Sagasta, est, depuis quelque temps, dans une situation assez embarrassée. Ayant à faire face, avec une majorité incohérente, et aux réformes militaires dont le général Cassola s'est fait le bruyant promoteur, et aux difficultés croissantes d'une crise économique et financière des plus graves. Pressé et menacé de tous côtés, il a pris le parti de tenter une diversion hardie. Il n'a pas craint de déclarer que l'Espagne devait se garder de suivre les mauvais exemples de l'Europe, qu'elle n'avait besoin, pour sa part, que d'une armée limitée pour sa protection, qu'il y avait, d'ailleurs, à choisir entre les économies et une paix armée ruineuse, entre l'équilibre du budget et l'extension démesurée, inutile, des forces militaires. Qu'en sera-t-il de tout cela? Au premier moment, M. Sagasta, par son langage, a visiblement déconcerté ses adversaires, troublé quelques-uns de ses amis eux-mêmes et surpris tout le monde. Ce n'est peut-être pas sans peine que le président du conseil réussira à faire accepter cette politique nouvelle. Le mot est dit néanmoins, et l'idée de M. Sagasta est d'autant plus séduisante que l'Espagne peut assurément réduire ses dépenses militaires sans avoir rien à craindre ni pour sa sécurité ni pour sa dignité.

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La Bourse a salué par un mouvement de hausse la chute du cabinet Floquet, survenue au milieu du mois. Le public financier n'a pas partagé les craintes qu'éprouvèrent à cette occasion certains cercles politiques, et l'attitude de la spéculation a été en contradiction constante avec les appréciations de la plupart des organes de la presse. Aussi longtemps que la crise ministérielle a duré, les cours du 3 pour 100 se sont élevés lentement jusqu'à dépasser 84 francs. Après la constitution

du ministère, l'élan a été plus vif encore, et le cours de 85 francs a été visé. Un nouvel élément est alors entré en scène. Les considérations politiques ont été reléguées au second plan et la situation de place est devenue le facteur prépondérant pour la direction et la fixation des cours. Tant de couches de primes non-seulement pour fin février, mais pour fin mars, se trouvaient déjà débordées, atteintes ou menacées, que le découvert a fini par prendre peur. Des spéculateurs d'avant-garde ont saisi habilement l'occasion. En deux ou trois séances, le 3 pour 100 a été porté à 85 francs. Il fallait alors ou écraser les cours ou se racheter. Les vendeurs ont dû prendre ce dernier parti; leurs liquidations précipitées ont poussé la rente mardi jusqu'à 85.60. L'écart en hausse sur le dernier cours de compensation dépassait dès lors 2 francs. Une lutte s'est engagée; le 3 pour 100 a reculé mercredi à 84.95 et finit à 85.10.

L'amortissable et le 4 1/2 ont gagné environ 1 franc sur les prix de fin janvier. Inutile de remarquer que cette hausse orageuse de nos rentes ne se serait pas produite si les tendances sur l'ensemble du marché n'avaient été très satisfaisantes et si une progression parallèle ne s'était poursuivie sur les autres places. Le monde financier croit que l'argent est et restera bon marché cette année, que les disponibilités sont considérables, que la haute banque tient en réserve un grand nombre d'opérations, et que la hausse est vraisemblable, parce qu'elle favorise, en Europe, sur tous les marchés, une masse énorme d'intérêts.

On assiste actuellement à l'épanouissement des conséquences d'un fait économique qui s'est développé depuis dix années et que le krach de 1882 n'avait que momentanément arrêté dans son action : l'abaissement continu du taux de capitalisation général par la hausse des fonds d'états et de toutes les bonnes valeurs à revenu fixe ou variable. Les conversions, dont la longue série ne cesse de se dérouler, sont le symptôme le plus éclatant et le plus caractéristique de cette évolution. Avant peu, il n'y aura plus d'état ou de compagnie jouissant d'un crédit sérieux, qui n'ait réussi à transformer ses dettes 5 pour 100 en engagemens à un taux plus bas d'intérêt.

La Russie a commencé en décembre dernier l'extinction de ses emprunts 5 pour 100 par la conversion de la catégorie émise en 1877. Elle continuera bientôt, selon toute vraisemblance, par les émissions faites de 1870 à 1873. Une dépêche de Saint-Pétersbourg avait même annoncé cette semaine que le contrat pour l'opération venait d'être conclu avec un syndicat dont faisait partie la maison Rothschild, et pour un capital de 700 millions de francs. Cette nouvelle n'a pas été confirmée jusqu'à présent. Le 4 pour 100 russe de 1880 est aujourd'hui à 91 ; c'est une progression de cinq unités pour les trois derniers mois.

Le gouvernement égyptien songe, de son côté, à rembourser les obli-

gations privilégiées qui ont dépassé depuis assez longtemps déjà le pair de 500 francs. On attend en Angleterre pour engager l'opération que l'Unifiée, en hausse de 10 francs à 445 pour la seconde quinzaine de février, soit parvenue à un prix encore plus élevé.

L'Italien, immobilisé jusqu'ici au-dessous de 96 francs par la connaissance de la triste situation économique où se trouve la péninsule, a été cependant emporté par le courant général jusqu'à 96.60.

L'Extérieure espagnole a oscillé entre 75 1/4 et 75 3/4. La spéculation, disposée à la hausse sur ce fonds comme sur les autres, est un peu arrêtée par la publication qui vient d'être faite des recettes du trésor pendant les sept derniers mois. Le montant de ces recettes est inférieur de 58 millions pesetas au chiffre de la période correspondante de 1887; presque toutes les branches de revenu ont contribué à cette diminution.

La rente portugaise 3 pour 100 est tenue entre 65 1/2 et 66. Le 21 février a eu lieu l'émission de 420,000 obligations 4 1/2 pour 100 à 488 francs pour la conversion des emprunts 5 pour 100 qui étaient encore en circulation. L'opération a pleinement réussi; il a été, dit-on, demandé 900,000 obligations tant en espèces qu'en titres 5 pour 100 admis à la conversion.

Les fonds hongrois sont restés très fermes en dépit de l'agitation qui s'est produite avec tant de persistance à Pest contre la politique de M. Tisza. Une bonne récolte a eu pour résultat en 1888 une augmentation de près de 25 millions de florins dans le rendement des impôts, d'où extinction du déficit qui avait été prévu pour cet exercice.

La banque allemande pousse énergiquement les valeurs ottomanes, dans l'espoir d'écouler les obligations Douanes prises par le syndicat à 70 pour 100, et dont le placement ne va pas sans quelque difficulté. La Banque ottomane a réussi à se défaire de tout ce qui restait de ces titres dans son portefeuille.

Le progrès des cours s'est continué sur les titres des sociétés de crédit et des entreprises industrielles.

La Banque de France est restée, il est vrai, en dehors de ce mouvement, bien que l'on espère pour le premier semestre de 1889 une légère augmentation de dividende. Le Crédit foncier s'est avancé de 1,363 à 1,380, le Crédit lyonnais de 686 à 726 sur l'annonce de la fixation à 25 francs du dividende pour 1888. La Société générale a gagné 12 francs à 497.50, la Banque d'escompte 20 à 556, le Crédit mobilier 10 à 460.

Les Banques Transatlantique, Maritime, Parisienne, Russe et Française, Franco-Égyptienne, ont toutes montré de sérieuses tendances à une amélioration de cours. La Banque de Paris et le Comptoir d'escompte ont été soupçonnés de n'être pas indifférens à la situation cri-

tique où paraît se trouver le syndicat des cuivres. De là quelques offres sur ces deux titres, qui toutefois restent assez bien tenus à 900 francs et 1,020 francs. Quant aux Sociétés de cuivre elles-mêmes, la spéculation leur a fait subir d'énormes fluctuations. Les Métaux ont été précipités de 550 à 390, relevés à 500, et de nouveau refoulés à 405. Le Rio-Tinto a reculé de 530 à 450 et finit à 460. Les autres valeurs du même groupe ont reculé proportionnellement.

Grande hausse sur les actions des chemins français : le Lyon de 1,341 à 1,362, le Midi de 1,171 à 1,200, le Nord de 1,710 à 1,772, l'Orléans de 1,375 à 1,382, l'Est de 800 à 810, l'Ouest sans changement à 948.

Le Suez s'est avancé de 50 francs à 2,280, le Gaz de 15 francs à 1,460, les Voitures de 842 à 852, les Omnibus de 1,270 à 1,290. Les Messageries et la Transatlantique se sont maintenues à 660 et 600. Le Panama a reculé de 65 à 45. La cour d'appel va dans quelques jours décider le désaccord qui s'est produit entre le tribunal civil et le tribunal de commerce sur le caractère civil ou commercial de la Société du canal interocéanique. Si la doctrine du tribunal de commerce triomphait, la faillite de la société pourrait être prononcée à bref délai.

Les sociétés de crédit autrichiennes, Lænderbank et Crédit foncier, ont été fort recherchées à 505 et 895. Les chemins Staatsbahn et Sudbahn ont été au contraire négligés. La spéculation a maintenu le Nord de l'Espagne au niveau où elle l'avait poussé au commencement de février, bien que le dividende de 1888 ne puisse dépasser 8 francs; les recettes sont, il est vrai, en progression rapide depuis le commencement de l'année.

L'emprunt de conversion tunisien sera émis le 7 mars. Il s'agit de 348,815 obligations 3 1/2 pour 100 garanties par l'état français, rapportant 17 fr. 50 par an, offertes à 482.50, et remboursables à 500 fr. en 99 ans.

La Banque de Paris annonce pour le 6 mars une souscription publique, à ses guichets, à 40,000 obligations de 500 francs de la province brésilienne de Bahia : prix d'émission 477.75, intérêt annuel 25 francs, remboursement au pair en 37 ans.

Du 20 au 22 février a été ouverte, en Angleterre, en Belgique et en Allemagne, la souscription publique à un emprunt argentin 4 1/2 pour 100 de 132 millions de francs, au prix de 454 francs par obligation rapportant 22 fr. 50 et remboursable au pair en 39 ans. Le produit de cet emprunt est destiné au remboursement ou à la conversion des emprunts nationaux argentins 6 pour 100 de 1871 et de 1882, et des emprunts 6 pour 100 1870 et 1873 de la province de Buenos-Ayres.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

res
ues
la-
ci-
Le
du

41
ns
48.
s à
Les
00.
urs
ri-
été
m-

er,
ud-
ord
fé-
les
ce-

de
ap-
fr.

pu-
pro-
uel

en
our
tion
t de
em-
des